



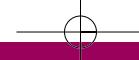
Complément d'information sur le document de référence déposé le 20 avril 2006 sous le numéro D. 06-0301

Membre d'**Allianz**

Rapport semestriel



Edition 2006



Sommaire

- 1 Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes
- 3 Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2006
- 7 Comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2006
- 183 Evénements récents
- 184 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle 2006
- 185 Tableau de concordance du document de référence

Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

Responsable du document de référence :

*Monsieur
Jean-Philippe Thierry*

Président-directeur général

Attestation du responsable

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'actualisation du document de référence sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ; elles comprennent toutes les actualisations des informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur leur patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société Assurances Générales de France et du Groupe des AGF.

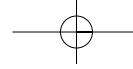
Nous avons obtenu de nos contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation du document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

*Le Président-directeur général
Jean-Philippe Thierry*

Noms des contrôleurs légaux

Titulaires	Dates de première et de dernière nominations	Fin de mandat
KPMG SA représenté par Mme Francine Morelli 1 cours Valmy – 92923 Paris-La Défense cedex	AGM 05.06.2001 AGM 25.05.2004	AG statuant sur comptes 2009
Ernst & Young Audit représenté par M. Dominique Duret-Ferrari Tour Ernst & Young – 92037 Paris-La Défense cedex	AGM 26.06.1992 AGM 25.05.2004	AG statuant sur comptes 2009
Suppléants S.C.P. de Commissaires aux Comptes Jean-Claude André et Autres 2 bis rue de Villiers - 92309 Levallois-Perret cedex	AGM 22.05.2006	AG statuant sur comptes 2009
Société Picarle et Associés Faubourg de l'Arche 11 allée de l'Arche - 92037 Paris-La Défense cedex	AGM 22.05.2006	AG statuant sur comptes 2009

Conformément aux dispositions légales et statutaires, les Commissaires aux Comptes sont nommés pour un mandat d'une durée de six exercices.



Politique d'information

Responsable de l'information : Monsieur Vincent Foucart
Responsable de la Communication Financière du groupe AGF
87, rue de Richelieu – 75002 Paris – Tél. : 01 44 86 29 28

Le chiffre d'affaires d'AGF est publié trimestriellement (1^{er} trimestre, 1^{er} semestre, 3^e trimestre et annuel), et les résultats sont publiés semestriellement (1^{er} semestre et annuel). AGF publie également, au fil des mois, de nombreux communiqués de presse relatifs à l'actualité financière et stratégique du Groupe et de ses filiales.

Les informations financières intermédiaires :

A la date de dépôt du document de référence, aucune information trimestrielle n'a été publiée.

Partenariats, lancements de nouveaux produits, acquisitions, nominations, orientations stratégiques, créations de nouvelles sociétés, informations conjoncturelles, etc, environ une centaine de communiqués de presse ont été publiés en 2005.

L'ensemble de ces communiqués ainsi que de nombreuses autres informations institutionnelles, financières et stratégiques sont disponibles sur le site internet : <http://www.agf.fr>
rubrique « Communication Financière » (en français) et rubrique « english version » (en anglais) :

- l'**espace Actionnaires** (Club des actionnaires individuels AGF, Agenda réunions actionnaires et formations Ecole de la Bourse, Assemblée Générale...) ;
- l'**espace Finance** (actualité financière, présentations stratégiques et financières d'AGF aux Analystes et Investisseurs, documents et vidéos, conférences, contacts...) ;
- une rubrique **Rapports Annuels** ;
- une rubrique **Le gouvernement d'entreprise** ;
- une rubrique l'**Assemblée Générale** ;
- une rubrique l'**action AGF** ;
- une rubrique **Agenda financier** ;
- ainsi que de **nombreux espaces d'informations** à caractère institutionnel dans « le Groupe », tels que le développement durable ou les campagnes de communication.

Rapport d'activité du premier semestre 2006

Au premier semestre 2006, le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 1 021 millions d'euros, soit une progression de 33,3 % par rapport au résultat net pro forma du premier semestre 2005 qui s'élève à 766 millions d'euros. Le résultat net pro forma du premier semestre 2005 tient compte d'un changement de méthode concernant le calcul des dépréciations des titres à revenu variable disponibles à la vente. L'impact de ce changement de méthode sur le résultat net au 30 juin 2005 s'élève à + 28 millions d'euros.

Le ROE^[1] annualisé du Groupe s'établit à un niveau de 22,10 %.

L'actif net réévalué du Groupe, déduction faite des écarts d'acquisition s'élève à 9,1 milliards d'euros, soit 50,10 euros par action, en progression de 1,5 % par rapport à l'ANR par action au 31 décembre 2005 (après distribution de dividendes).

Grâce à la bonne gestion financière du Groupe, la marge de solvabilité consolidée demeure excellente à 265 %, contre 275 % au 30 juin 2005. La légère baisse observée est notamment imputable à la diminution des plus-values obligataires, tandis que l'exigence en capital augmente fortement en raison de la croissance de l'activité.

Résultats

Le chiffre d'affaire total des activités du Groupe est de 9 819 millions d'euros en hausse de 5,7 % à données comparables, c'est-à-dire en comparant les données du premier semestre 2006 à taux de change constant avec celles du premier semestre 2005 pro forma.

Le résultat opérationnel courant^[2] des sociétés d'assurance, de banque et des autres activités hors holdings s'élève à 1 485 millions d'euros en hausse de 33,2 % par rapport au premier semestre 2005 pro forma.

La contribution des holdings au résultat opérationnel courant s'élève à - 45 millions d'euros contre - 99 millions d'euros au 30 juin 2005.

La charge d'impôt sur le résultat opérationnel^[3] courant s'élève à - 418 millions d'euros contre - 279 millions d'euros au premier semestre 2005 pro forma. En normes IFRS, il n'y a plus d'amortissement des écarts d'acquisition, les incorporels font l'objet de tests de dépréciation.

Le montant des autres produits et charges opérationnels^[4] s'élève à - 1 million d'euros contre 29 millions d'euros au 30 juin 2005.

Résultats par activité

Pour tenir compte du changement de méthode concernant le calcul des dépréciations des titres à revenus variables disponibles à la vente, les résultats du premier semestre 2006 sont comparés avec les comptes du premier semestre 2005 pro forma.

1 Assurance Vie

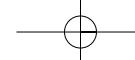
L'assurance Vie représente un chiffre d'affaires consolidé de 3 430 millions d'euros au premier semestre 2006, y compris les autres prestations de services qui s'élèvent à 7 millions d'euros, en croissance de 10,9 % par rapport au chiffre d'affaires pro forma et à taux de change constant au 30 juin 2005. Il représente près de 36 % du total de l'activité d'assurance.

[1] Il s'agit du rapport entre le résultat de la période et les capitaux propres moyens y compris réserves de réévaluations.

[2] Il s'agit du résultat opérationnel courant en part Groupe (y compris la charge de financement et la quote-part dans le résultat des entreprises associées consolidées par mise en équivalence, hors impôts et hors autres produits et charges opérationnels).

[3] Il s'agit de l'impôt sur le résultat opérationnel courant en part Groupe.

[4] Il s'agit des autres produits et charges opérationnels nets d'impôt en part Groupe, qui comprennent : les provisions de départ en préretraite, les résultats de cession des filiales, les dépréciations des écarts d'acquisition. Ils correspondent à des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.



La contribution au résultat opérationnel courant total d'AGF s'établit, quant à elle, à 359 millions d'euros, en augmentation de 28,2 % par rapport au premier semestre 2005. Elle représente 24,9 % du résultat opérationnel courant.

1.1 Assurance Vie en France

Le chiffre d'affaires consolidé en assurance Vie en France s'élève à 2 692 millions d'euros au premier semestre 2006, en croissance de 12,3 % par rapport au chiffre d'affaires au 30 juin 2005.

La contribution au résultat opérationnel courant de l'assurance Vie en France s'établit à 274 millions d'euros en augmentation de 53,1 % par rapport au premier semestre 2005 (179 millions d'euros).

Cette évolution est le résultat du développement de la collecte et de la gestion adaptée des encours.

1.2 Assurance Vie hors de France

Le chiffre d'affaires d'assurance Vie hors de France atteint 738 millions d'euros au premier semestre 2006, y compris les autres prestations de services qui s'élèvent à 7 millions d'euros, en hausse de 6,2 % par rapport au chiffre d'affaires pro forma au 30 juin 2005 et en tenant compte des variations de change.

La contribution au résultat opérationnel courant de l'assurance Vie hors de France s'élève à 85 millions d'euros alors qu'elle s'élevait à 101 millions d'euros au premier semestre 2005.

En Belgique, le chiffre d'affaires en assurance Vie au premier semestre 2006 s'établit à 297 millions d'euros soit une légère variation de + 0,3 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2005. La contribution au résultat opérationnel courant de l'assurance Vie s'établit à 37 millions d'euros, en baisse par rapport au 30 juin 2005 où elle s'établissait à 47 millions d'euros.

Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires au premier semestre 2006 des filiales est en hausse de 14,4 %, par rapport au chiffre d'affaires au 30 juin 2005, à 230 millions d'euros (y compris les autres prestations de services pour 6 millions d'euros) et la contribution au résultat opérationnel courant s'élève à 32 millions d'euros contre 31 millions d'euros au 30 juin 2005.

En Espagne, le volume d'activité de l'assurance Vie s'élève à 132 millions d'euros au premier semestre 2006, soit une baisse de 1,5 % par rapport au chiffre au 30 juin 2005. La contribution au résultat opérationnel courant de cette activité s'élève à 11 millions d'euros contre 22 millions d'euros au 30 juin 2005.

En Amérique du Sud, le chiffre d'affaires total en assurance Vie atteint 30 millions d'euros, y compris les autres prestations de services qui s'élèvent à 1 million d'euros au premier semestre

2006 en hausse de 55,6 % par rapport au chiffre d'affaires pro forma et à taux de change constant au 30 juin 2005. La contribution au résultat opérationnel courant s'élève à 1 million d'euros contre une perte de - 2 millions d'euros au premier semestre 2005.

La contribution au résultat opérationnel courant des autres pays s'élève à 4 millions d'euros contre 3 millions d'euros au 30 juin 2005.

2 Assurance Santé

L'assurance Santé correspond aux contrats individuels et collectifs de Dommages Corporels.

L'assurance Santé représente un chiffre d'affaires consolidé de 929 millions d'euros au premier semestre 2006, en croissance de 4,4 % par rapport au chiffre d'affaires au 30 juin 2005 pro forma tenant compte des variations de change. Le poids relatif de l'assurance Santé est de 10 % du chiffre d'affaires d'assurance. Sa contribution au résultat opérationnel courant d'AGF s'établit, quant à elle, à 137 millions d'euros, en hausse de 75,6 % par rapport au 30 juin 2005. Elle représente 9,5 % du résultat opérationnel courant.

La rentabilité reste forte avec un ratio combiné^[1] de 100,34 %, à comparer avec 102,79 % au 30 juin 2005.

2.1 Assurance Santé en France

Le chiffre d'affaires consolidé en assurance Santé en France s'élève à 769 millions d'euros au premier semestre 2006, en croissance de 4,2 % par rapport au premier semestre 2005.

Les efforts menés en assurance Santé en France ont permis de maintenir un niveau de contribution élevé à 121 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2005 (64 millions d'euros).

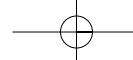
Avec 101,52 %, le ratio combiné au 30 juin 2006 s'améliore de plus de 2 points par rapport au 30 juin 2005.

2.2 Assurance Santé hors de France

Le chiffre d'affaires Santé hors de France s'élève à 160 millions d'euros au premier semestre 2006, en croissance de 5,6 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2005 à pro forma et à taux de change constants.

La contribution au résultat opérationnel courant de l'assurance Santé hors de France s'élève à 16 millions d'euros alors qu'elle s'élevait à 14 millions d'euros au 30 juin 2005. Le ratio combiné atteint l'excellent niveau de 94,63 %.

[1] Les ratios combinés sont calculés sur la base du rapport sinistres nets de réassurance et frais d'acquisition et de gestions nets/primes acquises nettes de réassurance (données consolidées).



En Belgique, le chiffre d'affaires reste stable à 25 millions d'euros au premier semestre 2006. La contribution au résultat opérationnel courant s'élève à 2 millions d'euros contre un résultat nul au premier semestre 2005.

Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires au premier semestre 2006 s'établit à 8 millions d'euros soit une variation de -27,3 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2005 pro forma. La contribution au résultat opérationnel courant s'établit à 3 millions d'euros contre 2 millions d'euros au 30 juin 2005.

En Espagne, le chiffre d'affaires s'élève à 19 millions d'euros au premier semestre 2006, soit une progression de 5,6 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2005 pro forma. La contribution au résultat opérationnel courant s'élève à 3 millions d'euros contre 2 millions d'euros au premier semestre 2005.

En Amérique du Sud, le chiffre d'affaires Santé atteint 78 millions d'euros au premier semestre 2006 (+ 16,7 % à pro forma et taux de change constants). La contribution au résultat opérationnel courant s'établit à 2 millions d'euros contre 8 millions d'euros au premier semestre 2005.

La contribution au résultat opérationnel courant des autres pays s'élève à 6 millions d'euros contre 2 millions d'euros au 30 juin 2005.

3 Assurance Biens et Responsabilités

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité d'assurance Biens et Responsabilités est en augmentation à 3 903 millions d'euros au premier semestre 2006 (+ 1,8 % à pro forma et taux de change constants). Il représente près de 41 % du chiffre d'affaires d'assurance.

La contribution de l'assurance Biens et Responsabilités au résultat opérationnel courant d'AGF s'établit à 712 millions d'euros contre 554 millions d'euros au 30 juin 2005. Elle représente 49,4 % du résultat courant.

3.1 Assurance Biens et Responsabilités en France

Le chiffre d'affaires s'établit à 2 164 millions d'euros au premier semestre 2006 (-1,3 % par rapport au chiffre d'affaires pro forma du premier semestre 2005). La rentabilité reste forte avec un ratio combiné de 95,02 %, à comparer avec 98,39 % au 30 juin 2005.

La contribution de l'assurance Biens et Responsabilités en France au résultat opérationnel courant est en hausse à 492 millions d'euros contre 360 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une augmentation de 36,7 %.

3.2 Assurance Biens et Responsabilités hors de France

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2006 est en croissance de 6 % par rapport au premier semestre 2005 à pro forma et taux de change constants à 1 739 millions d'euros. Le ratio combiné international continue de s'améliorer pour atteindre 93,75 % contre 95,21 % au 30 juin 2005.

La contribution au résultat opérationnel courant s'élève à 220 millions d'euros contre 194 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une augmentation de 13,4 %.

En Belgique, le chiffre d'affaires enregistre une légère hausse de 2,3 % à 181 millions d'euros. La contribution au résultat opérationnel courant s'élève à 27 millions d'euros contre 22 millions d'euros au premier semestre 2005. Le ratio combiné s'établit à 97,64 %, en nette amélioration depuis le 30 juin 2005 (99,81 %).

Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires s'élève à 536 millions d'euros, soit une variation par rapport au premier semestre 2005 pro forma de -1,5 %. La contribution au résultat opérationnel courant, en hausse, s'élève à 89 millions d'euros (contre 80 millions d'euros au premier semestre 2005). Le ratio combiné s'améliore encore par rapport à l'excellent niveau atteint au 30 juin 2005 de 90,49 % pour atteindre 88,19 %.

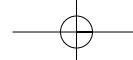
En Espagne, l'activité d'assurance Biens et Responsabilités enregistre une croissance de 6,3 % à 542 millions d'euros. Les mesures techniques ont permis de maintenir la rentabilité à un excellent niveau : le ratio combiné est de 90,90 % à la fin du premier semestre 2006, en progression par rapport aux 92,11 % à la fin du premier semestre 2005. La contribution au résultat opérationnel courant de cette activité est de 73 millions d'euros contre 56 millions d'euros au premier semestre 2005.

En Amérique du Sud, le chiffre d'affaires total en assurance Biens et Responsabilités atteint 343 millions d'euros (+ 19,9 % à pro forma et taux de change constants). La contribution au résultat opérationnel courant s'établit à 21 millions d'euros contre 29 millions d'euros au premier semestre 2005. Le ratio combiné est relativement stable à 100,89 % au 30 juin 2006.

La contribution au résultat opérationnel courant des autres pays s'élève à 10 millions d'euros contre 7 millions d'euros au 30 juin 2005.

4 Assurance-Crédit

Le chiffre d'affaires d'assurance-Crédit du groupe AGF réalisé par les filiales d'Euler Hermes s'établit à 1 045 millions d'euros au premier semestre 2006, y compris les autres prestations de services qui s'élèvent à 178 millions d'euros, en hausse de 1,3 % par rapport au premier semestre 2005 pro forma et à taux de change constants.



La contribution au résultat opérationnel courant (part AGF) d'Euler Hermes s'élève à 181 millions d'euros, en hausse de 35,1 % par rapport au premier semestre 2005. Elle représente 12,6 % du résultat net courant. Le ratio combiné atteint au 30 juin 2006 l'excellent niveau de 69,95 %.

5 Assistance

Le chiffre d'affaires de l'Assistance au premier semestre 2006 s'élève à 326 millions d'euros (dont 78 millions d'euros au titre des autres prestations de services), en hausse de 10,2 % par rapport au premier semestre 2005 pro forma et à taux de change constants.

La contribution de cette activité au résultat opérationnel courant s'élève à 23 millions d'euros contre 15 millions d'euros au premier semestre 2005.

6 Banque

Le résultat opérationnel courant des activités bancaires du Groupe s'établit à 64 millions d'euros contre 44 millions d'euros au 30 juin 2005. Cette évolution est alimentée par la bonne tenue des activités de gestion d'actifs. Elle représente 4,4 % du résultat opérationnel courant.

7 Autres activités

Les autres activités comprennent principalement les holdings, les sociétés de trésorerie et les sociétés de courtage.

La contribution au résultat opérationnel courant de cette activité s'établit à - 36 millions d'euros au premier semestre 2006 contre - 89 millions d'euros au premier semestre 2005.

Le résultat opérationnel courant des holdings s'améliore (- 45 millions d'euros au premier semestre 2006 contre - 99 millions d'euros au premier semestre 2005).

Les activités diverses en France et hors de France représentent une contribution au résultat opérationnel courant de 9 millions d'euros au premier semestre 2006 contre 10 millions d'euros au premier semestre 2005.

Le résultat social d'AGF SA avant impôts s'élève à 709 millions d'euros pour le premier semestre 2006 contre 1 512 millions d'euros pour le premier semestre 2005.

Autres éléments financiers

Rapporté au nombre moyen d'actions en circulation au premier semestre 2006, déduction faite des titres d'autocontrôle (9 184 704 actions), soit 181 001 340 actions, le bénéfice net par action (BNA) atteint 5,64 euros contre 4,30 euros au premier semestre 2005. Le ROE annualisé s'établit à 22,10 %.

Plus-values réalisées

Le montant des plus-values réalisées nettes de dépréciations et variation juste valeur par résultat est en hausse au 30 juin 2006. Il atteint 1 175 millions d'euros contre 993 millions d'euros au 30 juin 2005 (en part Groupe).

Le montant des plus-values réalisées nettes de dépréciations et variation de juste valeur par résultat revenant aux actionnaires, hors holdings, s'établit à 517 millions d'euros contre 366 millions d'euros au 30 juin 2005.

Actifs gérés, plus-values latentes

Les actifs gérés en valeur de marché s'élèvent à 101 milliards d'euros au 30 juin 2006 et sont stables par rapport au 31 décembre 2005.

Les plus-values latentes part du Groupe atteignent 6,7 milliards d'euros au 30 juin 2006, dont 2,9 milliards d'euros au titre des actions, 2,1 milliards d'euros au titre des immeubles et 1,7 milliard d'euros au titre des obligations contre 10,1 milliards d'euros au 31 décembre 2005.

Il est à rappeler qu'en normes IFRS, les plus-values latentes des immeubles et des prêts ne sont pas comptabilisées au bilan.

Actif net réévalué

Les fonds propres comptables consolidés du groupe AGF s'établissent à 8,76 milliards d'euros contre 9,26 milliards d'euros au 31 décembre 2005. L'actif net réévalué, déduction faite des écarts d'acquisition, s'élève à 9,1 milliards d'euros, soit 50,10 euros par action contre 49,36 euros au 31 décembre 2005 (après distribution du dividende).

Comptes intermédiaires consolidés

au 30 juin 2006

Sommaire détaillé

8 COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

- 8 Bilan consolidé au 30 juin 2006
- 10 Compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2006
- 11 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2006
- 13 Tableau de variation des capitaux propres du Groupe au 30 juin 2006

15 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

- 15 1 Faits marquants du 1^{er} semestre 2006
- 15 2 Principes et modalités de consolidation
- 19 3 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 31 4 Comparabilité des comptes

39 Notes sur le bilan consolidé

- 39 5 Ecarts d'acquisition
- 41 6 Actifs incorporels
- 42 7 Investissements dans les entreprises associées
- 44 8.1 Récapitulatif des placements au 30 juin 2006 (hors UC)
- 60 8.2 Récapitulatif des placements au 31 décembre 2005 pro forma (hors UC)
- 76 9 Emplois des activités du secteur bancaire
- 76 10 Autres immobilisations corporelles
- 77 11 Frais d'acquisition reportés
- 78 12 Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance
- 79 13 Autres créances (y compris les créances d'impôts exigibles)
- 80 14 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 81 15 Notes sur les capitaux propres
- 86 16 Provisions pour risques et charges
- 87 17 Dettes subordonnées

- 88 18 Dettes de financement représentées par un titre
- 89 19 Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire
- 89 20 Autres dettes de financement
- 90 21 Récapitulatif de la dette de financement
- 91 22 Passifs techniques relatifs aux contrats
- 94 23 Ressources des activités du secteur bancaire
- 95 24 Impôts différés (actif et passif)
- 98 25 Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance
- 98 26 Instruments dérivés passifs
- 99 27 Autres dettes
- 99 28 Actifs et passifs destinés à être cédés ou abandonnés

100 Notes sur le compte de résultat consolidé

- 100 29 Chiffre d'affaires du Groupe (toutes activités confondues)
- 101 29.1 Chiffre d'affaires d'assurance
- 103 29.2 Produit net bancaire
- 104 30 Résultat consolidé par activité
- 106 30.1 Résultat consolidé de l'assurance non Vie
- 112 30.2 Résultat consolidé de l'assurance Vie
- 116 30.3 Résultat consolidé du secteur bancaire
- 116 30.4 Résultat consolidé des holdings
- 117 30.5 Résultat consolidé des autres activités
- 118 31 Récapitulatif des produits des placements
- 120 32 Autres produits et charges opérationnels
- 121 33 Impôts sur les bénéfices

122 Autres informations

- 122 34 Informations sectorielles
- 126 35 Personnel
- 135 36 Engagements donnés et reçus
- 139 37 Gestion des risques
- 147 38 Instruments financiers
- 150 39 Litiges
- 152 40 Liens avec les entreprises liées
- 155 41 Evénements postérieurs à la clôture
- 156 42 Périmètre de consolidation

Bilan consolidé au 30 juin 2006

Actif

En millions d'euros

	Notes	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Ecarts d'acquisition	5	997	1 001
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	6	105	108
Autres immobilisations incorporelles	6	105	101
Actifs incorporels		1 207	1 210
Immobilier de placement		1 839	1 690
Immobilier de placement en UC		117	124
Placements financiers		76 312	78 269
Placements financiers en UC		14 383	13 232
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés		74	85
Placements des activités d'assurance	8	92 725	93 400
Emplois des activités du secteur bancaire	9	738	782
Placements bancaires	8	1 709	2 061
Placements des autres activités	8	2 590	1 225
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités		5 037	4 068
Investissements dans les entreprises associées	7	1 414	983
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance et financiers	22	3 233	3 182
Immeubles d'exploitation	8	615	654
Autres immobilisations corporelles y compris stocks	10	346	557
Frais d'acquisitions reportés	11	1 953	1 815
Participation aux bénéfices différée active		2	–
Actifs d'impôt différé	24	350	334
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	12	3 019	2 687
Créances nées des opérations de cession en réassurance	12	159	164
Créances d'impôt exigible	13	94	66
Autres créances	13	1 163	1 134
Autres actifs		7 701	7 411
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	28	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	2 234	2 649
Total de l'actif		113 551	112 903

Passif

En millions d'euros

	Notes	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Capital social ou fonds équivalents		872	870
Primes d'émission, de fusion et d'apport		2 621	2 606
Réserve de réévaluation		1 285	2 121
Autres réserves		2 938	2 009
Résultat net consolidé de l'exercice		1 021	1 604
Ecart de conversion		22	49
Capitaux propres du Groupe		8 759	9 259
Intérêts minoritaires		647	653
Capitaux propres totaux	15	9 406	9 912
Provisions pour risques et charges	16	1 041	1 044
Dettes subordonnées	17	1 674	1 672
Dettes de financement représentées par des titres	18	1 572	1 430
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	19	678	634
Autres dettes de financement	20	108	58
Dettes de financement	21	4 032	3 794
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	22	41 615	39 990
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en UC	22	11 220	10 066
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance		52 835	50 056
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	22	28 804	28 436
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire	22	148	225
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en UC	22	3 381	3 264
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers		32 333	31 925
Participation au bénéfice différée passive	22	2 507	4 487
Passifs relatifs aux contrats		2 507	4 487
Ressources des activités du secteur bancaire	23	1 206	1 412
Passifs d'impôt différé	25	1 735	2 058
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés ^[1]		3 527	3 088
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	26	891	963
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	26	857	877
Instruments dérivés passifs	24	196	240
Dettes d'impôts exigibles	27	364	164
Autres dettes	27	2 621	2 883
Autres passifs		10 191	10 273
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	28	—	—
Total du passif		113 551	112 903

[1] Ce poste correspond aux intérêts minoritaires des OPCVM (note 2.3.2).

Compte de résultat consolidé

du 1^{er} semestre 2006

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma	Exercice 2005 pro forma
Primes émises*	29.1	9 370	8 863	16 765
Variation des primes non acquises		(616)	(615)	(71)
Primes acquises		8 754	8 248	16 694
Produits d'exploitation bancaire*	29.2	237	204	448
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités*	30.5	24	16	51
Autres produits d'exploitation*		278	269	468
Revenus des instruments financiers*		2 203	2 184	4 523
Charges sur instruments financiers		(436)	(129)	(302)
Revenus immobiliers*		127	149	290
Charges immobilières		(43)	(65)	(119)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	7	71	32	61
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement		1 187	856	1 541
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat ^[1]		49	197	544
Variation des dépréciations sur instruments financiers (y compris immeubles)		(44)	(56)	(64)
Produits des placements nets de charges^[2]	31	3 114	3 168	6 474
Charges des prestations des contrats		(8 242)	(8 351)	(16 488)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		(342)	(259)	(742)
Charges d'exploitation bancaire ^[3]	30.3	(153)	(144)	(307)
Charges des autres activités		(86)	(93)	(233)
Frais d'acquisition des contrats		(1 244)	(1 181)	(2 499)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés		–	–	–
Frais d'administration		(509)	(546)	(1 076)
Autres produits opérationnels courants		62	161	257
Autres charges opérationnelles courantes		(313)	(345)	(664)
Résultat opérationnel courant		1 580	1 147	2 383
Transferts intersectoriels		–	–	–
Résultat opérationnel courant corrigé		1 580	1 147	2 383
Ecart d'acquisition négatif constaté au résultat	32	1	–	–
Charges de départ en préretraite	32	–	(60)	(72)
Produit de cession de filiales	32	(1)	62	66
Autres produits opérationnels	32	–	–	–
Autres charges opérationnelles	32	–	(1)	(3)
Résultat opérationnel		1 580	1 148	2 374
Charges de financement		(43)	(61)	(93)
Impôts sur les résultats	33	(452)	(277)	(570)
Résultat après impôts des activités discontinues		–	–	–
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 085	810	1 711
Intérêts minoritaires		(64)	(44)	(107)
Résultat net (part du Groupe)		1 021	766	1 604
Résultat par action		5,64	4,30	8,96
Résultat dilué par action		5,57	4,24	8,81

[1] Hors variation de juste valeur des placements en Unités de Comptes (ACAV).

[2] Le détail des produits des placements hors coût de l'endettement figure dans la note 31.

[3] La charge d'exploitation bancaire comporte notamment les charges d'intérêts et de commissions, le coût du risque.

* Les produits des activités ordinaires correspondent à la somme des postes marqués par un *.

Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2006

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2006	30.06.2005 pro forma
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 021	766
Résultat des minoritaires	64	44
Résultat après impôts des activités discontinues	–	–
Impôts sur les résultats	452	277
Charge de financement	43	61
Résultat opérationnel avant impôt	1 580	1 148
Ajustements non monétaires et non opérationnels		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(71)	(32)
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	75	73
Charges et produits de Participation aux bénéfices différée	184	(3)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et des contrats financiers	2 752	2 859
Variation des frais d'acquisition reportés	(108)	(87)
Variation de la juste valeur des placements et autres instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	(49)	(197)
Plus et moins-values réalisées nettes de reprises	(1 187)	(856)
Résultat latent de change	41	(21)
Ajustements UC (ACAV)	(212)	(572)
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	4	6
Produits d'intérêts	(1 496)	(1 448)
Produits d'intérêts encaissés	1 380	1 350
Autres ajustements non monétaires	136	34
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	1 449	1 106
Dividendes reçus des entreprises associées	22	10
Variation des dettes et créances envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	(69)	(21)
Variation des dettes et des créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	(384)	(56)
Variation des stocks	237	(29)
Variation des créances et dettes d'exploitation	(123)	(831)
Variation des mises en pension de titres	–	–
Variation des autres actifs et passifs	(76)	(157)
Impôt payé sur le résultat	(176)	(221)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2 460	949

.../...

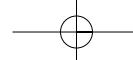


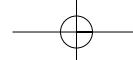
Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2006 (suite)

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2006	30.06.2005 pro forma
Acquisitions des filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(523)	(766)
Cessions des filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie cédée	637	1 000
Prises de participations dans des entreprises associées	(649)	(9)
Cessions de participations dans des entreprises associées	496	2 519
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(39)	2 744
Cessions de titres AFS	19 063	24 919
HTM à échéance	45	72
Cessions d'immobilier de placement	81	203
Cessions des titres de transaction (trading)	2 671	1 307
Rachat et pertes financières des investissements détenus pour compte (placements en Unités de Comptes)	2 334	1 472
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements de placements	24 194	27 973
Acquisitions de titres AFS	(20 088)	(27 597)
Acquisitions de titres HTM	(5)	(11)
Acquisitions d'immobilier de placements	(25)	(30)
Acquisitions des titres de transaction (trading)	(2 216)	(1 960)
Souscriptions et produits financiers des investissements détenus pour compte (placements en Unités de Comptes)	(3 141)	(1 985)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions de placements	(25 475)	(31 583)
Cessions des autres investissements et immobilisations incorporelles	740	607
Acquisitions des autres investissements et immobilisations incorporelles	(867)	(432)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des autres investissements et immobilisations incorporelles	(127)	175
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1 447)	(691)
 Emissions d'instruments de capital	 18	 16
Remboursements d'instruments de capital	–	–
Opérations sur actions propres	(5)	81
Dividendes payés	(713)	(482)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires	(700)	(385)
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	165	400
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(28)	(300)
Intérêts payés sur dettes de financement	(62)	(150)
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	75	(50)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(625)	(435)
 Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	 2 916	 3 950
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2 460	949
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1 447)	(691)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(625)	(435)
Effets des variations de change	(8)	10
Effets des reclassements sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(15)	–
Flux de trésorerie lié aux actifs et passifs destinés à la vente et aux abandons d'activités	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 281	3 783

Tableau de variation des capitaux propres du Groupe

Variation des capitaux propres pour l'exercice du 30 juin 2006

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves consol- lidées	Résultat	Réserves de rééva- luation	Autres			Capitaux propres en part Groupe	Intérêts minorai- taires	Total ensemble consolidé
	870	2 606	2 591	1 604	2 121	49	(582)	(533)	9 259	653	9 912
Situation à la clôture 2005	870	2 606	2 591	1 604	2 121	49	(582)	(533)	9 259	653	9 912
Incidence des réévaluations											
Actifs disponibles à la vente (AFS)											
Gain/(Perte) d'évaluation pris en capitaux propres	–	–	–	–	(3 399)	–	–	–	(3 399)	(22)	(3 421)
Dérivées de couverture de trésorerie (cash flow hedges)											
Gain/(Perte) pris en capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Comptabilité reflet brute d'impôt différé	–	–	–	–	2 156	–	–	–	2 156	–	2 156
Effet de la variation des taux de conversion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Impôts exigibles ou différés pris directement ou transférés en capitaux propres	–	–	–	–	407	–	–	–	407	–	407
Revenu net reconnu en capitaux propres	–	–	–	–	(836)	–	–	–	(836)	(22)	(858)
Résultat net consolidé de l'exercice	–	–	–	1 021	–	–	–	–	1 021	65	1 086
Total des produits et des pertes reconnus de la période	–	–	–	1 021	(836)	–	–	–	185	43	228
Distribution de dividendes	–	–	(653)	–	–	–	–	–	(653)	(59)	(712)
Affectation du résultat 2005 aux réserves	–	–	1 604	(1 604)	–	–	–	–	–	–	–
Augmentation de capital	2	15	–	–	–	–	–	–	17	–	17
Paiement en actions et assimilées	–	–	4	–	–	–	–	–	4	–	4
Imputation des actions propres sur fonds propres	–	–	26	–	–	–	(51)	(51)	(25)	–	(25)
Effet de la variation des taux de conversion	–	–	–	–	–	(27)	–	(27)	(27)	(6)	(33)
Effet des variations du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	16	16
Autres mouvements	–	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Situation à la clôture 30 juin 2006	872	2 621	3 571	1 021	1 285	22	(633)	(611)	8 759	647	9 406



Variation des capitaux propres au 30 juin 2005 pro forma

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves consol- lidées	Résultat	Réserves de rééva- luation	Ecart de conver- sion	Autres Actions propres	Total	Capitaux propres en part	Intérêts minor- taires	Total ensemble Groupe
Situation à la clôture 2004	867	2 720	1 498	1 359	1 559	(13)	(666)	(679)	7 324	523	7 847
Incidence des réévaluations											
Actifs disponibles à la vente (AFS)											
Gain/(Perte) d'évaluation pris en capitaux propres	-	-	-	-	2 214	-	-	-	2 214	18	2 232
Dérivées de couverture de trésorerie (cash flow hedges)											
Gain/(Perte) pris en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptabilité reflet brute d'impôt différé	-	-	-	-	(1 677)	-	-	-	(1 677)	-	(1 677)
Effet de la variation des taux de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts exigibles ou différés pris directement ou transférés en capitaux propres	-	-	-	-	(164)	-	-	-	(164)	-	(164)
Revenu net reconnu en capitaux propres	—	—	—	—	373	—	—	—	373	18	391
Résultat net consolidé de l'exercice	—	—	—	766	—	—	—	—	766	44	810
Total des produits et des pertes reconnus de la période	—	—	—	766	373	—	—	—	1 139	62	1 201
Distribution de dividendes	—	(138)	—	(326)	—	—	—	—	(464)	(39)	(503)
Affectation du résultat 2004 aux réserves	—	—	1 033	(1 033)	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital	1	15	—	—	—	—	—	—	16	—	16
Paiement en actions et assimilées	—	—	5	—	—	—	—	—	5	—	5
Imputation des actions propres sur fonds propres	—	—	8	—	—	—	68	68	76	—	76
Effet de la variation des taux de conversion	—	—	—	—	—	66	—	66	66	15	81
Réévaluation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Effet des variations du périmètre de consolidation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	28	28
Autres mouvements	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Situation à la clôture au 30 juin 2005	868	2 597	2 544	766	1 932	53	(598)	(545)	8 162	589	8 751

Annexe aux comptes consolidés

1 Faits marquants du 1^{er} semestre 2006

1.1 Entrée dans le capital de la Fédération Indépendante du Patrimoine (FIP)

AGF est entré en janvier 2006 dans le capital de la FIP à hauteur de 23 %, dans le cadre d'une augmentation de capital réservée.

1.2 Vente de l'immeuble situé au 33 rue Lafayette

Le 28 février 2006, la vente de l'immeuble situé au 33 rue Lafayette a été réalisée à un prix de 240 millions d'euros avant impôts.

2 Principes et modalités de consolidation

Renseignements généraux concernant la Société

La société « Assurances Générales de France » en abrégé « AGF » est une société anonyme à Conseil d'Administration domiciliée en France (87 rue de Richelieu, 75002 Paris).

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- de prendre des participations sous toutes leurs formes, en particulier par voie de souscription, d'acquisition ou d'apports, dans toutes sociétés, groupements ou entreprises existants ou à créer, quelle qu'en soit la forme juridique ou l'objet, dans le secteur de l'Assurance ou dans tout autre secteur, et de gérer ou aliéner ces participations ;
- d'acquérir, gérer et céder tous fonds, titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées, ainsi que tous immeubles et droits immobiliers et d'effectuer toutes opérations de trésorerie ;
- et, plus généralement, de réaliser toutes opérations industrielles, civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis et à tous objets connexes ou similaires.

Les états financiers consolidés du premier semestre 2006 comprennent la Société et les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation (voir note 42).

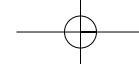
Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration au 19 septembre 2006.

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, le groupe AGF a établi ses comptes consolidés au 30 juin 2006 selon les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les principes et méthodes comptables appliqués résultent notamment :

- des normes et interprétations IAS/IFRS applicables de manière obligatoire au 30 juin 2006 et adoptées par l'Union Européenne,



– des normes et interprétations IAS/IFRS d'application obligatoire postérieure à 2005 pour lesquelles le Groupe a décidé une application anticipée : l'amendement d'IAS 39 sur l'option juste valeur. Le groupe AGF n'applique pas de façon anticipée les normes suivantes, IFRS 7 sur l'information à fournir sur les instruments financiers, IAS 19 révisée sur les avantages au personnel et IAS 14 révisée sur l'information sectorielle,

– des options retenues et des exemptions utilisées pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005,

– des orientations présentées dans la recommandation n° 2006-R.01 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative au format des états financiers des organismes d'assurance sous référentiel comptable international,

– des orientations présentées dans la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les comptes consolidés au 30 juin 2006 sont conformes à la norme IAS 34 information financière intermédiaire.

2.2 Méthode de consolidation

2.2.1 Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par la Société mère. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier ou non s'il y a contrôle, il est tenu compte des droits de vote potentiels et des options de conversion pouvant être exercées sur la période considérée.

Le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe dispose d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient une fraction supérieure à la sienne.

Les filiales sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe à la date à laquelle la Société mère acquiert le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle elle cesse de l'avoir.

Entités sous contrôle conjoint

Les entreprises sous contrôle conjoint sont les entités dans lesquelles le Groupe a un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. Le partage du contrôle suppose qu'aucun actionnaire n'est susceptible de pouvoir à lui seul exercer un contrôle exclusif.

Les comptes d'une entreprise sous contrôle conjoint sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle à la date à laquelle la Société mère acquiert le contrôle conjoint de la filiale et jusqu'à la date à laquelle elle cesse de la détenir.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence de la date à laquelle la Société mère acquiert une influence notable jusqu'à la date où elle cesse de la détenir.

Exclusion du périmètre de consolidation

Quelques entreprises non significatives sont exclues du périmètre de consolidation, bien que le Groupe dispose d'un contrôle exclusif ou d'une influence notable. Le total des participations concernées est inférieur à 0,5 % des capitaux propres consolidés.

2.2.2 Périmètre de consolidation : consolidation des OPCVM et des sociétés civiles immobilières

Selon la norme IAS 27, toutes les entreprises contrôlées doivent être incluses dans le périmètre de consolidation y compris les OPCVM et les sociétés civiles immobilières. Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières représentatifs de contrats en Unités de Comptes sont pris en compte dans la détermination du pourcentage de contrôle et du pourcentage d'intérêt. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM sont classés dans un poste spécifique au passif du bilan IFRS.

En application de la norme IAS 28 qui définit les critères d'influence notable, les OPCVM et les sociétés civiles immobilières détenus à plus de 20 % sont mis en équivalence.

2.2.3 Harmonisation des principes comptables

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la Société mère. Des ajustements en consolidation sont éventuellement pratiqués pour harmoniser l'ensemble des méthodes et principes comptables du Groupe.

2.3 Date de clôture et date d'approbation

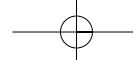
Les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont consolidés sur la base d'un arrêté au 30 juin.

2.4 Conversion monétaire (IAS 21)

La monnaie de présentation des comptes consolidés du groupe AGF est l'euro. Les montants présentés dans les états financiers sont arrondis au million le plus proche.

2.4.1 Transactions en monnaies étrangères

Les transactions effectuées en monnaies étrangères (monnaies autres que la monnaie de fonctionnement) sont converties en monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de la transaction (pour des raisons pratiques, un cours moyen est utilisé).



A chaque clôture, l'entité doit convertir les éléments en devises figurant à son bilan dans la monnaie de fonctionnement, en utilisant les procédures suivantes :

- les éléments monétaires (notamment les placements obligataires, les dettes et créances, les provisions techniques d'assurance) sont convertis au cours de clôture et les gains et pertes en résultant sont comptabilisés en résultat de l'exercice,
- les éléments non monétaires qui sont évalués selon la méthode du coût (notamment les placements immobiliers) au cours de change à la date de la transaction,
- les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur (notamment les placements en actions) au cours de change à la date d'évaluation de la juste valeur.

Lorsqu'un gain ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé directement dans les capitaux propres (exemple : actions disponibles à la vente), l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également directement comptabilisé dans les capitaux propres. A l'inverse, lorsqu'un gain ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé en résultat (exemple : actions désignées à la juste valeur par résultat), l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également comptabilisé en résultat.

2.4.2 Conversion des états financiers des entreprises hors zone euro

Chaque entité consolidée a une monnaie de fonctionnement dans laquelle elle prépare ses états financiers pour la consolidation du groupe AGF.

A chaque clôture, le résultat et la situation financière de chacune des entités sont convertis en euros de manière à permettre la présentation des états financiers consolidés, selon la procédure suivante :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans,
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transaction (en pratique on retient un cours de change moyen pour la période, sauf en cas de fluctuations importantes du cours de change),
- tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs, les passifs et les passifs éventuels des sociétés acquises sont comptabilisés en juste valeur.

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés.

AGF applique la norme IFRS 3 à compter du 1^{er} janvier 2004. Les écarts d'acquisition ne sont donc plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004 mais sont comptabilisés au coût diminué du montant cumulé des dépréciations.

Acquisitions antérieures au 31 mars 1998

Les acquisitions antérieures au 31 mars 1998 n'ont pas été retraitées dans le cadre de la première application des IFRS au 1^{er} janvier 2004. Les écarts d'acquisition constatés en application du référentiel comptable antérieur à la date de transition aux normes IFRS ont été maintenus au bilan.

Les valeurs de réseau comptabilisées en application de l'ancien référentiel ont été incorporées aux écarts d'acquisition et amorties rétrospectivement à partir du 31 mars 1998 jusqu'au 31 décembre 2003.

Acquisitions postérieures au 31 mars 1998 auprès du groupe Allianz

AGF comptabilise au bilan la valeur des actifs et passifs figurant dans les comptes consolidés d'Allianz en normes IFRS (y compris les écarts d'acquisition). L'écart en résultant est imputé sur les capitaux propres. Les actifs et passifs des entités concernées sont ensuite retraités si nécessaire afin de les rendre conformes aux normes IFRS d'AGF.

Acquisitions postérieures au 31 mars 1998 hors du groupe Allianz

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Acquisition d'intérêts minoritaires intervenant postérieurement à la prise de contrôle

Aucune norme IFRS n'étant actuellement applicable, le groupe AGF a choisi de comptabiliser l'écart de consolidation complémentaire en écart d'acquisition.

Par ailleurs, en application d'IAS 32, lorsqu'une entité a accordé un put à un minoritaire d'une de ses filiales, elle doit obligatoirement comptabiliser une dette pour la valeur estimée du prix d'exercice du put.

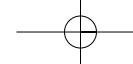
En conséquence, le groupe AGF comptabilise cette dette en contrepartie des minoritaires pour leur valeur comptable et en contrepartie de l'écart d'acquisition pour la différence. Toute variation ultérieure du prix d'exercice du put est comptabilisée par ajustement de l'écart d'acquisition.

Affectation des écarts d'acquisition par Unité Génératrice de Trésorerie

Les écarts d'acquisition sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie qui correspondent aux secteurs d'activité présentés dans les analyses sectorielles.

Ecarts d'acquisition négatifs

Si la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises (écarts d'acquisition négatifs), il est procédé à une nouvelle appréciation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables et de l'évaluation du coût du regroupement. Tout excédent subsistant après cette réévaluation est comptabilisé immédiatement en compte de résultat.



Ecarts d'acquisition des filiales étrangères

Les écarts d'acquisition, y compris les valeurs de réseau, des filiales étrangères sont comptabilisés dans la devise de la filiale.

2.6 Méthodologie relative à la dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation par Unité Génératrice de Trésorerie tous les ans et chaque fois que des événements ou changements de circonstance conduisent à considérer une dépréciation comme possible.

Si la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie est inférieure à sa valeur comptable (quote-part d'actif net et écart d'acquisition), une perte de valeur est comptabilisée pour la ramener à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur estimée correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie actualisés au taux après impôt qui reflète l'appréciation du marché à la date d'arrêté, du taux sans risque et des risques propres à l'actif considéré. En pratique, les flux de trésorerie sont actualisés au coût du capital. Le coût du capital utilisé est fonction de la prime de risque propre à chaque pays et à chaque secteur d'activité.

Les flux nets de trésorerie sont définis à partir des éléments suivants :

- les prévisions issues des budgets prévisionnels disponibles,
- des hypothèses de rendement normalisé des actifs financiers,
- un taux de croissance terminal fonction des perspectives à long terme de l'activité et de l'inflation,
- le capital alloué à l'entité pour couvrir ses risques techniques et financiers,
- l'excédent de capital de l'entité représenté par l'écart entre son actif net réévalué sur la base des derniers comptes disponibles et le capital alloué.

Cette approche peut être complétée par une analyse multicritères comprenant, le cours de Bourse si la société est cotée, l'actif net réévalué, l'estimation des avantages économiques futurs attendus ou l'appraisal value pour les activités d'assurance Vie.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, l'estimation portera alors sur l'ensemble d'actifs génératrice de trésorerie auquel il appartient. Cet ensemble d'actifs peut, dans certains cas, être l'entreprise elle-même.

Les pertes de valeur constatées au titre d'une UGT sont comptabilisées en résultat de l'exercice prioritairement en déduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattaché à cette UGT puis en déduction des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable.

Une perte de valeur imputée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

2.7 Opérations internes entre sociétés consolidées

Les effets des opérations intragroupe sont éliminés dans le bilan consolidé et dans le compte de résultat consolidé.

2.7.1 Cessions d'actifs entre sociétés consolidées

Les plus-values résultant de cessions intragroupe sont éliminées à hauteur de la quote-part du Groupe dans l'entreprise considérée. Les moins-values résultant de cessions intragroupe sont éliminées à hauteur de la quote-part du Groupe dans l'entreprise considérée dans la limite de l'absence d'indice de dépréciation.

2.7.2 Autres opérations entre sociétés consolidées

Les autres opérations internes et notamment les opérations de réassurance et les opérations de financement interne sont éliminées au bilan et au compte de résultat.

2.8 Principes de segmentation sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité et le second est le secteur géographique.

Les segments d'analyse de l'activité sont les suivants :

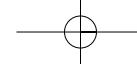
- assurance Vie,
- assurance Biens et Responsabilités,
- assurance Santé (assurance de Dommages Corporels),
- assurance-Crédit,
- Assistance,
- banques et activités financières,
- holdings,
- autres activités.

L'activité « assurance-Crédit » correspond à l'activité du groupe Euler Hermes.

L'activité « Assistance » comprend exclusivement l'activité du groupe Mondial Assistance.

Les secteurs géographiques sont les suivants :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – France, – Pays-Bas, – Amérique du Sud, | <ul style="list-style-type: none"> – Belgique, – Espagne, – Dom-Tom et autres pays. |
|--|--|



Le résultat sectoriel est établi hors charge d'impôt sur le résultat et hors autres produits et charges opérationnels, et avant prise en compte des intérêts minoritaires.

L'activité des sociétés d'assurance mixtes Vie et non Vie est ventilée entre les trois segments assurance Vie, assurance Biens et Responsabilités et assurance Santé selon les modalités suivantes :

- les postes techniques d'assurance (primes, sinistres, frais d'acquisition, frais d'administration, autres charges techniques, provisions techniques) sont affectés à l'activité Vie, Biens et Responsabilités ou Santé selon la catégorie du risque concerné ;
- les charges non techniques sont réparties entre les activités Vie et Biens et Responsabilités et Santé au prorata des charges techniques.

Les produits des placements sont répartis au prorata des provisions techniques nettes pour la quote-part représentative de provisions techniques ou au prorata des capitaux alloués pour la quote-part représentative des capitaux propres.

Les éliminations des opérations réciproques de réassurance interne entre deux segments sont comptabilisées dans chacun des comptes concernés en contrepartie du compte « transfert intersectoriel », ce qui permet un rapprochement avec les comptes consolidés.

Les éliminations de prestations de service entre deux segments sont comptabilisées dans chacun des comptes concernés en contrepartie du compte « transfert intersectoriel ».

Les éliminations d'opérations réciproques affectant les produits financiers (endettement interne par exemple) sont comptabilisées dans chacun des comptes concernés en contrepartie des comptes « transfert intersectoriel d'élimination de produits financiers ».

Les éliminations de dividendes, de plus-values internes et autres retraitements ou éliminations affectant le revenu des placements sont répartis au prorata des produits financiers et des charges des dettes.

Les prix de transfert entre les secteurs sont déterminés sur la base de conditions de concurrence normale.

Dans la note 34, le résultat sectoriel et le bilan sectoriel sont déterminés avant élimination des soldes et des transactions intragroupe, sauf si ces soldes et ces transactions se situent à l'intérieur d'un même secteur. Les transactions intragroupe concernent les intragroupes réciproques, les distributions internes de dividendes et les résultats internes.

Présentation des sociétés immobilières consolidées et des OPCVM consolidés

Le résultat et le bilan des sociétés immobilières et des OPCVM font l'objet d'une affectation ligne à ligne dans les autres segments en fonction du pourcentage d'intérêt détenu par ces derniers dans chacune des sociétés.

3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Base d'établissement des comptes

Les états financiers sont établis selon la méthode du coût sauf pour :

- les éléments d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation discrétionnaire, évalués selon les normes françaises (voir note 3.1.1.4) ;
- les instruments financiers évalués à la juste valeur (instruments dérivés, instruments financiers détenus à fins de transaction, instruments financiers désignés comme à la juste valeur par résultat en application de l'option juste valeur, instruments financiers disponibles à la vente et instruments dérivés séparés sur contrats) ;
- les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente, évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3.1 Contrats d'assurance et contrats financiers

Les contrats considérés comme des contrats d'assurance en normes françaises sont ventilés en normes IFRS entre les catégories de contrats suivantes :

- contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4,
- contrats financiers avec participation discrétionnaire relevant de la norme IFRS 4,
- contrats financiers sans participation discrétionnaire relevant de la norme IAS 39.

3.1.1 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

3.1.1.1 Définitions

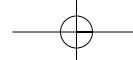
Les contrats d'assurance sont des contrats en vertu desquels la compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire.

Un risque d'assurance est un risque, autre qu'un risque financier, transféré par le détenteur du contrat à l'émetteur du contrat. Un risque financier est un risque de variation potentielle future de taux d'intérêt, de cours d'une valeur mobilière, de taux de change ou d'une autre variable similaire.

Les risques de rachat, de prorogation ou de dérive des frais généraux ne sont pas des risques d'assurance.

3.1.1.2 Principaux contrats classés en contrats d'assurance IFRS 4

Les contrats d'assurance non Vie, hormis un nombre non significatif de contrats, comportent un risque d'assurance significatif et sont donc classés comme des contrats d'assurance.



Les contrats d'assurance Vie comportant un risque d'assurance significatif (temporaires décès, contrats mixtes, contrats de rente en service...) sont classés comme des contrats d'assurance.

Les contrats avec sortie en rente, optionnelle ou obligatoire, sont des contrats d'assurance si l'assureur est engagé dès l'origine et n'a pas de liberté de tarification à la date de sortie en rente. Dans le cas contraire, ces contrats sont des contrats financiers pendant la phase de constitution (i.e. jusqu'à la fixation de la tarification du risque d'assurance) puis des contrats d'assurance pendant la phase de service de la rente.

Les contrats en Unités de Comptes avec garanties plancher en cas de décès sont classés comme des contrats d'assurance si l'assuré a initialement souscrit la garantie plancher ou s'il existe une probabilité significative qu'il la souscrive ultérieurement.

3.1.1.3 Séparation des dérivés incorporés

Les dérivés incorporés dans un contrat hôte entrant dans la catégorie des contrats d'assurance ou des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont séparés et évalués séparément à la juste valeur lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (dans le cas d'un contrat d'assurance, cette condition est réputée non remplie si le dérivé incorporé et le contrat d'assurance hôte sont si interdépendants qu'AGF ne peut pas évaluer séparément le dérivé incorporé),
- un instrument autonome comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé et,
- l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.

Cependant, et conformément à la norme IFRS 4, les dérivés incorporés répondant à la définition d'un contrat d'assurance et les options de rachat à un montant fixe ou basée sur un montant fixe et un taux d'intérêt, incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire ne sont pas séparés.

Les dérivés incorporés séparés sur contrats sont classés dans la catégorie des instruments financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont donc évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

3.1.1.4 Comptabilisation des contrats d'assurance IFRS 4

Les contrats d'assurance IFRS 4 restent comptabilisés en normes françaises à partir du 1^{er} janvier 2004, à l'exception de quelques retraitements limités imposés par IFRS 4 ; notamment les retraitements au titre des provisions d'égalisation réglementaires (qui sont éliminées), des effets de la comptabilité reflet (voir ci-après le paragraphe relatif à la comptabilité reflet) et de la mise en œuvre d'un test de suffisance du passif (voir paragraphe 3.1.1.5). Ils sont donc comptabilisés conformément aux méthodes préférentielles du règlement CRC n° 2000-05 appliquées par AGF.

Contrats d'assurance non Vie

Primes

Les primes sont comptabilisées à la date de prise d'effet de la garantie, cette date constituant le fait générateur de leur comptabilisation. Les primes correspondent aux primes émises hors taxes, brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes.

Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date de clôture.

Provisions pour primes non acquises

Une provision pour primes non acquises, brute de commissions et de frais, est constatée contrat par contrat en fonction du temps restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises. La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste frais d'acquisition reportés inclus dans les créances d'exploitation.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Sinistres

Les sinistres se composent des éléments suivants :

- sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours ou à des exercices antérieurs nets des recours encaissés,
- frais de règlement des sinistres notamment les frais des services règlements et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation nette de recours à encaisser du coût de l'ensemble des sinistres survenus et non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non.

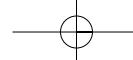
Elles incluent une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés. Les provisions pour sinistres à payer ne sont pas escomptées.

Les provisions pour sinistres à payer sont calculées sur la base du coût ultime à partir d'un faisceau de méthodes (évaluation dossier par dossier pour les sinistres survenus, méthode de la cadence des règlements, méthode Bornhütter-Ferguson).

Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise afférents aux rentes et accessoires de rentes. Elles sont calculées en utilisant les tables considérées comme adéquates localement.

Les taux techniques utilisés pour l'actualisation des engagements sont au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.



Annexe aux comptes consolidés

Provisions d'égalisation

Les provisions d'égalisation constatées en application des réglementations locales pour faire face à des risques caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé ou à un risque macro-économique sont éliminées dans les comptes consolidés. Toutefois, les provisions d'égalisation constituées au titre de certains contrats collectifs, dont les dispositions prévoient qu'elles reviennent au souscripteur en cas de résiliation ou de transfert, constituent un engagement au titre de contrats en vigueur et ne sont donc pas éliminées dans les comptes consolidés mais seulement reclassées selon la nature du contrat en provisions pour participation aux bénéfices et ristournes ou en provisions de sinistres.

Autres provisions techniques

Une provision pour risques en cours est constituée par catégorie de risques en complément de la provision pour primes non acquises lorsque les sinistres susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs à des contrats souscrits avant cette date et les frais d'acquisition et d'administration y afférant ne sont pas couverts par la provision pour primes non acquises. Des provisions pour risques croissants sont constituées en assurance maladie et invalidité lorsque les risques croissent avec l'âge de l'assuré et sont couverts par des primes constantes.

Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation, comptabilisée au bilan des comptes individuels des sociétés françaises d'assurance est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé.

Contrats d'assurance Vie

Les contrats classés sous la rubrique « assurance Vie » sont les contrats définis comme des contrats Vie par les différentes législations applicables aux sociétés consolidées. Au sens des normes IFRS, il peut s'agir de contrats d'assurance ou de contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire (voir paragraphe 3.1.2.2).

Primes

Les primes sont comptabilisées hors taxes et brutes de réassurance lors de leur émission.

Les autres prélèvements sur les assurés (chargements et prélèvements contractuels) sont comptabilisés en déduction des charges techniques des contrats.

Provisions d'assurance Vie

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

Du côté de l'assureur, l'engagement correspond à la valeur actuelle du capital garanti compte tenu de la probabilité de versement de ce capital.

Du côté de l'assuré, il s'agit de la valeur actuelle des primes pures restant à payer augmentées le cas échéant des frais de gestion à l'exclusion des frais d'acquisition, corrigées de la probabilité de versement de ces cotisations.

Les provisions mathématiques ne sont pas zillmérises.

Les taux techniques utilisés pour l'actualisation des engagements sont au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation. Les tables de risque de mortalité utilisées sont des tables reconnues comme adéquates localement. Néanmoins, lorsqu'un changement de table aurait pour conséquence de ramener les provisions mathématiques en dessous de leur valeur de rachat, les tables d'origine utilisées pour la détermination du tarif ont été maintenues.

Provisions des contrats libellés en Unités de Comptes

Les provisions des contrats d'assurance libellés en Unités de Comptes sont réévaluées à la valeur vénale des Unités de Comptes à la clôture de l'exercice. Les provisions pour garantie plancher sont évaluées selon un faisceau de méthodes.

Provision globale de gestion

Une provision de gestion est constituée, le cas échéant, afin de couvrir globalement les charges de gestion futures des contrats (regroupés par ensembles homogènes) non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements contractuels sur les produits financiers.

Les modalités de calcul de cette provision ont été précisées par un arrêté du 29 décembre 1998.

Provisions d'égalisation

Les provisions d'égalisation constatées en application des réglementations locales pour faire face à des risques caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé sont éliminées dans les comptes consolidés. Toutefois, les provisions d'égalisation constituées au titre de certains contrats collectifs, dont les dispositions prévoient qu'elles reviennent aux souscripteurs en cas de résiliation, de revalorisation ou de transfert constituent un engagement au titre de contrats en vigueur et ne sont donc pas éliminées dans les comptes consolidés mais seulement reclassées selon la nature du contrat en provisions d'assurance Vie, provisions pour participation aux bénéfices ou en provisions de sinistres.

Participation des bénéficiaires de contrats aux résultats

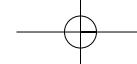
Voir paragraphe 3.1.4 relatif aux contrats participatifs.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats Vie sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur la base du rythme de reconnaissance des marges futures réévaluées à la clôture de chaque exercice (la durée maximum d'amortissement est de 20 ans), la valeur nette activée n'étant pas inférieure à la valeur qui serait recouvrée en cas de sortie du contrat (par exemple l'écart de zillmération pour les contrats français).

Les frais d'acquisition reportés sont présentés nets des chargements commerciaux reportés dans la mesure où cette présentation nette est sans incidence sur le résultat consolidé et sur la situation nette.

Les lois de maintien des contrats en portefeuille ont été construites en combinant les lois de rachat, de sorties par décès et de sorties par échéance de contrat.



Les frais d'acquisition ne sont activés que dans la mesure où leur amortissement ultérieur est couvert par la marge attendue sur chacune des familles de produits.

Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation, comptabilisée au bilan des comptes individuels des sociétés françaises d'assurance est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé. Une participation différée est comptabilisée, lorsqu'il existe une forte probabilité d'attribution aux assurés, notamment pour tenir compte des droits des assurés dans le cadre de certains portefeuilles cantonnés.

3.1.1.5 Test de suffisance du passif

IFRS 4 requiert que les passifs d'assurance (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) soient suffisants pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Les insuffisances éventuelles sont provisionnées en contrepartie du résultat.

Tous les flux de trésorerie futurs contractuels sont pris en compte, y compris ceux relatifs aux coûts de gestion associés et aux options et garanties implicites des contrats.

3.1.1.6 Comptabilité reflet ou « shadow accounting »

Voir paragraphe 3.1.5.

3.1.2 Contrats financiers avec participation discréSSIONnaire relevant de la norme IFRS 4

3.1.2.1 Définition de la participation discréSSIONnaire

La participation aux bénéfices discréSSIONnaire est définie comme le droit contractuel qu'a le titulaire d'un contrat de recevoir, en tant que supplément aux prestations garanties, des bénéfices additionnels :

- dont il est probable qu'ils représentent une part significative des bénéfices contractuels,
- dont le montant ou le rythme d'émergence est contractuellement à la discréSSION de l'émetteur,
- qui sont contractuellement basés sur la performance d'un pool de contrats ou d'un type de contrats déterminé, les produits des placements réalisés et/ou latents sur un ensemble d'actifs déterminés détenus par l'émetteur ou le résultat de la compagnie, du fonds ou de l'entité qui émet le contrat.

L'élément de participation discréSSIONnaire repose sur les clauses contractuelles de participation aux bénéfices, mais aussi sur les dispositions réglementaires applicables localement.

Son rythme d'émergence est notamment considéré comme à la discréSSION de l'entreprise :

- lorsque cette dernière détermine le rythme d'incorporation de la participation aux bénéfices aux engagements individuels envers les assurés par le recours à la provision pour participation aux bénéfices,

– lorsque la clause de participation aux bénéfices est basée sur les résultats financiers réalisés et que la compagnie dispose d'un pouvoir discréSSIONnaire sur le rythme de réalisation.

L'élément de participation discréSSIONnaire, tel que défini par IFRS 4, est comptabilisé comme un passif et non comme une composante de capitaux propres séparée.

3.1.2.2 Principaux contrats classés en contrat financier avec participation discréSSIONnaire

Les contrats multisupports avec option d'arbitrage vers un compartiment avec participation aux bénéfices discréSSIONnaire (par exemple un fonds en euros) sont classés comme des contrats financiers avec participation aux bénéfices discréSSIONnaire si une partie de l'épargne est investie sur ce compartiment ou s'il existe une probabilité significative que l'assuré arbitre ultérieurement vers ce compartiment.

Les autres contrats multisupports sont classés comme des contrats financiers sans participation discréSSIONnaire (voir paragraphe 3.1.3).

3.1.2.3 Comptabilisation des contrats financiers avec participation discréSSIONnaire

Les contrats financiers avec participation discréSSIONnaire relevant de la norme IFRS 4 sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles que les contrats d'assurance (voir paragraphe 3.1.1).

3.1.2.4 Comptabilité reflet ou « shadow accounting »

Voir paragraphe 3.1.5.

3.1.3 Contrats financiers relevant de la norme IAS 39

3.1.3.1 Définition des contrats financiers IAS 39

Les contrats sans risque d'assurance significatif et sans participation aux bénéfices discréSSIONnaire sont des contrats financiers relevant de la norme IAS 39.

3.1.3.2 Principaux contrats financiers IAS 39

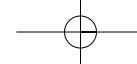
Les contrats en Unités de Comptes sans garantie plancher autres que les contrats multisupports incluant une possibilité d'arbitrage vers les fonds en euros avec participation aux bénéfices discréSSIONnaire sont des contrats financiers relevant de la norme IAS 39.

Les contrats multisupports sans option d'arbitrage vers un compartiment avec participation aux bénéfices discréSSIONnaire (par exemple un fonds en euros) sont classés comme des contrats financiers IAS 39 sans participation discréSSIONnaire.

3.1.3.3 Comptabilisation des contrats financiers IAS 39

Ces contrats sont comptabilisés au coût amorti. Les primes nettes reçues de ces contrats ne sont pas comptabilisées en chiffre d'affaires.

Le coût amorti est le montant auquel est évalué l'actif ou le passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actua



lise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le calcul du coût amorti inclut l'intégralité des commissions et points payés ou reçus entre les parties au contrat et des coûts de transaction. Ces derniers sont définis comme les coûts marginaux directement imputables à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier. Pour les contrats en Unités de Comptes, la méthode du coût amorti est appliquée au nombre d'Unités de Comptes, ce nombre étant converti en unités monétaires à chaque arrêté de comptes en le multipliant par le cours de l'Unité de Compte à la date d'arrêté.

3.1.4 Participation des bénéficiaires de contrats aux résultats

Les contrats participatifs sont les contrats d'assurance (au sens IFRS) qui comportent un élément de participation, discrétionnaire ou non, ainsi que les contrats financiers comportant un élément de participation discrétionnaire.

Les participations des bénéficiaires de contrats aux résultats se composent de participations exigibles et de participations différées.

3.1.4.1 Participations exigibles

Les participations exigibles sont des dettes identifiables, issues d'obligations réglementaires ou contractuelles, basées sur les opérations réalisées dans l'exercice ou dans le passé et comptabilisées en charge dans les comptes individuels des entreprises, même si le règlement des participations est étalé sur plusieurs exercices.

La provision pour participation aux bénéfices est égale aux participations aux bénéfices allouées aux bénéficiaires de contrats, lorsque ces participations ne sont pas payables immédiatement. Des dotations ou reprises au fonds général de participation des assurés non alloué peuvent être effectuées.

Les participations exigibles sont maintenues dans les comptes consolidés.

3.1.4.2 Participations différées

En application des normes françaises, les participations différées sont de deux sortes : les participations différées inconditionnelles et les participations différées conditionnelles.

a) Les participations différées inconditionnelles doivent être enregistrées sur toute différence constatée, sur la base de calcul des droits futurs, entre les comptes individuels et les comptes consolidés. Il s'agit notamment des écarts d'évaluation et des retraitements des comptes individuels.

b) Les participations différées conditionnelles, dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement. Elles ne sont constatées que s'il existe une forte probabilité de réalisation de l'événement ou de prise de décision de gestion. Il s'agit par exemple :

- des droits des bénéficiaires de contrats attachés au retraitement de la réserve de capitalisation,

– des différences entre la valeur comptable des titres de sociétés consolidés dans les comptes individuels de détentrices et la valeur de ces sociétés dans les comptes consolidés.

La participation aux bénéfices différée prévue par les normes françaises correspond à des droits des assurés au titre de contrats d'assurance ou de contrats d'investissement avec participation discrétionnaire. Ces droits relèvent de la norme IFRS 4 et sont comptabilisés dans les comptes consolidés IFRS selon les principes existants en normes françaises.

Taux retenu pour le calcul des participations différées

Les taux de participation utilisés pour le calcul des participations différées sont déterminés sur la base des obligations attachées à chaque portefeuille (taux contractuel pour les portefeuilles cantonnés et taux moyen estimé pour le portefeuille général). Les participations différées du portefeuille général sont estimées sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture, du taux de participation futur des bénéficiaires de contrats sur le long terme. L'estimation de ce taux prend notamment en compte les éléments suivants : clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles, programme de réalisation des plus ou moins-values et politique de distribution de l'assureur.

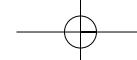
3.1.5 Comptabilité reflet ou « shadow accounting »

Le mécanisme de la « comptabilité reflet » ou « shadow accounting » prévu par la norme IFRS 4 consiste à ajuster les passifs des contrats (contrats d'assurance ou contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire) et les actifs liés (notamment les frais d'acquisition reportés) pour tenir compte de la comptabilisation des plus ou moins-values latentes enregistrées dans le bilan aux normes IAS/IFRS comme si ces plus ou moins-values étaient réalisées.

Elle s'applique aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation discrétionnaire sous réserve qu'il existe un lien entre la mesure des passifs et la valorisation des actifs.

La comptabilisation des participations aux bénéfices différées selon les normes françaises (règlement CRC 2000-05) décrite au paragraphe 3.1.1.3 répond à ces exigences. Des participations aux bénéfices différées sont donc comptabilisées en contrepartie du résultat ou de la réserve de réévaluation selon les modalités de comptabilisation des plus ou moins-values latentes dans le bilan en normes IAS/IFRS. Les taux de participation appliqués aux plus et moins-values latentes lors de la mise en œuvre de la « comptabilité reflet » sont identiques aux taux appliqués aux retraitements de consolidation pour déterminer les participations différées (voir paragraphe 3.1.4).

L'application du règlement CRC 2000-05 conduit le cas échéant à ajuster les frais d'acquisition reportés et les provisions mathématiques pour tenir compte de façon prospective de l'incidence de la comptabilisation des placements en juste valeur sur les taux de rendement financiers futurs et sur l'émergence des marges futures.



Participations différées actives

Les participations différées actives donnent lieu à un test de recouvrabilité et seules les participations considérées comme recouvrables sont constatées à l'actif du bilan.

Les participations différées actives et passives ne peuvent se compenser que lorsqu'elles résultent de différences positives et négatives de nature et d'échéance similaires et dans les limites de la mutualisation des résultats financiers imposées par les contrats, notamment l'existence d'actifs cantonnés.

3.1.6 Ventilation des frais des sociétés d'assurance par destination

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des critères objectifs d'activité.

Les frais de règlement des sinistres sont compris dans la charge de sinistres.

Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au compte de résultat. Les frais d'acquisition des contrats incluent notamment les commissions d'acquisition, les frais des réseaux commerciaux, et des services chargés de l'établissement des contrats, de la publicité, du marketing ou exposés à leur profit.

Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements.

3.1.7 Contrats de réassurance

Acceptations

Les contrats d'acceptation en réassurance transférant un risque d'assurance significatif sont comptabilisés comme des contrats d'assurance. Les autres contrats sont considérés comme des traités de réassurance financière et comptabilisés d'une manière cohérente avec leur substance économique suivant la norme IAS 39, ce qui conduit d'une part à ne plus reconnaître les primes comme du chiffre d'affaires, et d'autre part, à reclasser les provisions techniques et les frais d'acquisition reportés associés figurant au passif ou à l'actif du bilan, en passif ou actif financier par assimilation à un dépôt.

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées affaire par affaire sur la base des résultats de l'année, réels ou estimés.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés le cas échéant de compléments.

Cessions

Les traités transférant un risque d'assurance significatif relèvent de la norme IFRS 4 en tant que contrats de réassurance détenus. Ils restent comptabilisés en normes françaises. Les autres traités sont considérés comme des traités de réassurance financière et comptabilisés d'une manière cohérente avec leur substance économique suivant la norme IAS 39.

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est évaluée de la même façon que les provisions techniques apparaissant au passif.

Les dépôts espèces reçus des réassureurs sont comptabilisés en dettes au passif.

Les titres remis en nantissement par les réassureurs sont inscrits en « Engagements donnés » et évalués au cours de Bourse. Ils sont pris en compte dans le test de dépréciation des actifs de réassurance, après déduction des coûts de mise en œuvre de la garantie.

3.2 Instruments financiers

3.2.1 Principes généraux et définitions

3.2.1.1 Comptabilisation et décomptabilisation des actifs financiers

Le groupe AGF comptabilise les actifs et passifs financiers dans son bilan lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Dans le cas des achats et ventes normalisés (encadrés par une réglementation ou convention de marché), les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée, dans le cas des actifs et des passifs qui ne sont pas à la juste valeur par résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou que l'actif financier a fait l'objet d'un transfert par lequel le Groupe a également transféré la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à cet actif.

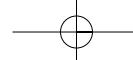
3.2.1.2 Définition du coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, et les passifs financiers autres que les passifs financiers à la juste valeur par résultat sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions payées et reçues, les coûts de transaction directement attribuables et toutes les autres primes positives ou négatives sont amortis sur la durée de vie attendue de l'instrument.

3.2.1.3 Définition de la juste valeur

Pour un instrument coté sur un marché actif, la juste valeur est le cours acheteur à la date d'évaluation pour un actif détenu et le cours vendeur pour un actif destiné à être acheté.

Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, le Groupe estime la juste valeur en utilisant une technique de valorisation. Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale s'il en existe, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.



3.2.1.4 Dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. S'il existe une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est comptabilisée par résultat. Les pertes attendues par suite d'événements non encore survenus à la date d'arrêté ne sont pas prises en compte.

Parmi les critères constituant une indication de dépréciation, on peut citer :

- des difficultés financières importantes de l'émetteur,
- un défaut de paiement des intérêts ou du principal,
- une probabilité de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur croissante,
- la disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières.

Pour un instrument de capitaux propres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation.

3.2.2 Classification et comptabilisation des actifs financiers (IAS 39)

Les instruments financiers sont répartis entre les catégories suivantes :

- actifs financiers disponibles à la vente (AFS),
- actifs détenus à des fins de transaction (Trading),
- placements détenus jusqu'à leur échéance (HTM),
- instruments financiers désignés comme à la juste valeur par résultat (Fair Value Option),
- prêts et créances.

3.2.2.1 Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans l'une des autres catégories d'instruments financiers. Les placements financiers du groupe AGF sont classés en principe en actifs disponibles à la vente à l'exception des catégories d'actifs mentionnés ci-après aux paragraphes 3.2.2.2 et suivants.

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la date d'acquisition à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). Les titres à revenu fixe font l'objet d'un amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif (voir paragraphe 3.2.1.2). La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe est donc constatée au compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle des titres.

La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de l'amortissement actuariel est comptabilisée dans le poste « Actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat dans les conditions suivantes :

a) Instruments de capitaux propres

Le groupe AGF considère qu'il y a une indication objective de dépréciation lorsque la valeur de marché de l'actif à la date de clôture est inférieure de plus de 20 % au coût moyen des titres à la fin du trimestre ou que la valeur de marché est inférieure depuis plus de 9 mois sur la base des justes valeurs journalières. Les diminutions subséquentes de la juste valeur d'une action AFS faisant l'objet d'une dépréciation entraînant la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire par résultat.

Le montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisé en résultat. Toute perte ultérieure constatée sur un titre déprécié, en application des critères mentionnés ci-dessus, est constatée directement par résultat, qu'elle soit ou non significative ou prolongée. Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

b) Instruments de dettes

La perte de valeur égale à la différence entre la juste valeur et le coût amorti est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. Si au cours d'un exercice ultérieur la juste valeur d'un instrument de dettes déprécié augmente, la dépréciation est reprise par résultat.

Dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004, les provisions pour dépréciation des titres disponibles à la vente ont été calculées rétroactivement depuis la date d'acquisition des titres.

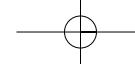
3.2.2.2 Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il est :

- (i) acquis ou encouru principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme,
- (ii) une partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme ou,
- (iii) un dérivé (à l'exception d'un dérivé qui est un instrument de couverture désigné comme tel et efficace).

Le groupe AGF ne classe quasiment aucun actif dans cette catégorie à l'exception des instruments dérivés isolés « freestanding derivatives ».

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur des titres à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.



3.2.2.3 Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, autres que les prêts et créances, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti (voir paragraphe 3.2.1.2). Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

S'il existe une indication objective de dépréciation, la perte de valeur égale à la différence entre la juste valeur et le coût amorti est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. Si au cours d'un exercice ultérieur la juste valeur d'un instrument de dettes déprécié augmente, la dépréciation est reprise par résultat.

3.2.2.4 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, à l'exception des instruments classés comme à la juste valeur par résultat ou comme disponibles à la vente.

AGF ne classe que des prêts portant intérêt dans cette catégorie. Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

S'il existe une indication objective de dépréciation, la perte de valeur égale à la différence entre la juste valeur et le coût amorti est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. Si au cours d'un exercice ultérieur la juste valeur d'un instrument de dettes déprécié augmente, la dépréciation est reprise par résultat.

3.2.2.5 Instruments financiers désignés comme à la juste valeur par résultat (en application de l'option juste valeur)

À la date de transition aux IFRS et par la suite lors de la comptabilisation initiale, la désignation d'un instrument financier comme à la juste valeur par résultat est possible dans les cas suivants :

- cette désignation élimine ou réduit l'incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait sinon de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation de produits et de charges selon des bases d'évaluation différentes (situation de « mismatch ») ou,
- il fait partie d'un groupe d'actifs et/ou de passifs financiers géré et dont la performance est évaluée sur la base de la juste valeur, en application d'une stratégie de gestion des risques ou d'investissement documentée et qu'il s'agit de la base sur laquelle repose l'information fournie en interne à la direction ou,
- il s'agit d'un instrument financier hybride comportant un ou plusieurs dérivés incorporés substantiels, dont il apparaît clairement que la séparation n'est pas interdite.

Les modalités de comptabilisation des actifs désignés comme à la juste valeur par résultat sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction (voir paragraphe 3.2.2.2).

AGF a désigné les actifs suivants comme relevant de l'option de juste valeur par résultat :

- des instruments financiers contenant des dérivés incorporés difficiles à isoler du contrat hôte (obligations convertibles, titres à taux variable de maturité constante...),
- les actifs détenus par des OPCVM consolidés dont la détenzione est inférieure à 100 % notamment afin d'éviter une incohérence de comptabilisation entre la part des intérêts minoritaires dans la variation des actifs et la variation des intérêts minoritaires correspondants comptabilisés en autres passifs,
- certains OPCVM dont la gestion repose sur des critères de juste valeur,
- les actifs financiers détenus dans le cadre de contrats en Unités de Comptes dont les passifs sont évalués sur la base de la valeur de marché des Unités de Comptes.

3.2.3 Traitement des actifs détenus par les OPCVM consolidés ou mis en équivalence

Les actifs détenus par les OPCVM sont classés en fonction des différents profils de fonds existants :

- 1) sont classés en actifs disponibles à la vente, les actifs de fonds détenus dans le cadre d'une gestion à moyen ou long terme telle que :
 - les fonds détenus à 100 % dédiés à la gestion de contrats d'assurance collective,
 - les fonds détenus à 100 % spécialisés dans certains types de gestion (exemple : Mid Cap),
 - les fonds servant aux investissements dans le « Private Equity ».

- 2) sont classés en Option Juste Valeur par résultat les actifs des autres fonds tels que :

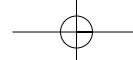
- les fonds servant principalement de véhicule aux investissements des contrats libellés en Unités de Comptes,
- les fonds investis en obligations convertibles,
- les fonds de gestion alternative,
- les fonds servant à la diversification géographique dans le cadre des règles d'allocation d'actifs.
- les fonds dits « Seed Money » destinés à être cédés dans un horizon court terme.

3.2.4 Instruments dérivés (IAS 39)

3.2.4.1 Définition

Un instrument dérivé est un instrument financier, ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- a) sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable « le sous-jacent » ;



- b) il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrat dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- c) il est réglé à une date future.

3.2.4.2 Comptabilisation des dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture

Les instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en tant que dérivés isolés « freestanding derivatives » dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction. La juste valeur des dérivés isolés est donc comptabilisée à l'actif ou au passif du bilan, sa variation étant comptabilisée au compte de résultat.

3.2.4.3 Comptabilisation des dérivés éligibles à la comptabilité de couverture

Les conditions requises pour la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- le Groupe a mis en place, à l'origine de la couverture, une documentation formalisée décrivant la relation de couverture et l'objectif de l'entité en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture ;
- la couverture doit être hautement efficace ;
- l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable ;
- la couverture est évaluée de façon continue et a été hautement efficace depuis la désignation de l'actif à la comptabilité de couverture.

On distingue deux types de couverture :

a) Couverture de juste valeur

Les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture de juste valeur (c'est-à-dire utilisés pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif) sont comptabilisés comme suit :

- l'instrument de couverture est comptabilisé à la juste valeur et les variations sont constatées au compte de résultat,
- le gain ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert est porté en ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert, la variation étant constatée au compte de résultat.

b) Couverture de flux de trésorerie futurs

La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie, attribuables à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé (par exemple, à tout ou partie des paiements d'intérêts futurs sur une dette à taux variable) ou à une transaction prévue hautement probable.

Les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés à la juste valeur et la part de la variation de juste valeur sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. L'excédent de variation de valeur de l'instrument de couverture par rapport à l'instrument couvert est enregistré en résultat.

3.2.4.4 Séparation des dérivés incorporés

Les dérivés incorporés dans un instrument financier hôte sont séparés et évalués séparément à la juste valeur lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte,
- un instrument autonome comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé et,
- l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.

S'il est matériellement impossible d'évaluer séparément un dérivé incorporé qui devrait être séparé, l'intégralité de l'instrument financier est comptabilisé dans la catégorie des actifs désignés à la juste valeur par résultat.

3.2.5 Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti. Les TSDI sont classés en dettes.

3.3 Immeubles de placement

Le groupe AGF comptabilise les immeubles de placement en coût amorti, y compris les immeubles de placement détenus par des sociétés immobilières consolidées servant de support à des contrats en Unités de Comptes.

Les immeubles sont ventilés en composants homogènes dont la nature et la durée d'amortissement dépendent du type d'immeubles et de la durée d'utilisation.

Les principaux composants sont les suivants :

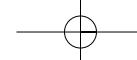
- structures et façades porteuses (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 100 ans selon la nature de l'immeuble considéré),
- fenêtres et façades non porteuses, toitures et terrasses, constructions intérieures (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 40 ans selon la nature de l'immeuble considéré),
- génie climatique, plomberie et réseaux, génie électrique, gestion technique centralisée, sécurité incendie, sûreté, appareils de levage (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans selon la nature de l'immeuble considéré),
- gros entretien (durée d'amortissement : 10 ans),
- terrains.

Des valeurs résiduelles sont calculées pour certains composants « structures et façades porteuses » (taux de valeur résiduelle compris entre 25 % et 70 % selon la nature de l'immeuble considéré).

Les coûts d'acquisition des immeubles sont rattachés aux composants et amortis sur la même durée.

La valeur d'utilité des immeubles est calculée à chaque clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

La juste valeur des immeubles est déterminée sur la base d'expériences quinquennales qui font l'objet de mises à jour annuelles. Cette valeur est utilisée pour déterminer les plus ou moins-values latentes qui figurent dans la note 8.



Une provision pour dépréciation des immeubles est comptabilisée, si nécessaire, pour ramener la valeur de l'immeuble à sa valeur d'utilité ou à sa valeur d'expertise si cette dernière est plus élevée. Cette provision est reprise par le compte de résultat en cas de reprise de valeur.

3.4 Immobilisations corporelles et immeubles d'exploitation

Les principes de comptabilisation des immeubles d'exploitation (composants, amortissement, dépréciation) sont identiques à ceux décrits au paragraphe 3.3 pour les immeubles de placement. Les autres immobilisations corporelles sont des actifs corporels détenus par le Groupe pour être utilisés dans la fourniture de services ou à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Chaque composant significatif est amorti sur sa durée d'utilité.

3.5 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, sans substance physique, identifiable (c'est-à-dire pouvant être séparé et vendu, transféré, concédé, loué ou échangé ou résultant de droits contractuels ou légaux).

Une immobilisation incorporelle doit être comptabilisée si et seulement si :

- a) il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité,
- b) le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Une immobilisation incorporelle doit être évaluée initialement au coût.

Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont amorties sur cette durée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

Si une immobilisation incorporelle distincte du goodwill est acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût de cette immobilisation incorporelle est la juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'un transfert de portefeuille est présentée en deux composantes distinctes :

- un passif évalué selon les méthodes comptables applicables aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire ;
- la valeur de portefeuille des contrats définis comme l'actif incorporel correspondant à la différence entre la juste valeur de ces contrats et le montant du passif décrit à l'alinéa précédent.

Immobilisations incorporelles générées en interne

Les dépenses relatives à la phase recherche d'un projet interne (projet informatique ou création de site web par exemple) ne peuvent pas être immobilisées et sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses relatives à la phase de développement sont immobilisées sous réserve que l'entité puisse démontrer la faisabilité technique du projet, son intention d'achever et d'utiliser l'immobilisation incorporelle, sa capacité à l'utiliser, la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs, la disponibilité des ressources pour achever le développement et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle.

Après leur comptabilisation initiale, les dépenses de développement activées sont évaluées en utilisant le modèle du coût amorti. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour que l'immobilisation puisse être exploitée. Toute dépense activée est amortie sur sa durée d'utilité.

Tous les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur. Les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée font de plus l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Le test de dépréciation est effectué pour chaque actif pris individuellement ou, lorsque l'actif ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées générées par d'autres actifs, pour l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle ces actifs appartiennent.

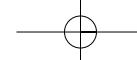
La perte de valeur constatée pour un actif est reprise si l'estimation de la valeur recouvrable a augmenté depuis la comptabilisation de la dernière dépréciation. La reprise ne peut toutefois avoir pour effet de porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur à son montant initial net d'amortissements.

3.6 Actifs et passifs d'impôts différés

Les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé ainsi que les reports déficitaires d'impôts donnent lieu à la détermination d'impôts différés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts différés sont comptabilisés en contrepartie du compte de résultat sauf si l'impôt concerne des éléments comptabilisés en contrepartie des capitaux propres auquel cas l'impôt différé est comptabilisé en contrepartie des capitaux propres.

Tous les passifs d'impôts différés sont comptabilisés.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération ou imputation est probable.



Un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale des titres des filiales consolidées sauf si la Société mère est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et dans la mesure où il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. En pratique, un impôt différé passif n'est constaté que sur les dividendes dont la distribution a été décidée.

Un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale des titres des entreprises associées mis en équivalence.

Un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale des titres d'entités consolidées en cours de cession.

Les impôts différés relatifs à la mise en valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés en contrepartie de la réserve de réévaluation.

Un impôt différé passif est comptabilisé sur le retraitement de la réserve de capitalisation, même si la faible probabilité de cession en moins-values des titres possibles de cette réserve rend peu probable la taxation du stock existant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque l'entreprise a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que ces actifs et passifs d'impôts concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

3.7 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Ces actifs (ou groupes destinés à être cédés) sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente, à l'exception des actifs d'impôts différés, des actifs financiers et des actifs résultant d'un contrat d'assurance, qui restent évalués selon les normes applicables à ces types d'actifs.

Les activités abandonnées ou destinées à être cédées sont reclasées comme détenues en vue de la vente et évaluées au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente.

3.8 Actions propres

Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci, « les actions propres », sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres.

3.9 Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

Les avantages accordés aux salariés du Groupe, se traduisant par la remise d'instruments de capitaux propres de sociétés du Groupe à des conditions préférentielles, sont considérés comme un complément de rémunération comptabilisé en charge à sa juste valeur à la date d'attribution en contrepartie des capitaux propres.

La constatation de cette charge est étalée le cas échéant sur la période d'acquisition des droits.

Ces avantages incluent notamment les rabais accordés sur le prix d'émission des actions dans le cadre des augmentations de capital réservées aux salariés, la juste valeur des options d'achat ou de souscription d'actions accordées à des salariés du Groupe. La juste valeur des options d'achat ou de souscription d'actions est calculée en utilisant le modèle Black Scholes qui prend en compte les facteurs suivants : prix d'exercice de l'option, durée de vie de l'option, prix actuel des actions sous-jacentes, volatilité attendue des actions sous-jacentes, dividendes attendus sur les actions, taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option.

Options de souscriptions d'actions

Les actions émises lors de levées des options de souscriptions sont comptabilisées en augmentation de capital au prix d'exercice des options.

Options d'achat d'actions

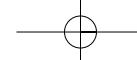
Les actions propres affectées au plan de stock-options sont déduites des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, les capitaux propres sont augmentés du prix d'exercice de ces options.

3.10 Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont toutes les formes de contrepartie versées par une entreprise en échange des services rendus par son personnel.

Les avantages du personnel sont regroupés dans les catégories suivantes :

- les avantages à court terme payables dans les douze mois qui ne sont pas actualisés et sont comptabilisés immédiatement en charge ;
- les indemnités de fin de contrat de travail pour lesquelles une provision doit être comptabilisée si l'entreprise s'est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés. Il doit exister un plan formalisé. La provision est actualisée si les paiements doivent intervenir plus de douze mois après la clôture ;
- les avantages à long terme (payables au-delà de douze mois) et les avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies qui ne donnent pas lieu à constatation d'une provision si le paiement des cotisations dégage l'employeur de toute obligation dans le financement ultérieur du risque ;



- les avantages à long terme et les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : l'entreprise doit comptabiliser au bilan la valeur actuelle nette de l'engagement. Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus. La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de rendement d'obligations de première catégorie à la date de clôture de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'engagement sous-jacent ;
- AGF applique la méthode dite « du corridor » qui permet de limiter la volatilité des provisions en autorisant un étalement de la reconnaissance des effets de l'évolution des paramètres actuariels.

Les engagements sociaux liés aux prestations de santé au profit des salariés ou anciens salariés du Groupe sont pris en compte.

Le groupe AGF participe selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution des retraites de son personnel (voir note 16 de l'annexe des comptes consolidés).

Dans certains pays, les sociétés du Groupe versent des cotisations assises sur les salaires à des organismes responsables du service de ces allocations. Il n'existe alors aucun passif actuariel au titre de ces régimes de retraite.

3.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs.

3.12 Résultat opérationnel courant

L'agrégat « résultat opérationnel courant » du compte de résultat n'inclut pas les autres produits et charges opérationnels. Sont classés dans cette catégorie, les charges ou produits de l'exercice qui, par leur nature ou leur montant, présentent un caractère inhabituel et particulièrement significatif.

Il s'agit principalement des provisions de restructuration et des résultats de cession des filiales.

3.13 Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au rapport entre le résultat consolidé part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Les actions ordinaires sont les actions qui ne participent au résultat de la période qu'après tous les autres instruments de capitaux propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et après déduction des actions propres. La pondération du nombre d'actions en circulation consiste à prendre en compte au prorata temporis les mouvements de la période sur les actions en circulation.

Le résultat dilué par action correspond à la quote-part dans la performance du Groupe qui reviendrait à chaque action ordinaire si toutes les actions ordinaires potentielles dilutives avaient été converties au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

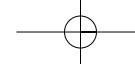
Pour l'examen de l'effet dilutif ou antidilutif des actions ordinaires potentielles, chaque émission ou série d'actions ordinaires potentielles est considérée séparément depuis la plus dilutive jusqu'à la moins dilutive.

3.14 Utilisation d'estimations

Pour préparer les présents états financiers, la Direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif et donner des informations sur les éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges présentés pendant la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont réexaminées régulièrement. Les effets des modifications d'estimations comptables sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la modification est apportée si cette dernière ne concerne que l'exercice en cours, ou sur l'exercice au cours duquel la modification est apportée et les exercices suivants si la modification porte à la fois sur l'exercice en cours et les exercices ultérieurs.

La mise en œuvre de ces jugements et estimations, pour lesquels une information détaillée est donnée dans l'annexe des comptes, concerne principalement l'évaluation des provisions techniques et des frais d'acquisition reportés, l'évaluation des participations aux bénéfices différées, la méthode de suivi de la valeur des écarts d'acquisition, les modalités d'évaluation des actifs d'impôts différés et les modalités d'évaluation des provisions pour dépréciation.



3.15 Composante de la trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :

■ Au bilan :

- avoirs en banques ;
- caisse, banque centrale, CCP ;
- opérations à vue ;
- opérations à terme.

■ Dans le tableau de flux de trésorerie :

- avoirs en banques ;
- caisse, banque centrale, CCP ;
- opérations à vue ;
- opérations à terme ;
- prêts à vue (inclus dans les placements du bilan) ;
- placements à moins de trois mois et les parts des OPCVM de trésorerie (inclus dans les placements du bilan) ;
- compte ordinaire à vue créditeur (inclus dans les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire et dans les ressources des activités bancaires du bilan) ;
- dettes de financement à vue (inclus dans les autres dettes de financement et dans les ressources des activités bancaires du bilan) ;
- concours bancaires courants créditeurs (inclus dans les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire et dans les ressources des activités bancaires du bilan).

3.16 Coûts d'emprunt

Les coûts des emprunts doivent être comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf s'ils sont incorporés dans le coût d'un actif.

Les coûts des emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié doivent être incorporés dans le coût de cet actif.

3.17 Charge de financement

La charge de financement inclut :

- les intérêts sur découverts bancaires et emprunts à court terme et à long terme ;
- l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement relatives aux emprunts ;
- l'amortissement des coûts accessoires encourus pour la mise en place des emprunts ;
- les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère, dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêt.

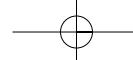
4 Comparabilité des comptes

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels sous réserve des aménagements prévus par la recommandation n° 2001-01.R.01 du CNC relative aux comptes intermédiaires des entreprises d'assurance (les engagements techniques d'assurance restant valorisés pour l'essentiel selon les principes comptables français conformément à la norme IFRS 4). Dans ce cadre, la provision pour participation des assurés d'AGF Vie a fait l'objet d'une dotation supplémentaire de 279 millions d'euros au premier semestre 2006.

Les comptes du premier semestre concernant les assurances collectives d'AGF IART font l'objet d'estimations basées sur une prévision annuelle.

La charge d'impôt semestrielle est calculée sur la base des résultats semestriels comme s'il s'agissait des résultats annuels.

4.1 Changement de méthode à effet du 1^{er} janvier 2006 : Néant



4.2 Changement de classification à effet du 1^{er} janvier 2006

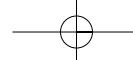
4.2.1 Bilan pro forma

La modification concerne des reclassements effectués au bilan ; les placements des OPCVM consolidés dits « Seed Money » destinés à être cédés à l'extérieur du Groupe ont été reclassés du poste « actifs destinés à la vente » évalués selon la norme IFRS 5 au poste « placements financiers » pour un montant de 135 millions d'euros au 31 décembre 2005. Il est apparu en effet que la plupart de ces actifs sont cédés à court terme et dans la majorité des cas à des tiers par le biais des contrats d'assurances en UC et restent donc dans le périmètre des actifs du Groupe.

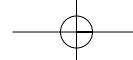
Un reclassement de 50 millions d'euros a été réalisé entre le poste « participation au bénéfice différée passive » et le poste « passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance ».

Actif

En millions d'euros	31.12.2005 publié	Reclassement	31.12.2005 pro forma
Ecarts d'acquisition	1 001	–	1 001
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	108	–	108
Autres immobilisations incorporelles	101	–	101
Immobilier de placement	1 690	–	1 690
Immobilier de placement en UC	124	–	124
Placements financiers	78 134	135	78 269
Placements financiers en UC	13 232	–	13 232
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	85	–	85
Emplois des activités du secteur bancaire	782	–	782
Placements bancaires	2 061	–	2 061
Placements des autres activités	1 225	–	1 225
Investissements dans les entreprises associées	983	–	983
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance et financiers	3 182	–	3 182
Immeubles d'exploitation	654	–	654
Autres immobilisations corporelles	241	–	241
Autres actifs d'exploitation à long terme y compris stocks	316	–	316
Frais d'acquisitions reportés	1 815	–	1 815
Participation aux bénéfices différée active	–	–	–
Actifs d'impôt différé	334	–	334
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	2 687	–	2 687
Créances nées des opérations de cession en réassurance	164	–	164
Créances d'impôt exigible	66	–	66
Autres créances	1 134	–	1 134
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	135	(135)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 649	–	2 649
Total de l'actif	112 903	–	112 903


Annexe aux comptes consolidés
Passif

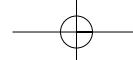
<i>En millions d'euros</i>	31.12.2005 publié	Reclassement	31.12.2005 pro forma
Capital social ou fonds équivalents	870	–	870
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 606	–	2 606
Réserve de réévaluation	2 121	–	2 121
Autres réserves	2 009	–	2 009
Résultat net consolidé de l'exercice	1 604	–	1 604
Ecart de conversion	49	–	49
Intérêts minoritaires	653	–	653
Provisions pour risques et charges	1 044	–	1 044
Dettes subordonnées	1 672	–	1 672
Dettes de financement représentées par des titres	1 430	–	1 430
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	634	–	634
Autres dettes de financement	58	–	58
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	39 940	50	39 990
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en UC	10 066	–	10 066
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	28 436	–	28 436
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire	225	–	225
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en UC	3 264	–	3 264
Participation aux bénéfices différée passive	4 537	(50)	4 487
Ressources des activités du secteur bancaire	1 412	–	1 412
Passifs d'impôt différé	2 058	–	2 058
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 088	–	3 088
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	963	–	963
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	877	–	877
Instruments dérivés passifs	240	–	240
Dettes d'impôts exigibles	164	–	164
Autres dettes	2 883	–	2 883
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	–	–	–
Total du passif	112 903	–	112 903



4.2.2 Compte de résultat pro forma de l'exercice 2005

Tableau de passage du compte de résultat publié au compte de résultat pro forma de l'exercice 2005

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2005 publié	Reclassement OPCVM dits «seed money»	Reclassement assurance- Crédit	Autres reclassements	31.12.2005 pro forma
Primes émises	16 846	–	(81)	–	16 765
Variation des primes non acquises	(71)	–	–	–	(71)
Primes acquises	16 775	–	(81)	–	16 694
Produits d'exploitation bancaire	451	–	–	(3)	448
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	51	–	–	–	51
Autres produits d'exploitation	467	–	–	1	468
Revenus des instruments financiers	4 414	–	–	(16)	4 398
Charges sur instruments financiers	(177)	–	–	–	(177)
Revenus immobiliers	290	–	–	–	290
Charges immobilières	(119)	–	–	–	(119)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	61	–	–	–	61
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 499	42	–	–	1 541
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	544	(30)	–	30	544
Variation des dépréciations sur instruments financiers (y compris immeubles)	(67)	–	–	3	(64)
Produits des placements nets de charges	6 445	12	–	17	6 474
Charges des prestations des contrats	(16 539)	–	81	(30)	(16 488)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(742)	–	–	–	(742)
Charges d'exploitation bancaire	(310)	–	–	3	(307)
Charges des autres activités	(134)	–	–	(99)	(233)
Frais d'acquisition des contrats	(2 377)	–	–	(122)	(2 499)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	–	–	–	–	–
Frais d'administration	(1 076)	–	–	–	(1 076)
Autres produits opérationnels courants	121	–	–	136	257
Autres charges opérationnelles courantes	(760)	–	–	96	(664)
Résultat opérationnel courant (agrégat optionnel)	2 372	12	–	(1)	2 383
Transferts intersectoriels	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel courant corrigé (agrégat optionnel)	2 372	12	–	(1)	2 383
Perte de valeur sur les écarts d'acquisition	–	–	–	–	–
Charges de départ en préretraite	(72)	–	–	–	(72)
Produit de cession de filiales	66	–	–	–	66
Autres produits opérationnels	–	–	–	–	–
Autres charges opérationnelles	(3)	–	–	–	(3)
Résultat opérationnel	2 363	12	–	(1)	2 374
Charges de financement	(94)	–	–	1	(93)
Impôts sur les résultats	(570)	–	–	–	(570)
Résultat après impôts des activités discontinues	12	(12)	–	–	–
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 711	–	–	–	1 711
Intérêts minoritaires	(107)	–	–	–	(107)
Résultat net (part du Groupe)	1 604	–	–	–	1 604



Les modifications concernent des reclassements sans impact sur le résultat global :

a) Reclassements concernant les OPCVM consolidés dits « Seed Money »

Le résultat des OPCVM consolidés dits « Seed Money » inclus dans le résultat après impôt des activités discontinues, a été reclassé dans les produits des placements nets de charges pour un montant de 12 millions d'euros.

b) Reclassements concernant l'assurance-Crédit

Les ristournes de primes d'Euler Hermes, incluses précédemment dans les charges de prestations de contrats sont déduites du chiffre d'affaires, le montant des ristournes s'élève au 31 décembre 2005 à 81 millions d'euros.

c) Autres reclassements

Ils concernent principalement des reclassements entre :

- les autres produits opérationnels courant et les frais d'acquisition pour un montant de 122 millions d'euros.
- les autres charges opérationnelles courantes et les autres charges d'activités pour un montant de 96 millions d'euros.

4.3 Changements de méthode intervenus au 2^e semestre 2005

a) Dépréciations des titres disponibles à la vente

Au 31 décembre 2005, les critères d'identification ont été affinés depuis la publication de l'information sur la transition compte tenu notamment de l'interprétation émise par l'IFRIC en juin 2005 sur les dépréciations des instruments financiers (qui n'avait pas pu être prise en compte au moment de la publication sur la transition IFRS en mai 2005).

Ainsi, les dépréciations des titres à revenus variables disponibles à la vente ont été calculées en appliquant, rétroactivement depuis la date d'acquisition des titres, les règles suivantes :

- une dépréciation égale à la différence entre la juste valeur des titres et la valeur comptable des titres est constatée lorsque la juste valeur des titres est inférieure de plus de 20 % à la valeur comptable des titres ou lorsque la juste valeur des titres est inférieure à la valeur comptable depuis plus de 9 mois ;
- les baisses subséquentes de titres déjà dépréciés précédemment entraînant la constatation de dépréciations complémentaires et les dépréciations des titres disponibles à la vente ne sont reprises que lors de la cession des titres.

L'application de ces règles entraîne des modifications du compte de résultat du premier semestre 2005 de + 28 millions d'euros.

b) Classification des produits d'assurance sans impact sur le résultat

La classification des produits d'assurance a été revue au quatrième trimestre 2005 en Espagne, en Colombie et dans certains pays d'Afrique. Il en résulte un reclassement en contrats financiers IAS 39 de contrats considérés comme des contrats d'assurance dans le compte de résultat IFRS pro forma publié et une diminution du chiffre d'affaires du premier semestre 2005 de 16 millions d'euros en contrepartie d'une diminution des charges des prestations d'assurance.

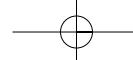
c) Reclassements concernant l'assurance-Crédit sans impact sur le résultat

Des revenus de l'assurance-Crédit inclus dans les autres produits et charges courants, ont été reclassés dans les autres produits d'exploitation pour un montant de 22 millions d'euros.

Les ristournes de primes d'Euler Hermes, incluses précédemment dans les charges de prestations de contrats sont déduites du chiffre d'affaires, le montant des ristournes s'élève au 30 juin 2005 à 39 millions d'euros.

d) Reclassements sans impact sur le résultat

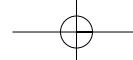
Ils concernent principalement la décompensation entre les charges et les produits.



Présentation du compte de résultat pro forma du 1er semestre 2005

Tableau de passage du compte de résultat publié au compte de résultat pro forma du premier semestre 2005

En millions d'euros	30.06.2005 publié	Impairment AFS	Reclassement des produits d'assurance	Reclassement assurance-Crédit	Décompensation des charges et des produits	Autres reclassements	30.06.2005 pro forma
Primes émises	8 918	–	(16)	(39)	–	–	8 863
Variation des primes non acquises	(615)	–	–	–	–	–	(615)
Primes acquises	8 303	–	(16)	(39)	–	–	8 248
Produits d'exploitation bancaire	206	–	–	–	–	(2)	204
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	16	–	–	–	–	–	16
Autres produits d'exploitation	262	–	–	22	–	(15)	269
Revenus des instruments financiers	2 163	(1)	–	–	45	(23)	2 184
Charges sur instruments financiers	–	–	–	–	(129)	–	(129)
Revenus immobiliers	–	–	–	–	149	–	149
Charges immobilières	–	–	–	–	(65)	–	(65)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	–	–	–	–	–	32	32
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	794	57	–	–	–	5	856
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	180	15	–	–	–	2	197
Variation des dépréciations sur instruments financiers	(59)	1	–	–	–	2	(56)
Produits des placements nets de charges	3 078	72	–	–	–	18	3 168
Charges des prestations des contrats	(8 358)	(33)	16	39	–	(15)	(8 351)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(259)	–	–	–	–	–	(259)
Charges d'exploitation bancaire	(146)	–	–	–	–	2	(144)
Charges des autres activités	(27)	–	–	–	–	(66)	(93)
Frais d'acquisition des contrats	(1 120)	–	–	–	–	(61)	(1 181)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	–	–	–	–	–	–	–
Frais d'administration	(546)	–	–	–	–	–	(546)
Autres produits opérationnels courants	–	–	–	(6)	55	112	161
Autres charges opérationnelles courantes	(335)	–	–	(16)	(55)	61	(345)
Résultat opérationnel courant (agrégat optionnel)	1 074	39	–	–	–	34	1 147
Transferts intersectoriels	–	–	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel courant corrigé (agrégat optionnel)	1 074	39	–	–	–	34	1 147
Perte de valeur sur les écarts d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–
Charges de départ en préretraite	(60)	–	–	–	–	–	(60)
Produit de cession de filiales	62	–	–	–	–	–	62
Autres produits opérationnels	–	–	–	–	–	–	–
Autres charges opérationnelles	(1)	–	–	–	–	–	(1)
Résultat opérationnel	1 075	39	–	–	–	34	1 148
Charges de financement	(59)	–	–	–	–	(2)	(61)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	32	–	–	–	–	(32)	–
Impôts sur les résultats	(266)	(11)	–	–	–	–	(277)
Résultat après impôts des activités discontinues	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net de l'ensemble consolidé	782	28	–	–	–	–	810
Intérêts minoritaires	(44)	–	–	–	–	–	(44)
Résultat net (part du Groupe)	738	28	–	–	–	–	766



4.4 Variations du périmètre de consolidation intervenues au cours du premier semestre 2006

4.4.1 Cession d'AGF Financement 2

Le groupe AGF a cédé l'intégralité de ses parts à Cetelem le 24 mars 2006. Cette cession a dégagé un résultat net d'impôts d'un montant de 0,1 million d'euros.

4.4.2 Cession partielle des titres ODDO détenus par Banque AGF

Le 31 janvier 2006, Banque AGF a cédé 130 883 actions d'ODDO (soit 7 %). Cette cession a dégagé un résultat net d'impôts d'un montant de -0,3 million d'euros. Banque AGF ne détient désormais plus que 375 000 actions d'ODDO soit 20 % du capital d'ODDO.

4.5 Variations du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2005

4.5.1 Cession de la société Astrée en Tunisie

Les titres Astrée ont été cédés à effet du 1^{er} janvier 2005. La contribution de cette société mise en équivalence au résultat de l'exercice était de 0,8 million d'euros.

Cette cession a dégagé un résultat net d'impôts d'un montant de 1,6 million d'euros.

4.5.2 Cession de la société AGF Indonesia

Les titres AGF Indonesia ont été cédés à effet du 1^{er} janvier 2005.

Cette cession a dégagé un résultat net d'impôts d'un montant de 0,3 million d'euros.

Les placements d'AGF Indonesia s'élevaient à 0,7 million d'euros au 31 décembre 2004.

4.5.3 Cession de la société Subocol

Les titres de la société Subocol ont été cédés le 24 août 2005.

4.5.4 Cession des titres Gecina

Le groupe AGF a cédé le 15 mars 2005 par transaction de bloc sa participation dans Gecina à la société immobilière espagnole Metrovacesa au prix de 89,75 euros par titre, coupon attaché. Le montant du profit de cession consolidé s'élève à 514 millions d'euros (avant impôt exigible et participation aux bénéfices exigibles).

4.5.5 Cession partielle des titres Assurances Fédérales IARD

Le groupe AGF a cédé à Crédit Agricole SA 35 % du capital des Assurances Fédérales IARD. Le montant de la plus-value consolidée s'élève à 14,1 millions d'euros (avant impôt exigible).

4.6 Cours de change

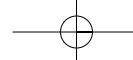
Les cours de change des devises d'établissement des comptes des principales sociétés consolidées ont évolué comme suit :

1 € =	30.06.2006	31.12.2005	31.12.2004
USD	1,271300	1,179700	1,362100
GBP	0,692100	0,685300	0,705050
CHF	1,567200	1,555100	1,542900
BRL	2,751000	2,741600	3,613700
CUF	0,038158	0,033856	0,043825
VEB	2 685,840	2 540,260	2 594,130
ARS	3,921700	3,576300	4,001700
COP	3 223,040	2 705,050	3 214,000

Au 30 juin 2006, le taux de change utilisé pour la conversion monétaire à la clôture de l'exercice des états financiers des filiales implantées en Argentine est de 1 euro pour 3,9217 Pesos argentins.

Au 31 décembre 2005, le taux de change utilisé était de 1 euro pour 3,5763 Pesos argentins.

Au 31 décembre 2004, le taux de change utilisé était de 1 euro pour 4,0017 Pesos argentins.



4.7 Chiffre d'affaires pro forma

Le chiffre d'affaires pro forma consiste à calculer le chiffre d'affaires de l'exercice précédent en fonction du périmètre de l'exercice d'inventaire. Le chiffre d'affaires publié de la période précédente est donc diminué du chiffre d'affaires des sociétés sorties du périmètre et augmenté du chiffre d'affaires des sociétés entrées dans le périmètre au cours de la période.

Chiffre d'affaires pro forma consolidé du 1^{er} semestre 2006

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		
	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma	1 ^{er} semestre 2006 à taux de change constants
Primes émises assurance Vie en France	2 692,2	2 398,6	2 692,2
Primes émises assurance Biens et Responsabilités en France	2 163,9	2 192,2	2 163,9
Primes émises assurance Santé en France	769,0	737,3	769,0
Primes émises assurance Vie hors de France	731,1	683,8	727,9
Primes émises assurance Biens et Responsabilités hors de France	1 738,7	1 606,3	1 702,2
Primes émises assurance Santé hors de France	160,5	143,5	152,3
Primes émises assurance-Crédit en France	159,5	146,1	159,5
Primes émises assurance-Crédit hors de France	707,3	712,3	704,5
Primes émises Assistance en France	72,1	64,7	72,1
Primes émises Assistance hors de France	175,5	177,7	173,9
Total primes émises	(1) 9 369,8	8 862,5	9 317,5
Autres prestations de services des sociétés d'assurance-Crédit	177,4	170,4	177,0
Autres prestations de services des sociétés d'Assistance	78,4	51,8	77,8
Autres prestations d'assurance Vie à l'étranger	6,9	7,6	6,9
Autres prestations de services d'assurance	(2) 262,7	229,8	261,7
Chiffre d'affaires total assurance	(3) = (1 + 2) 9 632,5	9 092,3	9 579,2
Chiffre d'affaires des autres activités	(4) 24,4	15,6	24,4
Chiffre d'affaires total	(5) = (3 + 4) 9 656,9	9 107,9	9 603,6
<i>Pour information :</i>			
Produit net bancaire	161,7	126,7	161,7

Notes sur le bilan consolidé

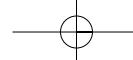
5 Ecarts d'acquisition

5.1 Ecarts d'acquisition actif

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Solde à l'ouverture		
Valeur brute	1 025	1 018
Pertes de valeurs cumulées	(24)	(24)
Valeur nette comptable	1 001	994
Variations de l'exercice		
Valeur nette comptable ouverture	1 001	994
Augmentation de la valeur brute	–	4
Sorties	(1)	–
Autres variations	–	–
Différences de change	(3)	3
Perte de valeur	–	–
Valeur nette comptable clôture	997	1 001
Solde à la clôture		
Valeur brute	1 021	1 025
Perte de valeur	(24)	(24)
Valeur nette comptable	997	1 001
 <i>Part du groupe AGF dans les écarts d'acquisition</i>	 964	 967

5.1.1 Principaux mouvements (hors dépréciations)

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Groupe AGF Belgium (Belgique)	–	–
Groupe Euler Hermes	–	–
AGF Brasil Seguros Generales	–	4
Nouveaux écarts d'acquisition de l'exercice	–	4



5.1.2 Dépréciations du premier semestre 2006

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004.

Des tests de dépréciation sont réalisés systématiquement à chaque clôture des comptes et lorsqu'il y a un indice de perte de valeur.

5.1.3 Analyse par pays et filiales

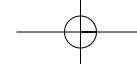
En millions d'euros	Valeur brute	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
		Dépréciation	Net
AGF IART	104	–	104
AGF Vie	45	–	45
AGF La Lilloise	14	–	14
Groupe Euler Hermes	118	–	118
Banque AGF (Oddo)	3	–	3
Autres sociétés françaises	16	–	16
Total France	300	–	300
Hors de France			
Groupe Royal Nederland et Zwolsche (Pays-Bas)	418	–	418
Groupe AGF Belgium (Belgique)	143	(13)	130
Groupe Allianz Seguros (Espagne)	38	–	38
Trade Indemnity (Euler Hermes - Grande-Bretagne)	69	(10)	59
Groupe Mondial Assistance (Suisse)	19	(1)	18
ACI (Groupe Euler Hermes - Etats-Unis)	26	–	26
Total Europe	1 013	(24)	989
Autres pays	8	–	8
Total hors Europe	8	–	8
Total	1 021	(24)	997
			1 001

5.2 Dépréciations des écarts d'acquisition

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Dépréciations des écarts d'acquisition positifs	–	–
Total des dépréciations	–	–
Déduction de la part des minoritaires	–	–
Dépréciations des écarts d'acquisition part Groupe	–	–

5.3 Ecarts d'acquisition négatifs constatés au résultat

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Reprises des écarts d'acquisition négatifs	1	–
Total des reprises des écarts d'acquisition négatifs	1	–
Déduction de la part des minoritaires	(1)	–
Reprises des écarts d'acquisition part Groupe	–	–



Notes sur le bilan consolidé

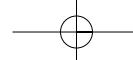
6 Actifs incorporels

6.1 Actifs incorporels

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Portefeuilles de contrats	105	108
Autres actifs incorporels	105	101
Total	210	209

6.2 Ventilation des valeurs de portefeuilles et autres actifs incorporels

En millions d'euros	30.06.2006			31.12.2005 pro forma		
	Valeur de portefeuille	Logiciels	Autres actifs incorporels	Valeur de portefeuille	Logiciels	Autres actifs incorporels
Solde à l'ouverture						
Valeur brute	171	230	69	171	218	79
Amortissements cumulés	(63)	(151)	(47)	(59)	(148)	(58)
Pertes de valeurs cumulées	–	–	–	–	–	–
Valeur nette comptable	108	79	22	112	70	20
Variations de l'exercice						
Valeur nette comptable ouverture	108	79	22	112	70	20
Augmentation de la valeur brute	–	–	–	–	–	–
Acquisitions nouvelles	–	33	16	–	46	3
Dépenses immobilisées	–	–	–	–	–	–
Mouvements de périmètre	–	–	3	–	–	–
Sorties	–	–	–	–	(34)	–
Reclassements	–	–	–	–	–	–
Différence de change	–	–	–	–	–	–
Amortissements	(3)	(46)	(2)	(4)	(3)	(3)
Perte de valeur	–	–	–	–	–	–
Autres variations	–	–	–	–	–	2
Valeur nette comptable clôture	105	66	39	108	79	22
Solde à la clôture						
Valeur brute	171	263	88	171	230	69
Amortissements cumulés	(66)	(197)	(49)	(63)	(151)	(47)
Pertes de valeurs cumulées	–	–	–	–	–	–
Valeur nette comptable	105	66	39	108	79	22



7 Investissements dans les entreprises associées

7.1 Mouvements de l'exercice

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Investissements dans les entreprises associées au 1 ^{er} janvier	983	1 612
Mouvements résultant des variations du périmètre de consolidation	(12)	(751)
Autres mouvements ^[1]	394	72
Quote-part dans le résultat de l'exercice des entreprises associées	71	61
Dividendes versés par les entreprises associées	(22)	(12)
Ecart de conversion	—	1
Investissements dans les entreprises associées à la clôture	1 414	983

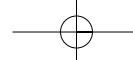
[1] Concerne la variation d'intérêt dans les OPCVM détenus par le groupe AGF.

Mouvements de périmètre du premier semestre

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Gecina	—	(739)
Sophia	—	—
Cofitem	3	3
PHRV	—	(5)
Oddo	(22)	—
AGF Belgium	17	—
Arab International Life	—	(11)
Sociétés du groupe Euler Hermes	(10)	—
Autres	—	1
Total des mouvements de périmètre de l'exercice	(12)	(751)

7.2 Quote-part de résultat dans les entreprises associées

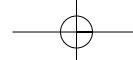
En millions d'euros	Détentrices	Assurance Vie	Assurance Dommages	Assurance Santé	Assurance-Crédit	Assistance	Banque	Holding	Total Résultat	% intérêt	Total Résultat	% intérêt
Activité assurance												
Participations du groupe Euler Hermes	—	—	—	3	—	—	—	—	3	70,77	7	71,07
OPCVM	14	3	2	—	—	—	—	—	19	99,00	23	99,00
Activité bancaire												
Oddo	—	—	—	—	—	6	—	6	20,00	12	26,98	
Autres activités												
Cofitem	2	—	2	—	—	—	1	5	20,33	3	20,07	
PHRV	16	14	—	—	—	—	1	31	28,08	4	28,47	
Europensiones	—	—	—	—	—	—	3	3	24,50	5	24,50	
OPCVM	4	—	—	—	—	—	—	—	4	—	7	—
Total	36	17	4	3	—	6	5	71	61			



Notes sur le bilan consolidé

7.3 Décomposition des titres des entreprises associées

En millions d'euros	Détentrices	30.06.2006						Total	31.12.2005 pro forma
		Assurance Vie	Assurance Dommages	Assurance Santé	Assurance- Crédit	Assistance	Banque		
Activité assurance									
Participations du groupe Euler Hermes		–	–	–	35	–	–	35	44
Autres		13	4	1	–	–	–	18	15
OPCVM		871	201	23	–	–	–	1 095	761
Activité bancaire									
Oddo		–	–	–	–	–	54	54	70
Autres		–	–	–	–	–	3	3	2
Autres activités									
Gecina		–	–	–	–	–	–	–	–
Cofitem		10	6	7	–	–	–	37	32
PHRV		23	25	–	–	–	–	48	21
Europensiones		–	–	–	–	–	8	8	12
OPCVM		58	–	1	–	–	–	59	25
Autres		–	–	–	–	–	–	57	57
Total		975	236	32	35	–	57	79	1 414
									983



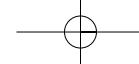
8 Récapitulatif des placements

8.1 Récapitulatif des placements au 30 juin 2006 (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente	6 023	63	58	6 144	2 926	4	6	2 936
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	3 752	–	–	3 752				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3	8	–	11				
Sous-total	9 778	71	58	9 907	2 926	4	6	2 936
Obligations								
Actifs disponibles à la vente	52 928	1 605	29	54 562	1 726	8	(1)	1 733
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	604	–	–	604				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	3 787	–	1 317	5 104				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	38	–	200	238				
Sous-total	57 357	1 605	1 546	60 508	1 726	8	(1)	1 733
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente	17	10	–	27	(5)	–	–	(5)
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	62	11	57	130				
Sous-total	79	21	57	157	(5)	–	–	(5)
Autres prêts	4 525	–	724	5 249				
Sous-total placements hors TME et immeubles	71 739	1 697	2 385	75 821	4 647	12	5	4 664
 Titres mis en équivalence								
Immeubles de placement	1 276	57	79	1 412	2	–	–	2
Immeubles d'exploitation	1 839	–	200	2 039				
Total des placements [1]	75 445	1 754	2 688	79 887	4 649	12	5	4 666
 Actifs disponibles à la vente								
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	58 968	1 678	87	60 733	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	604	–	–	604	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 539	–	1 317	8 856	–	–	–	–
Autres prêts	103	19	257	379	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	71 739	1 697	2 385	75 821	4 647	12	5	4 664

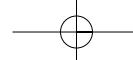
La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions. La réévaluation des titres évalués à la juste valeur a donné lieu à la comptabilisation de participations aux bénéfices par le mécanisme de la comptabilité reflet et d'impôts différés.

[1] Dont 1 760 millions d'euros de placements à moins de 3 mois (y compris OPCVM de trésorerie).



Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
8 949	67	64	9 080	8 949	67	64	9 080				
3 752	–	–	3 752	3 752	–	–	3 752				
3	8	–	11	3	8	–	11				
12 704	75	64	12 843	12 704	75	64	12 843				
54 654	1 613	28	56 295	54 654	1 613	28	56 295				
604	–	–	604	604	–	–	604	–	–	–	–
3 787	–	1 317	5 104	3 787	–	1 317	5 104				
38	–	200	238	38	–	200	238				
59 083	1 613	1 545	62 241	59 083	1 613	1 545	62 241	–	–	–	–
12	10	–	22	12	10	–	22				
62	11	57	130	62	11	57	130				
74	21	57	152	74	21	57	152				
4 525	–	724	5 249	4 552	–	724	5 276	27	–	–	27
76 386	1 709	2 390	80 485	76 413	1 709	2 390	80 512	27	–	–	27
1 278	57	79	1 414	1 278	57	79	1 414	–	–	–	–
1 839	–	200	2 039	3 365	–	286	3 651	1 526	–	86	1 612
591	–	24	615	1 133	–	27	1 160	542	–	3	545
80 094	1 766	2 693	84 553	82 189	1 766	2 782	86 737	2 095	–	89	2 184
63 615	1 690	92	65 397	63 615	1 690	92	65 397	–	–	–	–
604	–	–	604	604	–	–	604	–	–	–	–
7 539	–	1 317	8 856	7 539	–	1 317	8 856	–	–	–	–
103	19	257	379	103	19	257	379	–	–	–	–
4 525	–	724	5 249	4 552	–	724	5 276	27	–	–	27
76 386	1 709	2 390	80 485	76 413	1 709	2 390	80 512	27	–	–	27



8.1.1 Analyse de la valeur de marché des placements au 30 juin 2006 pro forma (hors UC)

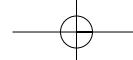
En millions d'euros	Valeur de marché des titres cotés			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actifs disponibles à la vente	61 991	1 564	51	63 606
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	581	–	–	581
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	7 051	–	1 317	8 368
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	42	6	54	102
Autres prêts	545	–	–	545
Total placements hors TME et immeubles	70 210	1 570	1 422	73 202

8.1.2 Récapitulatif des flux sur les immeubles au 30 juin 2006 (hors UC)

En millions d'euros	Valeur brute comptable à l'ouverture	Montant des provisions & amortissements à l'ouverture	Valeur nette comptable à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	V amo
Immeubles de placement	2 785	(895)	1 890	25	(3)	
Immeubles d'exploitation	1 059	(405)	654	–	(1)	
Total des immeubles	3 844	(1 300)	2 544	25	(4)	

8.1.3 Placements au 30 juin 2006 (hors UC)

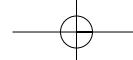
En millions d'euros	Valeur brute comptable à l'ouverture	Montant des provisions à l'ouverture
Actions		
Sous-total		
Actifs disponibles à la vente	11 388	(1 153)
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	3 572	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	16	–
Sous-total	14 976	(1 153)
Obligations		
Sous-total		
Actifs disponibles à la vente	56 745	(38)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	663	(21)
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	4 675	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	240	–
Sous-total	62 323	(59)
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés		
Sous-total		
Actifs disponibles à la vente	2	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	171	–
Sous-total	173	–
Autres prêts		
Total placements hors TME et immeubles		
Actifs disponibles à la vente	68 135	(1 191)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	663	(21)
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	8 247	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	427	–
Autres prêts	5 180	–
Total placements hors TME et immeubles	82 652	(1 212)


Notes sur le bilan consolidé

Valeur de marché des titres non cotés				Valeur de marché			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
1 624	126	41	1 791	63 615	1 690	92	65 397
23	–	–	23	604	–	–	604
488	–	–	488	7 539	–	1 317	8 856
61	13	203	277	103	19	257	379
4 007	–	724	4 731	4 552	–	724	5 276
6 203	139	968	7 310	76 413	1 709	2 390	80 512

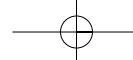
Variation des amortissements	Dépenses immobilisées	Mouvement de périmètre	Ecart de change	Autres	Valeur nette comptable à la clôture	Montant des provisions & amortissements à la clôture	Valeur brute comptable à la clôture
95	–	–	2	30	2 039	(800)	2 839
(5)	–	–	(2)	(30)	616	(410)	1 026
90	–	–	–	–	2 655	(1 210)	3 865

Valeur nette comptable à l'ouverture	Valeur brute comptable à la clôture	Montant des provisions à la clôture	Valeur nette comptable à la clôture
10 235	10 212	(1 132)	9 080
3 572	3 752		3 752
16	11		11
13 823	13 975	(1 132)	12 843
56 707	56 356	(61)	56 295
642	625	(21)	604
4 675	5 104		5 104
240	238		238
62 264	62 323	(82)	62 241
2	22		22
171	130		130
173	152		152
5 180	5 249	–	5 249
66 944	66 590	(1 193)	65 397
642	625	(21)	604
8 247	8 856		8 856
427	379		379
5 180	5 249	–	5 249
81 440	81 699	(1 214)	80 485



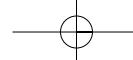
8.1.4 Récapitulatif des placements par zone géographique au 30 juin 2006 – France (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	4 877	60	55	4 992	2 495	3	6	2 504
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	2 936	–	–	2 936				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	7 813	60	55	7 928	2 495	3	6	2 504
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	41 438	1 336	20	42 794	1 355	9	(1)	1 363
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	2	–	–	2				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	3 292	–	1 303	4 595				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	200	200				
Sous-total	44 732	1 336	1 523	47 591	1 355	9	(1)	1 363
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	–	10	–	10	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7	11	56	74				
Sous-total	7	21	56	84	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts	2 399	–	702	3 101				
Sous-total placements hors TME et immeubles	54 951	1 417	2 336	58 704	3 850	12	5	3 867
Titres mis en équivalence								
Titres mis en équivalence	1 238	57	70	1 365	2	–	–	–
Immeubles de placement	1 580	–	192	1 772				
Immeubles d'exploitation	403	–	–	403				
Total des placements	58 172	1 474	2 598	62 244	3 852	12	5	3 867
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	46 315	1 406	75	47 796	3 850	12	5	3 867
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	2	–	–	2	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	6 228	–	1 303	7 531	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7	11	256	274	–	–	–	–
Autres prêts	2 399	–	702	3 101	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	54 951	1 417	2 336	58 704	3 850	12	5	3 867



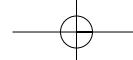
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
7 372	63	61	7 496	7 372	63	61	7 496				
2 936	–	–	2 936	2 936	–	–	2 936				
–	–	–	–	–	–	–	–				
10 308	63	61	10 432	10 308	63	61	10 432				
42 793	1 345	19	44 157	42 793	1 345	19	44 157				
2	–	–	2	2	–	–	2	–	–	–	–
3 292	–	1 303	4 595	3 292	–	1 303	4 595				
–	–	200	200	–	–	200	200				
46 087	1 345	1 522	48 954	46 087	1 345	1 522	48 954	–	–	–	–
–	10	–	10	–	10	–	10				
7	11	56	74	7	11	56	74				
7	21	56	84	7	21	56	84				
2 399	–	702	3 101	2 399	–	702	3 101	–	–	–	–
58 801	1 429	2 341	62 571	58 801	1 429	2 341	62 571	–	–	–	–
1 240	57	70	1 367	1 240	57	70	1 367				
1 580	–	192	1 772	2 957	–	275	3 232	1 377	–	83	1 460
403	–	–	403	867	–	–	867	464	–	–	464
62 024	1 486	2 603	66 113	63 865	1 486	2 686	68 037	1 841	–	83	1 924
50 165	1 418	80	51 663	50 165	1 418	80	51 663	–	–	–	–
2	–	–	2	2	–	–	2	–	–	–	–
6 228	–	1 303	7 531	6 228	–	1 303	7 531	–	–	–	–
7	11	256	274	7	11	256	274	–	–	–	–
2 399	–	702	3 101	2 399	–	702	3 101	–	–	–	–
58 801	1 429	2 341	62 571	58 801	1 429	2 341	62 571	–	–	–	–



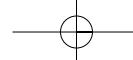
8.1.5 Récapitulatif des placements par zone géographique au 30 juin 2006 – Belgique (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	526	–	–	526	134	–	–	134
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	526	–	–	526	134	–	–	134
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	4 770	–	–	4 770	173	–	–	173
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	40	–	–	40				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	32	–	–	32				
Sous-total	4 842	–	–	4 842	173	–	–	173
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	17	–	–	17	(5)	–	–	(5)
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	11	–	–	11				
Sous-total	28	–	–	28	(5)	–	–	(5)
Autres prêts								
Autres prêts	830	–	1	831				
Sous-total placements hors TME et immeubles	6 226	–	1	6 227	302	–	–	302
Titres mis en équivalence								
Titres mis en équivalence	19	–	–	19	–	–	–	–
Immeubles de placement	173	–	3	176				
Immeubles d'exploitation	44	–	–	44				
Total des placements	6 462	–	4	6 466	302	–	–	302
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	5 313	–	–	5 313	302	–	–	302
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	40	–	–	40	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	43	–	–	43	–	–	–	–
Autres prêts	830	–	1	831	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	6 226	–	1	6 227	302	–	–	302



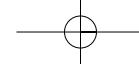
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
660	–	–	660	660	–	–	660				
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
660	–	–	660	660	–	–	660				
4 943	–	–	4 943	4 943	–	–	4 943				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
40	–	–	40	40	–	–	40				
32	–	–	32	32	–	–	32				
5 015	–	–	5 015	5 015	–	–	5 015	–	–	–	–
12	–	–	12	12	–	–	12				
11	–	–	11	11	–	–	11				
23	–	–	23	23	–	–	23				
830	–	1	831	857	–	1	858	27	–	–	27
6 528	–	1	6 529	6 555	–	1	6 556	27	–	–	27
19	–	–	19	19	–	–	19				
173	–	3	176	212	–	5	217	39	–	2	41
44	–	–	44	78	–	–	78	34	–	–	34
6 764	–	4	6 768	6 864	–	6	6 870	100	–	2	102
5 615	–	–	5 615	5 615	–	–	5 615	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
40	–	–	40	40	–	–	40	–	–	–	–
43	–	–	43	43	–	–	43	–	–	–	–
830	–	1	831	857	–	1	858	27	–	–	27
6 528	–	1	6 529	6 555	–	1	6 556	27	–	–	27



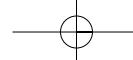
8.1.6 Récapitulatif des placements par zone géographique au 30 juin 2006 – Pays-Bas (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente	295	3	–	298	186	1	–	187
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	811	–	–	811				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	8	–	8				
Sous-total	1 106	11	–	1 117	186	1	–	187
Obligations								
Actifs disponibles à la vente	1 715	269	–	1 984	2	(1)	–	1
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	576	–	–	576				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	2 291	269	–	2 560	2	(1)	–	1
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1	–	1	2				
Sous-total	1	–	1	2	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts	671	–	–	671				
Sous-total placements hors TME et immeubles	4 069	280	1	4 350	188	–	–	188
Titres mis en équivalence								
Immeubles de placement	–	–	–	–				
Immeubles d'exploitation	5	–	23	28				
Total des placements	4 074	280	24	4 378	188	–	–	188
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	2 010	272	–	2 282	188	–	–	188
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	576	–	–	576	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	811	–	–	811	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1	8	1	10	–	–	–	–
Autres prêts	671	–	–	671	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	4 069	280	1	4 350	188	–	–	188



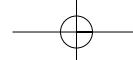
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
481	4	–	485	481	4	–	485				
811	–	–	811	811	–	–	811				
–	8	–	8	–	8	–	8				
1 292	12	–	1 304	1 292	12	–	1 304				
1 717	268	–	1 985	1 717	268	–	1 985				
576	–	–	576	576	–	–	576	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
2 293	268	–	2 561	2 293	268	–	2 561	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
1	–	1	2	1	–	1	2				
1	–	1	2	1	–	1	2				
671	–	–	671	671	–	–	671	–	–	–	–
4 257	280	1	4 538	4 257	280	1	4 538	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	–	23	28	5	–	26	31	–	–	3	3
4 262	280	24	4 566	4 262	280	27	4 569	–	–	3	3
2 198	272	–	2 470	2 198	272	–	2 470	–	–	–	–
576	–	–	576	576	–	–	576	–	–	–	–
811	–	–	811	811	–	–	811	–	–	–	–
1	8	1	10	1	8	1	10	–	–	–	–
671	–	–	671	671	–	–	671	–	–	–	–
4 257	280	1	4 538	4 257	280	1	4 538	–	–	–	–



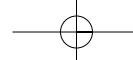
8.1.7 Récapitulatif des placements par zone géographique au 30 juin 2006 – Espagne (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	74	–	–	74	64	–	–	64
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	5	–	–	5				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1	–	–	1				
Sous-total	80	–	–	80	64	–	–	64
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	3 282	–	–	3 282	207	–	–	207
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	144	–	–	144				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	3 426	–	–	3 426	207	–	–	207
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	43	–	–	43				
Sous-total	43	–	–	43	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts	50	–	1	51				
Sous-total placements hors TME et immeubles	3 599	–	1	3 600	271	–	–	271
Titres mis en équivalence								
Titres mis en équivalence	–	–	8	8	–	–	–	–
Immeubles de placement	65	–	–	65				
Immeubles d'exploitation	24	–	–	24				
Total des placements	3 688	–	9	3 697	271	–	–	271
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	3 356	–	–	3 356	271	–	–	271
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	149	–	–	149	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	44	–	–	44	–	–	–	–
Autres prêts	50	–	1	51	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	3 599	–	1	3 600	271	–	–	271



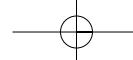
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
138	–	–	138	138	–	–	138				
5	–	–	5	5	–	–	5				
1	–	–	1	1	–	–	1				
144	–	–	144	144	–	–	144				
3 489	–	–	3 489	3 489	–	–	3 489				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
144	–	–	144	144	–	–	144				
–	–	–	–	–	–	–	–				
3 633	–	–	3 633	3 633	–	–	3 633	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
43	–	–	43	43	–	–	43				
43	–	–	43	43	–	–	43				
50	–	1	51	50	–	1	51	–	–	–	–
3 870	–	1	3 871	3 870	–	1	3 871	–	–	–	–
–	–	8	8	–	–	8	8				
65	–	–	65	165	–	–	165	100	–	–	100
24	–	–	24	54	–	–	54	30	–	–	30
3 959	–	9	3 968	4 089	–	9	4 098	130	–	–	130
3 627	–	–	3 627	3 627	–	–	3 627	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
149	–	–	149	149	–	–	149	–	–	–	–
44	–	–	44	44	–	–	44	–	–	–	–
50	–	1	51	50	–	1	51	–	–	–	–
3 870	–	1	3 871	3 870	–	1	3 871	–	–	–	–



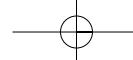
8.1.8 Récapitulatif des placements par zone géographique au 30 juin 2006 – Amérique du Sud (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	1	–	–	1	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	1	–	–	1	–	–	–	–
Obligations								
Actifs disponibles à la vente	314	–	6	320	2	–	–	2
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	26	–	–	26				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	311	–	14	325				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6	–	–	6				
Sous-total	657	–	20	677	2	–	–	2
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts	10	–	–	10				
Sous-total placements hors TME et immeubles	668	–	20	688	2	–	–	2
Titres mis en équivalence								
Immeubles de placement	2	–	–	2				
Immeubles d'exploitation	13	–	–	13				
Total des placements	683	–	20	703	2	–	–	2
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	315	–	6	321	2	–	–	2
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	26	–	–	26	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	311	–	14	325	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6	–	–	6	–	–	–	–
Autres prêts	10	–	–	10	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	668	–	20	688	2	–	–	2



Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
1	–	–	1	1	–	–	1				
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
1	–	–	1	1	–	–	1				
316	–	6	322	316	–	6	322				
26	–	–	26	26	–	–	26	–	–	–	–
311	–	14	325	311	–	14	325				
6	–	–	6	6	–	–	6				
659	–	20	679	659	–	20	679	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
10	–	–	10	10	–	–	10	–	–	–	–
670	–	20	690	670	–	20	690	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
2	–	–	2	2	–	–	2	–	–	–	–
13	–	–	13	18	–	–	18	5	–	–	5
685	–	20	705	690	–	20	710	5	–	–	5
317	–	6	323	317	–	6	323	–	–	–	–
26	–	–	26	26	–	–	26	–	–	–	–
311	–	14	325	311	–	14	325	–	–	–	–
6	–	–	6	6	–	–	6	–	–	–	–
10	–	–	10	10	–	–	10	–	–	–	–
670	–	20	690	670	–	20	690	–	–	–	–

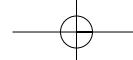


8.1.9 Récapitulatif des placements par zone géographique au 30 juin 2006 – Autres (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente	250	–	3	253	47	–	–	47
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2	–	–	2				
Sous-total	252	–	3	255	47	–	–	47
Obligations								
Actifs disponibles à la vente	1 409	–	3	1 412	(13)	–	–	(13)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	1 409	–	3	1 412	(13)	–	–	(13)
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres prêts	565	–	20	585				
Sous-total placements hors TME et immeubles	2 226	–	26	2 252	34	–	–	34
Titres mis en équivalence	19	–	1	20	–	–	–	–
Immeubles de placement	19	–	5	24				
Immeubles d'exploitation	102	–	1	103				
Total des placements	2 366	–	33	2 399	34	–	–	34
Actifs disponibles à la vente	1 659	–	6	1 665	34	–	–	34
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2	–	–	2	–	–	–	–
Autres prêts	565	–	20	585	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	2 226	–	26	2 252	34	–	–	34

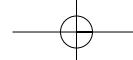
8.1.10 Placements représentant les engagements en UC au 30 juin 2006

En millions d'euros	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Placements en UC : immeubles	124	117
Placements en UC : actions	11 396	12 797
Placements en UC : obligations	1 836	1 586
Total placements en UC	13 356	14 500



Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
297	–	3	300	297	–	3	300				
–	–	–	–	–	–	–	–				
2	–	–	2	2	–	–	2				
299	–	3	302	299	–	3	302				
1 396	–	3	1 399	1 396	–	3	1 399				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
1 396	–	3	1 399	1 396	–	3	1 399	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
565	–	20	585	565	–	20	585	–	–	–	–
2 260	–	26	2 286	2 260	–	26	2 286	–	–	–	–
19	–	1	20	19	–	1	20				
19	–	5	24	29	–	6	35	10	–	1	11
102	–	1	103	111	–	1	112	9	–	–	9
2 400	–	33	2 433	2 419	–	34	2 453	19	–	1	20
1 693	–	6	1 699	1 693	–	6	1 699	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	–	–	2	2	–	–	2	–	–	–	–
565	–	20	585	565	–	20	585	–	–	–	–
2 260	–	26	2 286	2 260	–	26	2 286	–	–	–	–

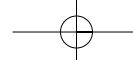


8.2 Récapitulatif des placements au 31 décembre 2005 pro forma (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	6 569	84	45	6 698	3 512	3	22	3 537
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	3 480	–	92	3 572				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3	13	–	16				
Sous-total	10 052	97	137	10 286	3 512	3	22	3 537
Obligations								
Actifs disponibles à la vente	50 235	1 883	13	52 131	4 557	19	–	4 576
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	601	41	–	642				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	4 663	–	12	4 675				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	40	–	200	240				
Sous-total	55 539	1 924	225	57 688	4 557	19	–	4 576
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente	–	2	–	2	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	85	16	70	171				
Sous-total	85	18	70	173	–	–	–	–
Autres prêts	4 609	–	571	5 180				
Sous-total placements hors TME et immeubles	70 285	2 039	1 003	73 327	8 069	22	22	8 113
 Titres mis en équivalence								
Immeubles de placement	886	72	25	983	–	–	–	–
Immeubles d'exploitation	1 690	–	200	1 890				
Total des placements^[1]	73 490	2 111	1 253	76 854	8 069	22	22	8 113
 Actifs disponibles à la vente								
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	56 804	1 969	58	58 831	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	601	41	–	642	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 143	–	104	8 247	–	–	–	–
Autres prêts	128	29	270	427	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	70 285	2 039	1 003	73 327	8 069	22	22	8 113

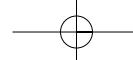
La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions. La réévaluation des titres évalués à la juste valeur a donné lieu à la comptabilisation de participations aux bénéfices par le mécanisme de la comptabilité reflétante et d'impôts différés.

[1] Dont 1 040 millions d'euros de placements à moins de trois mois (y compris OPCVM de trésorerie).



Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
10 081	87	67	10 235	10 081	87	67	10 235				
3 480	–	92	3 572	3 480	–	92	3 572				
3	13	–	16	3	13	–	16				
13 564	100	159	13 823	13 564	100	159	13 823				
54 792	1 902	13	56 707	54 792	1 902	13	56 707				
601	41	–	642	601	42	–	643	–	1	–	1
4 663	–	12	4 675	4 663	–	12	4 675				
40	–	200	240	40	–	200	240				
60 096	1 943	225	62 264	60 096	1 944	225	62 265	–	1	–	1
–	2	–	2	–	2	–	2				
85	16	70	171	85	16	70	171				
85	18	70	173	85	18	70	173				
4 609	–	571	5 180	4 664	–	571	5 235	55	–	–	55
78 354	2 061	1 025	81 440	78 409	2 062	1 025	81 496	55	1	–	56
886	72	25	983	886	72	25	983				
1 690	–	200	1 890	3 205	–	276	3 481	1 515	–	76	1 591
629	–	25	654	1 148	–	27	1 175	519	–	2	521
81 559	2 133	1 275	84 967	83 648	2 134	1 353	87 135	2 089	1	78	2 168
64 873	1 991	80	66 944	64 873	1 991	80	66 944	–	–	–	–
601	41	–	642	601	42	–	643	–	1	–	1
8 143	–	104	8 247	8 143	–	104	8 247	–	–	–	–
128	29	270	427	128	29	270	427	–	–	–	–
4 609	–	571	5 180	4 664	–	571	5 235	55	–	–	55
78 354	2 061	1 025	81 440	78 409	2 062	1 025	81 496	55	1	–	56



8.2.1 Analyse de la valeur de marché des placements au 31 décembre 2005 pro forma (hors UC)

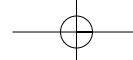
En millions d'euros	Valeur de marché des titres cotés			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actifs disponibles à la vente	63 292	1 496	38	64 826
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	575	42	–	617
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	7 841	–	104	7 945
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	65	11	17	93
Autres prêts	115	–	–	115
Total placements hors TME et immeubles	71 888	1 549	159	73 596

8.2.2 Récapitulatif des flux sur les immeubles au 31 décembre 2005 pro forma (hors UC)

En millions d'euros	Valeur brute comptable à l'ouverture	Montant des provisions & amortissements à l'ouverture	Valeur nette comptable à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	V amo
Immeubles de placement	3 017	(1 015)	2 002	85	(410)	
Immeubles d'exploitation	1 148	(417)	731	3	–	
Total des immeubles	4 165	(1 432)	2 733	88	(410)	

8.2.3 Placements au 31 décembre 2005 pro forma (hors UC)

En millions d'euros	Valeur brute comptable à l'ouverture	Montant des provisions à l'ouverture
Actions		
Actifs disponibles à la vente	10 753	(1 520)
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	2 867	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	30	
Sous-total	13 650	(1 520)
Obligations		
Actifs disponibles à la vente	50 448	(49)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	803	(22)
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	3 590	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	56	
Sous-total	54 897	(71)
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés		
Actifs disponibles à la vente	6	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	277	
Sous-total	283	
Autres prêts	5 933	(1)
Actifs disponibles à la vente	61 207	(1 569)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	803	(22)
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	6 457	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	363	
Autres prêts	5 933	(1)
Total placements hors TME et immeubles	74 763	(1 592)

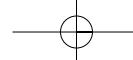


Notes sur le bilan consolidé

Valeur de marché des titres non cotés				Valeur de marché			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
1 581	495	42	2 118	64 873	1 991	80	66 944
26	–	–	26	601	42	–	643
302	–	–	302	8 143	–	104	8 247
63	18	253	334	128	29	270	427
4 549	–	571	5 120	4 664	–	571	5 235
6 521	513	866	7 900	78 409	2 062	1 025	81 496

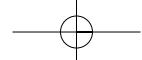
Variation des amortissements	Dépenses immobilisées	Mouvement de périmètre	Ecart de change	Autres	Valeur nette comptable à la clôture	Montant des provisions & amortissements à la clôture	Valeur brute comptable à la clôture
120	–	–	–	93	1 890	(895)	2 785
13	–	–	–	(93)	654	(404)	1 058
133	–	–	–	–	2 544	(1 299)	3 843

Valeur nette comptable à l'ouverture	Valeur brute comptable à la clôture	Montant des provisions à la clôture	Valeur nette comptable à la clôture
9 233	11 388	(1 153)	10 235
2 867	3 572		3 572
30	16		16
12 130	14 976	(1 153)	13 823
50 399	56 745	(38)	56 707
781	663	(21)	642
3 590	4 675		4 675
56	240		240
54 826	62 323	(59)	62 264
6	2		2
277	171		171
283	173		173
5 932	5 180	–	5 180
59 638	68 135	(1 191)	66 944
781	663	(21)	642
6 457	8 247		8 247
363	427		427
5 932	5 180	–	5 180
73 171	82 652	(1 212)	81 440



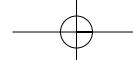
8.2.4 Récapitulatif des placements par zone géographique au 31 décembre 2005 pro forma – France

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	5 530	79	42	5 651	3 070	2	22	3 094
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	2 645	–	92	2 737				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	8 175	79	134	8 388	3 070	2	22	3 094
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	39 001	1 588	–	40 589	3 552	16	–	3 568
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	3	41	–	44				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	4 209	–	1	4 210				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1	–	200	201				
Sous-total	43 214	1 629	201	45 044	3 552	16	–	3 568
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	–	2	–	2	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7	16	69	92				
Sous-total	7	18	69	94	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts								
Sous-total placements hors TME et immeubles	53 930	1 726	909	56 565	6 622	18	22	6 662
Titres mis en équivalence								
Titres mis en équivalence	842	72	14	928	–	–	–	–
Immeubles de placement	1 425	–	192	1 617				
Immeubles d'exploitation	437	–	–	437				
Total des placements	56 634	1 798	1 115	59 547	6 622	18	22	6 662
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	44 531	1 669	42	46 242	6 622	18	22	6 662
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	3	41	–	44	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	6 854	–	93	6 947	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8	16	269	293	–	–	–	–
Autres prêts	2 534	–	505	3 039	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	53 930	1 726	909	56 565	6 622	18	22	6 662



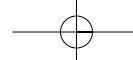
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
8 600	81	64	8 745	8 600	81	64	8 745				
2 645	–	92	2 737	2 645	–	92	2 737				
–	–	–	–	–	–	–	–				
11 245	81	156	11 482	11 245	81	156	11 482				
42 553	1 604	–	44 157	42 553	1 604	–	44 157				
3	41	–	44	3	42	–	44	–	1	–	1
4 209	–	1	4 210	4 209	–	1	4 210				
1	–	200	201	1	–	200	201				
46 766	1 645	201	48 612	46 766	1 646	201	48 613	–	1	–	1
–	2	–	2	–	2	–	2				
7	16	69	92	7	16	69	92				
7	18	69	94	7	18	69	94				
2 534	–	505	3 039	2 534	–	505	3 039	–	–	–	–
60 552	1 744	931	63 227	60 552	1 745	931	63 228	–	1	–	1
842	72	14	928	842	72	14	928				
1 425	–	192	1 617	2 785	–	265	3 050	1 360	–	73	1 433
437	–	–	437	881	–	–	881	444	–	–	444
63 256	1 816	1 137	66 209	65 060	1 817	1 210	68 087	1 804	1	73	1 878
51 153	1 687	64	52 904	51 153	1 687	64	52 904	–	–	–	–
3	41	–	44	3	42	–	44	–	1	–	1
6 854	–	93	6 947	6 854	–	93	6 947	–	–	–	–
8	16	269	293	8	16	269	293	–	–	–	–
2 534	–	505	3 039	2 534	–	505	3 039	–	–	–	–
60 552	1 744	931	63 227	60 552	1 745	931	63 227	–	1	–	1



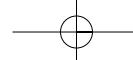
8.2.5 Récapitulatif des placements par zone géographique au 31 décembre 2005 pro forma – Belgique (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	504	–	–	504	159	–	–	159
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	13	–	–	13				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	517	–	–	517	159	–	–	159
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	4 534	–	–	4 534	428	–	–	428
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	17	–	–	17				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	28	–	–	28				
Sous-total	4 579	–	–	4 579	428	–	–	428
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	33	–	–	33				
Sous-total	33	–	–	33	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts	889	–	1	890				
Sous-total placements hors TME et immeubles	6 018	–	1	6 019	587	–	–	587
Titres mis en équivalence								
Titres mis en équivalence	–	–	1	1	–	–	1	1
Immeubles de placement	177	–	3	180				
Immeubles d'exploitation	45	–	–	45				
Total des placements	6 240	–	5	6 245	587	–	1	588
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	5 038	–	–	5 038	587	–	–	587
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	30	–	–	30	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	61	–	–	61	–	–	–	–
Autres prêts	889	–	1	890	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	6 018	–	1	6 019	587	–	–	587



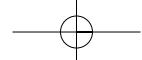
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
663	–	–	663	663	–	–	663				
13	–	–	13	13	–	–	13				
–	–	–	–	–	–	–	–				
676	–	–	676	676	–	–	676				
4 962	–	–	4 962	4 962	–	–	4 962				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
17	–	–	17	17	–	–	17				
28	–	–	28	28	–	–	28				
5 007	–	–	5 007	5 007	–	–	5 007	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
33	–	–	33	33	–	–	33				
33	–	–	33	33	–	–	33				
889	–	1	890	944	–	1	945	55	–	–	55
6 605	–	1	6 606	6 660	–	1	6 661	55	–	–	55
–	–	1	1	–	–	1	1				
177	–	3	180	213	–	5	218	36	–	2	38
45	–	–	45	79	–	–	79	34	–	–	34
6 827	–	5	6 832	6 952	–	7	6 959	125	–	2	127
5 625	–	–	5 625	5 625	–	–	5 625	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
30	–	–	30	30	–	–	30	–	–	–	–
61	–	–	61	61	–	–	61	–	–	–	–
889	–	1	890	944	–	1	945	55	–	–	55
6 605	–	1	6 606	6 660	–	1	6 661	55	–	–	55



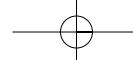
8.2.6 Récapitulatif des placements par zone géographique au 31 décembre 2005 pro forma – Pays-Bas (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	307	5	–	312	190	1	–	191
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	805	–	–	805				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	13	–	13				
Sous-total	1 112	18	–	1 130	190	1	–	191
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	1 659	295	–	1 954	77	3	–	80
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	573	–	–	573				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	2 232	295	–	2 527	77	3	–	80
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2	–	1	3				
Sous-total	2	–	1	3	–	–	–	–
Autres prêts								
750								
Sous-total placements hors TME et immeubles	4 096	313	1	4 410	267	4	–	271
Titres mis en équivalence								
Titres mis en équivalence	5	–	–	5	–	–	–	–
Immeubles de placement	–	–	–	–				
Immeubles d'exploitation	5	–	24	29				
Total des placements	4 106	313	25	4 444	267	4	–	271
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	1 966	300	–	2 266	267	4	–	271
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	573	–	–	573	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	805	–	–	805	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2	13	1	16	–	–	–	–
Autres prêts	750	–	–	750	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	4 096	313	1	4 410	267	4	–	271



Notes sur le bilan consolidé

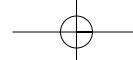
Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
497	6	–	503	497	6	–	503				
805	–	–	805	805	–	–	805				
–	13	–	13	–	13	–	13				
1 302	19	–	1 321	1 302	19	–	1 321				
1 736	298	–	2 034	1 736	298	–	2 034				
573	–	–	573	573	–	–	573	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
2 309	298	–	2 607	2 309	298	–	2 607	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
2	–	1	3	2	–	1	3				
2	–	1	3	2	–	1	3				
750	–	–	750	750	–	–	750	–	–	–	–
4 363	317	1	4 681	4 363	317	1	4 681	–	–	–	–
5	–	–	5	5	–	–	5				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	–	24	29	5	–	26	31	–	–	2	2
4 373	317	25	4 715	4 373	317	27	4 717	–	–	2	2
2 233	304	–	2 537	2 233	304	–	2 537	–	–	–	–
573	–	–	573	573	–	–	573	–	–	–	–
805	–	–	805	805	–	–	805	–	–	–	–
2	13	1	16	2	13	1	16	–	–	–	–
750	–	–	750	750	–	–	750	–	–	–	–
4 363	317	1	4 681	4 363	317	1	4 681	–	–	–	–



8.2.7 Récapitulatif des placements par zone géographique au 31 décembre 2005 pro forma – Espagne (hors UC)

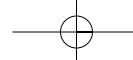
En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	77	–	–	77	59	–	–	59
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	17	–	–	17				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1	–	–	1				
Sous-total	95	–	–	95	59	–	–	59
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	3 168	–	–	3 168	453	–	–	453
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	141	–	–	141				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	3 309	–	–	3 309	453	–	–	453
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	43	–	–	43				
Sous-total	43	–	–	43	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts	51	–	1	52				
Sous-total placements hors TME et immeubles	3 498	–	1	3 499	512	–	–	512
Titres mis en équivalence								
Titres mis en équivalence	–	–	10	10	–	–	–	–
Immeubles de placement	68	–	–	68				
Immeubles d'exploitation	24	–	–	24				
Total des placements	3 590	–	11	3 601	512	–	–	512
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	3 245	–	–	3 245	512	–	–	512
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	158	–	–	158	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	44	–	–	44	–	–	–	–
Autres prêts	51	–	1	52	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	3 498	–	1	3 499	512	–	–	512





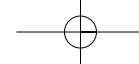
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
136	–	–	136	136	–	–	136				
17	–	–	17	17	–	–	17				
1	–	–	1	1	–	–	1				
154	–	–	154	154	–	–	154				
3 621	–	–	3 621	3 621	–	–	3 621				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
141	–	–	141	141	–	–	141				
–	–	–	–	–	–	–	–				
3 762	–	–	3 762	3 762	–	–	3 762	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
43	–	–	43	43	–	–	43				
43	–	–	43	43	–	–	43				
51	–	1	52	51	–	1	52	–	–	–	–
4 010	–	1	4 011	4 010	–	1	4 011	–	–	–	–
–	–	10	10	–	–	10	10				
68	–	–	68	182	–	–	182	114	–	–	114
24	–	–	24	54	–	–	54	30	–	–	30
4 102	–	11	4 113	4 246	–	11	4 257	144	–	–	144
3 757	–	–	3 757	3 757	–	–	3 757	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
158	–	–	158	158	–	–	158	–	–	–	–
44	–	–	44	44	–	–	44	–	–	–	–
51	–	1	52	51	–	1	52	–	–	–	–
4 010	–	1	4 011	4 010	–	1	4 011	–	–	–	–



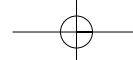
8.2.8 Récapitulatif des placements par zone géographique au 31 décembre 2005 pro forma
– Amérique du Sud (hors UC)

	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
<i>En millions d'euros</i>								
Actions								
Actifs disponibles à la vente	1	–	–	1	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	1	–	–	1	–	–	–	–
Obligations								
Actifs disponibles à la vente	332	–	10	342	18	–	–	18
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	287	–	10	297				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8	–	–	8				
Sous-total	627	–	20	647	18	–	–	18
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres prêts	10	–	–	10				
Sous-total placements hors TME et immeubles	638	–	20	658	18	–	–	18
Titres mis en équivalence								
Immeubles de placement	1	–	–	1				
Immeubles d'exploitation	16	–	–	16				
Total des placements	655	–	20	675	18	–	–	18
Actifs disponibles à la vente	333	–	10	343	18	–	–	18
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	287	–	10	297	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8	–	–	8	–	–	–	–
Autres prêts	10	–	–	10	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	638	–	20	658	18	–	–	18



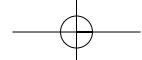
Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
1	–	–	1	1	–	–	1				
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
1	–	–	1	1	–	–	1				
350	–	10	360	350	–	10	360				
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
287	–	10	297	287	–	10	297				
8	–	–	8	8	–	–	8				
645	–	20	665	645	–	20	665	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
10	–	–	10	10	–	–	10	–	–	–	–
656	–	20	676	656	–	20	676	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
1	–	–	1	2	–	–	2	1	–	–	1
16	–	–	16	20	–	–	20	4	–	–	4
673	–	20	693	678	–	20	698	5	–	–	5
351	–	10	361	351	–	10	361	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
287	–	10	297	287	–	10	297	–	–	–	–
8	–	–	8	8	–	–	8	–	–	–	–
10	–	–	10	10	–	–	10	–	–	–	–
656	–	20	676	656	–	20	676	–	–	–	–



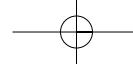
8.2.9 Récapitulatif des placements par zone géographique au 31 décembre 2005 pro forma – Autres (hors UC)

En millions d'euros	Coût amorti				Réserve de réévaluation			
	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Actions								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	150	–	3	153	34	–	–	34
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	–	–	–	–				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2	–	–	2				
Sous-total	152	–	3	155	34	–	–	34
Obligations								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	1 541	–	3	1 544	29	–	–	29
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	25	–	–	25				
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	9	–	1	10				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3	–	–	3				
Sous-total	1 578	–	4	1 582	29	–	–	29
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés								
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–				
Sous-total	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres prêts								
Autres prêts	375	–	64	439				
Sous-total placements hors TME et immeubles	2 105	–	71	2 176	63	–	–	63
Titres mis en équivalence								
Actifs disponibles à la vente	39	–	–	39	–	–	–	–
Immeubles de placement	19	–	5	24				
Immeubles d'exploitation	102	–	1	103				
Total des placements	2 265	–	77	2 342	63	–	–	63
Actifs disponibles à la vente								
Actifs disponibles à la vente	1 691	–	6	1 697	63	–	–	63
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	25	–	–	25	–	–	–	–
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	9	–	1	10	–	–	–	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5	–	–	5	–	–	–	–
Autres prêts	375	–	64	439	–	–	–	–
Total placements hors TME et immeubles	2 105	–	71	2 176	63	–	–	63



Notes sur le bilan consolidé

Valeur nette				Valeur de marché				Plus et moins-values latentes			
Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total	Assurance	Banque	Autres activités	Total
184	–	3	187	184	–	3	187				
–	–	–	–	–	–	–	–				
2	–	–	2	2	–	–	2				
186	–	3	189	186	–	3	189				
1 570	–	3	1 573	1 570	–	3	1 573				
25	–	–	25	25	–	–	25	–	–	–	–
9	–	1	10	9	–	1	10				
3	–	–	3	3	–	–	3				
1 607	–	4	1 611	1 607	–	4	1 611	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
–	–	–	–	–	–	–	–				
375	–	64	439	375	–	64	439	–	–	–	–
2 168	–	71	2 239	2 168	–	71	2 239	–	–	–	–
39	–	–	39	39	–	–	39				
19	–	5	24	23	–	6	29	4	–	1	5
102	–	1	103	109	–	1	110	7	–	–	7
2 328	–	77	2 405	2 339	–	78	2 417	11	–	1	12
1 754	–	6	1 760	1 754	–	6	1 760	–	–	–	–
25	–	–	25	25	–	–	25	–	–	–	–
9	–	1	10	9	–	1	10	–	–	–	–
5	–	–	5	5	–	–	5	–	–	–	–
375	–	64	439	375	–	64	439	–	–	–	–
2 168	–	71	2 239	2 168	–	71	2 239	–	–	–	–



9 Emplois des activités du secteur bancaire

9.1 Ventilation des emplois des activités du secteur bancaire

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Prêts et avances clients particuliers	595	588
Prêts et avances clients entreprises	48	45
Prêts et avances autorités publiques	95	149
Emplois des activités du secteur bancaire	738	782

9.2 Ventilation des échéances

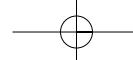
En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Emplois des activités du secteur bancaire	240	498	738

10 Autres immobilisations corporelles (y compris stocks)

10.1 Valeur brute, provision, amortissement et valeur nette comptable des autres immobilisations corporelles

En millions d'euros	Valeur brute	Provision et amortissement	Valeur nette comptable au 30.06.2006	Valeur nette comptable au 31.12.2005 pro forma
Biens pris en crédit-bail	5	(2)	3	–
Autres actifs corporels	762	(569)	193	205
Stocks - marchands de biens ^[1]	94	–	94	301
Stocks - autres	16	–	16	15
Autres	40	–	40	36
Total	917	(571)	346	557

[1] La variation du poste « stocks - marchands de biens » concerne la cession de l'immeuble SCCV Lafayette, cédé au cours du premier semestre 2006.



Notes sur le bilan consolidé

11 Frais d'acquisition reportés

11.1 Ventilation par nature de comptes

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Frais d'acquisition reportés d'assurance Vie ^[1]	1 489	1 439
Frais d'acquisition reportés d'assurance non Vie	464	376
Total	1 953	1 815

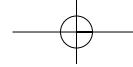
[1] Le montant des frais d'acquisition reportés d'assurance Vie qui excède l'écart de zillmémrisation concerne principalement AGF Vie pour 1 144 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 1 107 millions d'euros au 31 décembre 2005.

11.2 Frais d'acquisition reportés Vie par pays

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
France	1 235	1 189
Belgique	98	99
Pays-Bas	143	135
Espagne	11	14
Brésil	–	–
Autres	2	2
Total	1 489	1 439

11.3 Réconciliation des frais d'acquisition reportés

En millions d'euros	30.06.2006
Montant des frais d'acquisition reportés à l'ouverture	1 815
Dotations au cours de l'exercice	426
Amortissements constatés au cours de l'exercice	(298)
Pertes de valeur constatées au cours de l'exercice	(4)
Variations de périmètre (cessions de portefeuilles et de filiales)	–
Reprises de pertes de valeur constatées lors des exercices	–
Désescompte (effet du passage du temps)	13
Autres mouvements	1
Montant des frais d'acquisition reportés à la clôture	1 953



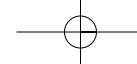
12 Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance

12.1 Valeur brute, provision et valeur nette comptable des créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance

En millions d'euros	Valeur brute au 30.06.2006	Provision au 30.06.2006	Valeur nette comptable au 30.06.2006	Valeur nette comptable au 31.12.2005 pro forma
Créances sur les assurés	988	(138)	850	720
Créances sur les intermédiaires	1 565	(62)	1 503	1 309
Primes acquises non émises	325	–	325	310
Total créances nées des opérations d'assurance directes	2 878	(200)	2 678	2 339
Total créances nées des opérations de réassurance acceptées	344	(3)	341	348
Total créances nées des opérations de cession en réassurance	159	–	159	164
Total	3 381	(203)	3 178	2 851

12.2 Ventilation des échéances des créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance au 30 juin 2006

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Créances nées des opérations d'assurance	2 560	118	2 678
Créances nées des opérations de réassurance	486	14	500
Total	3 046	132	3 178



Notes sur le bilan consolidé

13 Autres créances (y compris les créances d'impôts exigibles)

13.1 Valeur brute, provision et valeur nette comptable des autres créances

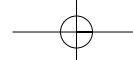
En millions d'euros	Valeur brute au 30.06.2006	Provision au 30.06.2006	Valeur nette comptable au 30.06.2006	Valeur nette comptable au 31.12.2005 pro forma
Autres créances	1 276	(19)	1 257	1 200
Total	1 276	(19)	1 257	1 200

Par nature de créances

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Loyers acquis non échus	6	5
Autres débiteurs divers	895	812
Créances sur les prestations de service	83	84
Comptes courants débiteurs	50	116
Créances sur autres impôts	77	129
Créances d'impôts exigibles	94	66
Intermédiaires financiers	14	1
Avances sur salaires au personnel	26	24
Créances d'honoraires et autres créances commerciales	31	–
Total autres créances brutes	1 276	1 237

13.2 Ventilation des autres créances nettes par échéance au 30 juin 2006

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Autres créances	1 187	70	1 257
Total	1 187	70	1 257



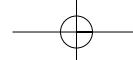
14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

14.1 Ventilation par nature d'entreprises détentrices

	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
<i>En millions d'euros</i>		
Sociétés d'assurance		
Avoirs en banque	1 155	1 028
Provisions des avoirs en banque	(1)	(1)
Net	1 154	1 027
Autres activités		
Avoirs en banque	82	68
Provisions des avoirs en banque	–	–
Net	82	68
Activités bancaires		
Opérations interbancaires		
Caisse, banque centrale, CCP	131	83
Provisions caisse, banque centrale, CCP	–	–
Opérations à vue	–	–
Provisions des opérations à vue	–	–
Opérations à terme	867	1 471
Provisions des opérations à terme	–	–
Net	998	1 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 234	2 649

14.2 Rapprochement avec la trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau de flux de trésorerie consolidé

Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	2 234
Concours bancaires courants créditeurs (cf. note 23)	(352)
Compte ordinaire à vue créditeur (cf. note 19)	(319)
Dettes de financement à vue (cf. note 20)	(42)
Placements à moins de trois mois (cf. note 8.1)	1 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie au tableau de flux de trésorerie consolidé	3 281



15 Notes sur les capitaux propres

15.1 Analyse de l'augmentation de capital

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Prix d'émission	Capital	Prime d'émission	Réserves	Total
Situation au 1^{er} janvier 2006	190 135 754					
Levée d'options (attributions 1998)	73 139	42,07	335	2 709	33	3 077
Levée d'options (attributions 2002)	121 651	33,25	556	3 433	56	4 045
Levée d'options (attributions 2003)	141 234	42,12	646	5 238	65	5 949
Levée d'options (attributions 2004)	79 185	50,86	362	3 629	36	4 027
Total des augmentations de capital	415 209		1 899	15 009	190	17 098
Situation au 30 juin 2006	190 550 963					

15.2 Imputation des actions propres sur les fonds propres

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi du 2 juillet 1998, l'Assemblée Générale du 4 juin 1999 a autorisé le rachat d'actions portant sur un maximum de 10 % du capital d'AGF. Conformément aux normes IFRS, les actions propres ont été portées en diminution des capitaux propres.

Au 31 décembre 2005, 9 546 387 titres, soit 5 % du capital, d'une valeur comptable de 582 millions d'euros sont ainsi portés en diminution des capitaux propres.

Au cours du premier semestre 2006, AGF a acheté 1 748 276 titres pour un montant de 162 millions d'euros et cédé 1 914 851 titres d'une valeur comptable de 111 millions d'euros. Au 30 juin 2006, 9 379 812 titres, soit 4,9 % du capital, d'une valeur comptable de 633 millions d'euros sont ainsi portés en diminution des capitaux propres.

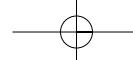
Au 30 juin 2006, la cession des 1 914 851 titres a généré une plus-value d'un montant de 40,4 millions d'euros. L'impôt correspondant s'établit à 13,9 millions d'euros. La plus-value nette de l'impôt, soit 26,5 millions d'euros, a été reclassée dans les réserves consolidées.

Le 18 février 2005, un contrat de liquidité, conforme aux normes de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) a été conclu avec un opérateur de marché indépendant Rothschild & Cie Banque.

Ce nouveau contrat a été alimenté le 2 mars 2005 par 300 000 titres AGF et par un montant en numéraire de 18 millions d'euros. Les premiers mouvements ont eu lieu dès le 4 mars 2005. Un apport complémentaire de 500 000 titres supplémentaires a été effectué le 26 mai 2005, puis le 22 septembre 2005, 300 000 titres supplémentaires ont été transférés sur ce contrat.

Au 31 décembre 2005, après prise en compte des mouvements liés à ce nouveau contrat de liquidité, AGF disposait de 9 546 387 titres en autodétention, y compris 203 000 titres inscrits au porteur dans le cadre de ce contrat de liquidité, pour un capital de 190 135 754 actions.

Au 30 juin 2006, après prise en compte des mouvements liés à ce nouveau contrat de liquidité, AGF disposait de 9 379 812 titres en autodétention, y compris 570 000 titres inscrits au porteur dans le cadre de ce contrat de liquidité, pour un capital de 190 550 963 actions.



<i>En millions d'euros</i>	Quantité	Valeur comptable
Situation au 1^{er} janvier 2006	9 546 387	582,1
Acquisitions de l'exercice	1 748 276	161,9
Cessions de l'exercice	(1 914 851)	(111,4)
Mouvements de l'exercice	(166 575)	50,5
Situation au 30 juin 2006	9 379 812	632,6

15.3 Dividendes

L'Assemblée Générale du 22 mai 2006 a décidé de verser un dividende de 653 millions d'euros. Compte tenu des 9 084 399 actions détenues en propre par la Société au 22 mai 2006, le dividende net par action revenant aux 181 438 956 actions à rémunérer, s'élève à 3,60 euros.

15.4 Ecart de conversion

Le stock des écarts de conversion au 30 juin 2006 est un gain latent de 22 millions d'euros contre 49 millions d'euros au 31 décembre 2005.

L'écart de conversion provenant des monnaies de la zone Amérique du Sud s'élève à 15 millions d'euros contre 24 millions d'euros au 31 décembre 2005.

15.5 Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est un poste spécifique, compris dans les capitaux propres.

La réserve de capitalisation est neutralisée dans les comptes consolidés par un retraitement consistant à éliminer les variations de l'exercice en les réimputant sur le résultat et à constater, le cas échéant, les participations différenciées correspondantes.

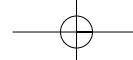
Le montant total de la réserve de capitalisation en part Groupe s'élève à 1 311 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 1 318 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Compte tenu de l'impôt différé passif, des participations différenciées nettes d'impôt, l'incidence nette de la réserve de capitalisation sur les capitaux consolidés est de 737 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 738 millions d'euros au 31 décembre 2005.

15.6 Provisions d'égalisation

En application d'IFRS 4, les provisions d'égalisation destinées à couvrir les fluctuations de sinistralité sur le long terme sont éliminées en contrepartie des capitaux propres.

Le montant total des provisions d'égalisation en part Groupe s'élève à 611 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 616 millions d'euros au 31 décembre 2005. Après prise en compte de l'impôt différé passif, l'impact net des provisions d'égalisation sur les capitaux propres est de 394 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 391 millions d'euros au 31 décembre 2005.



Notes sur le bilan consolidé

15.7 Instruments dilutifs

En millions d'euros	Nombre d'actions	Prix d'émission	Capitaux propres
Options de souscription 1998	46 422	42,07	2
Options de souscription 2002	481 347	33,25	16
Options de souscription 2003	900 484	42,12	38
Options de souscription 2004	1 012 992	50,86	52
Total	2 441 245		108

Par ailleurs, 2 015 866 actions d'une valeur de 111 millions d'euros servant de support à un plan d'options d'achat d'actions attribuées aux salariés sur les exercices 1999, 2000, 2001 et 2005 sont déduites des capitaux propres.

En millions d'euros	Nombre d'actions	Prix d'émission	Capitaux propres
Options d'achat d'actions 1999	108 746	46,50	5
Options d'achat d'actions 2000	304 176	55,11	17
Options d'achat d'actions 2001	206 444	46,97	10
Options d'achat d'actions 2005	1 396 500	78,24	109
Total	2 015 866		141

15.8 Nombre d'actions en circulation

	30.06.2006	31.12.2005
Nombre total d'actions	190 550 963	190 135 754
Nombre d'actions en circulation	181 171 151	180 589 367
Nombre pondéré d'actions en circulation	181 001 340	179 010 441

La valeur nominale des actions s'élève à 4,57 euros.

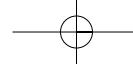
15.9 Bénéfice par action

	30.06.2006	31.12.2005
Résultat net consolidé part du Groupe (en millions d'euros)	1 021	1 604
Nombre pondéré d'actions en circulation	181 001 340	179 010 441
Bénéfice net par action non dilué (en euros)	5,64	8,96
Résultat net consolidé, dilué, part du Groupe (en millions d'euros)	1 020	1 602
Nombre d'actions y compris instruments dilutifs ^[1]	182 920 586	181 927 220
Bénéfice net par action dilué (en euros)	5,57	8,81

[1] Il s'agit d'options d'acquisition et de souscription d'actions attribuées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe.

15.10 Passage du résultat net consolidé part du Groupe au résultat net dilué part du Groupe

	30.06.2006	31.12.2005
Résultat net consolidé part du Groupe (en millions d'euros)	1 021	1 604
Option d'achat et de souscription du groupe Euler Hermes	(1)	(2)
Résultat net dilué part du Groupe	1 020	1 602



15.11 Passage du nombre pondéré d'actions en circulation au nombre d'actions y compris instruments dilutifs

	30.06.2006	31.12.2005
Nombre pondéré d'actions en circulation	181 001 340	179 010 441
Impact de l'application du prorata temporis à l'augmentation de capital	364 919	378 864
Impact de l'application du prorata temporis sur l'annulation des actions propres	(195 108)	1 200 062
Instruments dilutifs (options de souscription)	1 269 448	1 036 207
Actions propres destinées aux options d'achat	479 987	301 646
Nombre d'actions y compris instruments dilutifs	182 920 586	181 927 220

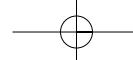
15.12 Analyse des autres réserves

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005
Réserve légale	87	87
Réserve des plus-values à long terme	1 480	1 480
Réserve ordinaire	404	404
Report à nouveau	922	5
Autres réserves consolidées	678	615
Total des réserves consolidées	3 571	2 591

15.13 Comptabilité reflet

Plus et moins-values incluses dans les capitaux propres du Groupe

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005
Plus et moins-values latentes brutes	4 605	8 005
Impact de la comptabilité reflet relative à la participation aux bénéfices	(2 562)	(4 323)
Impact de la comptabilité reflet relative aux frais d'acquisition reportés	(8)	(21)
Impact de la comptabilité reflet relative aux provisions mathématiques	(216)	(598)
Impôts différés	(534)	(942)
Total des réserves de réévaluation	1 285	2 121



Notes sur le bilan consolidé

15.14 Intérêts minoritaires

Mouvements de l'exercice

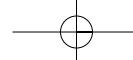
En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Intérêts minoritaires au 1^{er} janvier	653	523
Effet de la variation des taux de conversion	(6)	14
Résultat de la période revenant aux intérêts minoritaires	65	108
Dividendes reçus/versés par les intérêts minoritaires	(59)	(43)
Mouvements sur la réserve de réévaluation	(22)	14
Effet des variations du périmètre de consolidation et des augmentations de capital	16	37
Total	647	653

Les effets de variation de périmètre proviennent essentiellement :

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Euler Hermes	15	11
Assurances Fédérales IARD	–	22
Autres	1	4
Total	16	37

Les intérêts minoritaires proviennent principalement des sociétés suivantes :

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Euler Hermes	510	512
Assurances Fédérales	31	32
AGF RAS Group (Espagne)	23	27
SNA Group (Liban)	18	18
AGF Brésil	17	16
Mondial Assistance Group (Suisse)	3	3
Autres	45	45
Total	647	653



16 Provisions pour risques et charges

	31.12.2005 pro forma	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Change- ment de méthode	Variation de périmètre	Effet de change	Effet d'actua- lisation	Reclasse- ments	30.06.2006
<i>En millions d'euros</i>										
Provisions pour pensions et obligations similaires ^[1]	470	29	(19)	(7)	–	–	(1)	–	1	473
Provisions pour plan de préretraite en France ^[2]	48	–	(17)	–	–	–	–	–	–	31
Provisions pour défaillance du Comptoir des Entrepreneurs ^[3]	7	–	–	–	–	–	–	–	–	7
Provisions pour pertes et charges de l'activité bancaire	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Provisions pour restructuration du groupe AGF ^[4]	6	–	(2)	–	–	–	–	–	(2)	2
Autres provisions pour risques et charges ^[5]	512	97	(57)	(19)	–	–	(7)	–	1	527
Total	1 044	126	(95)	(26)	–	–	(8)	–	1 041	

[1] Les provisions pour pensions et obligations similaires incluent :

- des provisions comptabilisées au titre d'avantages accordés aux salariés en fonction de leur ancienneté et d'un régime de retraite supplémentaire pour les membres du Comité Exécutif pour un montant de 46 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 39 millions d'euros au 31 décembre 2005,
- des provisions pour retraite des sociétés du groupe AGF en France, pour un montant de 23 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 21 millions d'euros au 31 décembre 2005,
- des provisions concernant l'ensemble des sociétés hors de France pour 309 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 313 millions d'euros au 31 décembre 2005.

[2] Le dispositif de préretraite totale mis en place par accord d'Entreprise le 18 mai 2005 a pour vocation d'offrir la possibilité aux collaborateurs volontaires de l'UES remplissant certaines conditions d'âge et d'ancienneté de cesser totalement leurs activités dans des conditions préétablies. La période prévue pour les entrées dans le dispositif s'étale entre le 1^{er} août 2005 et le 1^{er} juillet 2006. Une dotation pour provision de 72 millions d'euros classée dans le poste « autres produits et charges opérationnels » a été constatée dans le compte de résultat de l'exercice 2005. Compte tenu des départs intervenus, le montant de la provision au bilan s'élève à 31 millions d'euros au 30 juin 2006.

[3] Provisions pour défaillance du Comptoir des Entrepreneurs

Le Comptoir des Entrepreneurs (devenu Entenial courant 2000 après la fusion-absorption de la Banque La Hénin) a fait l'objet de deux défaillances entérinées par la loi du 28 novembre 1995 qui lui ont permis de sortir les actifs les plus compromis de son bilan. La Commission de l'Union Européenne a, à son tour, approuvé le dispositif le 24 janvier 1996.

La première défaillance conclue le 29 avril 1994 portait sur 1,4 milliard d'euros de nominal de créances cédées à la structure de défaillance financée par une émission rehaussée sur les marchés internationaux. Cette première défaillance, qui avait été provisionnée à 100 %, a vu les procédures de dénouement se mettre en place et se dérouler conformément au protocole du 30 décembre 1993.

Le 1^{er} décembre 1998, les partenaires ont remboursé le solde des obligations d'un montant de 1 166 millions d'euros souscrites pour financer les créances rachetées au Comptoir des Entrepreneurs. A cette même date, l'EPRD a procédé au versement d'un acompte (549 millions d'euros) aux partenaires représentant 76 % du montant que l'EPRD doit leur reverser au titre de la garantie accordée par l'Etat. A la clôture de l'exercice 1998, la provision pour dépréciation destinée à couvrir les appels de fonds effectués par la défaillance a été utilisée en contrepartie de la perte constatée sur la créance.

Le 11 février 1999, l'EPRD a versé un deuxième acompte aux partenaires, portant le montant remboursé par l'Etat à 97 % des sommes dues sur la base des pertes de la défaillance arrêtées à 1 415 millions d'euros. Le 14 mai 2004, la Cour d'appel de Paris a débouté AGF dans la procédure en vue du paiement du solde des pertes de la défaillance remboursées par l'EPRD. Eustache a donc abandonné la créance de 80 495 millions d'euros en valeur brute, provisionnée à hauteur de 67 792 millions d'euros. La provision sur les opérations de défaillance existant au 31 décembre 1998 a été reprise en contrepartie de la couverture à 100 % du solde du prêt junior et de la constatation de la quote-part de perte à supporter.

Les actifs résiduels de la défaillance (65 millions d'euros) ont été repris le 2 février 1999 par la société NSRD où l'Etat, via l'EPRD, est majoritaire (92 %), AGF n'en détenant que 5,9 %. Cette société est en charge de la gestion des actifs et créances résiduels en vue de leurs cessions aux meilleures conditions de marché.

L'année 2005 a vu la finalisation des opérations de la première défaillance pour AGF. La société Eustache a été liquidée par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2005. L'EPRD a racheté aux AGF les titres NSRD détenus par le Groupe.

La seconde défaillance portant sur 1,1 milliard d'euros est devenue effective avec les décrets du 20 février 1996 créant l'Etablissement Public de Réalisation de Défaillance (EPRD), entité chargée de gérer le soutien financier apporté par l'Etat aux structures de défaillance du Comptoir des Entrepreneurs. Le transfert effectif des actifs, au titre de la deuxième défaillance, a eu lieu le 1^{er} avril 1996 en date de valeur du 31 décembre 1994, et les versements correspondants de la part de l'Etat ont eu lieu en avril 1996.

Les pertes de la deuxième défaillance sont compensées par des abandons de créances successifs des prêteurs, l'EPRD intervenant en premier et jusqu'à concurrence de 0,686 milliard d'euros ; AGF et la CDC supportent les pertes, sans limite, au-delà du seuil couvert par l'EPRD.

La quote-part des pertes à supporter par AGF a été provisionnée dès l'origine. En 2000, l'EPRD a abandonné la totalité de son prêt (0,686 milliard d'euros) et est donc sorti du dispositif.

Après les abandons de créances consentis depuis 2000 (au total 181,4 millions d'euros), AGF a enregistré un nouvel abandon de créances en 2006 de 182 milliers d'euros. Soit un total de 181,5 millions d'euros au 30 juin 2006.

[4] Provisions de restructuration

Au 30 juin 2006, la provision concerne principalement les coûts de restructuration d'AGF Belgium Group.

Au 31 décembre 2005, la provision concerne principalement les coûts de restructuration d'AGF Belgium Group, de W Finance, d'AVIP et d'AGF Private Banking.

[5] Les autres provisions pour risques et charges incluent principalement :

- des provisions liées au contrôle fiscal de Mondial Assistance, d'AGF International, du groupe Euler Hermes, d'AGF IART et d'AGF Vie pour 119 millions d'euros,
- en 1963, les pouvoirs publics ont confié au Comité de Gestion des Céuvres Sociales (CGOS), organisme paritaire de la fonction publique hospitalière, le soin de créer et piloter un régime de retraite facultatif par répartition au bénéfice des salariés des hôpitaux, la CRH.

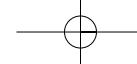
En 1965, AGF a été sollicité pour donner une garantie à la CRH. Cette garantie, d'une durée de cinq années renouvelables, a été jusqu'à présent constamment reconduite. Dans le cadre d'un protocole d'accord conclu en 2000 avec le CGOS, des modifications ont été apportées au contrat d'assurance et AGF, qui a appliqué ses obligations contractuelles, a cependant constitué en 2004 une provision pour risques et charges d'un montant de 40 millions d'euros pour faire face à d'éventuelles réclamations concernant les modalités de l'information donnée aux affiliés. Le montant de cette provision n'a pas évolué au cours du premier semestre 2006.

Les provisions mathématiques du contrat s'élèvent à 2 345 millions d'euros au 30 juin 2006.

Par ailleurs, le CGOS a récemment réclamé l'extension de la garantie AGF à une durée viagère, alors même que les « fondamentaux » du régime, notamment la valeur du point, ont toujours été fixés par le CGOS avec l'aval des pouvoirs publics dans le cadre de sa mission de pilotage. AGF, qui, conformément à ses obligations réglementaires, a enregistré dans ses comptes les provisions nécessaires pour couvrir son obligation contractuelle, a rejeté la demande du CGOS.

La position AGF, qui apparaît juridiquement fondée, a été confortée par un avis juridique émanant d'un professeur de droit spécialiste des problèmes de retraite. A ce jour, aucun litige ni procédure n'a été ouvert sur cette question.

- des provisions pour litiges s'élevant à 158 millions d'euros, dont 25 millions d'euros notamment au litige Assubel,
- des provisions concernant l'activité immobilière pour 8 millions d'euros,
- des provisions sur opérations immobilières de 28 millions d'euros, dont 7 millions d'euros pour la Fourni Immobilière,
- des provisions liées aux frais de personnel pour un montant de 57 millions d'euros, dont l'intéressement et la participation pour 35 millions d'euros,
- des provisions liées à la révision du prix de cession d'AGF MAT pour un montant de 26 millions d'euros (cf. note 39),
- des provisions diverses pour 11 millions d'euros pour Euler Hermes,
- des provisions diverses pour 15 millions d'euros hors de France.



17 Dettes subordonnées

17.1 Ventilation par émetteur

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Banque AGF	100	100
Sous-total banque	100	100
AGF	1 574	1 572
Sous-total autres activités	1 574	1 572
Total dettes subordonnées	1 674	1 672

17.2 Ventilation par échéance

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Dettes subordonnées	24	1 650	1 674

17.3 Ventilation par nature au 30 juin 2006

En millions d'euros	Assurance	Banque	Autres activités	Total
Titres participatifs	–	–	–	–
Passifs subordonnés	–	100	1 574	1 674
Passifs instruments actions remboursables	–	–	–	–
Total dettes subordonnées	–	100	1 574	1 674

17.3.1 AGF

A) AGF SA a émis des titres subordonnés 20 ans d'un montant de 450 millions d'euros. L'émetteur dispose de la faculté de remboursement anticipé à compter de la onzième année, à partir de laquelle le coupon sera majoré. L'agence de notation Standard & Poor's a confirmé l'assimilation de cette dette à des fonds propres. Cet emprunt se compose de 2 tranches :

Tranche à taux fixe

Montant	225 millions d'euros
Durée	20 ans
Intérêts	6,625 % l'an au titre des 10 premières années – Euribor 3 mois + 178 points de base à partir de la 11 ^e année
Prix d'émission	99,765 % du nominal
Prix de remboursement	Au pair

Cet emprunt a été swappé contre un taux fixe de 4,59 % à échéance 8 mars 2010.

Tranche à taux variable

Montant	225 millions d'euros
Durée	20 ans
Intérêts	Euribor 3 mois + 78 points de base au titre des 10 premières années Euribor 3 mois + 178 points de base au titre de la 11 ^e année
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

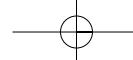
B) Le 14 novembre 2002, AGF SA a souscrit un emprunt subordonné d'une durée de 20 ans auprès d'Allianz Finance BV pour un montant de 700 millions d'euros au taux fixe de 5,445 % au titre des 10 premières années, puis au taux variable Euribor 3 mois + 183 points de base à partir de la onzième année. Après la dixième année, AGF pourra rembourser Allianz Finance BV à chaque date trimestrielle de paiement d'intérêt. En outre, Allianz Finance BV pourra demander un remboursement anticipé au cas où ce remboursement ne remettrait pas en cause certains ratios de solvabilité du groupe AGF (renvoi note 40.6).

C) Le 10 février 2005, AGF SA a émis des titres super subordonnés à durée illimitée pour un montant de 400 millions d'euros au taux fixe de 4,625 % au titre des 10 ans et 4 premiers mois, puis au taux variable Euribor 3 mois + 198 points de base. Après 10 ans et 4 mois, AGF pourra rembourser les titres à chaque date trimestrielle de paiement d'intérêt.

Les titres sont classés en dettes dans l'attente des conclusions des discussions en cours à l'IFRIC sur le classement comptable des titres subordonnés.

17.3.2 Banque AGF

Nature	Echéance	Taux d'intérêt	Montant
Titres subordonnés remboursables	2011	Euribor 3 mois +0,75 %	100



18 Dettes de financement représentées par un titre

18.1 Ventilation des dettes par nature de titres

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Titres de créances négociables	1 566	1 423
Emprunts obligataires	–	1
Autres dettes représentées par un titre	6	6
Total dettes de financement représentées par un titre	1 572	1 430

18.2 Ventilation par échéance

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Dettes de financement représentées par un titre	1 572	–	1 572

N.B : La ventilation par segment d'activité est détaillée dans le récapitulatif des dettes financières.

18.3 Ventilation des dettes par nature et par société

18.3.1 Banque AGF

En millions d'euros	Echéance	Taux d'intérêt	Montant
BMTN	2006	Fixe	1 166
BMTN	2006	Variable	–
– Titres de créances négociables			
Total dettes de financement représentées par un titre			1 166

18.3.2 SNC AGF Cash

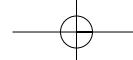
En millions d'euros	Echéance	Taux d'intérêt	Montant
Titres de créances négociables	2006	Fixe	400
Total dettes de financement représentées par un titre			400

18.3.3 AGF International

En millions d'euros	Echéance	Taux d'intérêt	Montant
Autres	2006	Fixe	6
Total dettes de financement représentées par un titre			6

18.4 Mode de remboursement

A l'échéance.



19 Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire

19.1 Ventilation des dettes par nature

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Dépôts à terme	359	358
Comptes ordinaires à vue ^[1]	319	276
Total dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	678	634

[1] Inclus dans le poste de trésorerie et d'équivalent de trésorerie du tableau de flux de trésorerie.

19.2 Ventilation par échéance

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	412	266	678

N.B. : La ventilation par segment d'activité est détaillée dans le récapitulatif de la dette de financement.

20 Autres dettes de financement

20.1 Ventilation par nature de dettes

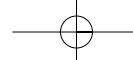
En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Dépôts à terme	1	1
Dettes à plus d'un an (autres que dépôts à terme)	7	6
Autres dettes de financement à vue ^[1]	42	31
Autres dettes financières ^[2]	58	20
Total autres dettes de financement	108	58

[1] Inclus dans le poste de trésorerie et équivalent de trésorerie du tableau de flux de trésorerie.

[2] Les autres dettes financières sont constituées en majorité de comptes courants financiers avec des sociétés apparentées non consolidées.

20.2 Ventilation par échéance

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Autres dettes de financement	50	58	108



21 Récapitulatif de la dette de financement

En millions d'euros	Assurance		Banque		Autres activités		Total	
	30.06.2006	31.12.2005 pro forma	30.06.2006	31.12.2005 pro forma	30.06.2006	31.12.2005 pro forma	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Dettes subordonnées	–	–	100	100	1 574	1 572	1 674	1 672
Dettes de financement représentées par des titres	6	7	1 166	1 023	400	400	1 572	1 430
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	410	330			268	304	678	634
Autres dettes de financement	62	25			46	33	108	58
Total dettes de financement	478	362	1 266	1 123	2 288	2 309	4 032	3 794

21.1 Ventilation par échéance

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Assurance	305	173	478
Banque	1 166	100	1 266
Autres activités	588	1 700	2 288
Total dettes de financement	2 059	1 973	4 032

21.2 Analyse des dettes financières non bancaires

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Dettes subordonnées (annexe 17)	1 574	1 572
Dettes de financement représentées par des titres (annexe 18)	406	407
Titres de créances négociables	400	400
Emprunts obligataires	–	1
Autres	6	6
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire (annexe 19)	678	634
Dépôts à terme	359	358
Comptes ordinaires à vue	319	276
Autres dettes de financement (annexe 20)	108	58
Dépôts à terme	1	1
Dépôts à plus d'un an	7	6
Autres dettes de financement à vue	42	31
Autres dettes financières	58	20
Total dettes de financement	2 766	2 671

21.3 Juste valeur de la dette de financement

La juste valeur de la dette de financement à taux fixe s'élève à 1 769 millions d'euros hors activité bancaire. Elle concerne les dettes subordonnées pour 1 369 millions d'euros et les dettes de financement représentées par un titre pour 400 millions d'euros.

La valeur nette comptable de la dette de financement à taux fixe s'élève à 1 755 millions d'euros hors activité bancaire, dont 1 355 millions d'euros au titre des dettes subordonnées et 400 millions d'euros au titre des dettes de financement représentées par un titre.

La juste valeur des dettes de financement du groupe AGF est calculée selon la méthode suivante :

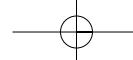
Les dettes subordonnées AGF cotées sur les marchés financiers

La juste valeur de ces dettes est donnée par leur cotation au 30 juin 2006.

Les dettes AGF qui ne sont pas cotées sur les marchés financiers

La juste valeur de chaque dette de financement est égale à la valeur présente des flux résiduels (intérêts et principal) actualisée au taux de Swap contre Euribor correspondant à la durée résiduelle de la dette après le 30 juin plus un spread en adéquation avec le risque de crédit AGF et la durée résiduelle de la dette.

La juste valeur de la dette monétaire est égale à la dette comptabilisée.



Notes sur le bilan consolidé

22 Passifs techniques relatifs aux contrats

Le test de suffisance du passif s'est avéré positif pour toutes les sociétés du groupe AGF et n'a donc pas entraîné la constatation de passifs techniques complémentaires relatifs aux contrats.

22.1 Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance

En millions d'euros	30.06.2006 France	30.06.2006 Hors de France	30.06.2006 Total	31.12.2005 pro forma Total
Provisions d'assurance Vie	13 440	7 901	21 341	20 946
Provisions de sinistres	686	155	841	813
Provisions pour participation aux bénéfices	1 594	67	1 661	1 243
Autres provisions techniques	169	12	181	181
Assurance Vie	15 889	8 135	24 024	23 183
Provisions pour primes non acquises	1 727	1 279	3 006	2 416
Provisions de sinistres	9 771	3 287	13 058	12 902
Participation aux bénéfices et ristournes	174	2	176	163
Autres provisions techniques	1 271	80	1 351	1 326
Assurance non Vie	12 943	4 648	17 591	16 807
Provisions techniques des contrats libellés en Unités de Comptes	8 265	2 955	11 220	10 066
Total passifs techniques bruts relatifs à des contrats d'assurance	37 097	15 738	52 835	50 056

22.1.1 Tableau de variation des provisions relatives aux contrats d'assurance Vie

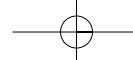
En millions d'euros	Provisions d'assurance Vie	Provisions de sinistres	Provisions pour participation aux bénéfices	Autres provisions techniques	Provisions techniques des contrats libellés en Unités de Comptes
Solde à l'ouverture	20 947	813	1 242	181	10 058
Charges de provisions d'assurance Vie	(387)	34	433	–	1 107
Entrée et sortie de portefeuille et variations de provisions	335	(4)	5	–	48
Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	196	–	15	–	4
Utilisation de la provision pour participation aux excédents	243	–	(34)	–	–
Différence de conversion	7	(2)	–	–	3
Solde à la clôture	21 341	841	1 661	181	11 220

22.1.2 Tableau de variation des provisions relatives aux contrats d'assurance non Vie

En millions d'euros	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres	Participation aux bénéfices et ristournes	Autres provisions techniques
Solde à l'ouverture	2 416	12 902	163	1 325
Charges de provisions d'assurance non Vie	601	396	(9)	–
Entrée et sortie de portefeuille et variations de provisions	16	(194)	22	28
Différence de conversion	(27)	(46)	–	(2)
Solde à la clôture	3 006	13 058	176	1 351

Les risques liés à l'amiante et à la pollution sont connus et pris en compte dans le cadre des protections de l'assurance. Les conséquences, notamment financières, résultant pour le Groupe des évolutions jurisprudentielles (28 février 2002) en matière de faute inexcusable de l'employeur dans le cas de l'amiante et de

mise à sa charge d'une obligation de résultat en matière de sécurité sont suivies avec la plus grande attention. Les observations actuelles font ressortir que l'évolution des engagements du groupe AGF correspondant aux dossiers nouvellement reçus reste toujours très limitée.



22.2 Part des réassureurs dans les passifs techniques des contrats d'assurance

En millions d'euros	30.06.2006 France	30.06.2006 Hors de France	30.06.2006 Total	31.12.2005 pro forma Total
Provisions d'assurance Vie	283	32	315	308
Provisions de sinistres	24	4	28	28
Provisions pour participation aux bénéfices	8	–	8	7
Autres provisions techniques	6	–	6	7
Assurance Vie	321	36	357	350
Provisions pour primes non acquises	299	184	483	362
Provisions de sinistres	1 938	454	2 392	2 447
Participation aux bénéfices et ristournes	28	–	28	30
Autres provisions techniques	(6)	(24)	(30)	(9)
Assurance non Vie	2 259	614	2 873	2 830
Provisions techniques des contrats libellés en Unités de Comptes	3	–	3	2
Total part des réassureurs dans les passifs techniques d'assurance	2 583	650	3 233	3 182

22.3 Passifs techniques relatifs à des contrats financiers

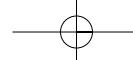
En millions d'euros	30.06.2006 France	30.06.2006 Hors de France	30.06.2006 Total	31.12.2005 pro forma Total
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	28 073	731	28 804	28 436
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire	–	127	127	204
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en Unités de Comptes	2 604	777	3 381	3 264
Sous-total Vie	30 677	1 635	32 312	31 904
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	–	–	–	–
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire	21	–	21	21
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en Unités de Comptes	–	–	–	–
Sous-total non Vie	21	–	21	21
Total passifs techniques relatifs à des contrats financiers	30 698	1 635	32 333	31 925

22.4 Autres passifs relatifs aux contrats

En millions d'euros	30.06.2006 France	30.06.2006 Hors de France	30.06.2006 Total	31.12.2005 pro forma Total
Instruments dérivés séparés sur contrats	–	–	–	–
Participation aux bénéfices différée passive	2 281	226	2 507	4 487
Total	2 281	226	2 507	4 487

22.5 Participation aux bénéfices différée active

En millions d'euros	30.06.2006 France	30.06.2006 Hors de France	30.06.2006 Total	31.12.2005 pro forma Total
Total	(2)	–	(2)	–



Notes sur le bilan consolidé

22.6 Passifs techniques bruts relatifs aux contrats d'assurance Vie par pays (y compris Unités de Comptes)

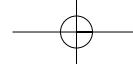
En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
France	24 154	22 323
Belgique	4 555	4 510
Pays-Bas	3 763	3 691
Espagne	2 278	2 267
Autres Europe	244	235
Total Europe	34 994	33 026
Brésil	27	26
Autres Amérique du Sud	95	102
Autres pays	128	95
Total	35 244	33 249

22.7 Passifs techniques bruts relatifs aux contrats d'assurance non Vie par pays

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
France	12 943	12 351
Belgique	943	924
Pays-Bas	1 351	1 291
Espagne	1 358	1 269
Autres Europe	214	236
Total Europe	16 809	16 071
Brésil	347	285
Autres Amérique du Sud	298	334
Autres pays	137	117
Total	17 591	16 807

22.8 Passifs techniques bruts relatifs à des contrats par catégorie (y compris Unités de Compte et contrats financiers)

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Contrats individuels Vie (y compris capitalisation) en Unités de Comptes	13 962	12 074
Contrats individuels Vie (y compris capitalisation) hors Unités de Comptes	40 453	40 264
Contrats individuels décès	236	188
Contrats collectifs Vie (y compris capitalisation) en Unités de Comptes	775	699
Contrats collectifs Vie (y compris capitalisation) hors Unités de Comptes	10 824	10 693
Contrats collectifs décès	460	432
Acceptations	846	803
Activité assurance Vie	67 556	65 153
Dommages Corporels	2 532	2 357
Automobile	4 480	4 420
Responsabilité civile	2 774	2 663
Dommages aux biens	2 559	2 326
Marine, aviation, transports	696	207
Autres affaires directes	3 545	3 824
Acceptations	1 026	1 031
Activité assurance non Vie	17 612	16 828
Total	85 168	81 981



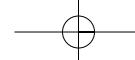
23 Ressources des activités du secteur bancaire

23.1 Ventilation des ressources des activités du secteur bancaire

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Opérations interbancaires		
Caisse, banques centrales, CCP ^[1]	4	7
Dettes à vue ^[1]	6	96
Dettes à terme	-	-
Sous-total opérations interbancaires	10	103
Compte d'épargne à régime spécial		
Dettes à vue ^[1]	254	283
Dettes à terme	850	794
Autres dettes		
Dettes à vue ^[1]	88	79
Dettes à terme	4	153
Ressources des activités du secteur bancaire	1 206	1 412

[1] Inclus dans le poste de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau de flux de trésorerie.





Notes sur le bilan consolidé

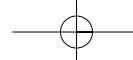
24 Impôts différés (actif et passif)

24.1 Impôts différés du Groupe

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Actifs d'impôts différés	1 332	1 374
Passifs d'impôts différés	(2 717)	(3 098)
Solde net (passif) des impôts différés	(1 385)	(1 724)
Actifs d'impôts différés du sous-groupe d'intégration fiscale AGF		
Impôts sur déficit fiscal	–	18
Impôts sur cessions internes	144	190
Impôts sur décalages temporels	390	362
Impôts sur provisions pour dépréciations durables des actifs	5	5
Impôts sur affectations	103	82
Impôts sur participation différée	78	82
Impôts sur instruments financiers	236	207
Autres	54	70
Total des actifs d'impôts différés du sous-groupe d'intégration fiscale AGF	1 010	1 016
Passifs d'impôts différés du sous-groupe d'intégration fiscale AGF		
Impôts sur cessions internes	(236)	(249)
Impôts sur décalages temporels ^[1]	(133)	(154)
Impôts sur affectations	(79)	(80)
Impôts sur l'activation des frais d'acquisition d'AGF Vie	(394)	(382)
Impôts sur annulation provision pour égalisation	(9)	(8)
Impôts sur annulation réserve de capitalisation	(435)	(438)
Impôts sur instruments financiers	(552)	(806)
Impôts sur investissement pour les entreprises associées	–	–
Autres	(126)	(133)
Total des passifs d'impôts différés du sous-groupe d'intégration fiscale AGF	(1 964)	(2 250)
Solde des impôts différés du sous-groupe d'intégration fiscale AGF^[2]	(954)	(1 234)
Actifs d'impôts différés des autres sociétés		
Mondial Assistance	14	14
AGF Benelux Group, Az Nederland Group, AGF RAS Group, AGF do Brasil Group...	266	299
Euler Hermes	11	16
Banque AGF	17	12
Autres	14	17
Total des actifs d'impôts différés des autres sociétés	322	358
Passifs d'impôts différés des autres sociétés		
Mondial Assistance	(10)	(1)
AGF Benelux Group, Az Nederland Group, AGF RAS Group...	(351)	(433)
Euler Hermes	(352)	(373)
Autres	(40)	(41)
Total des passifs d'impôts différés des autres sociétés	(753)	(848)
Solde des impôts différés des autres sociétés	(431)	(490)
Solde net impôts différés	(1 385)	(1 724)
Après compensation des actifs et passifs d'impôts différés par entité fiscale		
Actifs d'impôts différés	350	334
Passifs d'impôts différés	(1 735)	(2 058)

[1] Les montants incluent principalement les sursis d'impôts sur les plus-values réalisées dans le cadre d'OPE.

[2] Il a été tenu compte de la contribution sociale de 3,3 % applicables à partir de 2006 (taux de 34,43 % sur l'impôt court terme et 15,495 % ou 8,264 % sur l'impôt long terme).



Contrôle fiscal

De nouveaux contrôles fiscaux, portant sur les exercices 2003 et 2004, sont en cours : ils concernent les sociétés AGF SA, AGF Holding, AGF International, AGF IART et AGF Vie. Un nouveau contrôle fiscal concernant la société AGF La Lilloise, portant sur les années 2004 et 2005, va débuter en septembre 2006.

En fonction du degré de probabilité de la charge fiscale et à la suite des notifications reçues et des accords transactionnels avec l'Administration fiscale, certains redressements subsistent et seuls ceux susceptibles d'entraîner une charge certaine ou probable ont été provisionnés ou affectés à des déficits fiscaux.

Les redressements portant sur l'impôt sur les sociétés ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour impôt dans les sociétés du Groupe d'intégration fiscale lorsque les redressements en base sont imputables sur les reports déficitaires des sociétés contrôlées. Dans le cas contraire, des provisions sont constituées au niveau des sociétés concernées.

On peut noter le cas d'AGF Vie, dont les déficits créés depuis 2003 sont indemnisés par la société mère AGF SA. Les redressements fiscaux portant sur la période 2003 et postérieure, donnent alors lieu à provisionnement chez AGF Vie.

Lorsque les déficits globaux du Groupe d'intégration fiscale permettent de ne pas verser d'impôt sur les sociétés complémentaire au Trésor public, il est constaté dans les comptes AGF un produit à recevoir correspondant à l'impôt sur les sociétés sur les redressements provisionnés par les filiales intégrées et couverts par des déficits du Groupe d'intégration fiscale.

Les déficits reportables des sociétés tiennent compte des redressements acceptés portant sur l'impôt sur les sociétés.

Les déficits reportables du Groupe intégré, puis lorsque celui-ci redevient bénéficiaire, les bénéfices taxés, tiennent compte de ces redressements acceptés portant sur l'impôt sur les sociétés.

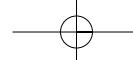
Au 30 juin 2006, concernant les redressements fiscaux sur l'impôt sur les sociétés acceptés, aucun changement par rapport à la situation du 31 décembre 2005 n'est constaté.

Au 31 décembre 2005, les provisions pour redressements fiscaux du Groupe intégré s'élèvent à 35,6 millions d'euros, dont 11,5 millions d'euros sur l'impôt sur les sociétés et 24,1 millions d'euros sur les impôts autres que l'impôt sur les sociétés (dont des provisions de 5 millions dans AGF Vie et 5 millions dans AGF IART dotées en 2005 au titre d'un redressement de place (exercices 2000, 2001 et 2002) portant sur le calcul de la cotisation minimale de taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée).

Suite à un avis de mise en recouvrement de l'Administration fiscale du 22 février 2006 adressé à AGF SA pour le Groupe intégré pour 11,3 millions d'euros, concernant les redressements fiscaux d'impôt sur les sociétés (exercices 2000 et 2001) sur les avoirs fiscaux et crédits d'impôt, AGF SA a d'une part accepté une partie de ces redressements (avoirs fiscaux non justifiés) et effectué le paiement correspondant au Trésor public pour 1,6 million d'euros, et d'autre part contesté le reliquat pour 9,7 millions d'euros (crédits d'impôt d'origine étrangère imputés sur l'impôt au taux réduit).

Pour AGF SA, les montants de ces redressements d'impôt sur les sociétés acceptés et contestés, sont totalement provisionnés au 31 décembre 2005 dans les comptes d'AGF Vie et d'AGF IART (AGF Vie : 9,5 millions d'euros, AGF IART : 1,8 million d'euros).

Suite à ce règlement par AGF SA à l'Administration fiscale de 1,6 million d'euros, AGF Vie et AGF IART ont réglé à la société mère AGF SA la quote-part qui leur revenait, repris la provision correspondante, ajusté le niveau de la provision pour tenir compte d'une répartition entre AGF Vie et AGF IART affinée, ce qui a porté leur provision portant sur l'impôt sur les sociétés (crédits d'impôt) au 30 juin 2006 à 7,6 millions d'euros pour AGF Vie et 2,1 millions d'euros pour AGF IART.



En mars 2006, par suite de paiement par AGF SA à l'Administration fiscale pour 0,2 million d'euros, une reprise de provision du même montant sur un redressement accepté au titre de 2001, portant sur l'impôt sur les sociétés, a été comptabilisée dans les comptes d'AGF SA. Reprise de provision et comptabilisation de la charge acceptée se compensant, il n'y a donc pas d'impact en terme de résultat en 2006.

En juin 2006, une dotation aux provisions de 12,8 millions d'euros, portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), et une dotation aux provisions de 1,7 million d'euros portant sur d'autres impôts, au titre des exercices 2003 et 2004 (contrôle fiscal en cours : première estimation provisoire) ont été comptabilisées dans les comptes d'AGF Vie.

En juin 2006, une dotation aux provisions de 2,7 millions d'euros, portant sur des impôts autres que l'impôt sur les sociétés, au titre des exercices 2003 et 2004 (contrôle fiscal en cours : première estimation provisoire) a été comptabilisée dans les comptes d'AGF IART.

Au 30 juin 2006, le montant des provisions pour redressements fiscaux du Groupe intégré s'élève à 51 millions d'euros, dont 22,5 millions sur l'impôt sur les sociétés et 28,5 millions sur les impôts autres que l'impôt sur les sociétés.

Intégration fiscale en France

En France, le groupe AGF a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Sur l'exercice 2006, le périmètre de l'intégration fiscale se compose des 32 sociétés suivantes :

- AGF
- Athéna
- AGF Asset Management
- Calypso
- AGF Assurances Financières
- Camat
- AGF Assurfinance
- Etablissements Paindavoine
- AGF Boieldieu
- Etoile Foncière Immobilière
- AGF Clearing
- Financière Cogedim Laennec
- AGF Epargne Salariale
- Kléber Lamartine
- AGF Holding
- Kléber Passy
- AGF IART
- Larose Trintaudon
- AGF International
- Métropole SA
- AGF La Lilloise
- Spaceco
- AGF Richelieu
- SFE
- SAS Madeleine Opéra
- SIBI
- AGF Vie
- SAS INVCO
- AGF 2X
- Sonimm
- Arcalis
- Vernon SA

Déficits fiscaux

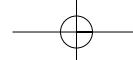
Au 30 juin 2006, le déficit fiscal du Groupe est utilisé en totalité.

Les actifs d'impôts différés sont pris en compte à hauteur des passifs d'impôts différés de même échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs sont récupérables, ou s'il est probable que le Groupe pourra les utiliser grâce aux bénéfices imposables à venir sur lesquels il est possible d'imputer les déficits fiscaux, ou compte tenu d'options fiscales permettant d'utiliser les déficits fiscaux.

Les bénéfices fiscaux futurs sont déterminés à partir des business plans établis dans le cadre de la politique stratégique du Groupe.

Actifs d'impôts différés des sociétés hors intégration fiscale non constatés dans les comptes

Ils concernent les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux et décalages temporels d'AGF UK (26,8 millions d'euros) et de Colseguros - Colombie (3,6 millions d'euros).



25 Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance

25.1 Valeur nette comptable des dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Dépôts reçus des réassureurs	462	450
Autres	395	427
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	857	877
Dettes nées des opérations d'assurance directe	801	886
Dettes nées des opérations de réassurance acceptée	90	77
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	891	963
Total	1 748	1 840

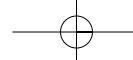
25.2 Ventilation des dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance par échéance au 30 juin 2006

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Dettes nées des opérations d'assurance	846	45	891
Dettes nées des opérations de réassurance	855	2	857
Total	1 701	47	1 748

26 Instruments dérivés passifs

Par société

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
AGF Vie	86	107
AGF SA	62	84
AGF International	28	20
Banque AGF	15	24
Euler Hermes	3	1
Autres	2	4
Total instruments dérivés passifs	196	240



Notes sur le bilan consolidé

27 Autres dettes

27.1 Ventilation des autres dettes par nature de dettes

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Dettes d'impôt exigible	364	164
Comptes courants créditeurs	103	224
Autres dettes fiscales et sociales	399	376
Produits constatés d'avance	43	32
Garantie financière	689	741
Dettes sur prestations de service	112	104
Dettes de personnel	261	271
Autres	1 014	1 135
Total autres dettes	2 985	3 047

27.2 Ventilation par échéance

En millions d'euros	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Autres dettes	2 787	198	2 985

28 Actifs et passifs destinés à être cédés ou abandonnés

Aucun actif et passif destinés à être cédés ou abandonnés n'ont été constatés au cours du premier semestre 2006.

Notes sur le compte de résultat consolidé

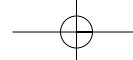
29 Chiffre d'affaires du Groupe (toutes activités confondues)

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Primes émises	9 370	8 863
Autres prestations d'assurance	263	219
Chiffre d'affaires provenant des sociétés d'assurance	9 633	9 082
Chiffres d'affaires des autres activités	24	16
Chiffre d'affaires total	9 657	9 098

Pour information :

Produit net bancaire	162	127
----------------------	-----	-----



29.1 Chiffre d'affaires d'assurance

29.1.1 Primes émises

a) Primes émises par catégorie

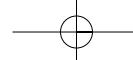
En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Cotisations émises (affaires directes et acceptations) :		
Automobile	1 697	1 711
Responsabilité civile	378	341
Dommages aux biens	1 310	1 298
Marine, aviation, transports	96	82
Autres affaires directes non Vie	245	215
Acceptations en réassurance non Vie	177	151
Biens et Responsabilités	3 903	3 798 [1]
Santé	929	882 [1]
Assurance-Crédit	867	858
Assistance	248	243
Contrats individuels Vie (y compris capitalisation) en Unités de Comptes	1 465	898
Contrats individuels Vie (y compris capitalisation) hors Unités de Comptes	1 322	1 574
Contrats individuels décès hors Unités de Comptes	110	57
Contrats collectifs Vie (y compris capitalisation) en Unités de Comptes	19	21
Contrats collectifs Vie (y compris capitalisation) hors Unités de Comptes	258	261
Contrats collectifs décès hors Unités de Comptes	219	214
Acceptations en réassurance Vie hors Unités de Comptes	30	57
Assurance Vie	3 423	3 082 [2]
Chiffre d'affaires brut de réassurance	9 370	8 863
 Cessions et rétrocessions :		
Biens et Responsabilités	(643)	(648)
Santé	(71)	(76)
Assurance-Crédit	(300)	(375)
Assistance	(2)	(2)
Assurance Vie	(50)	(46)
Cotisations cédées en réassurance	(1 066)	(1 147)
Chiffre d'affaires net de réassurance	8 304	7 716

[1] Reclassement des acceptations d'AGF IART de Biens et Responsabilités à Santé pour 51,6 millions d'euros au 30 juin 2005.

[2] En assurance Vie, reclassement de contrats collectifs à contrats individuels pour 30,2 millions d'euros au 30 juin 2005.

b) Primes émises par secteur géographique

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
France	5 857	5 539
Belgique	545	543
Pays-Bas	809	785
Espagne	709	679
Amérique du Sud	467	350
Autres pays	983	967
Total	9 370	8 863

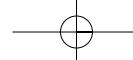


c) Primes émises par segment

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Assurance Vie en France	2 692	2 398
Assurance Vie hors de France		
Belgique	297	296
Pays-Bas	224	193
Espagne	132	134
Amérique du Sud	29	18
Dom-Tom	20	20
Autres hors Europe	29	23
Sous-total Vie hors de France	731	684
Assurance Santé en France	769	738
Assurance Santé hors de France		
Belgique	25	25
Pays-Bas	8	11
Espagne	19	18
Autres Europe	15	14
Amérique du Sud	78	60
Dom-Tom	3	5
Autres hors Europe	12	11
Sous-total Santé hors de France	160	144
Assurance Biens et Responsabilités en France	2 164	2 192
Assurance Biens et Responsabilités hors de France		
Belgique	181	177
Pays-Bas	536	544
Espagne	542	510
Amérique du Sud	343	256
Dom-Tom	86	80
Autres hors Europe	51	39
Sous-total biens et responsabilités hors de France	1 739	1 606
Assurance-Crédit en France	160	146
Assurance-Crédit hors de France	707	712
Assistance en France	72	65
Assistance hors de France	176	178
Chiffre d'affaires consolidé	9 370	8 863

29.1.2 Autres prestations de services des sociétés d'assurance

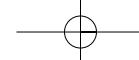
<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Chiffre d'affaires des activités hors assurance (sociétés non Vie)	256	211
Chiffre d'affaires des activités hors assurance (sociétés Vie)	7	8
Total autre chiffre d'affaires	263	219



Notes sur le compte de résultat consolidé

29.2 Produit net bancaire

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005 pro forma
	Banque AGF	Autres sociétés françaises	Autres sociétés étrangères	
Intérêts et produits assimilés	70	1	6	77
Dividendes et autres revenus des titres à revenu variable	–	–	–	–
Commissions (produit)	9	117	16	142
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat	–	1	(1)	–
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	–	–	–	–
Autres produits d'exploitation bancaire	8	–	10	18
Produit d'exploitation bancaire	87	119	31	237
Intérêts et charges assimilés	(29)	(12)	(3)	(44)
Honoraires et commissions (charge)	(1)	(14)	(1)	(16)
Autres charges d'exploitation bancaire	(8)	–	(7)	(15)
Produit net bancaire	49	93	20	162
Charges générales d'exploitation	(16)	(53)	(4)	(73)
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	–	(1)	–	(1)
Pertes de valeur sur prêts et crédits	(5)	–	–	(5)
Transferts intersectoriels	(20)	4	(8)	(24)
Résultat opérationnel courant corrigé	8	43	8	59
				39

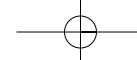


30 Résultat consolidé par activité

Compte de résultat consolidé au 1^{er} semestre 2006

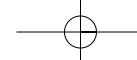
	Notes	Biens et Responsabilités	Santé	Assurance-Crédit	Assistance	Assurance Vie	Activités bancaires	Holding	Autres activités	Résultat avant impôt	Impôt sur résultat opérationnel(s) et charges	Autres produits	1 ^{er} semestre 2006
<i>En millions d'euros</i>													
Primes émises*	29.7	3 903	929	867	248	3 423	—	—	—	9 370	—	—	9 370
Variation des primes non acquises		(536)	(21)	(38)	(21)	—	—	—	—	(616)	—	—	(616)
Primes acquises		3 367	908	829	227	3 423	—	—	—	8 754	—	—	8 754
Produits d'exploitation bancaire*	29.2	—	—	—	—	—	237	—	—	237	—	—	237
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités*	30.5	—	—	—	—	—	—	—	24	24	—	—	24
Autres produits d'exploitation*		4	—	185	79	10	—	—	—	278	—	—	278
Revenus des instruments financiers*		286	68	57	10	1 755	—	22	7	2 203	—	—	2 203
Charges sur instruments financiers		(26)	(7)	(4)	(5)	(373)	—	(21)	—	(436)	—	—	(436)
Revenus immobiliers*		29	8	5	—	76	—	9	—	127	—	—	127
Charges immobilières		(5)	(2)	(2)	—	(22)	—	(12)	—	(43)	—	—	(43)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	7	16	5	3	—	36	6	2	3	71	—	—	71
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement*		276	76	46	1	754	—	34	—	1 187	—	—	1 187
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat*		9	1	—	—	24	—	15	—	49	—	—	49
Variation des dépréciations sur instruments financiers (y compris immeubles)		(5)	(1)	(5)	—	(35)	—	2	—	(44)	—	—	(44)
Produits des placements nets de charges	37	580	146	100	6	2 215	6	51	10	3 114	—	—	3 114
Charges des prestations des contrats		(2 139)	(712)	(390)	(141)	(4 860)	—	—	—	(8 242)	—	—	(8 242)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		(256)	(4)	(76)	(1)	(5)	—	—	—	(342)	—	—	(342)
Charges d'exploitation bancaire	30.3	—	—	—	—	—	(153)	—	—	(153)	—	—	(153)
Charges des autres activités		—	—	—	—	—	—	(61)	(25)	(86)	—	—	(86)
Frais d'acquisition des contrats		(601)	(142)	(140)	(55)	(306)	—	—	—	(1 244)	—	—	(1 244)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'administration		(199)	(46)	(92)	(27)	(145)	—	—	—	(509)	—	—	(509)
Autres produits opérationnels courants		4	—	3	—	2	—	48	5	62	—	—	62
Autres charges opérationnelles courantes		(25)	(5)	(156)	(70)	(10)	(1)	(27)	(19)	(313)	—	—	(313)
Résultat opérationnel courant		735	145	263	18	324	89	11	(5)	1 580	—	—	1 580
Transferts intersectoriels		(12)	(5)	(3)	5	43	(24)	(25)	21	—	—	—	—
Résultat opérationnel courant corrigé		723	140	260	23	367	65	(14)	16	1 580	—	—	1 580
Ecart d'acquisition négatif constaté au résultat	32									—	—	1	1
Charges de départ en préretraite	32									—	—	—	—
Produit de cession de filiales	32									—	—	(1)	(1)
Autres produits opérationnels	32									—	—	—	—
Autres charges opérationnelles	32									—	—	—	—
Résultat opérationnel		723	140	260	23	367	65	(14)	16	1 580	—	—	1 580
Charges de financement		(1)	—	(2)	—	(2)	—	(31)	(7)	(43)	—	—	(43)
Impôts sur les résultats	33									—	(451)	(1)	(452)
Résultat après impôts des activités discontinues		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat net de l'ensemble consolidé		722	140	258	23	365	65	(45)	9	1 537	(451)	(1)	1 085
Intérêts minoritaires		(10)	(3)	(77)	—	(6)	(1)	—	—	(97)	33	—	(64)
Résultat net (part du Groupe)		712	137	181	23	359	64	(45)	9	1 440	(418)	(1)	1 021
Résultat par action		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,64
Résultat dilué par action		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,57

* Les produits des activités ordinaires correspondent à la somme des postes marqués par un *.


Notes sur le compte de résultat consolidé
Compte de résultat consolidé au 1^{er} semestre 2005 pro forma

	Notes	Biens et Responsabilités	Santé	Assurance-Crédit	Assistance	Assurance Vie	Activités bancaires	Holding	Autres activités	Résultat avant impôt	Impôt sur résultat opérationnel(s)	Autres produits et charges	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
<i>En millions d'euros</i>													
Primes émises*	29.1	3 798	882	858	243	3 082	-	-	-	8 863	-	-	8 863
Variation des primes non acquises		(513)	(22)	(60)	(22)	2	-	-	-	(615)	-	-	(615)
Primes acquises		3 285	860	798	221	3 084	-	-	-	8 248	-	-	8 248
Produits d'exploitation bancaire*	29.2	-	-	-	-	-	204	-	-	204	-	-	204
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités*	30.5	-	-	-	-	-	-	-	16	16	-	-	16
Autres produits d'exploitation*		8	(1)	173	52	37	-	-	-	269	-	-	269
Revenus des instruments financiers*		257	64	53	7	1 795	-	(4)	12	2 184	-	-	2 184
Charges sur instruments financiers		(19)	(6)	(12)	(1)	(84)	-	(7)	-	(129)	-	-	(129)
Revenus immobiliers*		28	7	5	-	95	-	10	4	149	-	-	149
Charges immobilières		(7)	(3)	(1)	-	(43)	-	(10)	(1)	(65)	-	-	(65)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	7	3	1	4	-	15	6	1	2	32	-	-	32
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement*		187	56	13	-	582	-	17	1	856	-	-	856
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat*		14	5	6	-	179	-	(7)	-	197	-	-	197
Variation des dépréciations sur instruments financiers (y compris immeubles)		(2)	(2)	(8)	-	(43)	-	(1)	-	(56)	-	-	(56)
Produits des placements nets de charges	31	461	122	60	6	2 496	6	(1)	18	3 168	-	-	3 168
Charges des prestations des contrats		(2 240)	(697)	(386)	(134)	(4 894)	-	-	-	(8 351)	-	-	(8 351)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		(182)	(2)	(72)	(1)	(2)	-	-	-	(259)	-	-	(259)
Charges d'exploitation bancaire	30.3	-	-	-	-	-	(144)	-	-	(144)	-	-	(144)
Charges des autres activités		-	-	-	-	-	-	(72)	(21)	(93)	-	-	(93)
Frais d'acquisition des contrats		(572)	(135)	(140)	(43)	(291)	-	-	-	(1 181)	-	-	(1 181)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'administration		(202)	(50)	(94)	(49)	(149)	-	(2)	-	(546)	-	-	(546)
Autres produits opérationnels courants		16	1	33	1	48	-	57	5	161	-	-	161
Autres charges opérationnelles courantes		(4)	(21)	(170)	(43)	(76)	(1)	(22)	(8)	(345)	-	-	(345)
Résultat opérationnel courant		570	77	202	10	253	65	(40)	10	1 147	-	-	1 147
Transferts intersectoriels		(10)	5	(1)	5	34	(20)	(19)	6	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant corrigé		560	82	201	15	287	45	(59)	16	1 147	-	-	1 147
Ecart d'acquisition négatif constaté au résultat	32									-	-	-	-
Charges de départ en préretraite	32									-	-	(60)	(60)
Produit de cession de filiales	32									-	-	62	62
Autres produits opérationnels	32									-	-	-	-
Autres charges opérationnelles	32									-	-	(1)	(1)
Résultat opérationnel		560	82	201	15	287	45	(59)	16	1 147	-	1	1 148
Charges de financement		-	(1)	(12)	-	(2)	-	(40)	(6)	(61)	-	-	(61)
Impôts sur les résultats	33									-	(304)	27	(277)
Résultat après impôts des activités discontinues		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		560	81	189	15	285	45	(99)	10	1 086	(304)	28	810
Intérêts minoritaires		(6)	(3)	(55)	-	(5)	(1)	-	-	(70)	25	1	(44)
Résultat net (part du Groupe)		554	78	134	15	280	44	(99)	10	1 016	(279)	29	766
Résultat par action												4,30	
Résultat dilué par action												4,24	

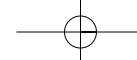
* Les produits des activités ordinaires correspondent à la somme des postes marqués par un *.



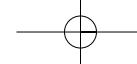
30.1 Résultat consolidé de l'assurance non Vie

a) Résultat consolidé de l'assurance non Vie au 1^{er} semestre 2006

En millions d'euros	Assurance Santé		Assur. Biens et Respons.		Assurance-Crédit		Assistance		Total non Vie 1 ^{er} semestre 2006
	France	hors de France	France	hors de France	France	hors de France	France	hors de France	
1. Primes acquises brutes de réassurance	759	149	1 881	1 486	158	671	65	162	5 331
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(512)	(100)	(1 216)	(854)	(88)	(263)	(37)	(98)	(3 168)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	(90)	3	(29)	(36)	9	(57)	(3)	(3)	(206)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(602)	(97)	(1 245)	(890)	(79)	(320)	(40)	(101)	(3 374)
3. Charges des autres provisions techniques brutes de réassurance	2	(1)	(3)	3	(1)	10	–	–	10
4. Solde des souscriptions (1 à 3)	159	51	633	599	78	361	25	61	1 967
Frais d'acquisition des contrats	(117)	(25)	(308)	(293)	(25)	(115)	(13)	(42)	(938)
Frais d'administration	(33)	(13)	(110)	(89)	(10)	(82)	(2)	(25)	(364)
5. Frais d'acquisition et d'administration	(150)	(38)	(418)	(382)	(35)	(197)	(15)	(67)	(1 302)
6. Autres produits opérationnels courants techniques	–	–	1	3	36	149	13	66	268
7. Autres charges opérationnelles courantes techniques	–	(1)	(2)	(13)	(44)	(110)	(15)	(51)	(236)
8. Autres produits opérationnels courants non techniques	–	–	1	3	–	3	–	–	7
9. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	(1)	–	(6)	(3)	(1)	(1)	–	–	(12)
10. Participation des salariés	(2)	–	(2)	–	–	–	(3)	(1)	(8)
11. Primes acquises cédées aux réassureurs	(65)	(6)	(279)	(252)	(17)	(268)	–	(2)	(889)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	40	3	161	98	13	99	–	1	415
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	10	–	(42)	(1)	(12)	14	–	–	(31)
12. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	50	3	119	97	1	113	–	1	384
13. Charges des autres provisions techniques cédées aux réassureurs	3	–	–	–	–	(6)	–	–	(3)
14. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	3	–	–	–	–	2	–	–	5
15. Commissions reçues des réassureurs	7	1	26	33	5	94	–	–	166
16. Transferts intersectoriels de réassurance	(3)	(3)	2	(7)	13	(13)	–	5	(6)
Produits des placements	136	10	428	152	51	49	2	4	832
Transferts intersectoriels des produits des placements	1	–	(3)	(4)	5	(8)	–	–	(9)
17. Produits des placements hors coût de l'endettement	137	10	425	148	56	41	2	4	823
18. Participation aux résultats	(14)	–	(4)	–	–	–	–	–	(18)
Résultat opérationnel corrigé	123	17	497	226	92	168	7	16	1 146
Charge de financement	–	–	(1)	–	(2)	–	–	–	(3)
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	(2)	(1)	(4)	(6)	(26)	(51)	–	–	(90)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	121	16	492	220	64	117	7	16	1 053


Notes sur le compte de résultat consolidé
b) Résultat consolidé de l'assurance non Vie au 1^{er} semestre 2005 pro forma

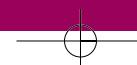
	Assurance Santé		Assur. Biens et Respons.		Assurance-Crédit		Assistance		Total non Vie 1 ^{er} semestre 2005 pro forma
	France	hors de France	France	hors de France	France	hors de France	France	hors de France	
<i>En millions d'euros</i>									
1. Primes acquises brutes de réassurance	725	135	1 901	1 384	144	654	59	162	5 164
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(588)	(90)	(1 160)	(823)	(53)	(266)	(34)	(95)	(3 109)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	9	(3)	(176)	(66)	(26)	(41)	(1)	–	(304)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(579)	(93)	(1 336)	(889)	(79)	(307)	(35)	(95)	(3 413)
3. Charges des autres provisions techniques brutes de réassurance	(13)	–	(4)	(9)	–	–	5	(4)	(25)
4. Solde des souscriptions (1 à 3)	133	42	561	486	65	347	29	63	1 726
Frais d'acquisition des contrats	(111)	(24)	(316)	(256)	(23)	(117)	(11)	(32)	(890)
Frais d'administration	(38)	(12)	(112)	(90)	(7)	(87)	(18)	(31)	(395)
5. Frais d'acquisition et d'administration	(149)	(36)	(428)	(346)	(30)	(204)	(29)	(63)	(1 285)
6. Autres produits opérationnels courants techniques	(1)	–	1	7	47	126	12	40	232
7. Autres charges opérationnelles courantes techniques	(26)	–	(44)	(7)	(42)	(77)	(2)	(31)	(229)
8. Autres produits opérationnels courants non techniques	1	–	15	1	41	(8)	–	1	51
9. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	6	–	46	4	(44)	(3)	(3)	(6)	–
10. Participation des salariés	(1)	–	(3)	–	(4)	–	(1)	–	(9)
11. Primes acquises cédées aux réassureurs	(70)	(7)	(302)	(235)	(32)	(315)	–	(2)	(963)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	43	3	124	118	9	115	–	1	413
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	11	–	38	10	6	17	–	(3)	79
12. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	54	3	162	128	15	132	–	(2)	492
13. Charges des autres provisions techniques cédées aux réassureurs	3	–	–	–	–	–	–	–	3
14. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	–	–	–	–	2	15	–	–	17
15. Commissions reçues des réassureurs	14	1	32	33	11	100	1	2	194
16. Transferts intersectoriels de réassurance	5	–	(1)	(5)	8	(8)	–	5	4
Produits des placements	111	11	326	135	29	31	–	6	649
Transferts intersectoriels des produits des placements	–	–	(2)	(2)	(1)	–	–	–	(5)
17. Produits des placements hors coût de l'endettement	111	11	324	133	28	31	–	6	644
18. Participation aux résultats	(12)	–	(2)	–	–	–	(4)	(1)	(19)
Résultat opérationnel corrigé	68	14	361	199	65	136	3	12	858
Charge de financement	(1)	–	–	–	(12)	–	–	–	(13)
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	(3)	–	(1)	(5)	(18)	(37)	–	–	(64)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	64	14	360	194	35	99	3	12	781

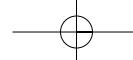


30.1.1 Résultat consolidé de l'assurance Santé hors de France par pays

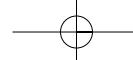
a) Résultat consolidé de l'assurance Santé hors de France par pays au 1^{er} semestre 2006

<i>En millions d'euros</i>	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Amérique du Sud	Dom-Tom et autres pays	Santé hors de France
1. Primes acquises brutes de réassurance	23	6	15	76	29	149
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(19)	(2)	(8)	(55)	(16)	(100)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	(1)	3	–	(4)	5	3
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(20)	1	(8)	(59)	(11)	(97)
3. Charges des autres provisions techniques brutes de réassurance	–	–	–	(1)	–	(1)
4. Solde des souscriptions (1 à 3)	3	7	7	16	18	51
Frais d'acquisition des contrats	(3)	(1)	(3)	(11)	(7)	(25)
Frais d'administration	(2)	(2)	–	(8)	(1)	(13)
5. Frais d'acquisition et d'administration	(5)	(3)	(3)	(19)	(8)	(38)
6. Autres produits opérationnels courants techniques	–	–	–	–	–	–
7. Autres charges opérationnelles courantes techniques	–	–	–	(1)	–	(1)
8. Autres produits opérationnels courants non techniques	–	–	–	–	–	–
9. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	–	–	–	–	–	–
10. Participation des salariés	–	–	–	–	–	–
11. Primes acquises cédées aux réassureurs	(2)	(1)	(1)	–	(2)	(6)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	1	–	–	1	1	3
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	–	(1)	–	–	1	–
12. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	1	(1)	–	1	2	3
13. Charges des autres provisions techniques cédées aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
14. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
15. Commissions reçues des réassureurs	1	–	–	–	–	1
16. Transferts intersectoriels de réassurance	–	–	–	–	(3)	(3)
Produits des placements	4	1	–	6	–	11
Transferts intersectoriels des produits des placements	–	–	–	–	–	–
17. Produits des placements hors coût de l'endettement	4	1	–	6	–	11
18. Participation aux résultats	–	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel corrigé	2	3	3	3	7	18
Charge de financement	–	–	–	–	–	–
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	–	–	–	(1)	–	(1)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	2	3	3	2	7	17




Notes sur le compte de résultat consolidé
b) Résultat consolidé de l'assurance Santé hors de France par pays au 1^{er} semestre 2005 pro forma

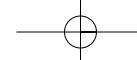
<i>En millions d'euros</i>	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Amérique du Sud	Dom-Tom et autres pays	Santé hors de France
1. Primes acquises brutes de réassurance	23	9	14	59	30	135
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(20)	(5)	(7)	(42)	(16)	(90)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	–	1	(2)	–	(2)	(3)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(20)	(4)	(9)	(42)	(18)	(93)
3. Charges des autres provisions techniques brutes de réassurance	–	–	–	–	–	–
4. Solde des souscriptions (1 à 3)	3	5	5	17	12	42
Frais d'acquisition des contrats	(3)	(2)	(3)	(8)	(8)	(24)
Frais d'administration	(3)	(1)	–	(7)	(1)	(12)
5. Frais d'acquisition et d'administration	(6)	(3)	(3)	(15)	(9)	(36)
6. Autres produits opérationnels courants techniques	–	–	–	–	–	–
7. Autres charges opérationnelles courantes techniques	–	–	–	–	–	–
8. Autres produits opérationnels courants non techniques	–	–	–	–	–	–
9. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	–	–	–	–	–	–
10. Participation des salariés	–	–	–	–	–	–
11. Primes acquises cédées aux réassureurs	(2)	(1)	(1)	(1)	(2)	(7)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	1	–	–	1	1	3
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
12. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	1	–	–	1	1	3
13. Charges des autres provisions techniques cédées aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
14. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
15. Commissions reçues des réassureurs	1	–	–	–	–	1
16. Transferts intersectoriels de réassurance	–	–	–	–	–	–
Produits des placements	3	1	1	6	–	11
Transferts intersectoriels des produits des placements	–	–	–	–	–	–
17. Produits des placements hors coût de l'endettement	3	1	1	6	–	11
18. Participation aux résultats	–	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel corrigé	–	2	2	8	2	14
Charge de financement	–	–	–	–	–	–
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	–	–	–	–	–	–
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	–	2	2	8	2	14



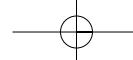
30.1.2 Résultat consolidé de l'assurance Biens et Responsabilités hors de France

a) Résultat consolidé Biens et Responsabilités hors de France par pays au 1^{er} semestre 2006

En millions d'euros	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Amérique du Sud	Dom-Tom et autres pays	Biens et Responsabilités hors de France
1. Primes acquises brutes de réassurance	156	452	455	317	106	1 486
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(85)	(258)	(314)	(138)	(59)	(854)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	6	23	1	(37)	(29)	(36)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(79)	(235)	(313)	(175)	(88)	(890)
3. Charges des autres provisions techniques brutes de réassurance	–	–	1	1	1	3
4. Solde des souscriptions (1 à 3)	77	217	143	143	19	599
Frais d'acquisition des contrats	(39)	(97)	(78)	(59)	(20)	(293)
Frais d'administration	(9)	(35)	(8)	(28)	(9)	(89)
5. Frais d'acquisition et d'administration	(48)	(132)	(86)	(87)	(29)	(382)
6. Autres produits opérationnels courants techniques	–	–	2	–	1	3
7. Autres charges opérationnelles courantes techniques	(2)	–	(1)	(9)	(1)	(13)
8. Autres produits opérationnels courants non techniques	–	1	–	–	2	3
9. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	(1)	6	–	(1)	(7)	(3)
10. Participation des salariés	–	–	–	–	–	–
11. Primes acquises cédées aux réassureurs	(28)	(54)	(51)	(94)	(25)	(252)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	4	13	53	18	10	98
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	(2)	(4)	(26)	19	12	(1)
12. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	2	9	27	37	22	97
13. Charges des autres provisions techniques cédées aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
14. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
15. Commissions reçues des réassureurs	4	6	10	9	4	33
16. Transferts intersectoriels de réassurance	(2)	–	(6)	–	1	(7)
Produits des placements	25	40	38	25	25	153
Transferts intersectoriels des produits des placements	–	(4)	–	–	–	(4)
17. Produits des placements hors coût de l'endettement	25	36	38	25	24	148
18. Participation aux résultats	–	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel corrigé	27	89	76	23	11	226
Charge de financement	–	–	–	–	–	–
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	–	–	(3)	(2)	(1)	(6)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	27	89	73	21	10	220


Notes sur le compte de résultat consolidé
b) Résultat consolidé Biens et Responsabilités hors de France par pays au 1^{er} semestre 2005 pro forma

	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Amérique du Sud	Dom-Tom et autres pays	Biens et Responsabilités hors de France
<i>En millions d'euros</i>						
1. Primes acquises brutes de réassurance	152	452	422	254	104	1 384
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(89)	(275)	(257)	(124)	(78)	(823)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	4	20	(87)	(3)	–	(66)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(85)	(255)	(344)	(127)	(78)	(889)
3. Charges des autres provisions techniques brutes de réassurance	–	–	–	(7)	(2)	(9)
4. Solde des souscriptions (1 à 3)	67	197	78	120	24	486
Frais d'acquisition des contrats	(36)	(88)	(73)	(46)	(13)	(256)
Frais d'administration	(14)	(31)	(9)	(25)	(11)	(90)
5. Frais d'acquisition et d'administration	(50)	(119)	(82)	(71)	(24)	(346)
6. Autres produits opérationnels courants techniques	3	–	2	1	1	7
7. Autres charges opérationnelles courantes techniques	(2)	2	–	(2)	(5)	(7)
8. Autres produits opérationnels courants non techniques	(1)	(1)	–	1	2	1
9. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	(1)	8	–	–	(3)	4
10. Participation des salariés	–	–	–	–	–	–
11. Primes acquises cédées aux réassureurs	(26)	(51)	(52)	(84)	(22)	(235)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	9	29	33	37	10	118
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	3	(25)	44	(11)	(1)	10
12. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	12	4	77	26	9	128
13. Charges des autres provisions techniques cédées aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
14. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
15. Commissions reçues des réassureurs	4	6	10	9	4	33
16. Transferts intersectoriels de réassurance	(3)	1	(4)	–	1	(5)
Produits des placements	20	35	29	30	21	135
Transferts intersectoriels des produits des placements	(1)	(2)	–	1	–	(2)
17. Produits des placements hors coût de l'endettement	19	33	29	31	21	133
18. Participation aux résultats	–	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel corrigé	22	80	58	31	8	199
Charge de financement	–	–	–	–	–	–
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	–	–	(2)	(2)	(1)	(5)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	22	80	56	29	7	194

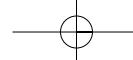


30.2 Résultat consolidé de l'assurance Vie

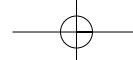
30.2.1 Résultat consolidé de l'assurance Vie France et hors de France

a) Résultat consolidé de l'assurance Vie au 1^{er} semestre 2006

En millions d'euros	Vie en France	Vie hors de France	Total Vie
1. Primes acquises brutes de réassurance	2 692	731	3 423
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(1 854)	(520)	(2 374)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	(33)	(8)	(41)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(1 887)	(528)	(2 415)
Provisions d'assurance Vie brutes de réassurance	424	(10)	414
Provisions en Unités de Comptes brutes de réassurance	(1 076)	(74)	(1 150)
Autres provisions techniques	(4)	–	(4)
3. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques brutes de réassurance	(656)	(84)	(740)
Ajustements ACAV (moins-values) bruts de réassurance	(311)	(14)	(325)
Ajustements ACAV (plus-values) bruts de réassurance	516	22	538
4. Ajustements ACAV bruts de réassurance	205	8	213
5. Solde des souscriptions (1 à 4)	354	127	481
Frais d'acquisition des contrats	(237)	(69)	(306)
Frais d'administration	(109)	(36)	(145)
6. Frais d'acquisition et d'administration	(346)	(105)	(451)
7. Autres produits opérationnels courants techniques	2	8	10
8. Autres charges opérationnelles courantes techniques	–	(3)	(3)
9. Autres produits opérationnels courants non techniques	2	–	2
10. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	5	(5)	–
11. Participation des salariés	(7)	–	(7)
12. Primes acquises cédées aux réassureurs	(32)	(17)	(49)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	15	7	22
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	3	(1)	2
13. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	18	6	24
Provisions d'assurance Vie cédées	–	1	1
Provisions en Unités de Comptes cédées	–	1	1
Autres provisions techniques cédées	–	–	–
14. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques cédées aux réassureurs	–	2	2
Ajustements ACAV (moins-values) cédés aux réassureurs	–	–	–
Ajustements ACAV (plus-values) cédés aux réassureurs	–	–	–
15. Ajustements ACAV cédés aux réassureurs	–	–	–
16. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	9	–	9
17. Commissions reçues des réassureurs	8	1	9
18. Transferts intersectoriels de réassurance	4	8	12
Produits des placements	1 714	288	2 002
Transferts intersectoriels des produits des placements	33	(2)	31
19. Produits des placements hors coût de l'endettement	1 747	286	2 033
20. Participation aux résultats	(1 487)	(218)	(1 705)
Résultat opérationnel corrigé	277	90	367
Charge de financement	(2)	–	(2)
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–
Intérêts minoritaires	(1)	(5)	(6)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	274	85	359


Notes sur le compte de résultat consolidé
b) Résultat consolidé de l'assurance Vie au 1^{er} semestre 2005 pro forma

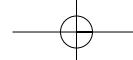
<i>En millions d'euros</i>	Vie en France	Vie hors de France	Total Vie
1. Primes acquises brutes de réassurance	2 400	684	3 084
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(1 999)	(523)	(2 522)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	(28)	(9)	(37)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(2 027)	(532)	(2 559)
Provisions d'assurance Vie brutes de réassurance	445	(227)	218
Provisions en Unités de Comptes brutes de réassurance	(842)	1	(841)
Autres provisions techniques	–	1	1
3. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques brutes de réassurance	(397)	(225)	(622)
Ajustements ACAV (moins-values) bruts de réassurance	(28)	(1)	(29)
Ajustements ACAV (plus-values) bruts de réassurance	409	192	601
4. Ajustements ACAV bruts de réassurance	381	191	572
5. Solde des souscriptions (1 à 4)	357	118	475
Frais d'acquisition des contrats	(239)	(52)	(291)
Frais d'administration	(108)	(41)	(149)
6. Frais d'acquisition et d'administration	(347)	(93)	(440)
7. Autres produits opérationnels courants techniques	16	21	37
8. Autres charges opérationnelles courantes techniques	(18)	(12)	(30)
9. Autres produits opérationnels courants non techniques	43	5	48
10. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	(39)	(4)	(43)
11. Participation des salariés	(3)	–	(3)
12. Primes acquises cédées aux réassureurs	(30)	(16)	(46)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	13	6	19
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	2	–	2
13. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	15	6	21
Provisions d'assurance Vie cédées	4	1	5
Provisions en Unités de Comptes cédées	1	–	1
Autres provisions techniques cédées	–	–	–
14. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques cédées aux réassureurs	5	1	6
Ajustements ACAV (moins-values) cédés aux réassureurs	–	–	–
Ajustements ACAV (plus-values) cédés aux réassureurs	–	–	–
15. Ajustements ACAV cédés aux réassureurs	–	–	–
16. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	9	–	9
17. Commissions reçues des réassureurs	5	3	8
18. Transferts intersectoriels de réassurance	(5)	(1)	(6)
Produits des placements	1 640	284	1 924
Transferts intersectoriels des produits des placements	34	6	40
19. Produits des placements hors coût de l'endettement	1 674	290	1 964
20. Participation aux résultats	(1 501)	(212)	(1 713)
Résultat opérationnel corrigé	181	106	287
Charge de financement	(2)	–	(2)
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–
Intérêts minoritaires	–	(5)	(5)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	179	101	280



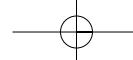
30.2.2 Résultat consolidé de l'assurance Vie hors de France par pays

a) Résultat consolidé de l'assurance Vie hors de France par pays au 1^{er} semestre 2006

<i>En millions d'euros</i>	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Amérique du Sud	Dom-Tom et autres pays	Total Vie
1. Primes acquises brutes de réassurance	297	224	132	29	49	731
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(221)	(127)	(136)	(14)	(22)	(520)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	(4)	–	(1)	(2)	(1)	(8)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(225)	(127)	(137)	(16)	(23)	(528)
Provisions d'assurance Vie brutes de réassurance	(37)	22	17	(6)	(6)	(10)
Provisions en Unités de Comptes brutes de réassurance	(1)	(65)	7	(12)	(3)	(74)
Autres provisions techniques	–	–	–	–	–	–
3. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques brutes de réassurance	(38)	(43)	24	(18)	(9)	(84)
Ajustements ACAV (moins-values) bruts de réassurance	–	–	(14)	–	–	(14)
Ajustements ACAV (plus-values) bruts de réassurance	(1)	(6)	16	12	1	22
4. Ajustements ACAV bruts de réassurance	(1)	(6)	2	12	1	8
5. Solde des souscriptions (1 à 4)	33	48	21	7	18	127
Frais d'acquisition des contrats	(19)	(16)	(12)	(10)	(12)	(69)
Frais d'administration	(14)	(14)	(1)	(3)	(4)	(36)
6. Frais d'acquisition et d'administration	(33)	(30)	(13)	(13)	(16)	(105)
7. Autres produits opérationnels courants techniques	1	6	–	1	–	8
8. Autres charges opérationnelles courantes techniques	(1)	–	(1)	(1)	–	(3)
9. Autres produits opérationnels courants non techniques	–	–	–	–	–	–
10. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	(2)	(3)	–	–	–	(5)
11. Participation des salariés	–	–	–	–	–	–
12. Primes acquises cédées aux réassureurs	(1)	(7)	(5)	(3)	(1)	(17)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	–	3	1	2	1	7
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	–	–	–	(1)	–	(1)
13. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	–	3	1	1	1	6
Provisions d'assurance Vie cédées	–	(1)	2	–	–	1
Provisions en Unités de Comptes cédées	–	–	–	–	1	1
Autres provisions techniques cédées	–	–	–	–	–	–
14. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques cédées aux réassureurs	–	(1)	2	–	1	2
Ajustements ACAV (moins-values) cédés aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
Ajustements ACAV (plus-values) cédés aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
15. Ajustements ACAV cédés aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
16. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
17. Commissions reçues des réassureurs	–	1	–	–	–	1
18. Transferts intersectoriels de réassurance	–	9	–	–	(1)	8
Produits des placements	158	39	67	11	13	288
Transferts intersectoriels des produits des placements	1	(3)	–	–	–	(2)
19. Produits des placements hors coût de l'endettement	159	36	67	11	13	286
20. Participation aux résultats	(119)	(30)	(57)	(2)	(10)	(218)
Résultat opérationnel corrigé	37	32	15	1	5	90
Charge de financement	–	–	–	–	–	–
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	–	–	(4)	–	(1)	(5)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	37	32	11	1	4	85


Notes sur le compte de résultat consolidé
b) Résultat consolidé de l'assurance Vie hors de France par pays au 1^{er} semestre 2005 pro forma

<i>En millions d'euros</i>	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Amérique du Sud	Dom-Tom et autres pays	Total Vie
1. Primes acquises brutes de réassurance	296	193	134	18	43	684
Prestations et frais payés bruts de réassurance	(243)	(132)	(113)	(13)	(22)	(523)
Charges des provisions pour sinistres brutes de réassurance	(2)	–	(1)	(3)	(3)	(9)
2. Charges des sinistres brutes de réassurance	(245)	(132)	(114)	(16)	(25)	(532)
Provisions d'assurance Vie brutes de réassurance	(13)	(191)	(12)	3	(14)	(227)
Provisions en Unités de Comptes brutes de réassurance	(7)	(14)	15	–	7	1
Autres provisions techniques	–	–	–	–	1	1
3. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques brutes de réassurance	(20)	(205)	3	3	(6)	(225)
Ajustements ACAV (moins-values) bruts de réassurance	–	9	(10)	–	–	(1)
Ajustements ACAV (plus-values) bruts de réassurance	–	178	13	–	1	192
4. Ajustements ACAV bruts de réassurance	–	187	3	–	1	191
5. Solde des souscriptions (1 à 4)	31	43	26	5	13	118
Frais d'acquisition des contrats	(17)	(11)	(9)	(7)	(8)	(52)
Frais d'administration	(17)	(17)	(1)	(2)	(4)	(41)
6. Frais d'acquisition et d'administration	(34)	(28)	(10)	(9)	(12)	(93)
7. Autres produits opérationnels courants techniques	14	6	–	1	–	21
8. Autres charges opérationnelles courantes techniques	(4)	(4)	–	(2)	(2)	(12)
9. Autres produits opérationnels courants non techniques	–	5	–	–	–	5
10. Autres charges opérationnelles courantes non techniques	–	(4)	–	–	–	(4)
11. Participation des salariés	–	–	–	–	–	–
12. Primes acquises cédées aux réassureurs	(1)	(7)	(4)	(3)	(1)	(16)
Prestations et frais payés cédés aux réassureurs	–	2	2	1	1	6
Charges des provisions pour sinistres cédées aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
13. Charges des sinistres cédées aux réassureurs	–	2	2	1	1	6
Provisions d'assurance Vie cédées	–	–	1	–	–	1
Provisions en Unités de Comptes cédées	–	–	–	–	–	–
Autres provisions techniques cédées	–	–	–	–	–	–
14. Charges des provisions techniques d'assurance Vie et autres provisions techniques cédées aux réassureurs	–	–	1	–	–	1
Ajustements ACAV (moins-values) cédés aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
Ajustements ACAV (plus-values) cédés aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
15. Ajustements ACAV cédés aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
16. Participation aux résultats cédée aux réassureurs	–	–	–	–	–	–
17. Commissions reçues des réassureurs	–	1	1	1	–	3
18. Transferts intersectoriels de réassurance	–	–	–	–	(1)	(1)
Produits des placements	149	41	73	11	10	284
Transferts intersectoriels des produits des placements	1	5	–	–	–	6
19. Produits des placements hors coût de l'endettement	150	46	73	11	10	290
20. Participation aux résultats	(109)	(29)	(63)	(6)	(5)	(212)
Résultat opérationnel corrigé	47	31	26	(1)	3	106
Charge de financement	–	–	–	–	–	–
Résultat après impôt des activités discontinues	–	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	–	–	(4)	(1)	–	(5)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	47	31	22	(2)	3	101



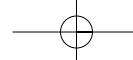
30.3 Résultat consolidé du secteur bancaire

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005 pro forma Total
	France	Hors de France	Total	
Produits d'exploitation bancaire	206	31	237	204
Total des produits d'exploitation courante	206	31	237	204
Charges d'exploitation bancaire	(137)	(16)	(153)	(144)
Autres produits opérationnels courants	–	–	–	–
Autres charges opérationnelles courantes	(1)	–	(1)	(1)
Total des charges d'exploitation courante	(138)	(16)	(154)	(145)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	6	–	6	6
Résultat opérationnel courant	74	15	89	65
Transferts intersectoriels	(16)	(8)	(24)	(20)
Résultat opérationnel courant corrigé	58	7	65	45
Résultat après impôts des activités discontinues	–	–	–	–
Intérêts minoritaires	(1)	–	(1)	(1)
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	57	7	64	44

La charge d'exploitation bancaire comporte notamment les charges d'intérêts et de commissions, le coût du risque.

30.4 Résultat consolidé des holdings

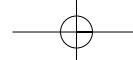
En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005 pro forma Total
	France	Hors de France	Total	
Chiffre d'affaires	–	–	–	–
Autres produits opérationnels courants	2	46	48	57
Achats consommés	–	–	–	–
Charges de personnel (y compris la participation des salariés)	(16)	(39)	(55)	(58)
Autres charges d'exploitation	(6)	–	(6)	2
Impôts et taxes	–	–	–	(1)
Autres charges opérationnelles courantes	(18)	(9)	(27)	(22)
Dotations aux amortissements et provisions	–	–	–	(17)
Résultat d'exploitation	(38)	(2)	(40)	(39)
Charges et produits financiers	46	3	49	(2)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2	–	2	1
Résultat opérationnel courant	10	1	11	(40)
Elimination des opérations intersectorielles	(26)	1	(25)	(19)
Résultat opérationnel courant corrigé	(16)	2	(14)	(59)
Charges de financement	(28)	(3)	(31)	(40)
Intérêts minoritaires	–	–	–	–
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	(44)	(1)	(45)	(99)



Notes sur le compte de résultat consolidé

30.5 Résultat consolidé des autres activités

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005 pro forma Total
	France	Hors de France	Total	
Chiffre d'affaires	10	14	24	16
Autres produits opérationnels courants	5	–	5	5
Achats consommés	(1)	–	(1)	(1)
Charges de personnel (y compris la participation des salariés)	(4)	(3)	(7)	(10)
Autres charges d'exploitation	(13)	(3)	(16)	(10)
Impôts et taxes	–	–	–	–
Autres charges opérationnelles courantes	(4)	(15)	(19)	(8)
Dotations aux amortissements et provisions	(1)	–	(1)	–
Résultat d'exploitation	(8)	(7)	(15)	(8)
Charges et produits financiers	7	–	7	16
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	–	3	3	2
Résultat opérationnel courant	(1)	(4)	(5)	10
Elimination des opérations intersectorielles	12	9	21	6
Résultat opérationnel courant corrigé	11	5	16	16
Charges de financement	(7)	–	(7)	(6)
Intérêts minoritaires	–	–	–	–
Contribution au résultat consolidé hors impôts et autres produits et charges opérationnels	4	5	9	10



31 Récapitulatif des produits des placements

31.1 Récapitulatif des produits des placements au 1^{er} semestre 2006

En millions d'euros	Vie			Biens et Responsabilités	
	France	Hors de France	Total	France	Hors de France
Revenus des instruments financiers	974	243	1 217	178	108
Charges des instruments financiers	(46)	(2)	(48)	(16)	(10)
Revenus immobiliers	66	10	76	25	4
Charges immobilières	(21)	(1)	(22)	(5)	–
Total revenus nets des placements nets des frais de gestion des placements	973	250	1 223	182	102
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	36	–	36	16	–
Plus-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	833	69	902	251	41
Moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(131)	(17)	(148)	(11)	(5)
Plus ou moins-values des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	702	52	754	240	36
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	31	(7)	24	(7)	16
Variation des dépréciations des placements	(28)	(7)	(35)	(3)	(2)
Produits des placements hors endettement (avant ajustements ACAV)	1 714	288	2 002	428	152
Ajustements ACAV (plus-values) ^[1]	516	22	538	–	–
Ajustements ACAV (moins-values) ^[1]	(311)	(14)	(325)	–	–
Total ajustements nets ACAV	205	8	213	–	–
Produits des placements hors endettement	1 919	296	2 215	428	152

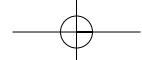
31.2 Récapitulatif des produits des placements au 1^{er} semestre 2005 pro forma

En millions d'euros	Vie			Biens et Responsabilités	
	France	Hors de France	Total	France	Hors de France
Revenus des instruments financiers	957	237	1 194	145	112
Charges des instruments financiers	(44)	(11)	(55)	(14)	(5)
Revenus immobiliers	85	10	95	24	4
Charges immobilières	(42)	(1)	(43)	(7)	–
Total revenus nets des placements nets des frais de gestion des placements	956	235	1 191	148	111
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	15	–	15	3	–
Plus-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	749	48	797	198	26
Moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(200)	(15)	(215)	(24)	(13)
Plus ou moins-values des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	549	33	582	174	13
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	156	23	179	15	(1)
Variation des dépréciations des placements	(36)	(7)	(43)	(14)	12
Produits des placements hors endettement (avant ajustements ACAV)	1 640	284	1 924	326	135
Ajustements ACAV (plus-values) ^[1]	409	192	601	–	–
Ajustements ACAV (moins-values) ^[1]	(28)	(1)	(29)	–	–
Total ajustements nets ACAV	381	191	572	–	–
Produits des placements hors endettement	2 021	475	2 496	326	135

[1] Produits ou charges résultant de la variation de la valeur de marché des placements en Unités de Comptes (UC).

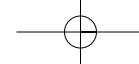
Dans l'annexe 30, les ajustements ACAV (plus-values) figurent dans les revenus des instruments financiers.

Dans l'annexe 30, les ajustements ACAV (moins-values) figurent dans les charges des instruments financiers.


Notes sur le compte de résultat consolidé

s ce	Santé		Assurance-Crédit	Assistance	Total non Vie	Total assurance	Autres activités	Holding	Total Hors bancaire	Bancaire	Total
	France	Hors de France									
	59	7	57	10	419	1 636	7	22	1 665	–	1 665
	(5)	(2)	(4)	(5)	(42)	(90)	–	(21)	(111)	–	(111)
	8	–	5	–	42	118	–	9	127	–	127
	(2)	–	(2)	–	(9)	(31)	–	(12)	(43)	–	(43)
	60	5	56	5	410	1 633	7	(2)	1 638	–	1 638
	5	–	3	–	24	60	3	2	65	6	71
	79	2	53	1	427	1 329	–	36	1 365	–	1 365
	(5)	–	(7)	–	(28)	(176)	–	(2)	(178)	–	(178)
	74	2	46	1	399	1 153	–	34	1 187	–	1 187
	(2)	3	–	–	10	34	–	15	49	–	49
	(1)	–	(5)	–	(11)	(46)	–	2	(44)	–	(44)
	136	10	100	6	832	2 834	10	51	2 895	6	2 901
	–	–	–	–	–	538	–	–	538	–	538
	–	–	–	–	–	(325)	–	–	(325)	–	(325)
	–	–	–	–	–	213	–	–	213	–	213
	136	10	100	6	832	3 047	10	51	3 108	6	3 114

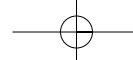
s ce	Santé		Assurance-Crédit	Assistance	Total non Vie	Total assurance	Autres activités	Holding	Total Hors bancaire	Bancaire	Total
	France	Hors de France									
	52	12	53	7	381	1 575	12	(4)	1 583	–	1 583
	(4)	(2)	(12)	(1)	(38)	(93)	–	(7)	(100)	–	(100)
	7	–	5	–	40	135	4	10	149	–	149
	(3)	–	(1)	–	(11)	(54)	(1)	(10)	(65)	–	(65)
	52	10	45	6	372	1 563	15	(11)	1 567	–	1 567
	1	–	4	–	8	23	2	1	26	6	32
	64	1	16	1	306	1 103	1	18	1 122	–	1 122
	(9)	–	(3)	(1)	(50)	(265)	–	(1)	(266)	–	(266)
	55	1	13	–	256	838	1	17	856	–	856
	5	–	6	–	25	204	–	(7)	197	–	197
	(2)	–	(8)	–	(12)	(55)	–	(1)	(56)	–	(56)
	111	11	60	6	649	2 573	18	(1)	2 590	6	2 596
	–	–	–	–	–	601	–	–	601	–	601
	–	–	–	–	–	(29)	–	–	(29)	–	(29)
	–	–	–	–	–	572	–	–	572	–	572
	111	11	60	6	649	3 145	18	(1)	3 162	6	3 168



32 Autres produits et charges opérationnels

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Provision pour départ en préretraite (UES AGF)	-	(60)
Provision pour restructuration Santé (régime obligatoire d'AGF IART)	-	(1)
Ecart d'acquisition négatif constaté au résultat	1	-
Cessions de filiales et garanties sur les cessions de filiales		
AGF MAT	-	5
Assurances Fédérales (35 %)	-	14
Gecina	-	40
AGF Indonesia	-	1
Astrée	-	2
Oddo (7 %)	(1)	-
Sous-total cessions	(1)	62
Divers	-	-
Total	-	1
<i>Autres éléments liés aux produits et charges opérationnels ci-dessus :</i>		
Impôts et taxes	(1)	27
Intérêts minoritaires	-	1
Incidence globale des autres éléments opérationnels	(1)	29





Notes sur le compte de résultat consolidé

33 Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Impôts exigibles	(385)	(258)
Impôts différés	(67)	(19)
Total	(452)	(277)

Les charges (-), produits (+) d'impôts se décomposent de la façon suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Charge d'impôt exigible du sous-groupe d'intégration fiscale AGF ^[1]	(214)	(115)
Charge d'impôt exigible des sociétés hors périmètre d'intégration fiscale	(171)	(143)
Total de la charge d'impôt exigible	(385)	(258)
Impôts du sous-groupe d'intégration fiscale AGF		
Impôts sur déficit du Groupe d'intégration fiscale	(18)	79
Impôts différés sur activation des frais d'acquisition	(12)	(7)
Impôts sur cessions internes éliminées en consolidation	(33)	(1)
Impôts sur décalages temporels	49	(46)
Autres	(22)	(25)
Produit (charge) d'impôt différé du sous-groupe d'intégration fiscale AGF^[1]	(36)	–
Produit (charge) d'impôt différé des sociétés hors périmètre d'intégration fiscale	(31)	(19)
Total du produit (charge) d'impôt différé	(67)	(19)
Charge d'impôt du Groupe d'intégration fiscale ^[1]	(250)	(115)
Charge d'impôt des autres sociétés ^[2]	(202)	(162)
Charge totale	(452)	(277)

[1] Impôt du groupe d'intégration fiscale AGF

Impôt du 1^{er} semestre 2006

En 2006, la charge d'impôt exigible a été minorée par l'utilisation des déficits reportables à taux plein des exercices antérieurs de 52 millions d'euros.

Impôt du 1^{er} semestre 2005

En 2005, la charge d'impôt exigible correspond à de l'impôt long terme à taux réduit et 169 millions d'euros de déficit ont été reportés au cours de la période.

[2] Impôt des autres sociétés

Impôt du 1^{er} semestre 2006

En 2006, la charge d'impôt concerne les sociétés suivantes : Euler Hermes (90 millions d'euros), Az Nederland Group (37 millions d'euros), AGF RAS Group (27 millions d'euros), AGF Benelux Group (9 millions d'euros), AGF do Brasil Group (6 millions d'euros), Assurances Fédérales (3 millions d'euros), Mondial Assistance (9 millions d'euros), Banque AGF (5 millions d'euros) et autres (16 millions d'euros).

Impôt du 1^{er} semestre 2005 pro forma

En 2005, la charge d'impôt concerne les sociétés suivantes : Euler Hermes (70 millions d'euros), Az Nederland Group (31 millions d'euros), AGF RAS Group (28 millions d'euros), AGF Belgium Group (19 millions d'euros), AGF do Brasil Group (5 millions d'euros), Assurances Fédérales (3 millions d'euros), Colseguros Group (– 2 millions d'euros), Adriatica Group (2 millions d'euros) et autres (6 millions d'euros).

33.1 Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005 pro forma
Résultat du Groupe	1 021	766
Résultat des minoritaires	64	44
Résultat net d'ensemble	1 085	810
Produit (charge) d'impôt	(452)	(277)
Résultat des sociétés mises en équivalence	71	32
Résultat brut avant quote-part des sociétés mises en équivalence	1 466	1 055
Charge d'impôt théorique	(505)	(369)
Différences permanentes	38	66
Différences de taux	11	1
Activation de différences temporelles non constatée à la clôture précédente	1	(1)
Activation de déficits fiscaux non constatée à la clôture précédente	3	26
Incidences du report variable	–	–
Charge d'impôt effective	(452)	(277)

Taux d'impôt effectif : 34,43 %.

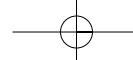
Autres informations

34 Informations sectorielles

34.1 Résultat consolidé sectoriel

34.1.1 Au 1^{er} semestre 2006

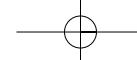
En millions d'euros	Biens et Responsabilités	Santé	Assurance-Crédit	Assistance	Assurance-Vie	Activités bancaires	Holding	Autres activités	Opérations intergroupe	Résultat avant impôt
Primes émises	3 908	929	867	248	3 423	–	–	–	(5)	9 370
Variation des primes non acquises	(536)	(21)	(38)	(11)	–	–	–	–	(10)	(616)
Primes acquises	3 372	908	829	237	3 423	–	–	–	(15)	8 754
Produits d'exploitation bancaire	–	–	–	–	–	265	–	–	(28)	237
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	–	–	–	–	–	–	–	43	(19)	24
Autres produits d'exploitation	4	–	185	79	18	–	–	–	(8)	278
Produits des placements hors coût de l'endettement	490	146	100	6	2 285	6	1 304	50	(1 273)	3 114
Total produits d'activité ordinaires	3 866	1 054	1 114	322	5 726	271	1 304	93	(1 343)	12 407
Charges des prestations des contrats	(2 142)	(717)	(390)	(146)	(4 855)	–	–	–	8	(8 242)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(261)	(4)	(76)	(1)	(6)	–	–	–	6	(342)
Charges d'exploitation bancaire	–	–	–	–	–	(204)	–	–	51	(153)
Charges des autres activités	–	–	–	–	–	–	(61)	(25)	–	(86)
Frais d'acquisition des contrats	(603)	(142)	(140)	(55)	(306)	–	–	–	2	(1 244)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Frais d'administration	(199)	(46)	(92)	(27)	(145)	–	–	–	–	(509)
Autres produits opérationnels courants	4	–	3	–	27	–	48	5	(25)	62
Autres charges opérationnelles courantes	(31)	(5)	(156)	(70)	(21)	(1)	(27)	(19)	17	(313)
Total autres produits et charges courants	(3 232)	(914)	(851)	(299)	(5 306)	(205)	(40)	(39)	59	(10 827)
Résultat opérationnel	634	140	263	23	420	66	1 264	54	(1 284)	1 580
Transferts intersectoriels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel courant corrigé	634	140	263	23	420	66	1 264	54	(1 284)	1 580
Charges de financement	(6)	–	(5)	–	(13)	–	(95)	(43)	118	(43)
Résultat après impôts des activités discontinues	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat sectoriel	628	140	258	23	407	66	1 169	11	(1 166)	1 537



Autres informations

34.1.2 Au 1^{er} semestre 2005 pro forma

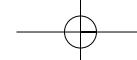
<i>En millions d'euros</i>	Biens et Responsabilités	Santé	Assurance-Crédit	Assistance	Assurance Vie	Activités bancaires	Holding	Autres activités	Opérations intergroupe	Résultat avant impôt
Primes émises	3 799	882	858	253	3 082	–	–	–	(11)	8 863
Variation des primes non acquises	(513)	(22)	(60)	(23)	2	–	–	–	1	(615)
Primes acquises	3 286	860	798	230	3 084	–	–	–	(10)	8 248
Produits d'exploitation bancaire	–	–	–	–	–	229	–	–	(25)	204
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	–	–	–	–	–	–	–	32	(16)	16
Autres produits d'exploitation	8	(1)	173	52	45	–	–	–	(8)	269
Produits des placements hors coût de l'endettement	472	122	60	6	2 542	6	905	20	(965)	3 168
Total produits d'activité ordinaires	3 766	981	1 031	288	5 671	235	905	52	(1 024)	11 905
Charges des prestations des contrats	(2 240)	(692)	(386)	(138)	(4 894)	–	–	–	(1)	(8 351)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(187)	(2)	(72)	(1)	(8)	–	–	–	11	(259)
Charges d'exploitation bancaire	–	–	–	–	–	(189)	–	–	45	(144)
Charges des autres activités	–	–	–	–	–	–	(9)	(23)	5	(27)
Frais d'acquisition des contrats	(574)	(135)	(140)	(43)	(291)	–	–	–	2	(1 181)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Frais d'administration	(207)	(50)	(94)	(49)	(149)	–	(2)	–	5	(546)
Autres produits opérationnels courants	16	1	32	1	64	–	10	24	(40)	89
Autres charges opérationnelles courantes	(4)	(21)	(170)	(43)	(76)	(1)	(37)	(6)	–	(339)
Total autres produits et charges courants	(3 196)	(899)	(830)	(273)	(5 354)	(190)	(38)	(5)	27	(10 758)
Résultat opérationnel	570	82	201	15	317	45	867	47	(997)	1 147
Transferts intersectoriels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat opérationnel courant corrigé	570	82	201	15	317	45	867	47	(997)	1 147
Charges de financement	(3)	(1)	(12)	–	(13)	–	(89)	(36)	93	(61)
Résultat après impôts des activités discontinues	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Résultat sectoriel	567	81	189	15	304	45	778	11	(904)	1 086



34.2 Bilan consolidé sectoriel au 30 juin 2006

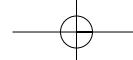
En millions d'euros	Biens et Responsabilités	Santé	Assurance-Crédit	Assistance	Assurance Vie	Activités bancaires	Holding	Autres activités	Opérations intergroupe	Total
Ecarts d'acquisition	615	22	203	18	120	16	–	3	–	997
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	–	–	–	–	105	–	–	–	–	105
Autres immobilisations incorporelles	22	3	43	10	3	8	–	16	–	105
Immobilier de placement	580	68	95	–	1 264	–	–	–	(168)	1 839
Immobilier de placement en UC	–	–	–	–	117	–	–	–	–	117
Placements financiers	14 624	1 713	2 737	316	59 110	–	–	–	(2 188)	76 312
Placements financiers en UC	–	–	–	–	14 383	–	–	–	–	14 383
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	29	–	1	1	43	–	–	–	–	74
Emplois des activités du secteur bancaire	–	–	–	–	–	738	–	–	–	738
Placements bancaires	–	–	–	–	–	1 709	–	–	–	1 709
Placements des autres activités	–	–	–	–	–	–	2 043	1 136	(589)	2 590
Investissements dans les entreprises associées	235	32	35	–	976	57	79	–	–	1 414
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2 074	283	548	2	357	–	–	–	(31)	3 233
Immeubles d'exploitation	170	3	124	4	291	–	–	23	–	615
Autres immobilisations corporelles (y compris stocks)	104	4	33	22	124	5	–	54	–	346
Frais d'acquisitions reportés	375	30	45	14	1 489	–	–	–	–	1 953
Participation aux bénéfices différée active	–	–	–	–	2	–	–	–	–	2
Actifs d'impôts différés	139	12	9	14	48	2	50	8	68	350
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	1 803	77	438	79	625	–	–	1	(4)	3 019
Créances nées des opérations de cession en réassurance	78	2	62	–	17	–	–	–	–	159
Créances d'impôts exigibles	53	4	14	4	5	10	2	2	–	94
Autres créances	314	12	92	75	560	88	203	93	(274)	1 163
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	303	14	359	54	1 116	1 090	2 140	2 547	(5 389)	2 234
Total actif sectoriel	21 518	2 279	4 838	613	80 755	3 723	4 517	3 883	(8 575)	113 551

La ventilation au 31 décembre 2005 par secteur d'activité des placements figure dans la note 8.2.


Notes sur le compte de résultat consolidé

	Biens et Responsabilités	Santé	Assurance-Crédit	Assistance	Assurance Vie	Activités bancaires	Holding	Autres activités	Opérations inter-groupe	Total
<i>En millions d'euros</i>										
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	9 406
Provisions pour risques et charges	413	11	113	32	262	36	162	12	–	1 041
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	100	1 574	2	(2)	1 674
Dettes de financement représentées par des titres	6	–	–	–	–	1 382	–	400	(216)	1 572
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	138	9	110	4	291	–	158	20	(52)	678
Autres dettes de financement	58	–	228	39	117	–	4 128	3 046	(7 508)	108
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	13 185	2 566	1 581	292	24 031	–	–	–	(43)	41 612
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en UC	–	–	–	–	11 220	–	–	–	–	11 220
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	–	–	–	–	28 804	–	–	–	–	28 804
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire	17	4	–	–	127	–	–	–	–	148
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en UC	–	–	–	–	3 381	–	–	–	–	3 381
Participation aux bénéfices différée passive	–	27	–	–	2 590	–	–	–	(107)	2 510
Ressources des activités du secteur bancaire	–	–	–	–	–	1 591	–	–	(385)	1 206
Passifs d'impôts différés	312	45	352	10	843	2	122	3	46	1 735
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	44	37	–	–	3 350	–	96	–	–	3 527
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	364	13	172	9	333	–	–	–	–	891
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	343	21	186	3	313	–	–	–	(9)	857
Instruments dérivés passifs	5	2	3	–	109	15	62	–	–	196
Dettes d'impôts exigibles	73	4	30	4	6	5	241	1	–	364
Autres dettes	1 458	30	256	59	757	144	68	109	(260)	2 621
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total passif sectoriel	16 416	2 769	3 031	452	76 534	3 275	6 611	3 593	(8 536)	113 551

La ventilation au 31 décembre 2005 par secteur d'activité des passifs techniques relatifs aux contrats figure dans les notes 22.1, 22.2 et 22.3.



35 Personnel

35.1 Effectif moyen employé par les entreprises consolidées

(pour les sociétés consolidées par intégration proportionnelle, leur effectif est retenu à hauteur du pourcentage d'intégration)

	1 ^{er} semestre 2006	Exercice 2005
Personnel commercial en France	4 850	4 904
Personnel de gestion en France	10 766	10 527
Personnel du réseau international	15 319	15 154
Total	30 935	30 585

35.1.1 Ventilation du personnel en France par activité

	1 ^{er} semestre 2006	Exercice 2005
Assurance non Vie	9 038	8 895
Assurance Vie	5 501	5 466
Banque	799	793
Autres activités	278	277
Total	15 616	15 431

35.1.2 Ventilation du personnel hors de France par activité

	1 ^{er} semestre 2006	Exercice 2005
Assurance	13 628	13 430
Banque	89	88
Autres activités	1 602	1 636
Total	15 319	15 154

Evolution des effectifs

La variation des effectifs s'explique principalement par la variation du groupe Euler Hermes et du groupe Mondial Assistance. La charge globale de personnel du groupe AGF s'élève à 957 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006 contre 849 millions d'euros au 1^{er} semestre 2005.

35.2 Stock-options

Dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-184 du Code de commerce, l'Assemblée Générale a, à plusieurs reprises depuis 1990, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des options d'acquisition ou de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe, dans les conditions fixées par la loi.

Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations du Conseil d'Administration a notamment pour mission d'examiner les propositions de la Direction générale intéressant la mise en place des plans de souscription ou d'achat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire et de présenter un rapport au Conseil d'Administration pour décision.

Ce Comité est composé de : Monsieur A. Lévy-Lang (Président), Monsieur M. Diekmann et Madame B. Majnoni d'Intignano.

La politique d'attribution mise en place au sein du groupe AGF est unique pour l'ensemble des bénéficiaires y compris les membres du Comité Exécutif et vise principalement un objectif de fidélisation.

Elle résulte de la décision prise par le Conseil d'Administration, sur la base d'un rapport de son Comité des Rémunérations sur les propositions émanant de la Direction générale en matière de mise en place des plans de souscription ou d'achat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

35.2.1 Nature des options

Les options attribuées par le Conseil d'Administration ont été successivement des options d'achat (jusqu'à la privatisation de la Société), des options de souscription de décembre 1996 à 1998, des options d'achat de 1999 à 2001, pour les exercices 2002, 2003, 2004 des options de souscription et en 2005 de nouveau des options d'achat.

35.2.2 Critères d'attribution

Sont éligibles à l'attribution d'options

- les cadres de direction du groupe AGF,
 - les mandataires sociaux et dirigeants opérationnels des filiales,
 - et certains salariés dont les missions ou les réalisations justifient une attribution.

35.2.3 Périodicité des plans

Chaque année, depuis 1990, il a été procédé à une attribution d'options.

Situation des options au 30 juin 2006

[1] Du fait d'un ajustement du nombre et du prix des options pouvant être souscrites ou achetées et non encore exercées au 14 mai 2002, résultant de la distribution de réserves décidée à cette date.

[2] Du fait d'un ajustement du nombre et du prix des options pouvant être souscrites ou achetées et non encore exercées au 23 mai 2005, résultant de la distribution de réserves décidée à cette date

[3] Attributaires salariés non mandataires sociaux à compter de l'exercice 2000 ; – antérieurement à l'exercice 2000, il s'agit d'options pouvant être exercées par les membres du Comité Exécutif AGE y inclus le Président.

- pour les exercices 2001, 2002 et 2003, 6 ex *aequo* portent respectivement à 12, 14 et 11, le nombre des 10 salariés qui se sont vu attribuer le plus grand nombre d'options ;
- pour l'exercice 2004, 11 ex *aequo* portent à 16 le nombre des 10 salariés qui se sont vu attribuer le plus grand nombre d'options ;
- pour l'exercice 2005, 18 ex *aequo* portent à 26 le nombre des 10 salariés qui se sont vu attribuer le plus grand nombre d'options.

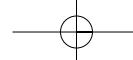
[4] Nombre d'options pouvant être exercées par les Présidents-directeurs généraux Antoine Jeancourt-Galignani de février 1996 à septembre 2000 et Jean-Philippe Thierry depuis septembre 2001.

[5] Du fait de la perte de droit

Le Conseil d'Administration a décidé le 19 septembre 2005 d'attribuer des options de souscription d'actions au Président Jean-Philippe Thierry : 150 000 options au prix de 78,24 euros

avec échéance au 17 octobre 2013 et aux 25* premiers salariés non mandataires sociaux : 430 500 options au prix de 78,24 euros avec échéance au 17 octobre 2013.

* Dont 18 ex æquo.



35.3 Engagements de retraite et avantages similaires

35.3.1 AGF en France (UES)

Avantages postérieurs à l'emploi

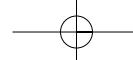
1 Régimes à prestations définies

Descriptif général des régimes :

- **Régime supplémentaire de retraite** : régime à prestations définies pour les cadres dirigeants offrant au maximum une prestation égale à 20 % de la moyenne des trois derniers salaires. (base + bonus).
- **Régime Ballaresque** : régime de retraite supplémentaire applicable au Président et aux Directeurs généraux des sociétés d'assurances nationalisées. Dispositif mis en place, en 1980, par le ministère de l'Economie et des Finances. Ce dispositif a pris fin lors de la privatisation, en 1996, du groupe AGF.
- **IFC** : Indemnités de Fin de Carrière prévue par la Convention Collective des compagnies d'assurances.

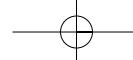
Nom du régime <i>En milliers d'euros</i>	Régime supplémentaire de retraite	Régime Ballaresque	IFC	Total
Variation de la dette actuarielle				
- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	(18 372)	(3 732)	(56 894)	(78 998)
- Coût des services rendus dans la période	-	-	(1 366)	(1 366)
- Intérêt sur la dette	(366)	(71)	(1 032)	(1 469)
- Cotisations employés	-	-	-	-
- Modification du régime	-	-	-	-
- Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-
- Réductions de régimes	-	-	-	-
- Cessations de régimes	-	-	-	-
- Evénements exceptionnels	-	-	-	-
- Gains /(pertes) actuariels	(675)	(1)	2 890	2 214
- Prestations payées	163	40	1 346	1 549
- Ecart de conversion	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
- Valeur de la dette actuarielle à la clôture (A)	(19 250)	(3 764)	(55 056)	(78 070)
Dont régimes entièrement non financés	-	(3 764)	(3 366)	(7 130)
Dont régimes financés en tout ou partie	(19 250)	-	(51 690)	(70 940)
Variation des actifs de couverture				
- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	17 673	-	39 493	57 166
- Rendement réel des actifs de couverture	335	-	(2 909)	(2 574)
- Cotisations employés	-	-	-	-
- Cotisations employeurs	-	-	46	46
- Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-
- Réductions de régimes	-	-	-	-
- Cessations de régimes	-	-	-	-
- Prestations payées	(163)	-	(1 300)	(1 463)
- Ecart de conversion	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
- Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	17 845	-	35 330	53 175
Couverture financière (A + B)	(1 405)	(3 764)	(19 726)	(24 895)
- Ecarts actuariels restant à amortir (gains/pertes)	-	-	5 146	5 146
- Coût des services passés restant à amortir	-	-	-	-
- Dette initiale restant à amortir	-	-	-	-
- Actif non comptabilisé	-	-	-	-
Engagements nets	(1 405)	(3 764)	(14 580)	(19 749)

.../...



Autres informations

Nom du régime	Régime supplémentaire de retraite	Régime Ballaresque	IFC	Total
Juste valeur des droits à remboursement				
– Juste valeur des droits à remboursement à l'ouverture	–	–	–	–
– Juste valeur des droits à remboursement à la clôture	–	–	–	–
– Précisions sur les droits à remboursement	–	–	–	–
Charge de l'exercice				
– Coût des services rendus de la période	–	–	1 366	1 366
– Coût financier (effet de la désactualisation)	366	71	1 032	1 469
– Rendement attendu des actifs de régime	(352)	–	(745)	(1 097)
– Rendement attendu de tout autre actif	–	–	–	–
– Amortissement des profits ou pertes actuariels	675	1	39	715
– Amortissement du coût des services passés	–	–	–	–
– Amortissement de la dette initiale non constatée	–	–	–	–
– Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation	–	–	–	–
– Plafonnements d'actifs	–	–	–	–
– Evénements exceptionnels	–	–	–	–
– Autres	–	–	276	276
Coût total de la période	689	72	1 968	2 729
Rendement effectif des actifs de couverture				
Hypothèses actuarielles				
<i>Régime Euroland</i>				
– Taux d'actualisation retenus régime	4,50 %	4,50 %	4,80 %	–
– Taux d'inflation retenus régime	2,00 %	2,00 %	2,00 %	–
– Taux de rendement attendus des actifs régime	4,00 %	–	4,00 %	–
– Taux de rendement attendus de tout droit à remboursement comptabilisés à l'actif	–	–	–	–
– Taux attendus d'augmentation de salaires	–	Inflation +1 %	2 % commerciaux et 3 % gestionnaires	–
– Taux d'évolution des coûts médicaux	–	–	–	–
– Taux d'augmentation des rentes retenus	Selon la revalorisation de la pension Sécurité sociale	Inflation –0,5 %	–	–
– Age de départ en retraite	Si né avant 1950, 62 ans sinon 63	–	CADRES : si né avant 1950, 62 ans sinon 63 NON CADRES : si né avant 1950, 60 ans sinon 61	–
– Durée résiduelle d'activité	–	–	–	–
– Autre hypothèse actuarielle importante utilisée	–	–	–	–



35.3.2 Euler Hermes

Avantages postérieurs à l'emploi

1 Régimes à cotisations définies

Descriptif général des régimes :

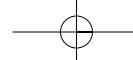
- **La Mondiale (France)** : les sociétés d'assurance sont tenues de verser 1 % de leur masse salariale annuelle à un régime de retraite par capitalisation. Les fonds sont gérés par la compagnie d'assurance La Mondiale.
- **Euler American Credit Indemnity Company Associates Retirement Savings Plan** : il s'agit d'un plan à contributions définies pour les employés à plein temps de la société Euler American Credit Indemnity qui ont réalisé au moins une heure de services. Il doit faire l'objet d'une provision conformément à l'Employee Retirement Income Security Act de 1974 (ERISA).
- **Royaume-Uni** : l'entreprise cotise pour ses employés à hauteur de 8 % des salaires. Les sommes sont investies au nom des salariés qui perçoivent des droits en fonction du retour sur investissement réalisé.
- **Scandinavie** :
 - Suède : il s'agit d'un plan multi-employeurs géré par une des plus grandes sociétés d'assurance Vie, SPP.
 - Danemark : le plan est géré par Danica, une société danoise d'assurance Vie.
 - Norvège : il s'agit d'un plan multi-employeurs géré par Vital, une société norvégienne d'assurance Vie.
 - Finlande : le plan est géré par Varma, une société d'assurance finlandaise.

Nom du régime	La Mondiale	EACI Associates Retirement Savings Plan	Euler Hermes Kredit Insurance Belgium	EHUK plc Defined contribution plan	Hermes employees' Defined contribution plan	Euler Hermes Nordic AB	Total
<i>En milliers d'euros</i>							
Montant des cotisations constatées en charge au cours de l'exercice	(193)	(1 082)	-	(383)	-	(540)	(2 198)
Montant de l'engagement comptabilisé au passif du bilan	-	(947)	-	-	-	-	(947)

2 Régimes à prestations définies

Descriptif général des régimes :

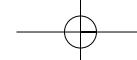
- **Indemnités de fin de carrière (IFC)** : les droits au titre des IFC sont définis par la convention collective des sociétés d'assurance. Ce régime est financé en partie par un contrat souscrit auprès d'une société d'assurance.
- **PSAD** : il s'agit d'un régime de retraite surcomplémentaire qui a été fermé en 1978 et concernait les cadres dirigeants de la société Euler Hermes SFAC. Le montant des cotisations doit être versé par la Société à leurs bénéficiaires ou leurs conjoints survivants (reversion) jusqu'à leur décès. Le plan est géré par le BCAC qui communique trimestriellement à la Société le montant des cotisations à verser.
- **CARDIF** : les salariés membres du Directoire ou mandataires sociaux sont éligibles au régime de retraite supplémentaire à condition de justifier de 5 années d'ancienneté minimum au départ à la retraite.
- **Trattamento di Fine Rapporto (TFR)** : est un plan de retraite établi par la législation italienne assimilable à un plan de retraite à prestations définies. Il est valorisé conformément à IAS 19 par un actuarius indépendant. Les éléments suivants ont été pris en compte pour évaluer l'engagement en fin d'exercice :
 - l'âge présumé de départ de l'entreprise a été fixé à 60 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes ;
 - la probabilité de quitter l'entreprise dans les 5 années à venir pour les employés de moins de 40 ans a été déterminée selon les données historiques ;
 - la probabilité moyenne d'espérance de vie a été déterminée selon les statistiques en vigueur ;
 - la probabilité d'une demande anticipée du TFR a été calculée également par utilisation des données historiques disponibles dans l'entreprise.
 Les actifs en couverture de la dette actuarielle ne sont pas isolés au sein de Euler Hermes SIAC.
- **EHUK Defined Benefit plan** : Euler Hermes au Royaume-Uni opère un plan de retraite à prestations définies dont bénéficient l'ensemble des employés qui ont rejoint la Société le 31 décembre 2001. Grâce à ce plan, les employés bénéficient d'une pension lors de leur départ en retraite (l'âge normal étant de 63 ans), qui sera une fraction de leur salaire au moment du départ en retraite et fonction de leur ancienneté dans l'entreprise. L'entreprise finance ces droits au travers d'un fonds dédié. Les droits à retraite sont réévalués annuellement en fonction des contraintes fixées par la loi qui prévoit différents taux de revalorisation obligatoires en fonction de la date d'acquisition des droits. La revalorisation de certains droits, notamment ceux acquis avant le 6 avril 1997 ne fait pas l'objet d'obligation légale et est discrétionnaire. Au 31 décembre 2005, l'entreprise a revu à la baisse l'hypothèse de revalorisation de ces augmentations discrétionnaires. Ceci tient compte de la pratique récente de l'entreprise et de la position actuelle du fonds qui tendent à réduire la probabilité que de telles revalorisations discrétionnaires soient accordées dans le futur. Ce changement d'hypothèse a eu pour conséquence de réduire l'engagement d'environ 8 millions de livres sterling. Au 30 juin 2006, la valeur actuelle des obligations de retraite au titre de ce plan s'élève à 88,6 millions de livres sterling partiellement financée par le fonds puisque la valeur de marché des actifs s'élève à 86,6 millions de livres sterling.
- **AVK/APV EPV** : Euler Hermes Kreditversicherungs AG, Euler Hermes Forderungsmanagement GmbH, Euler Hermes Risk Management & Co.KG et Euler Hermes Rating GmbH ont mis en place un plan de retraite à prestations définies pour l'ensemble de leurs employés. Les bénéficiaires recevront une rente lors de leur départ à la retraite à 63 ans. Ce plan est partiellement géré par des sociétés extérieures, à savoir Pensionskasse AVK et Unterstützungs kasse APV. Les employés qui pourraient quitter l'entreprise avant la date prévue pourront bénéficier d'une rente d'un montant inférieur à celui prévu initialement.
- **Euler Hermes Credit Insurance Belgium** a mis en place un plan qui couvre le versement aux employés de Euler Hermes Credit Insurance Belgium et Euler Hermes Services Belgium d'un capital fixé comme étant un multiple de leur salaire à 60 ans. Il couvre aussi leur décès éventuel pour un multiple de leur salaire dépendant de la composition familiale ainsi qu'une éventuelle invalidité de l'employé.
- **Euler Hermes Kredietverzekeringen NV (Pays-Bas)** a mis en place un plan de retraite à prestations définies pour ses employés dont la gestion est assurée par Delta Lloyd.



Autres informations

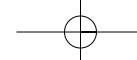
Nom du régime	IFC	PSAD	CARDIF	TFR	Final Salary Pension Scheme	AVK/APV EPV	Group Insurance	Euler Hermes Krediet-verzekering N.V.	Total
<i>En milliers d'euros</i>									
Variation de la dette actuarielle									
- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture									
- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	(5 132)	(5 036)	(4 672)	(10 608)	(138 042)	(332 607)	(14 719)	(2 280)	(513 096)
- Coût des services rendus dans la période	(156)	-	-	(729)	(1 926)	(4 904)	(395)	(176)	(8 286)
- Intérêt sur la dette	(96)	(96)	-	(117)	(3 195)	(6 745)	(271)	(49)	(10 569)
- Cotisations employés	-	-	-	-	-	(1 295)	(78)	-	(1 373)
- Modification du régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Cessations de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Evénements exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Gains /(Pertes) actuariels	(1)	-	-	-	8 850	-	-	-	8 849
- Prestations payées	111	242	-	896	1 435	4 642	275	-	7 601
- Ecart de conversion	-	-	-	-	1 357	-	-	-	1 357
- Autres	-	-	-	-	3 515	(45)	-	(1 752)	1 718
- Valeur de la dette actuarielle à la clôture (A)	(5 274)	(4 890)	(4 672)	(10 558)	(128 006)	(340 954)	(15 188)	(4 257)	(513 799)
Variation des actifs de couverture									
- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture									
- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	858	-	4 672	-	125 154	245 321	8 093	1 664	385 762
- Rendement réel des actifs de couverture	17	-	-	-	906	6 155	159	38	7 275
- Cotisations employés	-	-	-	-	-	1 295	77	13	1 385
- Cotisations employeurs	83	-	-	-	1 663	2 126	469	143	4 484
- Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Cessations de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Prestations payées	(123)	-	-	-	(1 435)	(2 516)	(275)	-	(4 349)
- Ecart de conversion	-	-	-	-	(1 229)	-	-	-	(1 229)
- Autres	11	-	-	-	-	-	-	888	899
- Juste valeur des actifs de couverture à clôture (B)	846	-	4 672	-	125 059	252 381	8 523	2 746	394 227
Couverture financière (A + B)	(4 428)	(4 890)	-	(10 558)	(2 947)	(88 573)	(6 665)	(1 511)	(119 572)
- Ecarts actuariels restant à amortir	(333)	-	-	-	(17 104)	(61 659)	(1 489)	(125)	(80 710)
- Coût des services passés restant à amortir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dette initiale restant à amortir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Actif non comptabilisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements nets	(4 095)	(4 890)	-	(10 558)	14 157	(26 914)	(5 176)	(1 386)	(38 862)

.../...



Euler Hermes (suite)

Nom du régime	IFC	PSAD	CARDIF	TFR	Final Salary Pension Scheme	AVK/APV EPV	Group Insurance	Euler Hermes Krediet-verzekering N.V.	Total
<i>En milliers d'euros</i>									
Juste valeur des droits à remboursement									
- Juste valeur des droits à remboursement à l'ouverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Juste valeur des droits à remboursement à la clôture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Précisions sur les droits à remboursement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge de l'exercice									
- Coût des services rendus de la période	(156)	-	-	(729)	(1 926)	(4 864)	(395)	(163)	(8 233)
- Coût financier (effet de la désactualisation)	(96)	(96)	-	(117)	(3 195)	(6 745)	(271)	(49)	(10 569)
- Rendement attendu des actifs de régime	17	-	-	-	3 732	6 155	159	38	10 101
- Rendement attendu de tout autre actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Amortissement des profits ou pertes actuariels	-	-	-	-	(451)	(1 014)	-	-	(1 465)
- Amortissement du coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Amortissement de la dette initiale non constatée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Plafonnements d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Événements exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	3 515	-	-	(798)	2 717
Coût total de la période	(235)	(96)	-	(846)	1 675	(6 468)	(507)	(972)	(7 449)
Rendement effectif des actifs de couverture	-	-	-	-	6 155	159	-	6 314	
Hypothèses actuarielles									
Régime Euroland									
- Taux d'actualisation retenus régime	4 %	4 %	4 %	4 %	5 %	4 %	4 %	4 %	-
- Taux d'inflation retenus régime	2 %	2 %	-	2 %	3 %	1 %	2 %	2 %	-
- Taux de rendement attendus des actifs régime	4 %	-	4 %	-	6 %	5 %	4 %	4 %	-
- Taux de rendement attendus de tout droit à remboursement comptabilisés à l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Taux attendus d'augmentation de salaires	3 %	-	-	3 %	4 %	2 %	4 %	2 %	-
- Taux d'évolution des coûts médicaux	-	-	-	-	3 %	-	-	2 %	-
- Taux d'augmentation des rentes retenus	-	2 %	-	-	-	1 %	-	-	-
- Age de départ en retraite	60	-	60	60 - 65	63	63	60	62	-
- Durée résiduelle d'activité	10	-	5	-	20	15	14	28	-
- Autre hypothèse actuarielle importante utilisée	-	60 %	-	-	-	-	-	-	-
Structure des actifs de couverture									
- Actions	-	-	23 %	-	50 %	17 %	-	-	-
- Obligations	100 %	-	27 %	100 %	50 %	80 %	-	-	-
- Immobilier	-	-	-	-	-	3 %	-	-	-
- Autres instruments	-	-	50 %	-	-	-	100 %	100 %	-



Autres informations

35.3.3 AGF International

Avantages postérieurs à l'emploi

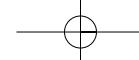
1 Régimes à cotisations définies

En milliers d'euros	AGF Belgium Group	Allianz Seguros	Colseguros	Allianz Nederland	Adriatica de Seguros	AGF UK	SNA Group	AGF Afrique Group	Total
Nom du régime	9900 : health care effectif juridique (actifs)							Pension retraite IFC	Total
Montant des cotisations constatées en charge au cours de l'exercice	233	-	-	-	-	-	-	-	233
Montant de l'engagement comptabilisé au passif du bilan	-	-	-	-	-	-	-	(405)	(405)

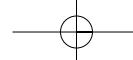
2 Régimes à prestations définies

Nom du régime	Plan 0022 Assubel + 4752 Assubel - 2231 Sofibank Managers - 7001 Escaut - Ex DCP...	Plan de pensiones de los empleados de Allianz Seguros	Instituto do Seguro Social	Final Salary Pension Scheme	Clausula 24	AGF UK Pension Fund	IFS	IFC	Total
<i>En milliers d'euros</i>									
Variation de la dette actuarielle									
- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	(80 595)	(24 452)	(17 284)	(365 552)	(237)	(206 588)	(1 318)	(1 145)	(697 171)
- Coût des services rendus dans la période	(2 256)	(52)	-	(7 750)	-	-	(213)	(6)	(10 277)
- Intérêt sur la dette	(1 845)	(423)	(661)	(7 350)	(13)	(5 125)	(105)	(40)	(15 562)
- Cotisations employés	(465)	-	-	-	-	-	-	-	(465)
- Modification du régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Cessations de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Evénements exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Gains /(Pertes) actuariels	910	-	(396)	21 200	(120)	(17 417)	-	-	39 011
- Prestations payées	1 415	967	1 089	3 043	-	3 454	244	18	10 230
- Ecart de conversion	-	-	2 762	-	2	2 010	81	-	(4 855)
- Autres	638	-	128	(50)	(22)	(6 277)	-	40	(5 543)
- Valeur de la dette actuarielle à la clôture (A)	(82 198)	(23 960)	(14 362)	(356 459)	(390)	(195 109)	(1 311)	(1 133)	(674 922)
Dont régimes entièrement non financés	100,00 %	100,00 %	100,00 %	-	100,00 %	-	100,00 %	100,00 %	-
Dont régimes financés en tout ou partie	-	-	-	70,00 %	-	80,00 %	-	-	-
Variation des actifs de couverture									
- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	-	-	-	241 200	-	158 332	-	-	399 532
- Rendement réel des actifs de couverture	-	-	-	(2 643)	-	723	-	-	(1 920)
- Cotisations employés	-	-	-	700	-	-	-	-	700
- Cotisations employeurs	-	-	-	8 771	-	7 257	-	-	16 028
- Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Cessations de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Prestations payées	-	-	-	(3 000)	-	(3 454)	-	-	(6 454)
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(1 575)	-	-	(1 575)
- Autres	-	-	-	-	-	5 218	-	-	5 218
- Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	-	-	-	245 028	-	166 501	-	-	411 529
Couverture financière (A + B)	(82 198)	(23 960)	(14 362)	(111 431)	(390)	(28 608)	(1 311)	(1 133)	(263 393)

.../...



Nom du régime	Plan 0022 Assubel + 4752 Assubel - 2231 Sofibank Managers - 7001 Escut -	Plan de pensiones de los empleados de Allianz	Instituto do Seguro Social Seguros	Final Salary Pension Scheme	Clausula 24	AGF UK Pension Fund	IFS	IFC	Total
<i>En milliers d'euros</i>									
- Ecarts actuariels restant à amortir	4 392	-	-	39 743	-	(10 639)	-	-	33 496
- Coût des services passés restant à amortir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dette initiale restant à amortir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Actif non comptabilisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements nets	(77 806)	(23 960)	(14 362)	(71 688)	(390)	(39 247)	(1 311)	(1 133)	(229 897)
Juste valeur des droits à remboursement									
- Juste valeur des droits à remboursement à l'ouverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Juste valeur des droits à remboursement à la clôture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Précisions sur les droits à remboursement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge de l'exercice									
- Coût des services rendus de la période	2 256	52	-	7 750	-	-	213	6	10 277
- Coût financier (effet de la désactualisation)	1 845	423	661	7 350	13	5 125	105	40	15 562
- Rendement attendu des actifs de régime	-	-	-	(6 500)	-	(723)	-	-	(7 223)
- Rendement attendu de tout autre actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Amortissement des profits ou pertes actuariels	33	-	-	250	120	-	-	-	403
- Amortissement du coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Amortissement de la dette initiale non constatée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Plafonnements d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Evénements exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût total de la période	4 134	475	661	8 850	133	4 402	318	46	19 019
Rendement effectif des actifs de couverture	-	-	-	(2 643)	-	723	-	-	(1 920)
Hypothèses actuarielles									
<i>Régime Euroland</i>									
- Taux d'actualisation retenus régime	4,00 %	3,46 %	4,80 %	4,00 %	18,00 %	5,45 %	8,00 %	3,50 %	-
- Taux d'inflation retenus régime	2,00 %	-	3,50 %	2,00 %	20,00 %	2,80 %	-	-	-
- Taux de rendement attendus des actifs régime	-	3,46 %	-	5,00 %	-	6,15 %	-	-	-
- Taux de rendement attendus de tout droit à remboursement comptabilisés à l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Taux attendus d'augmentation de salaires	3,00 %	-	-	4,00 %	15,00 %	4,20 %	3,00 %	-	-
- Taux d'évolution des coûts médicaux	-	-	-	5,00 %	20,00 %	-	-	-	-
- Taux d'augmentation des rentes retenus	-	2,50 %	-	2,00 %	-	3,30 %	-	-	-
- Age de départ en retraite	-	-	-	65	F: 57 H: 65 selon cat.	60 ou 65	-	-	-
- Durée résiduelle d'activité	13,35	-	-	-	14	15	-	-	-
- Autre hypothèse actuarielle importante utilisée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Structure des actifs de couverture									
- Actions	-	-	-	26,00 %	-	61,20 %	-	-	-
- Obligations	-	-	-	68,50 %	-	35,80 %	-	-	-
- Immobilier	-	-	-	2,00 %	-	-	-	-	-
- Autres instruments	-	-	-	3,50 %	-	3,00 %	-	-	-



Autres informations

36 Engagements donnés et reçus

Récapitulatif des engagements donnés et reçus

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Engagements donnés		
Entreprises d'assurance	897	728
Entreprises du secteur bancaire	2 071	1 198
Autres activités	173	211
Engagements reçus		
Entreprises d'assurance	4 629	4 626
Entreprises du secteur bancaire	1 436	1 361
Autres activités	740	739
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		
Entreprises d'assurance	873	874
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		
Entreprises d'assurance	–	–

36.1 Engagements donnés et reçus des sociétés d'assurance

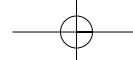
En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Avals, cautions, garanties de crédit ^[1]	189	167
Titres et actifs acquis avec engagement de revente ^[2]	226	254
Autres engagements sur titres, actif	183	161
Autres engagements donnés	299	146
Total engagements donnés	897	728
Avals, cautions, garanties de crédit ^[3]	1 015	1 167
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	–	–
Autres engagements sur titres, actif	182	160
Autres engagements reçus ^[4]	3 432	3 299
Total engagements reçus	4 629	4 626
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	873	874
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution	–	–

[1] Comprend une lettre de crédit pour 48 millions d'euros et une garantie de passif pour 14 millions d'euros.

[2] Engagements de souscription dans des Fonds Private Equity.

[3] Comprend principalement des inscriptions hypothécaires d'AGF Belgium Insurance pour 990 millions d'euros.

[4] Comprend principalement les nantissements de titres Allianz Leben pour 1 251 millions d'euros chez AGF IART et 1 746 millions d'euros chez AGF Vie.



Autres engagements donnés et reçus

Caisse de retraite AGF

Selon l'accord conclu en septembre 1999 avec les syndicats sur la fermeture du régime de retraite chapeau AGF, l'allocation versée par la caisse AGF était de deux natures :

- une allocation différentielle versée aux retraités partis en retraite avant la fermeture du régime (avant le 15 septembre 1999). Elle était calculée chaque année en déduisant de la garantie globale AGF le montant des autres retraites (SS, ARRCO, AGIRC, RRP). A partir de 2000 et jusqu'en 2004, la garantie globale AGF était revalorisée chaque année d'un taux égal à la moyenne des augmentations ARRCO et AGIRC diminuée de 2 % avec un plancher de 0 %.
- une allocation additive au bénéfice des salariés actifs à la date de fermeture du régime (15 septembre 1999). Son montant a été calculé lors de la fermeture du régime sur la base de la situation individuelle des intéressés au 31 décembre 1998. La revalorisation des droits des actifs dépend des performances financières des placements, sachant qu'un taux d'actualisation de 4,5 % a été retenu.

Par décision du Conseil d'Administration de la caisse du 8 décembre 2004, ces deux dispositifs ont été fusionnés à effet du 1^{er} janvier 2005. Cela signifie aligner l'ensemble des rentes sur un seul et même système additif de retraite supplémentaire, notamment au regard des conditions de revalorisation, et supprimer la notion de garantie globale AGF.

Les provisions constituées par la caisse à l'aide de ses réserves et une dotation de 144,8 millions d'euros versée fin 1999 par l'entreprise garantissent ces engagements qui s'élèvent à 232,2 millions d'euros au 30 juin 2006.

Au 30 juin 2006, les actifs de la caisse en valeur comptable s'élèvent à 263,4 millions d'euros, dont 89,0 % en produits de taux et 11,0 % en actions et hybrides (dont 1,0 % d'hybrides). La valeur de marché de l'actif s'établit à 254,8 millions d'euros.

Les revenus courants des placements se sont élevés à 4,7 millions d'euros et les moins-values réalisées à 5,3 millions d'euros.

Garantie reçue par AGF Belgium Insurance

AGF Belgium Insurance a reçu des inscriptions hypothécaires en garantie des crédits accordés pour un montant de 990 millions d'euros.

Garantie donnée par AGF Insurance UK Ltd

AGF Insurance UK Ltd s'est engagée jusqu'en 2016, *via* la société LUC Holding Ltd, à gérer et louer le London Underwriting Center. Le montant de l'engagement donné correspond aux loyers restant à payer non provisionnés.

Cession Allianz Marine UK Ltd

Dans le cadre du regroupement des activités MAT au sein du groupe Allianz, Allianz et AGF sont convenues de la cession courant 2003 par AGF IART de sa filiale à 100 % Allianz AGF MAT Ltd, renommée en 2002 Allianz Marine (UK) Ltd. Cette dernière avait pris en 2000 une participation de 25 % au capital de Tindall Riley Marine Ltd, société de management d'une mutuelle d'armateurs basée à Londres, avec un engagement d'en prendre progressivement le contrôle (50 % en 2003, 100 % en 2006). L'opération, approuvée par le Comité des Conventions, réalisée le 30 juin 2003, s'accompagne de garanties accordées par AGF IART en faveur d'Allianz Marine & Aviation Versicherungs-Aktiengesellschaft Hamburg, le cessionnaire.

Ces garanties sont limitées à 10 millions de livres sterling.

Engagements envers Allianz liés à la cession AGF MAT

(cf. note 40)

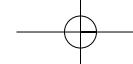
Tous les engagements qui ont pu faire l'objet d'un chiffrage sont mentionnés. Lorsqu'aucun chiffre n'est transmis, cela signifie que le chiffrage n'est pas possible.

La présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Garantie de passif au profit du Crédit Lyonnais/Crédit Agricole

Une garantie de passif a été octroyée au Crédit Lyonnais/Crédit Agricole dans le cadre de la cession de sa part dans Eurofactor par Euler Hermes au Crédit Lyonnais/Crédit Agricole.

Cette garantie de passif d'un montant maximum de 10 millions d'euros couvre des risques fiscaux et parafiscaux antérieurs au 31 décembre 2003 avec un seuil de déclenchement d'un million d'euros. D'autre part Euler Hermes bénéficie d'une clause de recouvrement sur certains litiges provisionnés au bilan de clôture 2004 d'Eurofactor dans le cas où la clôture future de ces dossiers entraînerait des reprises de provisions.



Autres informations

36.2 Engagements donnés et reçus des banques

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Engagements de financement donnés	257	291
Engagements de financement reçus	—	—
Engagements de garantie donnés ^[1]	1 814	907
Engagements de garantie reçus	1 436	1 361
Engagements sur titres à livrer	—	—
Engagements sur titres à recevoir	—	—
Total engagements donnés	2 071	1 198
Total engagements reçus	1 436	1 361

[1] L'augmentation s'explique par la création de nouveaux fonds chez Banque AGF.

Cautionnement accordé par Banque AGF

Banque AGF a émis un cautionnement pour le compte du groupe AGF, en faveur de l'Administration fiscale suite aux redressements fiscaux de 1997 et de 1998 notifiés à la société Allianz Holding France pour 12,2 millions d'euros.

Financement des défaisances

1^{re} défaisance (cf. note 16).

2^e défaisance (cf. note 16).

Tous les engagements qui ont pu faire l'objet d'un chiffrage sont mentionnés. Lorsqu'aucun chiffre n'est transmis, cela signifie que le chiffrage n'est pas possible.

La présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

36.3 Engagements donnés et reçus des autres activités

En millions d'euros	30.06.2006	31.12.2005 pro forma
Avals, cautions, garanties de crédit ^[1]	114	116
Autres engagements donnés ^[2]	59	95
Total engagements donnés	173	211
Avals, cautions, garanties de crédit	5	1
Autres engagements reçus ^[3]	735	738
Total engagements reçus	740	739

[1] Cautions immobilières pour 27 millions d'euros.

[2] Garantie accordée aux employés de Banco Atlantico

AGF International garantit le paiement des obligations rattachées au fonds de pension constitué au bénéfice des employés de Banco Atlantico, qui fait l'objet d'une police d'assurance (n° 0700047719) souscrite auprès d'Allianz Seguros, pour 2 millions d'euros.

Garantie accordée aux employés de Banco Espagnol de Crédito

AGF International garantit le paiement des obligations rattachées au fonds de pension constitué au bénéfice des employés de Banco Espagnol de Credito, qui fait l'objet d'une police d'assurance (n° 215252) souscrite auprès d'Allianz Seguros, pour 57 millions d'euros.

Engagement donné par AGF International à ING Belgique

AGF International s'est portée caution au profit d'ING Belgique dans le cadre de la cession d'AGF Belgium Bank.

Garantie donnée par AGF Brasil Seguros et AGF Do Brasil à Banco Itau Holding Financiera

AGF Brasil Seguros et AGF Do Brasil ont cédé les titres des sociétés AGF Vida e Previdencia et Banco AGF à Banco Itau Holding Financiera sous certaines conditions. Pendant une même durée de trois ans, AGF International s'est engagé à se substituer à AGF Do Brasil Participações et AGF Brasil Seguros en cas de cession de leur contrôle capitalistique et en cas de défaillance de ces dernières dans l'exécution des garanties qu'elles ont accordées à l'acquéreur.

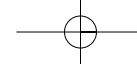
[3] Comprend principalement la ligne de crédit accordée à AGF Cash par un établissement de crédit pour 400 millions d'euros ainsi que les garanties reçues par AGF dans le cadre de l'acquisition d'AVIP.

Acquisition d'AVIP Assurance Vie et Prévoyance

Dans le cadre de l'acquisition de la société d'assurance Vie AVIP Assurance Vie et Prévoyance auprès de Dresdner Bank Gestion France (DBGF), filiale française de Dresdner Bank AG, AGF a reçu des garanties de DBGF et Dresdner Bank AG, pour une durée de 3 ans ou 10 ans selon la nature des garanties.

Engagement reçu d'Allianz AG

Allianz s'est engagée, envers AGF International, à ajuster le prix d'achat d'AGF España (Luxembourg) SA, dans le cas où le déficit fiscal reportable viendrait à être utilisé, à hauteur de 50 % de l'économie ainsi réalisée.



Autres engagements

Non inclus dans le tableau ci-dessus.

Garantie contre les fluctuations de change d'ARSA

AGF International s'est engagée à garantir les fluctuations de change, sur toutes devises, prêtées ou empruntées par AGF BV devenue Arsa BV.

Garantie liée à la cession d'AMB accordée à Generali

AGF International a accordé une garantie de nature fiscale à Generali lors de la cession de la participation dans AMB.

Engagements liés à l'acquisition des titres ARSA et Allianz Inversiones

La convention d'acquisition des titres ARSA et Allianz Inversiones inclut les engagements ci-dessous exposés.

■ Allianz AG s'engage à rembourser à AGF International dans le cas où ARSA et/ou Allianz Inversiones (les compagnies) devraient régler en France, Chili ou aux Pays-Bas :

- des impôts sur des plus-values existant à la date du contrat,
- des impôts sur les revenus réalisés par les compagnies à la date du contrat,
- d'autres impôts liés à la distribution des bénéfices mentionnés ci-dessus,
- une majoration d'impôt réclamée par l'Administration fiscale locale sur des montants réglés avant l'acquisition.

AGF International s'engage à informer Allianz AG au préalable de toute opération pouvant aboutir au paiement d'une des taxes ci-dessus mentionnées, afin qu'Allianz AG puisse participer pleinement aux discussions préliminaires.

■ AGF International garantit de rembourser à Allianz AG 56,34 % du montant reçu du gouvernement vénézuélien au titre du litige sur les obligations Van Dam, quand ce litige sera résolu.

■ Tous versements au titre des garanties données par Allianz Inversiones à Bice concernant la vente des titres Allianz Bice de Seguros de Vida seront réglés directement par Allianz AG à Allianz Inversiones, dans le cas où ces garanties sont effectivement dues.

Garanties fiscales

AGF Holding UK a reçu pour engagement de Allianz UK le remboursement, dans le cas où le déficit fiscal reportable viendrait à être utilisé, de 50 % de l'économie ainsi réalisée.

Garantie donnée à Price Waterhouse Coopers

AGF octroie une garantie au Cabinet Price Waterhouse Coopers, pour le cas où celui-ci ferait l'objet de poursuites dans le cadre de l'accomplissement de sa mission de « Peer Review », sur l'audit effectué par Ernst & Young pour apprécier la qualité des recherches faites en matière de contrats en déshérence.

Garantie donnée au groupe Total Fina Elf

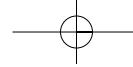
Une lettre de garantie octroyée au groupe Total Fina Elf en termes du respect par AGF Vie de ses obligations contractuelles et financières dans le cadre de la police d'assurance émise par celle-ci, au titre d'un contrat collectif de retraite à prestations définies.

Cession Entenial

La société AGF SA a accordé des garanties usuelles et d'éventuelles garanties spécifiques de bonne fin sur les opérations de défaisance et se porte caution solidaire des engagements pris par Banque AGF au profit du CFE.

Engagement donné par AGF International à ING Belgique SA

AGF International s'est porté caution au profit d'ING Belgique dans le cadre de la cession d'AGF Belgium pour un montant maximum de 45 % du prix de cession sur diverses garanties sociales et fiscales.



Autres informations

37 Gestion des risques

37.1 La gouvernance des risques dans le groupe AGF

Le groupe AGF attache beaucoup d'importance à la maîtrise des risques de ses différentes activités. Pour cela, il a mis en place dès 2001, au sein de la Direction Financière, un Département Risk Management qui a pour mission de mieux appréhender la gestion des risques et notamment les phénomènes d'accumulation entre les différentes entités du Groupe dans un contexte rendu plus difficile par la chute des marchés financiers, les attentats terroristes, l'explosion d'usines, la concurrence accrue sur les produits et les services, l'insolvabilité de certains réassureurs, les modifications de la réglementation,...

Les objectifs du Risk Management répondent à la stratégie du groupe AGF qui vise à optimiser l'allocation de capital afin de diminuer la volatilité du résultat et de se donner les moyens d'une croissance rentable.

Ils s'inscrivent également dans le cadre de la politique de gestion des risques menée de façon coordonnée au sein du groupe Allianz. Cette politique s'articule autour de quelques principes clés, tels que la séparation des tâches entre la gestion et le contrôle des risques, la mesure du Risk Capital considéré comme indicateur clé du risque, le suivi de l'impact d'événements défavorables sur la solvabilité, la mesure des concentrations et des effets de diversification, et la mise en place de systèmes de limites et d'actions correctrices préalablement planifiées. Cette politique se décline au niveau opérationnel selon des standards minimaux, applicables à chaque filiale du Groupe.

Le Risk Management consiste à la fois à prévenir le Groupe contre certains risques, à en contrôler les conséquences négatives, mais aussi à en proposer une gestion optimale.

Il appartient au Risk Management de procéder à la cartographie et à l'évaluation des risques tant techniques que financiers et opérationnels et à traduire ces risques en terme de capital alloué aux entités opérationnelles.

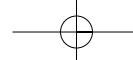
La fonction Risk Management a été renforcée par la nomination de « Chief Risk Officers » dans les principales filiales du groupe AGF (AGF Belgium, Allianz Nederland, Euler Hermes, Mondial Assistance, Allianz Seguros, AGF Brasil et Colseguros en Colombie) ainsi que par la délégation de certaines fonctions « risk management » aux 3 principaux pôles métiers en France (y compris Banque AGF et AGF Asset Management).

Le principe de séparation des tâches entre la prise de risque par les centres de profit et le contrôle de ces risques de façon indépendante est respecté puisque les délégués « risk management » sont les auditeurs des centres de profit et n'ont pas de responsabilité directe dans la souscription des risques.

Un Comité des Risques mensuel, présidé par le Directeur Financier du groupe AGF assure le suivi opérationnel de la gestion des risques et coordonne les différents acteurs concernés afin de proposer des actions visant à gérer ces risques. Ce comité a compétence sur l'ensemble des risques techniques, financiers et opérationnels portés par les compagnies d'assurances, la banque et les autres sociétés du groupe AGF, en France comme à l'étranger.

Les risques suivis par le Risk Management des AGF sont les suivants :





Les objectifs du Comité des Risques sont principalement les suivants :

- orienter les choix stratégiques majeurs, tels que la politique de placement des principaux portefeuilles d'assurance, la politique de souscription et les nouveaux produits, la politique de réassurance, la politique de provisionnement non Vie et la politique de gestion des risques catastrophes. En particulier, le Comité des Risques revoit annuellement les simulations ALM effectuées sur les portefeuilles généraux d'AGF Vie et AGF IART et donne ses recommandations techniques concernant l'allocation stratégique des actifs sur ces portefeuilles, allocation qui est ensuite confirmée par le Comité Financier ;
- proposer un système de limites maximum acceptable pour les différents types de risques, afin de gérer les cumuls de risques au niveau du Groupe, ainsi que des solutions pour les réduire en cas de dépassement ;
- coordonner les actions de gestion des risques et diffuser une culture « risques » au sein du Groupe ;
- proposer des solutions financières adaptées pour assurer un bon équilibre entre les besoins et les ressources afin de garantir la solvabilité économique et réglementaire des compagnies.

Le comité tire son pouvoir du Comité Exécutif, auquel il rapporte directement, et auquel il soumet les décisions finales pour approbation, l'exécution appartenant aux entités concernées.

En 2006 le Risk Management d'AGF compte mettre en œuvre de nouveaux outils de gestion des risques, parmi lesquels on trouve le projet ALIM (modèle ALM décrit plus loin) et le projet CAT (visant à mesurer les cumuls de risques Cat).

37.2 Les risques de marché et la gestion actif-passif

37.2.1 Principes généraux

Le groupe AGF a mis en place une gestion active de ses risques de marché. Cette gestion repose sur des techniques de gestion actif-passif. L'approche des risques de marché est d'abord locale, car ils dépendent de l'environnement économique, de la structure des passifs, des contraintes réglementaires et comptables et du contexte de chaque entité ; de plus, une telle approche permet d'avoir une meilleure réactivité.

Seule la gestion actif-passif des principales filiales françaises d'assurance du Groupe est commentée dans ce rapport ; les principes décrits sont largement repris par les autres entités.

37.2.2 La gestion actif-passif

Un service de Gestion Actif-Passif est opérationnel dans le groupe AGF depuis 1995. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le service est rattaché à la Direction des Investissements, avec des correspondants dans les différentes directions techniques du Groupe.

La fonction gestion actif-passif s'appuie sur plusieurs types d'outils :

- des modèles développés en interne par le service de Gestion Actif-Passif, en Vie et en non Vie,
- des applications sur site central développées en interne pour projeter les passifs d'assurance Vie, sous la responsabilité des directions techniques,
- un nouveau modèle d'interaction actif-passif dénommé ALIM commun au groupe Allianz utilisé à la fois pour la gestion actif-passif des portefeuilles Vie, le calcul du Risk Capital en Vie (risques de marché, risques de mortalité, risques commerciaux) et le calcul de la valeur intrinsèque des portefeuilles Vie tenant compte du coût des options et garanties. Ce modèle fonctionne sur la plate-forme MoSes 5.2®.

Les méthodes retenues pour les études actif-passif visent toutes à mesurer les risques et les performances financières des divers portefeuilles du Groupe. Elles intègrent les principales contraintes réglementaires et comptables applicables aux comptes consolidés IFRS, ainsi que la notion de capital économiquement nécessaire pour assurer une solvabilité continue.

Selon les cas, les modèles élaborés sont :

- déterministes (scénarios, stress testing),
- stochastiques (méthodes de Monte-Carlo).

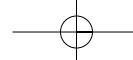
Le service de Gestion Actif-Passif est en charge :

- des études actif-passif préalables au choix de l'allocation stratégique,
- de la préparation, de la rédaction et du suivi de l'exécution des mandats de gestion signés entre les compagnies d'assurances d'une part et les gestionnaires d'actif d'autre part,
- d'études ponctuelles sur les risques actif-passif du Groupe,
- de la définition de couvertures contre ces risques par des produits dérivés appropriés,
- de l'établissement des états trimestriels T2 et T3 (dit « rapport actif-passif »), destinés à l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutualées,
- de la rédaction du Rapport des Placements, destiné également à l'ACAM.

37.2.3 Risques des compagnies Vie en France

Les risques sont différents selon la nature des produits :

- Les produits en Unités de Comptes, pour lesquels le risque est assumé par l'assuré, à l'exception des risques liés aux garanties plafond peu nombreuses dans les portefeuilles Vie en France,
- Les produits à capital garanti dits « en euros », dont les risques dépendent :
 - du taux minimum garanti, pour l'année en cours ou pour plusieurs années,
 - de la clause de participation aux bénéfices,
 - du mode de gestion des placements dans un portefeuille dédié au sein du bilan de la compagnie (« canton ») ou dans le portefeuille dit « général ».



La politique du Groupe vise à diminuer la proportion et le niveau des taux garantis. Une large proportion des produits distribués par des associations et la plupart des produits nouveaux n'ont pas de garanties de taux. De ce fait, une évolution défavorable des marchés financiers a un impact qui peut être partagé entre l'assureur et les assurés.

Les risques de marché auxquels les compagnies Vie sont soumis sont de plusieurs natures :

- risque de hausse forte et durable des taux : si le portefeuille obligataire présente une duration trop longue, une augmentation éventuelle des rachats et une baisse de la production nouvelle risquent de conduire à la réalisation de moins-values obligataires ;
- risque de baisse forte et durable des taux : si le portefeuille obligataire a une duration trop courte, les rendements des placements pourraient à terme se situer en dessous des taux minimum garantis au passif ;
- risque de baisse des marchés actions : une chute sérieuse et durable des marchés actions peut conduire à des moins-values latentes et donc à une diminution du rendement comptable futur espéré, et peuvent menacer le respect des contraintes réglementaires ;
- risque de baisse du marché immobilier : le mécanisme est identique à celui décrit pour les actions, avec une incidence en général plus progressive ;
- risque de change : les actifs et les passifs sont évalués dans les devises d'origine et convertis au cours de clôture. Tout écart d'adossement des actifs et des passifs en devises au bilan peut conduire à des résultats de change.

Risque de taux

Les sociétés Vie en France disposent d'un portefeuille obligataire globalement en plus-value latente. Les activités Vie en France sont exposées à un risque de baisse des taux limité en raison du faible écart de duration entre les actifs et les passifs, et de taux garantis moyens bas (forte proportion de contrats à taux zéro). Par ailleurs, en cas de hausse des taux, la possibilité de rachats sur les produits d'épargne pourrait raccourcir la duration des passifs. Ce risque spécifique à l'assurance Vie en France est en partie couvert par des produits dérivés (caps).

Risque de baisse des marchés actions

Le portefeuille actions des compagnies Vie en France est diversifié, avec une forte prépondérance investie sur la zone euro mais également une part significative hors zone euro ainsi qu'une bonne diversification sectorielle du portefeuille. La volatilité globale du portefeuille actions est donc moindre que celle d'un portefeuille d'actions françaises ou même purement européennes.

Risque de baisse du marché immobilier

L'essentiel des placements immobiliers Vie, en forte plus-value latente, sont situés sur le portefeuille général d'AGF Vie. Le risque de baisse du marché immobilier est un risque, intermédiaire entre risque actions et risque de taux. La faible corrélation entre les trois principaux risques de marché fait que le risque global est inférieur à la somme des trois risques pris isolément.

37.2.4 Risques des compagnies non Vie en France (hors groupe Euler Hermes)

Les risques des compagnies non Vie en France diffèrent de ceux des compagnies Vie du fait de la faible corrélation entre l'actif et le passif : les primes et les sinistres, tout comme l'évolution des provisions techniques, sont en général peu sensibles aux variations des marchés financiers.

La production nouvelle et plus encore les tacites reconductions des polices conduisent à envisager systématiquement une approche en continuité probable d'exploitation plutôt qu'en cessation d'activité. Par ailleurs, le poids des fonds propres dans les placements est plus élevé qu'en Vie.

De ce fait, les compagnies non Vie peuvent investir une partie de leurs actifs en produits plus risqués, tels qu'obligations plus longues que les passifs, actions ou immobilier.

Risque de taux

La continuité d'exploitation propre aux activités non Vie mûres et diversifiées a une incidence favorable en cas de hausse durable des taux dans la mesure où les primes nouvelles sont réinvesties sur des taux plus élevés. Il ne paraît donc pas nécessaire de se couvrir contre une hausse des taux.

Risque de baisse des marchés actions

Comme pour les compagnies Vie en France, les portefeuilles actions des compagnies non Vie en France sont diversifiés par secteur et par zone géographique.

Le risque de baisse des marchés actions est le risque de marché principal des activités non Vie en France, mais reste globalement compatible avec le niveau de capitalisation des compagnies, notamment dans le cas de la compagnie AGF IART, dont le risque d'insolvabilité à un an est très faible.

Risque de baisse du marché immobilier

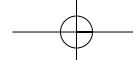
Le risque immobilier est analogue au risque actions bien que beaucoup plus faible en volume. Il est comparable au risque immobilier en vie, mais son impact résiduel est aussi beaucoup plus faible.

37.2.5 Risques des compagnies d'assurances hors de France

Belgique

Les risques de marché et ALM d'AGF Belgium sont essentiellement un risque de baisse des taux et un risque actions sur la valeur du portefeuille dans un contexte de marché local où les taux minimum garantis restent plus élevés qu'en France même s'ils sont en diminution régulière.

AGF Belgium s'est équipé d'un modèle ALM inspiré de celui mis en œuvre en France (comprenant des approches déterministes et stochastiques), qui est utilisé pour l'allocation stratégique des actifs. AGF Belgium prévoit de déployer le modèle ALIM comme dans l'ensemble du groupe Allianz.



Pays-Bas

Le risque ALM en Vie est limité du fait que 90 % du portefeuille Vie est composé de contrats en Unités de Comptes et que les contrats en euros ne présentent pas de déséquilibre actif-passif notable.

Le risque ALM en non Vie est cohérent avec celui d'une activité dommages.

Espagne

En Vie et Santé, le risque est essentiellement concentré sur le risque de baisse des taux du fait d'une duration du portefeuille obligataire plus courte que celle des passifs. En revanche, les faibles allocations en actions et en immobilier expliquent le faible niveau de risques actions et immobilier.

En assurance non Vie, le risque de marché et ALM est faible.

Brésil

Les risques ALM de ces portefeuilles IARD et Santé sont très faibles, du fait de la quasi-absence d'investissements en actions et en immobilier. Les placements obligataires brésiliens étant à duration courte peu supérieure à celle des provisions de sinistres (qui sont à développement très courts), le risque de taux résultant reste très modéré. Le faible risque de crédit est expliqué par le fait que la contrepartie principale (Etat brésilien) émet en real brésilien et que l'Etat n'est pas réputé faire faillite en monnaie locale, malgré la moindre qualité de l'émetteur. La compagnie prévoit aussi de s'équiper d'outils ALM en non Vie, inspirés de ceux développés par AGF France.

Colombie

Les risques de marché et ALM de cette compagnie sont essentiellement concentrés sur le portefeuille Vie, dans un contexte de marché local où les taux minimum garantis restent plus élevés qu'en France même s'ils sont en diminution régulière. L'absence d'investissements en actions et la très faible allocation en immobilier, ainsi que la congruence des actifs et des passifs en devises minorent le risque ALM. Les risques ALM sont faibles en assurance non Vie et Santé.

La compagnie s'est équipée d'un modèle ALM (approche stochastique) pour piloter ses risques ALM en Vie.

Euler Hermes

Les risques ALM sont principalement dus à l'écart de duration entre les provisions et les placements obligataires et à la présence d'un risque actions. Ils restent néanmoins très faibles comparativement aux risques techniques (assurance-Crédit).

Royaume-Uni

Le portefeuille en run-off de la filiale AGF Insurance UK porte des risques liés à l'amiante et par conséquent son passif présente une duration très longue qu'il est difficile d'adosser à des actifs de même duration. Ce risque ALM est piloté de façon active.

37.3 Les risques de crédit

Méthodologie et résultats

Ces risques résident dans les pertes potentielles pouvant résulter du défaut d'une contrepartie. Des événements survenus en 2001-2003 (faillites d'Enron et de Worldcom, difficultés de paiement de Vivendi, solvabilité réduite des réassureurs,...) démontrent l'importance du risque de crédit pour des assureurs, notamment en cas de forte concentration sur une même contrepartie ou un même groupe de contreparties.

Il existe plusieurs types de risques de crédit qui sont générés par les diverses activités du groupe AGF :

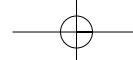
- les portefeuilles de placements des compagnies d'assurances, de la banque et des holdings sont évidemment particulièrement sensibles au défaut des contreparties, par l'intermédiaire des obligations, des actions ou des produits dérivés,
- l'activité de cession en réassurance génère des créances vis-à-vis des réassureurs, notamment par le biais des provisions techniques cédées et de l'exposition sur les traités en cours,
- l'activité de souscription grands comptes en non Vie génère des créances sur des captives de réassurance et des courtiers, ainsi que des primes acquises non émises correspondant à des primes à recevoir de la part des clients,
- l'activité bancaire du Groupe (Banque AGF) génère des risques de crédit via les prêts accordés à leurs clients particuliers,
- l'activité d'assurance-Crédit (Euler Hermes) est très sensible aux risques de crédit auxquels sont soumis les souscripteurs en cas de défaut de leurs clients.

Le Risk Management du groupe AGF a mis en place une base de données rassemblant tous ces types de risques de crédit avec pour objectif de mesurer leur concentration et de mettre en place des mesures visant à réduire les risques cumulatifs les plus importants. Les mesures déjà prises sont les suivantes :

- fixation d'un système de limites globales par contrepartie,
- examen ad hoc des contreparties en dépassement par le Comité Exécutif avec décision de maintien ou de réduction de l'exposition (ventes, collatéraux...),
- responsabilisation des dirigeants des entités du Groupe *via* le capital alloué,
- interdiction d'augmenter les expositions sur des groupes dont l'exposition est proche des limites.

Par ailleurs, la consolidation ainsi effectuée des risques de crédit ne prend pas seulement en compte le risque de défaut des contreparties, mais également le risque de perte de valeur de marché sur les actions émises par les mêmes contreparties. En effet, la valeur de marché des actifs exposés au risque de crédit sera sensible au changement de perception du marché relativement à la solvabilité d'un secteur géographique ou d'une industrie.

L'objectif général vise à améliorer progressivement la dispersion du portefeuille de risques de crédit par réduction des expositions les plus critiques et recentrage vers des expositions faiblement représentées.



Autres informations

Le groupe AGF respecte la « Security List » déterminée par le groupe Allianz qui consiste à ne sélectionner que des réassureurs ayant un rating élevé.

Des actions concrètes ont été menées en 2004 et 2005 sur les contreparties qui sont apparues en dépassement de la limite fixée par le groupe AGF. Ces actions ont consisté en des ventes d'actions ou d'obligations et en l'obtention de garanties complémentaires de la part de certaines captives de réassurance. Par ailleurs, les augmentations volontaires (hors effet de hausse des marchés) d'exposition sur des contreparties figurant dans une liste de vigilance doivent être autorisées par le Comité des Risques du groupe AGF.

En date du 30 juin 2006, le groupe AGF n'a pas eu recours à des couvertures sous forme de dérivés de crédit pour réduire ses risques de contrepartie.

37.4 Les risques d'assurance

37.4.1 Risque de sinistralité

Le risque de sinistralité brut de réassurance est contrôlé essentiellement au moyen d'outils actuariels mis en œuvre par les directions techniques en charge de la conception des produits d'assurance et du suivi de leur rentabilité.

Par ailleurs, les produits nouveaux font désormais l'objet d'une procédure de contrôle des risques préalable au lancement effectif des produits. Cette revue est réalisée par la fonction Risk Management du groupe AGF, en s'appuyant sur les CROs locaux et les délégataires de fonctions « risques » dans les pôles métiers en France.

Si le risque de mortalité paraît aujourd'hui bien maîtrisé malgré des dérives toujours possibles en assurance de rentes viagères (notamment en assurances collectives) malgré une évaluation prudente des provisions mathématiques basée sur des tables prospectives intégrant le rallongement de la vie humaine, le risque principal de sous-tarification correspond à des événements de type catastrophique en non Vie (événements naturels comme tempêtes, inondations, tremblements de terre, ou catastrophes industrielles type AZF). Il existe par ailleurs des risques sériels liés à la forte fréquence d'événements corrélés de plus faible ampleur unitaire.

La gestion des risques catastrophiques ou des risques de fréquence est effectuée dans le cadre du programme de réassurance du Groupe géré par la Direction de la Réassurance. Les AGF disposent pour cela d'un outil de simulation des sinistres générés aléatoirement selon les hypothèses statistiques les plus vraisemblables définies à partir des observations historiques des portefeuilles pour chaque nature de risques. Cet outil permet de comparer les différentes stratégies de réassurance selon les types de traités, les seuils de rétention ou les portées des couvertures, en tenant compte des effets de diversification qui existent entre les différentes catégories de risques, des primes payées aux réassureurs et de l'économie en coût du capital alloué liée à la cession du risque.

En 2006, des cessions proportionnelles restent importantes en Catastrophes Naturelles pour bénéficier de la garantie de la CCR, en assurance spatiale car c'est structurellement la meilleure façon de protéger cette branche et surtout pour les grands risques internationaux qui sont cédés à Allianz Global Risk par un traité quote-part de 70 %. Les autres risques sont réassurés principalement par des traités en excédent de sinistre sur les principales branches (Incendie et Risques Divers, Dommages Automobiles et Responsabilité Civile Automobile, Responsabilité Civile Générale, Dommages aux Biens, Evénements Naturels,...), afin de protéger plus efficacement la compagnie au moindre coût, les priorités étant adaptées au cas par cas selon la branche concernée, à la volatilité de la sinistralité et à l'attitude du marché.

37.4.2 Risque de provisionnement non Vie

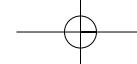
Des provisions de sinistres doivent être constituées dès lors que les sinistres sont déclarés ou survenus. L'évaluation des provisions de sinistres comprend des provisions pour sinistres à payer, constituées et évaluées par les entités opérationnelles du Groupe lors de l'inventaire permanent. Par ailleurs, ces dernières estimatent des provisions d'IBNR pour couvrir les sinistres tardifs non encore déclarés ainsi que pour couvrir les insuffisances éventuellement constatées par des méthodes diverses (chain ladder, Bornhütter-Ferguson).

Les aléas statistiques liés au développement des charges de sinistres sont relativement décorrélés, et peuvent se compenser par effet de diversification entre les années de survenance et les catégories de risques assurés. Il s'agit donc d'un risque au niveau global qui ne requiert que peu de capital.

Compte tenu du contexte réglementaire propre à la France et à la politique de souscription des AGF, la Compagnie ne considère pas nécessaire de constituer des provisions complémentaires pour certains risques (notamment responsabilité civile professionnelle et amiante) pour lesquels l'information disponible ne permet pas d'en déduire une exposition significative ou probable. En revanche, les AGF suivent de près ces différents dossiers afin de réagir vite le cas échéant.

L'évaluation et le contrôle des provisions de sinistres IARD sont décentralisés au sein de chaque entité opérationnelle du Groupe, selon un processus en plusieurs étapes :

- Evaluation des provisions de sinistres à payer pour chaque dossier de sinistre par les services d'indemnisation, qui repose soit sur une barémisation, soit sur une évaluation plus appropriée en fonction des éléments connus par le gestionnaire.
- Evaluation de la charge ultime restant à payer et des recours ultimes pouvant être exercés par segment technique au niveau de chaque entité par les services en charge des études statistiques selon des méthodes standard (chain ladder, Bornhütter Ferguson, etc.) sous forme de provisions d'IBNR ou IBNER.
- Contrôles de cohérence assurés par le management de chaque entité.



- Présentation des méthodes actuarielles appliquées par chaque entité et du choix des provisions retenues dans les comptes lors d'un Comité des Provisions de Sinistres IARD tenu trimestriellement avant clôture des comptes au niveau de chaque pays.
- Validation des choix de provisionnement par un Chief Actuary désigné par le Comité Exécutif au niveau de chaque pays.
- Contrôle des méthodes et résultats par les Commissaires aux Comptes.
- Revue annuelle centralisée du niveau moyen des provisions de sinistres nécessaires sur une part très significative des provisions d'AGF IART et d'AGF La Lilloise, effectuée par le Chief Actuary, mais a posteriori (après la clôture des provisions). Cette revue permet de suivre dans le temps le niveau de prudence dans l'évaluation des engagements.

37.5 Les risques opérationnels

37.5.1 Gestion des risques opérationnels

Bien que les risques financiers et d'assurance requièrent naturellement une gestion attentive, les risques opérationnels ne sont pas à négliger dans une optique de gestion globale des risques du groupe AGF. De plus, la problématique des risques opérationnels prend de l'importance dans le monde bancaire suite aux décisions du Comité Bâle II et dans l'industrie de l'assurance dans le cadre des nouvelles normes Solvency II qui incluent ces risques dans les nouveaux ratios de solvabilité des banques européennes, en plus des risques de marché et des risques de crédit.

Un rapport sur les risques opérationnels est réalisé annuellement par le Risk Management du groupe AGF. L'approche adoptée est basée sur des questionnaires visant à évaluer les risques opérationnels éventuels qualitativement et quantitativement (pour les risques les plus importants). Ces risques sont de plusieurs types :

- risques de distribution et de marketing,
- risques de fraude et de blanchiment,
- risques sociaux,
- risques de sécurité et de dommages sur les personnes et les biens (incendie, intrusion, sabotage, terrorisme...),
- risques informatiques,
- risques d'organisation et de processus,
- risques juridiques, réglementaires et fiscaux,
- risques d'image.

Le rapport des risques comprend une cartographie des principaux risques opérationnels, couvrant la grande majorité des entités du groupe AGF. Ce rapport annuel ainsi que le suivi des mesures prises pour les réduire sont présentés au Comité des Risques du groupe AGF, deux fois par an. Les risques les plus significatifs font l'objet d'un suivi régulier visant à les réduire ou les éliminer.

La gestion des risques opérationnels se fait de façon coordonnée avec le projet SOX mais les deux projets demeurent distincts.

37.5.2 Risques juridiques

Les risques juridiques sont suivis par la Direction Juridique du groupe AGF et non directement par le Département Risk Management. Les litiges et contentieux en cours sont décrits dans les annexes 16, provisions pour risques et charges, et 38, litiges, du rapport semestriel.

37.5.3 Couverture des risques opérationnels – Plan d'assurance

Le groupe AGF, après analyse régulière de ses risques et de leurs conséquences financières, élabore, met en place et actualise un programme d'assurances en vue de protéger l'essentiel de son patrimoine et de ses responsabilités.

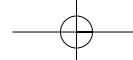
Ce programme est composé de couvertures transversales qui concernent l'ensemble des entités du Groupe et de couvertures spécifiques par filiale.

Sont à signaler notamment les couvertures suivantes souscrites en France :

- Les assurances de dommages couvrant les biens et valeurs (tous risques bureaux et patrimoine d'exploitation, tous risques patrimoine immobilier, tous risques exposition, tous risques équipements, tous risques globale de banque, tous risques informatiques incluant les garanties frais de reconstitution des données et frais supplémentaires de remise en exploitation),
- Les assurances de pertes d'exploitation,
- Les assurances de responsabilité civile (responsabilité civile exploitation), et de responsabilités civiles professionnelles (banque, immobilier, gestion d'actifs, réseaux de distribution des produits Vie, filière de soins, prévention ingénierie...),
- L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux,
- L'assurance « flotte automobile »,
- Les différentes assurances relatives aux risques de construction (tous risques chantiers, polices « unique de chantiers », dommages ouvrages, responsabilité civile promoteur),
- Les Assurances de Personnes (individuelles accidents, assistance déplacements collaborateurs).

Les niveaux de couverture varient selon la nature des contrats, selon les périmètres assurés, selon la valeur des biens assurés. Une gestion prudente est opérée en vue d'optimiser le plan d'assurance du Groupe, ses franchises et ses limites de couverture en cohérence avec les risques opérationnels identifiés, et en vue d'assurer la continuité de l'exploitation en cas de sinistre majeur. Dans le même temps, sont menées des actions de prévention dans différents domaines en vue de diminuer les risques opérationnels encourus.

Les principaux contrats sont placés chez des assureurs de premier plan, extérieurs au Groupe. Aucun de ces contrats n'a été cédé auprès d'une société de réassurance captive du groupe AGF.



37.6 Nature des contrats d'assurance souscrits par le groupe AGF

Assurance non Vie

Le groupe AGF souscrit des contrats principalement en assurance automobile (responsabilité civile et dommages), en dommages aux biens et en responsabilité civile.

Les contrats ont généralement une durée de un an à l'exception de certains contrats pluriannuels concernant notamment des risques techniques et des contrats d'assurance construction en France qui couvrent des garanties décennales.

Les provisions de sinistres relatives à ces contrats incluent les provisions pour sinistres déclarées et une estimation des sinistres survenus et non encore déclarés. Elles sont calculées pour couvrir le coût ultime des sinistres survenus et ne sont pas actualisées.

Les provisions mathématiques des rentes relatives aux accidents corporels sont calculées en utilisant des tables localement adéquates et un taux d'actualisation au plus égal au taux de rendement futur estimé des actifs (le taux utilisé en France est de 3,25 %).

Assurance Santé

L'assurance Santé inclut les contrats individuels et collectifs d'assurances corporelles.

En assurance Santé, les types de produits vendus sont :

- des produits de soins qui assurent le remboursement des frais de soins engagés par les assurés,
- des produits de prévoyance vendus seuls ou associés aux soins qui garantissent le paiement d'indemnités sous forme de rentes ou de capitaux en cas de maladie, d'hospitalisation ou de décès.

Les règles de calcul des provisions de sinistres sont identiques aux règles utilisées en assurance non Vie.

Les provisions mathématiques des rentes d'incapacité ou invalidité sont calculées en utilisant des tables localement adéquates et un taux d'actualisation au plus égal au taux de rendement futur estimé des actifs (le taux utilisé en France est de 3,25 %).

Assurance Vie

L'assurance Vie inclut des contrats individuels et des contrats collectifs.

Le groupe AGF propose à ses clients des produits d'épargne, des produits de préparation à la retraite et des assurances décès classiques (vie entière, temporaires ou mixtes).

Les produits d'épargne sont de deux types :

- des produits en Unités de Comptes pour lesquels le risque est assumé par l'assuré. Certains de ces contrats comportent une garantie plancher en cas de décès et sont traités comme des

produits d'assurance dans les comptes consolidés. La plupart des contrats Vie en UC comportant une garantie plancher en cas de décès sont aussi systématiquement réassurés contre le risque de perte en cas d'application de la garantie ;

■ des produits à capital garanti :

- certains produits à capital garanti font l'objet d'un portefeuille d'actifs cantonnés servant de base au calcul de la rémunération de l'épargne ;
- les actifs non cantonnés constituent le portefeuille général sur la base duquel est calculée la rémunération des autres contrats. Les provisions mathématiques des contrats sont calculées en utilisant des tables de mortalité localement adéquates et un taux d'actualisation égal au taux technique contractuel sous réserve que ce taux soit au plus égal au taux de rendement futur estimé des actifs.

La rémunération de l'épargne des assurés inclut les intérêts techniques et les participations aux bénéfices. En France, la réglementation exige l'attribution aux assurés Vie d'une rémunération minimum dépendant du résultat technique et du résultat financier.

Le test de suffisance des passifs prévu par la norme IFRS 4 permet de s'assurer que les provisions sont suffisantes pour faire face aux engagements.

37.7 Evolution des risques sur la période du 31 décembre 2005 au 30 juin 2006

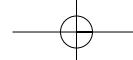
L'analyse qui suit correspond au périmètre des activités d'assurance de la France, de la Belgique et des Pays-Bas, qui représentent l'essentiel des risques du groupe AGF (mesurés sur la base d'un modèle interne propre à AGF).

Les événements survenus au 1^{er} semestre 2006 ne modifient pas l'appréciation des risques telle que décrite dans le rapport annuel 2005. On observe cependant une légère baisse du niveau global des risques au 1^{er} semestre 2006, due notamment aux éléments suivants :

Risques de marché

Risque actions

Baisse du risque de marché actions, sensible en France et également observable aux Pays-Bas en Vie. En effet, l'allocation action a été diminuée au profit des produits de taux essentiellement en France tant en Vie qu'en non Vie, mais aussi aux Pays-Bas en Vie.



Risque de taux

Le sens des risques de taux demeure stable par rapport à fin 2005 : risque à la hausse des taux en non Vie et à la baisse des taux en Vie.

■ La baisse du risque de hausse des taux est sensible sur les activités non Vie en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Cela provient de trois effets principaux :

- la hausse des taux d'intérêt dans la zone euro au cours du 1^{er} semestre : + 60 points de base sur les taux courts et + 80 points de base sur les taux longs (impact favorable sur le risque),
- la hausse des provisions de sinistres non Vie (impact favorable sur le risque),
- la réallocation sur le portefeuille obligataire (impact négatif sur le risque).

■ Le risque de baisse des taux est en diminution sensible sur les activités Vie en France et en Belgique :

- la diminution tendancielle des taux minimum garantis des portefeuilles dans les deux pays (impact favorable sur le risque),
- une meilleure capacité d'absorption par les assurés d'une nouvelle baisse des taux (impact favorable sur le risque),
- la réallocation sur le portefeuille obligataire (impact favorable sur le risque).

Risque immobilier

Le risque immobilier est stable en France et en Belgique et demeure non significatif aux Pays-Bas.

Risques de crédit

Le risque de crédit obligataire connaît une évolution contrastée : stable en France et en Belgique, il est en forte diminution aux Pays-Bas (baisse de l'exposition nette sur la banque Van Lanschot due à l'achat de dérivés de crédit supplémentaires).

La stabilité du risque de crédit sur les réassureurs en France, en Belgique et aux Pays-Bas provient de la mise à jour annuelle et non semestrielle de l'exposition.

Risques techniques en non Vie

Concernant l'activité d'assurance non Vie, on constate une stabilité des risques de sinistralité entre le 31 décembre 2005 et le 30 juin 2006, sachant que le programme de réassurance est essentiellement renouvelé en début d'exercice et donc inchangé. Par ailleurs, le risque de sinistralité en cours d'exercice repose sur le plan annuel supposé lui aussi inchangé en cours d'exercice.

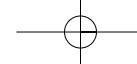
En revanche, le risque de provisionnement non Vie a connu des évolutions plus contrastées : stable en Belgique, il est en légère augmentation en France et en légère diminution aux Pays-Bas du fait des mouvements de provisions enregistrés.

Risques de mortalité en Vie

Le risque de mortalité en Vie, non significatif pour chacune des 3 principales filiales, est relativement stable au 1^{er} semestre.

Conclusion

La baisse globale des risques sur le 1^{er} semestre 2006 s'explique donc principalement par les effets de marché, malgré la légère hausse des risques techniques notamment en France.



Autres informations

38 Instruments financiers

38.1 Opérations du segment assurance

38.1.1 AGF Vie et AGF IART

Stratégie non éligible à la comptabilité de couverture

Stratégie	Notionnel	Valeur de marché	Résultat réalisé au 1 ^{er} semestre 2006 hors variation de la juste valeur	Variation de la juste valeur par résultat du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006
<i>En millions d'euros</i>				
Achats de CAP 8/10 ans correspondant à une couverture économique globale des instruments de taux ^[1]	14 372	(80)	1	21
Achats / ventes d'options sur indices correspondant à une couverture économique globale des portefeuilles actions				
Achat de put	–	–	(6)	–
Vente de call	–	–	–	–
Achat et vente de futures ^[2]	129	(2)	(1)	7
Achat et vente de Credit Default Swap ^[3]	400	(5)	–	(5)

[1] Protection des portefeuilles obligataires contre la hausse des taux d'intérêts.

[2] Gestion dynamique de l'exposition géographique des portefeuilles actions.

Les deux premières stratégies sont des stratégies de couverture, mais ne sont pas éligibles à une comptabilisation de couverture (Fair Value Hedge) car ce sont des opérations de macro-couverture.

[3] Stratégie de couverture contre le défaut de paiement ou de la dégradation de la qualité de certains de nos débiteurs.

Stratégie pour laquelle AGF applique la comptabilité de couverture en juste valeur (Fair Value Hedge)

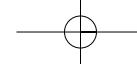
Stratégie	Notionnel	Echéancier du nominal			Rating des contreparties			Juste valeur
		Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	AAA	AA	A	
Swaps de couverture ^[4]	140	140	–	–	140	–	–	–

[4] Réduction de l'exposition sur une ligne importante d'actions.

38.1.2 Euler Hermes

Stratégie pour laquelle AGF applique la comptabilité de couverture des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Stratégie	Notionnel	Echéancier du nominal			Rating des contreparties			Juste valeur
		Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	AAA	AA	A	
Swaps de taux en couverture des emprunts	112	2	110	–	–	57	55	(3)



38.1.3 AGF International

Stratégie non éligible à la comptabilité de couverture

Stratégie	Notionnel	Valeur de marché	Résultat réalisé au 1 ^{er} semestre 2006 hors variation de la juste valeur	Variation de la juste valeur par résultat du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006
<i>En millions d'euros</i>				
Vente d'options de titres	10	–	2	1
Vente d'options d'indices	181	(6)	(1)	–
Vente de call	48	(5)	–	–
Vente de put	90	–	–	–
Achat d'options de titres	14	2	(1)	–
Achat d'options de taux	550	7	–	(5)
Achat d'options d'indices	346	13	2	–
Achat de put	108	–	–	(1)
Swaps d'indice	137	–	–	–
Autres swaps	124	(1)	–	(1)
Dérivés de swaps	315	2	–	1
Swaps de taux	438	4	(6)	9

Stratégie pour laquelle AGF applique la comptabilité de couverture des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Stratégie	Notionnel	Echéancier du nominal			Rating des contreparties			Juste valeur
		Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	AAA	AA	A	
Swaps de taux	80	–	–	80	–	80	–	(1)

38.2 Opérations du segment banque

38.2.1 Banque AGF

Stratégie non éligible à la comptabilité de couverture

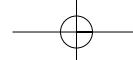
Stratégie	Notionnel	Valeur de marché	Résultat réalisé au 1 ^{er} semestre 2006 hors variation de la juste valeur	Variation de la juste valeur par résultat du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006
<i>En millions d'euros</i>				
Swaps trading	2 490	–	(1)	(1)
Option de change	126	–	–	–

Stratégie pour laquelle AGF applique la comptabilité de couverture en juste valeur (Fair Value Hedge)

Stratégie	Notionnel	Echéancier du nominal			Rating des contreparties			Juste valeur
		Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	AAA	AA	A	
Swaps de couverture titres	404	78	194	132	101	258	45	6

Stratégie pour laquelle AGF applique la comptabilité de couverture des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Stratégie	Notionnel	Echéancier du nominal			Rating des contreparties			Juste valeur
<i>En millions d'euros</i>					<i>AAA AA A</i>			
Swaps de couverture titres	100	100	–	–	50	–	50	–



Autres informations

38.2.2 AGF International

Stratégie non éligible à la comptabilité de couverture

Stratégie	Notionnel	Valeur de marché	Résultat réalisé au 1 ^{er} semestre 2006 hors variation de la juste valeur	Variation de la juste valeur par résultat du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006
<i>En millions d'euros</i>				
Vente de future	85	–	2	–

38.3 Opérations du segment autres activités

38.3.1 AGF SA

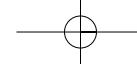
Stratégie non éligible à la comptabilité de couverture

Stratégie	Notionnel	Valeur de marché	Résultat réalisé au 1 ^{er} semestre 2006 hors variation de la juste valeur	Variation de la juste valeur par résultat du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006
<i>En millions d'euros</i>				
Swaps sur emprunts	1 842	(4)	–	11

38.3.2 AGF Holding

Stratégie non éligible à la comptabilité de couverture

Stratégie	Notionnel	Valeur de marché	Résultat réalisé au 1 ^{er} semestre 2006 hors variation de la juste valeur	Variation de la juste valeur par résultat du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2006
<i>En millions d'euros</i>				
Equity swap (échange de rémunération en fonction du cours de Bourse)	38	3	–	6



39 Litiges

Belgique

A la suite d'une plainte déposée en juin 1987, bien avant que le groupe AGF n'en prenne le contrôle, un procès pénal a été engagé devant les tribunaux répressifs belges contre plusieurs anciens mandataires sociaux et salariés de notre filiale Assubel-Vie, sur plusieurs chefs d'inculpation dont celui de faux bilans et de détournement frauduleux au détriment des assurés Vie et d'actionnaires d'Assubel-Vie.

Par un jugement en date du 15 octobre 1998, le Tribunal correctionnel de Bruxelles a estimé caractérisé contre les prévenus le délit de faux bilan, mais a rejeté celui de détournement frauduleux au détriment des assurés Vie et actionnaires d'Assubel-Vie. Le Tribunal a également estimé, dans une partie de son jugement exécutoire par provision, qu'Assubel-Vie devait être considérée comme civilement responsable et devait verser à chaque assuré et actionnaire concerné 1 franc belge à titre provisoire, et a renvoyé à un collège d'experts la tâche de fixer le montant du préjudice.

Assubel-Vie, après un examen approfondi du texte de ce jugement, a interjeté en appel en considérant avoir des chances raisonnables de faire valoir ses droits devant la Cour d'appel de Bruxelles.

Par un arrêt du 29 juin 1999, la Cour d'appel de Bruxelles a partiellement donné raison à Assubel-Vie, tout en maintenant le principe que les actionnaires et assurés Vie avaient subi un préjudice mais du seul fait du délit de faux bilan. La Cour a en conséquence modifié en la restreignant la mission du collège d'experts chargé d'évaluer le préjudice. Assubel-Vie, sur les conseils de ses défenseurs, s'est pourvue en cassation sur cette partie de l'arrêt, étant entendu que le pourvoi est suspensif de l'application de l'arrêt de la Cour d'appel notamment pour ce qui concerne la mise en oeuvre de l'expertise.

Par son arrêt du 3 mai 2000, la Cour de cassation a rejeté tous les moyens présentés par les parties civiles. Elle a, par contre, retenu l'un des moyens soulevés par Assubel-Vie et a, en conséquence, cassé partiellement l'arrêt de la Cour d'appel du 29 juin 1999 pour contradiction de motifs quant à l'existence d'un préjudice lié au délit de faux bilan. C'est sur ce seul point que l'affaire fut envoyée devant la Cour d'appel de Mons.

Par son arrêt du 9 octobre 2002, la Cour d'appel de Mons a jugé, suivant en cela la position d'Assubel-Vie, que les assurés Vie et les actionnaires, ne pouvaient prétendre à aucun préjudice lié aux délit de faux bilans. Les parties civiles ont formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt.

La Cour de cassation, par arrêt du 11 juin 2003, a partiellement cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Mons et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Liège.

Par son arrêt du 31 mai 2005, la Cour d'appel de Liège a jugé que l'existence du délit de faux bilans n'avait entraîné aucun préjudice au détriment des assurés Vie et actionnaires d'Assubel Vie et a donc débouté les parties civiles de toutes leurs demandes. Celles-ci ont déposé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt.

En outre, et dans ce même contexte judiciaire, une assignation a été signifiée à AGF Belgium, le 15 janvier 2002, par 402 assurés Vie pour une audience devant les tribunaux civils de Bruxelles, au motif essentiel qu'Assubel-Vie n'aurait pas prévenu, à tort, ces assurés de modifications statutaires intervenues début 1988, modifications qui leur auraient causé un préjudice.

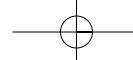
Enfin, et toujours dans le même contexte, une nouvelle assignation a été signifiée, courant juillet 2006, à AGF Belgium et à AGF en France, par 43 assurés Vie au motif principal que lesdites modifications statutaires les auraient privés de participations bénéficiaires depuis 1988 et que, en conséquence, AGF aurait perçu des dividendes qui apparaîtraient indus depuis qu'elle est devenue actionnaire d'Assubel-vie.

Belgique / Luxembourg

Dans le cadre d'une instruction ouverte au printemps 1998 relative aux conditions de commercialisation en libre prestation de service en Belgique d'un produit d'assurance Vie luxembourgeois entre 1992 et 1998, la société AGF Belgium, sa filiale luxembourgeoise et leurs représentants légaux actuels ont été mis en examen, fin février 2003, par le juge d'instruction, notamment pour fraude fiscale, faux bilan et blanchiment de capitaux. Une société d'AGF en France et son représentant légal ont également été mis en examen par le juge d'instruction belge, pour les mêmes motifs, à la fin du mois de mars 2003.

Ces mises en examen trouvent leur origine dans l'existence d'un établissement stable partiel en Belgique, au sens fiscal du terme, de la filiale luxembourgeoise, établissement qui a été supprimé en 1998.

Dans l'état actuel de nos connaissances et compte tenu du secret de l'instruction, il semble que cette procédure ne puisse avoir un impact financier significatif.



Israël

Une procédure contentieuse résulte d'une réclamation portée, en 1989, devant les tribunaux israéliens ; cette réclamation a pour objet le paiement par AGF, dans le cadre d'une police d'assurance dite « Bankers policy », de certaines pertes subies par la Banque « North American Bank », dont le siège social est en Israël, dans le milieu des années 1980. La Direction d'AGF IART estime que la garantie n'était pas acquise et ses conseillers juridiques extérieurs pensent que cette société dispose d'arguments très solides pour étayer sa position. La réclamation s'élève à environ 130 millions de dollars.

Après de nombreux préliminaires, la procédure a démarré sur le fond début 2006 et une décision de première instance pourrait intervenir dans le courant du deuxième semestre 2007.

L'holocauste

AGF, comme l'ensemble des compagnies d'assurances françaises concernées, a participé aux travaux de la mission d'étude sur la spoliation durant l'occupation des biens appartenant aux Juifs résidant en France, instituée en février 1997 et présidée par M. Mattéoli.

Ces travaux menés dans le cadre de la FFSA ont conduit AGF à faire un recensement de ses archives pour les contrats souscrits avant le 1er janvier 1946 dont elle a communiqué les résultats à la Mission Mattéoli. En outre, AGF a apporté sa contribution au versement réalisé par la FFSA aux pouvoirs publics au titre de la profession.

D'autre part, le groupe Allianz, dont fait partie AGF est signataire du Memorandum of Understandings du 25 août 1998 et AGF est, de ce fait, associé aux travaux et recherches en cours. Dans ce cadre, AGF a obtenu de l'ICHEIC une attestation de conformité sur les recherches et travaux réalisés.

Entenial

Divers actionnaires minoritaires d'Entenial ont assigné Banque AGF (ex CFP), AGF et Entenial, dans un premier temps en vue de faire annuler un avenant à une convention de cession de créances immobilières intervenue en 1992 entre Banque AGF et Entenial.

Par conclusions additionnelles, les demandeurs ont formulé de nouvelles demandes de condamnation au titre de diverses opérations intervenues dans le cadre du plan de sauvetage d'Entenial et sollicitent à ce titre le versement par AGF et Banque AGF de la somme de 150 millions d'euros de dommages-intérêts à Entenial.

Ce litige n'est encore qu'au stade des audiences de procédure. Par jugement du 10 novembre 2000, le Tribunal de commerce de Versailles a prononcé la jonction des deux assignations délivrées par les demandeurs contre AGF et d'autres défendeurs au titre des mêmes faits. Ce jugement a été confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Versailles du 11 octobre 2001. La procédure au fond devant le Tribunal de commerce de Versailles a, en conséquence, repris son cours.

Dans leurs dernières conclusions, les demandeurs ont renoncé à la majeure partie de leurs demandes, celles-ci étant dorénavant limitées à 2,4 millions d'euros.

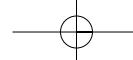
AGF estime disposer, tant sur la forme que sur le fond, d'arguments très sérieux à opposer aux demandeurs.

Par ailleurs, le 31 janvier 2000, la CDC, le GAN et AXA ont assigné Entenial devant le Tribunal de commerce de Versailles lui enjoignant de payer 55 millions de francs au titre de la clause de retour à meilleure fortune de la 1ère défaisance.

Entenial estimait être bénéficiaire du protocole du 19 décembre 1994 signé entre l'Etat et AGF déclarant cette clause caduque et, qu'en tout état de cause, la somme qui serait due serait nulle du fait de la définition contractuelle du retour à meilleure fortune.

En 2001, le Tribunal de commerce de Versailles a désigné un expert afin d'apprécier la définition du retour à meilleure fortune. En 2004, la Cour d'appel de Versailles a rejeté l'argument de la caducité de la clause et confirmé la mission de l'expert. Le rapport de l'expert, contesté tant par les défendeurs que les demandeurs, a arrêté la somme due par Entenial à 2,7 millions d'euros, avant intérêts. La Cour d'appel devrait se prononcer dans les prochains mois.

AGF, à la suite de la vente de ses actions Entenial le 21 octobre 2003, assume la direction de ce litige.



40 Liens avec les entreprises liées

40.1 Activités Grands Risques

L'activité Grands Risques au sein du groupe Allianz a été réorganisée en 2001 : dans le but de renforcer les capacités de souscription et de rendre homogène la politique de souscription des différentes sociétés du Groupe, a été créé Allianz Global Risks (AGR).

Les affaires Grands Risques continuent d'être souscrites par les sociétés d'assurances locales, mais celles-ci cèdent à AGR par un traité quote-part, l'équivalent de ce qu'elles cédaient préalablement sur le marché classique. Le taux de cession, variable selon les pays, est de 70 % pour AGF IART. Le volume des primes cédées au 1^{er} semestre 2006 par les sociétés qui sont dans le périmètre AGF est ainsi de 105 millions d'euros, dont 78 millions d'euros au titre d'AGF IART.

Le résultat est un bénéfice pour AGR de 39 millions d'euros au titre des cessions de l'ensemble des sociétés du périmètre AGF, dont 28 millions d'euros pour les cessions provenant d'AGF IART.

40.2 Autres opérations de réassurance

Allianz n'intervient pas dans la détermination des programmes de réassurance d'AGF ni de ses filiales mais, en tant que réassureur, accepte des traités et des affaires facultatives cédés par celles-ci.

Cette participation obéit à certaines règles de principe : en premier lieu, les conditions techniques et financières de la cession sont les mêmes que celles de l'ensemble des autres réassureurs. Par ailleurs, le niveau de participation d'Allianz est fixé de manière à optimiser le placement auprès des réassureurs tiers.

Pour l'ensemble des sociétés du périmètre AGF, le montant des primes cédées à Allianz AG s'élève au 1^{er} semestre 2006 à 62 millions d'euros dont 17 millions d'euros pour AGF (IART et Vie).

Les cessions se traduisent par un bénéfice pour Allianz AG de 7 millions d'euros pour l'ensemble des sociétés du périmètre AGF, malgré une perte de 20 millions d'euros au titre d'AGF (IART et Vie).

40.3 Regroupement des activités MAT au sein d'Allianz Globus MAT

Dans le cadre des nouvelles répartitions d'activités envisagées au sein du groupe Allianz, AGF, AGF Vie, AGF Holding et AGF IART ont cédé à Allianz AG le 28 décembre 2001 l'intégralité de leurs actions dans AGF MAT.

Le prix de cession a été fixé à 131 734 622 euros. Ce prix était révisable en fonction de la valeur définitive de l'actif net d'AGF MAT au 31 décembre 2001.

Par ailleurs, le contrat de cession comporte une clause garantissant que le résultat net total du portefeuille d'assurances directes et indirectes des exercices de souscription 2001 et antérieurs ne comporte ni boni, ni mali ainsi qu'une clause de garantie en cas de défaillance des réassureurs. Ces garanties ne sont pas limitées. Le contrat prévoit également des garanties générales usuelles, notamment une garantie de passif fiscal. Ces engagements de garantie souscrits au profit de Allianz AG sont proportionnels aux participations dans AGF MAT cédées par les sociétés AGF. Ces garanties avaient amené AGF à constituer une provision pour risques de 85 millions d'euros.

Compte tenu de la nécessité de procéder à un examen approfondi des comptes d'AGF MAT, la révision du prix de cession n'a pu être agréée qu'en 2005. AGF et Allianz sont donc convenus le 29 juin 2005 de solder définitivement le montant de l'ajustement de prix à 51 millions d'euros, occasionnant le versement à Allianz d'un montant complémentaire de 0,5 million d'euros, intervenu en juillet 2005.

Une provision résiduelle de 26,3 millions d'euros a été maintenue dans les comptes, en couverture des autres risques : défaillance de réassureurs et solde des run off 2001 et antérieurs.

40.4 Acquisition d'Hermes

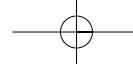
Dans le cadre du contrat d'acquisition, Euler Hermes bénéficie d'une garantie donnée par le vendeur quant à la sincérité et l'exhaustivité des comptes d'Hermes AG au 31 décembre 2001. Le montant de cette garantie est plafonné à 15 millions d'euros au-delà d'une franchise de 5 millions d'euros.

Il existe en outre une garantie spécifique portant sur la situation fiscale d'Hermes AG et de ses filiales au 31 décembre 2001, tout redressement, à la hausse ou à la baisse faisant l'objet d'une compensation au profit de l'acheteur ou du vendeur. Cette garantie n'est limitée ni dans son montant ni dans sa durée.

40.5 Acquisition de Dresdner Gestion Privée

A la suite de son acquisition par Allianz, Dresdner Bank AG s'est rapprochée du groupe AGF en vue de la cession d'une partie de ses activités françaises. Dans ce contexte, Dresdner Bank AG et AGF sont convenus de l'acquisition par le groupe AGF de 100 % du capital de Dresdner Gestion Privée (DGP), société financière prestataire de services d'investissements, active dans le métier du « Private Banking ».

L'acquisition, réalisée le 11 juillet 2003, s'accompagne de garanties générales usuelles accordées par le vendeur au bénéfice d'AGF Holding. Ces garanties ont une durée de 3 ans, à l'exception des garanties accordées en matière fiscale qui expireront dans les délais légaux de prescription. Ces garanties sont limitées à 8,2 millions d'euros.



Autres informations

40.6 Emprunt subordonné

Le 14 novembre 2002, AGF SA a souscrit un emprunt subordonné d'une durée de 20 ans auprès d'Allianz Finance BV pour un montant de 700 millions d'euros au taux fixe de 5,445 % au titre des 10 premières années, puis au taux variable Euribor 3 mois + 183 points de base. Après la dixième année, AGF pourra rembourser Allianz Finance BV à chaque date trimestrielle de paiement d'intérêts. En outre, Allianz Finance BV pourra demander un remboursement anticipé au cas où ce remboursement ne remettrait pas en cause certains ratios de solvabilité du groupe AGF.

Par ailleurs, AGF Vie a consenti un prêt à 10 ans de 700 millions d'euros à Allianz AG rémunéré au taux fixe de 4,805 %, remboursable de façon anticipée à tout moment au gré de l'emprunteur. AGF IART a enfin consenti un prêt à 10 ans de 500 millions d'euros à Allianz AG, rémunéré au taux variable Euribor 6 mois plus 35 points de base.

Deux contrats de nantissement portant sur des titres Allianz Leben ont été conclus en décembre 2003 au profit d'AGF Vie et d'AGF IART en garantie du remboursement des deux prêts sus cités.

40.7 Acquisition d'AVIP Assurance Vie et Prévoyance

Dans la continuité du regroupement des activités d'Allianz en France au sein d'AGF en 2003, AGF avait déjà acquis Dresdner RCM Gestion et Dresdner Gestion Privée et dans la perspective de croissance stratégique du groupe AGF, AGF a acquis la société d'assurance Vie AVIP Assurance Vie et Prévoyance le 16 décembre 2004 auprès de Dresdner Bank Gestion France (DBGF), filiale française de Dresdner Bank AG. Sur rapport du Comité des Conventions, le Conseil d'Administration d'AGF en date du 21 octobre 2004 a donné son accord à l'acquisition par AGF de la totalité des actions d'AVIP. Cette transaction s'accompagne de garanties accordées par DBGF et Dresdner Bank AG.

40.8 Rémunération des principaux dirigeants du Groupe

Les éléments ci-dessous présentent, en cumul, et pour chacune des catégories, les éléments de rémunération des 3 principaux dirigeants du Groupe sur le premier semestre 2006.

Avantages à court terme

Cette catégorie comprend la rémunération fixe, variable, jetons de présence, primes, intérressement et participation. L'ensemble de ces avantages à court terme versés au premier semestre 2006 s'élève, pour les trois principaux dirigeants, à 3 455 168 euros (contre 3 808 956 euros au premier semestre 2005).

Parallèlement, l'ensemble des avantages à court terme comptabilisés dans les comptes du premier semestre 2006 (pour partie versés en 2006, le solde restant à verser en 2007) s'élève à 1 199 461 euros (contre 2 012 979 euros comptabilisés au premier semestre 2005).

Par ailleurs les 3 principaux dirigeants du Groupe disposent chacun d'un véhicule de fonction et d'un chauffeur.

Avantages postérieurs à l'emploi

Un régime de retraite complémentaire, contracté auprès d'une compagnie d'assurance extérieure au groupe AGF avait été mis en place en 1998 pour les membres du Comité Exécutif se substituant à celui qui existait dans les entreprises nationales d'assurance. Ce régime a été fermé sur décision du Conseil d'Administration le 19 septembre 2005. Compte tenu des règles d'éligibilité au régime au moment de la fermeture, deux principaux dirigeants restent éligibles pour un engagement au 30 juin 2006 de 11,68 millions d'euros (contre 11,13 millions d'euros au 30 juin 2005).

Autres avantages à long terme

Au-delà des points déjà mentionnés, il n'y a pas d'autres avantages à long terme pour les principaux dirigeants du Groupe.

Indemnités de fin de contrat de travail

Il n'y a pas d'indemnités de fin de contrat de travail pour les principaux dirigeants du Groupe à l'exception des dispositifs contractuels ou conventionnels pouvant exister.

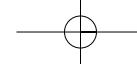
Paiement en actions

Stock-options

Dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-184 du Code de commerce, l'Assemblée Générale a, à plusieurs reprises depuis 1990, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des options d'acquisition ou de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe, dans les conditions fixées par la loi.

Le Comité des Rémunérations du Conseil d'Administration a notamment pour mission d'examiner les propositions de la Direction générale intéressant la mise en place des plans de souscription ou d'achat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire et de présenter un rapport au Conseil d'Administration pour décision.

Ce Comité est composé de : Monsieur A. Lévy-Lang (Président), Monsieur M. Diekmann et Madame B. Majnoni d'Intignano. La politique d'attribution mise en place au sein du groupe AGF est unique pour l'ensemble des bénéficiaires y compris les membres du Comité Exécutif et vise principalement un objectif de fidélisation.



Elle résulte de la décision prise par le Conseil d'Administration, sur la base d'un rapport de son Comité des Rémunérations sur les propositions émanant de la Direction générale en matière de mise en place des plans de souscription ou d'achat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les options attribuées par le Conseil d'Administration ont été successivement des options d'achat (jusqu'à la privatisation de la Société), des options de souscription de décembre 1996 à 1998, des options d'achat de 1999 à 2001, pour les exercices 2002, 2003, 2004 des options de souscription et en 2005 de nouveau des options d'achat. Il n'y a pas eu de nouvelles attributions de stock-options pour les trois principaux dirigeants au premier semestre de l'exercice 2006.

Durant le premier semestre 2006, du fait de l'exercice d'options attribuées lors des exercices antérieurs et de la vente des actions correspondantes, une plus-value de 2 441 680 euros (contre 704 739 euros au premier semestre 2005) a été réalisée par les trois principaux dirigeants du Groupe.

Stock Appreciation Rights Plan (SAR)

Par ailleurs, Allianz AG a décidé de mettre en place en faveur des dirigeants de l'ensemble des sociétés de son Groupe un système d'intéressement à long terme.

Dénommé Stock Appreciation Rights Plan (SAR), il s'agit en pratique d'un mécanisme de bonus dont le montant est lié à l'évolution du cours de Bourse de l'action Allianz AG sur une période de sept ans. Ce mécanisme international s'accompagne d'un dispositif de couverture financière qui permet à l'entreprise de limiter la charge totale à verser lors de l'exercice des SAR.

Les bénéficiaires de SAR recevront, sous forme d'un complément de salaire versé par leur société d'appartenance, une somme égale au produit de la progression du cours de l'action Allianz AG par le nombre d'options attribuées.

Le nombre d'options attribuées est déterminé en fonction du salaire du bénéficiaire, ce critère étant pondéré par trois paramètres d'égal poids, l'un dépendant des performances économiques du groupe Allianz, l'autre de celles du groupe AGF et le troisième de l'appréciation par le Président d'AGF de la qualité des performances de chaque bénéficiaire.

Les options ont une durée de validité de sept ans, mais ne peuvent être exercées durant les deux années suivant la date de leur attribution et seulement si le cours de l'action Allianz AG a progressé d'au moins 20 % et a surperformé pendant au moins cinq jours consécutifs le Dow Jones Stoxx Index.

Il n'y a pas eu de nouvelles attributions de SAR Allianz pour les trois principaux dirigeants au premier semestre de l'exercice 2006.

Par ailleurs, durant le premier semestre 2006, aucun des trois principaux dirigeants n'a exercé de SAR attribués lors des exercices antérieurs.

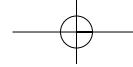
Synthèse au 30 juin 2006, par exercice, des stock-options et SAR attribués, exercés et restant à exercer par les principaux dirigeants du Groupe

Année	Prix exercice		Nombre Stock-Options		Prix SAR	Nombre SAR		
	Stock-options [1]	Attribuées [1]	Exercées	Restantes		Attribués	Exercés	Restants
1999	47,08	38 770	38 770	–	–	–	–	–
1999	46,50	2 137	2 137	–	–	–	–	–
2000	55,11	28 974	28 974	–	332,9	1 181	–	1 181
2001	46,97	100 366	100 366	–	322,14	3 924	–	3 924
2002	33,25	82 638	29 464	53 174	239,8	2 801	–	2 801
2003	42,12	172 117	18 000	154 117	65,91	12 410	7 572	4 838
2004	50,86	182 241	–	182 241	83,47	34 839	–	34 839
2005	78,24	280 000	–	280 000	92,87	38 678	–	38 678

[1] Recalculé suite à un ajustement du nombre et du prix des options pouvant être souscrites ou achetées et non encore exercées au 23 mai 2005, résultant de la distribution de réserves à cette date.

Les jetons de présence versés au premier semestre 2006 aux administrateurs par la société AGF SA s'élèvent à 181 600 euros (contre 183 800 euros au 1^{er} semestre 2005) dont 42 600 euros

(42 600 euros versés au premier semestre 2005) au titre des administrateurs représentant les salariés et actionnaires-salariés.

*Autres informations*

Autres informations

Par ailleurs, antérieurement à la privatisation, il existait un régime de retraite supplémentaire qui s'appliquait aux Présidents, Vice-Présidents et Directeurs généraux des sociétés d'assurance.

La totalité de l'engagement correspondant s'élève au 30 juin 2006 à 3,76 millions d'euros (contre 3,59 millions d'euros au 30 juin 2005). Ce régime a été fermé et concerne actuellement deux bénéficiaires : M. Michel Albert et M. Jean-Daniel Lefranc.

Enfin, la rémunération globale brute versée aux trois administrateurs ayant représenté les salariés et les salariés actionnaires s'élève à 144 070 euros (contre 151 081 euros au premier semestre 2005) dont 42 600 euros (contre 42 600 euros au premier semestre 2005) à titre de jetons de présence.

41 Evénements postérieurs à la clôture

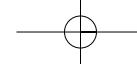
Postérieurement à la clôture au 30 juin 2006 se sont déroulés les événements suivants :

Augmentation de capital réservée aux salariés

AGF a annoncé en mai 2006 une augmentation de capital réservée aux salariés. La date d'attribution étant postérieure au 30 juin 2006, la charge liée à cette augmentation de capital n'est pas comptabilisée dans les comptes arrêtés au 30 juin 2006 (IFRS 2). L'estimation de la charge de cette opération représente un montant de 11,8 millions d'euros.

Filiales au Liban

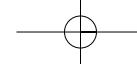
Le prix de revient consolidé de la filiale s'élève à 27 millions d'euros. Aucune provision n'est constatée au 30 juin 2006.



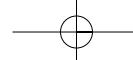
42 Périmètre de consolidation

42.1 Entreprises consolidées par intégration globale

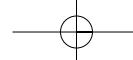
	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Sociétés d'assurance, de réassurance							
Assurances Générales de France IART 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 542110291	France	99,99	99,98	99,99	99,98	99,99	99,98
Assurances Générales de France Vie 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 340234962	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
AGF Informatique (GIE) 100 terrasse Boieldieu, Tour Franklin, 92042 Paris La Défense N° Siren 723000642	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Arcalis Tour Neptune, 20 place Seine, 92400 Courbevoie N° Siren 347803884	France	99,86	99,85	99,86	99,85	99,85	99,85
AGF La Lilloise 1A avenue de la Marne, 59442 Wasquehal Cedex N° Siren 340190735	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Mathis Assurances [12] 1 cours Michelet, Tour Athéna, 92800 Puteaux N° Siren 398378299	France	—	—	—	—	100,00	99,98
Coparc 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 331280776	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Calypso 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 403205065	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Euler Hermes [11] 1 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 552040594	France	70,77	70,77	71,07	71,07	71,08	71,07
Assurances Fédérales IARD 1 rue des Arquebusiers, 67000 Strasbourg N° Siren 401912852	France	60,00	60,00	60,00	60,00	95,00	95,00
La Rurale 16 avenue du Général De Gaulle, 94220 Charenton le Pont Cedex N° Siren 572166437	France	99,77	99,76	99,77	99,76	99,82	99,81
Compagnie de Gestion et Prévoyance 2 1 rue des Arquebusiers, 67000 Strasbourg N° Siren 335042024	France	99,94	99,78	99,88	99,73	99,82	99,67
Protexia France 9 boulevard des Italiens, 75002 Paris N° Siren 382276624	France	66,00	65,99	66,00	65,99	66,00	65,99
Qualis [13] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 403267347	France	—	—	—	—	100,00	99,98
W Finance Assurances 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 317441426	France	99,96	99,94	99,96	99,94	99,96	99,94
Génération Vie Tour Neptune, 20 place Seine, 92400 Courbevoie N° Siren 403267487	France	65,00	71,92	65,00	74,37	80,00	85,30
AVIP Tour Neptune, 20 place Seine, 92400 Courbevoie N° Siren 331458315	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Martin Maurel Vie Tour Neptune, 20 place Seine, 92400 Courbevoie N° Siren 423851336	France	82,66	82,66	82,66	82,66	82,66	82,66
AGF Allianz Argentina Generales San Martin 550, 1004 Buenos Aires	Argentine	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Belgium Insurance Rue de Laeken 35, 1000 Bruxelles	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	96,79
SNA Ré P.O. Box HM 1022, Clarendon House Church St West, Hamilton HM DX	Bermudes	100,00	59,10	100,00	59,10	100,00	59,10


Autres informations

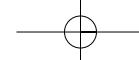
	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
AGF Brasil Seguros Rua Luiz Coelho n° 26, 01309-900 Consolaçao, Sao Paulo	Brésil	72,48	85,97	72,48	85,97	69,40	82,79
AGF Saude Av Paulista, 2028 12o. Andar, Sao Paulo	Brésil	100,00	85,97	100,00	85,97	100,00	82,79
Axioma Insurance 2 Ioannis Clerides Street, Democritos Court, Flat 83, CY-1070 Nicosia	Chypre	100,00	59,10	100,00	59,10	100,00	59,10
Colseguros Generales Carrera 13 A N°29-24/26, Piso 14 Ala Sur, Bogota	Colombie	99,99	99,97	99,99	99,97	99,99	99,97
Colseguros Vida Carrera 13 A N°29-24/26, Piso 14 Ala Sur, Bogota	Colombie	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Colseguros Capitalizacion Carrera 13 A N°29-24/26, Piso 14 Ala Sur, Bogota	Colombie	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Medisalud Carrera 13 A N°29-24/26, Piso 14 Ala Sur, Bogota	Colombie	99,69	99,68	99,69	99,67	99,68	99,66
Allianz Insurance Egypt Saridar Building, 92 El Tahir street, Dokki, Giza, Le Caire	Egypte	85,00	85,00	85,00	85,00	85,00	85,00
Allianz Assurance Egypt Saridar Building, 92 El Tahir street, Dokki, Giza, Le Caire	Egypte	96,30	92,07	96,00	91,72	96,00	91,72
Hauteville Continental House, 28 Cornet Street, St Peter Port, Channel Islands GY1 1LF	Guernesey	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Indonesia ^[4] c/ Allianz Utama Indonesia, Summitmas Bld II, 9th Floor, J1. Sudirman, KAV 61-62 Jakarta 12069	Indonésie	-	-	-	-	75,84	75,84
AGL Vientiane Commercial Building, 33 Lane Xang avenue, 2nd Floor, Vientiane	Laos	51,00	51,00	51,00	51,00	51,00	51,00
Société Nationale d'Assurance SAL Immeuble SNA, Hazmieh, BP 16-6528 - CP 1100 2130, Beyrouth	Liban	100,00	59,10	100,00	59,10	100,00	59,10
Rhea 14 boulevard Franklin Roosevelt, L2450 Luxembourg	Luxembourg	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Ewa Life ^[10] 16 rue Notre Dame, L2240 Luxembourg	Luxembourg	-	-	-	-	100,00	96,79
AGF Life Luxembourg 14 boulevard Franklin Roosevelt, L2450 Luxembourg	Luxembourg	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	96,79
Nemiam Aerogolf Center 1a, Luxembourg City	Luxembourg	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Universal Leven 3708 AD Zeist	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
London Verzekeringen Weesperzijde 150, Postbus 95350, 1097 HJ Amsterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Allianz Nederland Leven Buizerdlaan 12, P.O. Box 9, 3430 AA Nieuwegein	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Allianz Nederland Schade Coolsingel 139, P.O. Box 64, 3000 AB Rotterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Insurance AGF House, 500 Avebury boulevard Milton Keynes MK9 2LA	Royaume-Uni	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Adriatica De Seguros Edificio Adriatica de Seguros, Avenida Andrés Bello, 1011 Caracas	Venezuela	96,97	96,97	96,97	96,97	96,97	96,97



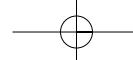
	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
OPCVM							
Doubl'Actif 2008 [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Prudence [5]	France	99,53	99,53	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Opportunites [5]	France	99,75	99,75	100,00	100,00	100,00	100,00
Semaphore [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Gaipare Action [5]	France	99,98	99,98	100,00	100,00	100,00	100,00
Allianz Croissance [5]	France	99,96	99,96	100,00	100,00	100,00	100,00
Allianz Croiss III [5]	France	99,99	99,99	100,00	100,00	99,97	99,97
Allianz Croiss II [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	99,80	99,80
AGF Triplus [5]	France	99,92	99,92	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Octoplus III [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Euro Gagnant [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	99,83	99,83
AGF Biplus 2 [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Biplus [5]	France	99,78	99,78	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Ascension 2011 [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Asac Dynamisme [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	99,98	99,98
AGF Octoplus II [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Energie [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Saint Marc CL [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Aacalis Un [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Ammonite [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Gestion Privée Neptune [5] [8]	France	—	—	—	—	100,00	100,00
Phenix Long Short [5]	France	89,13	89,13	95,11	95,11	—	—
AGF Octomax [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	99,98	99,98
AGF Euro Tactique [5]	France	83,48	83,48	93,66	93,66	—	—
AGF Asac Prudence [5] [27]	France	—	—	99,98	99,98	100,00	100,00
Baladau [5]	France	99,98	99,98	99,98	99,98	99,98	99,98
Arcalis 28 [5]	France	99,96	99,96	99,96	99,96	99,96	99,96
Arcalis 22 [5]	France	99,88	99,88	99,88	99,88	99,88	99,88
Arcalis 23 [5]	France	99,85	99,85	99,85	99,85	99,85	99,85
Arcalis 24 [5]	France	99,84	99,84	99,84	99,84	99,84	99,84
Emerald Global Investissements [5]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Asac France 1 [5]	France	99,90	99,90	99,96	99,96	100,00	100,00
AGF Amerique USD [5]	France	84,69	84,69	98,17	98,17	99,99	99,99
AGF Horizon 2016-2017 [5]	France	95,45	95,45	96,12	96,12	96,29	96,29
AGF Actions Internationales [5]	France	99,44	99,44	99,68	99,68	99,57	99,57
Alliance [5] [27]	France	—	—	99,95	99,95	99,25	99,25
Sélection Multi-Gérants Offensif [5] [8]	France	—	—	—	—	98,79	98,79
Sélection Multi-Gérants Equilibre [5] [8]	France	—	—	—	—	98,00	98,00
Sélection Multi-Gérants Défensif [5] [8]	France	—	—	—	—	96,62	96,62
AGF Dynamisme [5]	France	97,82	97,82	98,55	98,55	97,19	97,19
AGF Equilibre [5]	France	97,39	97,39	97,87	97,87	96,28	96,28
Priority Vie [5]	France	75,15	75,15	89,47	89,47	—	—
AGF Horizon 2010-2011 [5]	France	97,63	97,63	97,35	97,35	96,60	96,60


Autres informations

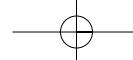
	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		%	%	%	%	%	%
		contrôle	intérêts	contrôle	intérêts	contrôle	intérêts
AGF Horizon 2012-2013 [5]	France	97,41	97,41	97,37	97,37	95,15	95,15
AGF Horizon 2014-2015 [5]	France	95,32	95,32	95,78	95,78	93,72	93,72
AGF Euoland [5]	France	97,50	97,50	95,21	95,21	95,58	95,58
AGF Actions Croissance Euro [5]	France	90,07	90,07	89,38	89,38	98,58	98,58
Oddo France Equilibre [5] [8]	France	—	—	—	—	94,08	94,08
AGF Octoplus [5]	France	94,96	94,96	95,19	95,19	95,11	95,11
Entenial Equilibre [5]	France	95,26	95,26	94,77	94,77	93,86	93,86
AGF USA [5]	France	90,05	90,05	96,11	96,11	98,31	98,31
Entenial Dynamisme [5]	France	92,83	92,83	93,02	93,02	94,40	94,40
AGF Horizon 2018 [5]	France	93,17	93,17	93,31	93,31	93,58	93,58
Athéna Interfonds [5] [8] [26]	France	94,78	94,78	—	—	91,69	91,69
Oddo France Offensif [5] [8]	France	—	—	—	—	95,05	95,05
AGF Act Zone Euro [5]	France	90,18	90,18	92,51	92,51	92,69	92,69
AGF U.K. [5]	France	76,48	76,48	90,84	90,84	99,99	99,99
AGF Indices USA [5]	France	91,41	91,41	89,07	89,07	91,98	91,98
AGF Invest Euro [5]	France	86,34	86,34	88,35	88,35	92,04	92,04
AGF Euro Actions. [5]	France	91,62	91,62	92,29	92,29	51,94	51,94
AGF Actions Euro Value [5]	France	81,63	81,63	85,31	85,31	89,64	89,64
Oddo Quattro 2 [5]	France	91,69	91,69	91,78	91,78	82,79	82,79
AGF Japon [5]	France	84,47	84,47	85,41	85,41	83,98	83,98
AGF Amériques [5]	France	64,33	64,33	84,95	84,95	95,23	95,23
AGF Valeurs Durables [5]	France	83,17	83,17	79,25	79,25	79,92	79,92
AGF Actions [5]	France	89,80	89,80	90,43	90,43	89,44	89,44
AGF Emprunts d'Etat [5]	France	83,30	83,30	81,75	81,75	88,61	88,61
AGF World Fund High Yield [5] [27]	France	—	—	99,71	99,71	97,19	97,19
AGF Investment Grade [5]	France	87,94	87,94	85,18	85,18	91,45	91,45
AGF Sérénité [5]	France	90,23	90,23	78,60	78,60	84,55	84,55
AGF Marchés Emergents [5]	France	91,51	91,51	94,20	94,20	83,20	83,20
AGF Actions Mid Cap [5]	France	88,56	88,56	83,43	83,43	86,59	86,59
Athéna Europe Obligations [5]	France	87,58	87,58	84,87	84,87	79,90	79,90
Haut Rendement [5]	France	71,27	71,27	76,24	76,24	68,58	68,58
AGF Inter Obligations [5]	France	92,90	92,90	89,09	89,09	75,74	75,74
AGF Capital Invest 2 [5]	France	82,59	82,59	82,17	82,17	81,12	81,12
Phénix Sécurité [5]	France	78,81	78,81	72,26	72,26	75,22	75,22
AGF PEA Pondéré [5]	France	82,69	82,69	80,72	80,72	79,63	79,63
AGF Europe Convertible [5]	France	81,33	81,33	78,84	78,84	80,32	80,32
AGF Europe Obligations [5]	France	90,63	90,63	78,25	78,25	64,49	64,49
Entenial Sérénité [5]	France	80,48	80,48	77,81	77,81	76,57	76,57
AGF Scalinvest [5]	France	91,34	91,34	82,19	82,19	—	—
Oddo Quattro [5]	France	79,55	79,55	79,04	79,04	78,96	78,96
AGF Sécuricash [5]	France	76,20	76,20	80,50	80,50	88,25	88,25
AGF Capital Investissements [5]	France	82,47	82,47	82,49	82,49	73,43	73,43
AGF Interfonds [5]	France	77,75	77,75	54,69	54,69	74,54	74,54
AGFlmo [5]	France	75,28	75,28	79,41	79,41	67,17	67,17



	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Return 10 [5]	France	79,92	79,92	80,60	80,60	70,77	70,77
AGF Euro Inflation [5]	France	69,60	69,60	71,03	71,03	97,09	97,09
AGF Taux Fixe 7-10 [5]	France	51,83	51,83	70,65	70,65	68,38	68,38
Athéna Obligations [5]	France	64,90	64,90	64,79	64,79	68,99	68,99
AGF Aequitas [5] [24]	France	–	–	52,97	52,97	79,60	79,60
Allianz Obligations [5]	France	66,02	66,02	67,08	67,08	70,16	70,16
Oddo Gestion Offensive [5] [8]	France	–	–	–	–	70,67	70,67
AGF Oblig Court Terme [5]	France	72,93	72,93	68,75	68,75	61,60	61,60
AGF Imo Actions [5]	France	82,18	82,18	82,12	82,12	61,17	61,17
AGF Epargne Actions [5]	France	69,41	69,41	65,71	65,71	58,72	58,72
Générali Invest (C) [5]	France	59,37	59,37	60,42	60,42	62,00	62,00
AGF Trésodyn [5] [8]	France	–	–	–	–	62,78	62,78
Grassroots [5] [8]	France	–	–	–	–	1,13	1,13
Phénix Alternative Holdings [5] [24]	France	–	–	57,99	57,99	65,35	65,35
Oddo Gestion Equilibrée [5] [8]	France	–	–	–	–	59,92	59,92
Gap 5 Ans [5]	France	53,51	53,51	53,50	53,50	–	–
AGF Secteur Immobilier [5]	France	73,65	73,65	71,08	71,08	56,52	56,52
AGF Euro Obligations Plus [5]	France	70,54	70,54	64,96	64,96	53,64	53,64
Gap 8 Ans [5]	France	61,26	61,26	61,68	61,68	–	–
AGF Multi Harmonie [5]	France	72,38	72,38	59,70	59,70	48,89	48,89
AGF Air France IFC [5]	France	100,00	100,00	57,97	57,97	58,25	58,25
AGF Long Terme [5]	France	70,12	70,12	62,91	62,91	48,65	48,65
Oddo Valeurs Rendement A [5]	France	54,95	54,95	58,86	58,86	–	–
Valeurs Intérêt Placement [5]	France	88,85	88,85	61,96	61,96	47,06	47,06
Le profil des prof [5]	France	54,77	54,77	54,71	54,71	61,29	61,29
Tanguy Opportunité [5]	France	51,02	51,02	52,95	52,95	55,74	55,74
AGF PEA Vitalité [5] [24]	France	–	–	56,13	56,13	73,08	73,08
CS EF (Lux) GB Resources I [5] [7]	France	–	–	–	–	53,74	53,74
AGF Matières Premières [5] [8] [26]	France	70,14	70,14	–	–	53,44	53,44
AGF Monétaire [5]	France	53,00	53,00	54,90	54,90	–	–
AGF Multi Croissance [5]	France	73,76	73,76	51,63	51,63	42,80	42,80
AGF Private Equity FCPR [5]	France	56,02	56,02	56,02	56,02	–	–
AGF Indice Japon [5]	France	61,46	61,46	51,86	51,86	46,53	46,53
AGF Oblig Convertibles [5]	France	58,87	58,87	51,21	51,21	45,00	45,00
AGF Octomax 2 [9]	France	100,00	100,00	100,00	100,00	–	–
AGF Graduello [9]	France	100,00	100,00	99,98	99,98	–	–
AGF Euro Crédit Alpha [9]	France	73,09	73,09	81,40	81,40	–	–
Oddo Europe Mid Cap [6]	France	67,87	67,87	56,14	56,14	–	–
AGF Private Equity Holding Europe IV I [9] [24]	France	–	–	51,95	51,95	–	–
Sirius [6] [24]	France	–	–	62,78	62,78	–	–
AGF Actions France [25]	France	57,02	57,02	–	–	–	–
AGF Indice Euroland [25]	France	65,76	65,76	–	–	–	–
Sélection Multi-Gérants Emergents [25]	France	57,91	57,91	–	–	–	–
Ixis Oakmark Global [25]	France	53,50	53,50	–	–	–	–
Oddo Proactif Europe A [25]	France	61,40	61,40	–	–	–	–


Autres informations

	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		%	%	%	%	%	%
		contrôle	intérêts	contrôle	intérêts	contrôle	intérêts
AVIP Perform 80 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AVIP Actions 60 [26]	France	99,47	99,47	—	—	—	—
AVIP Actions 100 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AVIP Top Harmonie [26]	France	93,31	93,31	—	—	—	—
Capex [26]	France	89,66	89,66	—	—	—	—
AVIP Top Défensif [26]	France	85,84	85,84	—	—	—	—
BMM Harmonie [26]	France	65,36	65,36	—	—	—	—
BMM Audace [26]	France	69,68	69,68	—	—	—	—
Wattinvest (C) [26]	France	60,14	60,14	—	—	—	—
AVIP Top 300 [26]	France	93,26	93,26	—	—	—	—
AGF Cap France [26]	France	64,39	64,39	—	—	—	—
Floralis [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AVIP Top Croissance [26]	France	98,74	98,74	—	—	—	—
Pictet Fund Generico I [25]	France	58,29	58,29	—	—	—	—
AGF Vita 4 [26]	France	93,50	93,50	—	—	—	—
Actip 5 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
CS Theoreme [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
IDR Actions Euros [26]	France	99,99	99,99	—	—	—	—
Dresdner Rcm Monétaire [26]	France	99,99	99,99	—	—	—	—
Biosphere A [26]	France	80,09	80,09	—	—	—	—
BMM Pierre Capitalisation [26]	France	82,84	82,84	—	—	—	—
BMM Long Terme [26]	France	80,97	80,97	—	—	—	—
Actip N3 [26]	France	71,40	71,40	—	—	—	—
Synergie Sélection Evolutive [26]	France	65,28	65,28	—	—	—	—
BMM Court Terme [26]	France	58,76	58,76	—	—	—	—
Le Cottage [26]	France	53,60	53,60	—	—	—	—
Trusteam CB Patrimoine [26]	France	53,19	53,19	—	—	—	—
Cyril Allocation Monde [26]	France	62,95	62,95	—	—	—	—
AGF Multi Defensif [25]	France	56,62	56,62	—	—	—	—
AGF Horizon 2018-20 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Horizon 2021-23 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Horizon 2024-26 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Horizon 2027-29 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Horizon 2030-32 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Horizon 2033-35 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Horizon 2036-38 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Horizon 2039-41 [26]	France	100,00	100,00	—	—	—	—
AGF Destinations 2014 [26]	France	99,98	99,98	—	—	—	—
AGF Vita Plus [26]	France	99,98	99,98	—	—	—	—
AGF Fif Inst. Multimercado FI [11]	Brésil	100,00	85,97	100,00	85,97	—	—
Fif Sudameris Finance Shares [11]	Brésil	100,00	85,97	100,00	85,97	—	—
AGF Fif Inst. Plus Shares II [11]	Brésil	100,00	85,97	100,00	85,97	—	—
AGF Fif Hedge Fund [11] [20]	Brésil	—	—	100,00	100,00	—	—
AGF Fif Inst. Plus FI [11]	Brésil	100,00	85,97	100,00	85,97	—	—
AGF BKB Renda Fixa [11]	Brésil	100,00	85,97	100,00	85,97	—	—

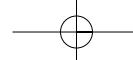


	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Autres activités							
AGF Cash 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 392896320	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Société d'Investissement Bancaire et Immobilier (SIBI) 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 401154679	France	99,99	99,98	99,99	99,98	99,99	99,98
AGF 2X 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 399349240	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Eustache ^[14] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 393134788	France	—	—	—	—	100,00	100,00
Assurances Générales de France 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 303265128	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Holding 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 552124109	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF International 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 339426512	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Boieldieu 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 377679873	France	99,99	99,98	99,99	99,98	99,99	99,98
AGF Richelieu 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 377679881	France	99,96	99,96	99,96	99,96	99,96	99,96
Saint-Barth Assurances 2 rue Oscar II, Gustavia, 97133 Saint Barthélémy N° Siren 384081444	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
SA du Château Larose Trintaudon Château Larose Trintaudon, 33112 Saint Laurent de Médoc N° Siren 308364645	France	99,99	99,98	99,99	99,98	99,99	99,98
A.C.A.R. 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 398699835	France	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99
GIE Placements d'Assurance 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 412399511	France	99,97	99,96	99,97	99,96	99,97	99,96
Allianz France ^[2] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 389717687	France	—	—	—	—	100,00	99,99
Gaipare Diffusion Tour Neptune, 20 place Seine, 92400 Courbevoie N° Siren 330517079	France	99,86	99,85	99,86	99,85	99,86	99,85
Générale Viagère 1 rue des Arquebusiers, 67000 Strasbourg N° Siren 349792697	France	99,80	99,65	99,80	99,64	99,80	99,63
Métropole SA 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 403268964	France	99,92	99,92	99,92	99,92	99,92	99,92
AGF Assurances Financières 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 403219868	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
AGF Assurfinance 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 403213390	France	99,84	99,84	99,84	99,84	99,84	99,84
Kléber Magdebourg 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 349056663	France	99,50	99,48	99,50	99,48	99,50	99,48
SNC Maxium 1A avenue de la Marne, 59290 Wasquehal N° Siren 409877065	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Spaceco 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 428738488	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
AGF Epargne Salariale 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 428686349	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Camat 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 428738314	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98



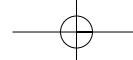
Autres informations

	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		%	%	%	%	%	%
		contrôle	intérêts	contrôle	intérêts	contrôle	intérêts
Athéna 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 428704902	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Traktir 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 338848108	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Financière AGF ^[9] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 487631863	France	100,00	100,00	100,00	100,00	-	-
AGF Créations 2 ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
AGF Créations 1 ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
AGF Opéra ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
AGF Hospitalier Monde ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
AGF Développement FCPR ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	99,12	99,12	99,12	99,12	99,12	99,12
AGF Hospitalier Europe ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	99,99	99,99	99,99	99,99	100,00	99,99
AGF ASAC Actions ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
AGF Hospitaliers International ^[5] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris	France	100,00	99,99	100,00	99,99	99,88	99,88
AGF Inversiones Rue San Martin 550, 1004 Buenos Aires	Argentine	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Sofiholding 35 rue de Laeken, 1000 Bruxelles	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	96,79
AGF Belgium Holding ^[19] 35 rue de Laeken, 1000 Bruxelles	Belgique	-	-	100,00	100,00	96,79	96,79
SNA Holding P.O. Box HM 1022, Clarendon House Church St West, Hamilton HM DX	Bermudes	59,10	59,10	59,10	59,10	59,10	59,10
AGF Do Brasil 26 rua Luiz Coelho, 01309-900 Consolaçao, Sao Paulo	Brésil	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Corsetec 26 rua Luiz Coelho, 01309-900 Consolaçao, Sao Paulo	Brésil	99,50	99,50	99,50	99,50	99,50	99,50
AGF Allianz South America 26 rua Luiz Coelho, 01309-900 Consolaçao, Sao Paulo	Brésil	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Casas del Tocqui Hendaya 60, Piso 4, Santiago	Chili	99,98	99,98	99,98	99,98	90,94	90,93
Larose Trintaudon Chile Hendaya 60, Piso 4, Santiago	Chili	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Colombiana De Inversion Carrera 13 A N°29-24, Piso 14 Ala Sur, Bogota	Colombie	99,98	99,98	99,98	99,98	99,98	99,98
Administradora De Inversion Colseguros (ADIC) Carrera 13 A N°29-24, Piso 14 Ala Sur, Bogota	Colombie	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Colserauto Carrera 13 A N°29-24, Piso 14 Ala Sur, Bogota	Colombie	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
SNA Asset Management SAL Immeuble SNA, Hazmieh, BP 16-6528 - CP 1100 2130, Beyrouth	Liban	66,00	39,01	66,00	39,01	66,00	39,01

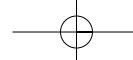


	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
AGF Benelux 14 boulevard Franklin Roosevelt, 2450 Luxembourg	Luxembourg	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Arsa Keizersgracht 484, 1017 EH Amsterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Allianz Nederland Holding Coolsingel 139, 3000 AB Rotterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Assurances Fédérales BV Keizersgracht 484, 1017 EH Amsterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Havelaar Van Stolk Beursplein 37, 3000 AB Rotterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Helviass Verzekeringen Weesperzijde 150, 1097 DS Amsterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euro Drukker Beheer Rokin 69, 1012 KL Amsterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
ITEB Antwerpseweg 3, 2803 Gouda	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Nederlandse Hypotheekservice Europalaan 480, 3526KS Utrecht	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Willembruggen Coolsingel 139, Postbus 64, 3000 AB Rotterdam	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Zwolsche Algemeene Europa Buizerdlaan 12, 3430 AA Nieuwegein	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Quarre Holding [11] Buizerdlaan 12, 3430 AA Nieuwegein	Pays-Bas	51,08	51,08	51,08	51,08	–	–
Quarre Nederland [22] De Molen 26a, 3994 DB Houten	Pays-Bas	100,00	51,08	–	–	–	–
AGF Holdings UK 41 Botolph Lane, London EC3R 8DL	Royaume-Uni	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Asia 100 Beach road, 20-06/13 Shaw Towers, Singapore 189702	Singapour	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés immobilières							
SCI Tour Cristal [15] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 401218367	France	–	–	–	–	100,00	99,99
Société Foncière Européenne 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 352033278	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Madeleine Opéra 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 380068296	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Sonimm 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 305443350	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Vernon 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 377679774	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Kléber Lamartine 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 390239374	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
SARL de l'Etoile 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 399111103	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
SASU Etoile Foncière et Immobilière 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 378601546	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Kléber Passy 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 388835423	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,98




Autres informations

	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		%	%	%	%	%	%
		contrôle	intérêts	contrôle	intérêts	contrôle	intérêts
Allianz Bercy ^[16] 16/18 avenue Charles de Gaulle, 94200 Charenton le Pont N° Siren 380849836	France	–	–	–	–	100,00	100,00
Phénix Immobilier 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 334248028	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
SAS 48 ND Victoires ^[15] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 393479159	France	–	–	–	–	100,00	99,98
AGF Immobilier 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 632024527	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
EURL 20-22 rue Le Peletier 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 389118043	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
Allianz Immo 3 EURL 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 403209919	France	100,00	99,98	100,00	99,98	100,00	99,98
SCCV 33 Rue Lafayette 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 414057034	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
SAS Financière Cogedim Laennec 153 rue de la pompe, 75016 Paris N° Siren 442116752	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
SCI Via Pierre 1 ^[5] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 031438631	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
SCI Prelloyd Immobilier ^[5] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 440063840	France	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
SAS Invco ^[3] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 089453010	France	100,00	99,99	100,00	99,99	–	–
BIC 26 rua Luiz Coelho, 01309-900 Consolaçao, Sao Paulo	Brésil	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Nationale Foncière SAL Immeuble SNA, Hazmieh, BP 16-6528, CP 1100 2130, Beyrouth	Liban	66,00	39,01	66,00	39,01	66,00	39,01
Arlon 99 rue des Trévires, 2628 Luxembourg	Luxembourg	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	96,79
Buizerdlaan Buizerdlaan 12, 3430 AA Nieuwegein	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés bancaires							
AGF Financement 2 ^[23] 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 392087284	France	–	–	60,00	59,99	60,00	59,99
AGF Asset Management 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 352820252	France	99,85	99,85	99,85	99,85	99,85	99,84
W Finance ^[1] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 702022443	France	99,99	99,98	99,99	99,98	99,99	99,98
AGF Alternative Asset Management (AAAM) 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 322491309	France	84,94	84,94	84,94	84,94	84,94	84,94
Athéna Gestion ^[17] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 352375802	France	–	–	–	–	99,94	99,78
Banque AGF ^[1] 164 rue Ambroise Croizat, 93200 Saint Denis La Plaine N° Siren 572199461	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Private Equity 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 414735175	France	99,99	99,99	99,99	99,99	100,00	99,99
SNC AGF Clearing 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 394514905	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00



	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
AGF Private Banking ^[18] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 381946268	France	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Holland Administratiekantoor ^[21] Europalaan 480, 3526 KS Utrecht	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Holland Beleggingsgroep Buizerdlaan 12, P.O. Box 40, 3430 AA Nieuwegein	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Immobiliaria Driavena Generencia General, Piso 1, Avenida Andrés Bello, Caracas	Venezuela	100,00	96,97	100,00	96,97	100,00	96,97

[1] Un détail du périmètre d'Euler Hermes, de W Finance, de Banque AGF est fourni à la fin de la présente note.

[2] Société absorbée par AGF Vie avec transmission universelle du patrimoine à effet du 11 février 2005. Allianz France sort du périmètre au 1^{er} janvier 2005.

[3] Entrées dans le périmètre au 1^{er} janvier 2005.

[4] AGF Indonésia a été cédée à effet du 1^{er} janvier 2005.

[5] Modification du périmètre due au passage aux normes IFRS (effet rétroactif).

[6] Mise en équivalence puis intégration globale au 31 décembre 2005.

[7] Intégration globale puis mise en équivalence au 31 décembre 2005.

[8] Sorties du périmètre au 31 décembre 2005.

[9] Entrées dans le périmètre au 31 décembre 2005.

[10] Ewa Life a fait l'objet d'une fusion par AGF Life Luxembourg avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

[11] Entrées dans le périmètre au 30 septembre 2005.

[12] Mathis a fait l'objet d'une fusion-absorption par AGF IART avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

[13] Qualis a fait l'objet d'une fusion-absorption par Calypso avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

[14] Eustache a été liquidée le 22 décembre 2005.

[15] SCI Tour Cristal et SAS 48 ND des Victoires ont fait l'objet d'une fusion-absorption par Madeleine Opéra, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

[16] SNC Allianz Bercy a fait l'objet d'une fusion-absorption par AGF IART avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

[17] Athéna Gestion a fait l'objet d'une fusion-absorption par AGF Asset Management avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

[18] Dresdner Gestion Privée change de nom et devient AGF Private Banking.

[19] AGF Belgium Holding a été liquidée à effet du 1^{er} janvier 2006.

[20] AGF Fif Hedge Fund a été liquidée à effet du 1^{er} trimestre 2006.

[21] Holland Bewaarbedrijf change de nom et devient Holland Administratiekantoor.

[22] Entrée dans le périmètre au 1^{er} janvier 2006.

[23] Le groupe AGF a cédé l'intégralité de ses parts à Cetelem le 24 mars 2006, AGF Financement 2 sort du périmètre avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

[24] Intégration globale puis mise en équivalence au 30 juin 2006.

[25] Mise en équivalence puis intégration globale au 30 juin 2006.

[26] Entrées dans le périmètre au 30 juin 2006.

[27] Sorties du périmètre au 1^{er} trimestre 2006.

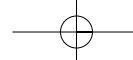
42.2 Entreprises consolidées par intégration proportionnelle

	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Sociétés d'assurance, de réassurance							
Fenix Directo Calle Albacete 5, 28027 Madrid	Espagne	50,00	48,31	50,00	48,31	50,00	48,31
Allianz Seguros Tarragona, 109, 08014 Barcelona	Espagne	50,00	48,31	50,00	48,31	50,00	48,31
Eurovida Calle José Ortega y Gasset n° 29, 28006 Madrid	Espagne	50,00	25,50	50,00	25,50	50,00	25,50
Groupe Mondial Assistance [1] Hertistrasse 2, 8304 Wallisellen	Suisse	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Autres activités							
SC Holding 8 rue Danjou, 92100 Boulogne Billancourt N° Siren 403213838	France	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Santéclair 78 boulevard de la République, 92100 Boulogne Billancourt N° Siren 428704977	France	50,00	48,19	50,00	48,19	50,00	48,19
Très B 100 rua Alfredo Egydio de Souza Aranha, 04344-902 Sao Paulo	Brésil	49,00	49,00	49,00	49,00	49,00	49,00
Informatica Y Servicios Financieros (INSESA) Paseo de la Castellana n°39, 28046 Madrid	Espagne	50,00	48,31	50,00	48,31	50,00	48,31
AGF Holding Keizersgracht 484, 1017 EH Amsterdam	Pays-Bas	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Euro Nederland Rokin 69, 1012 KL Amsterdam	Pays-Bas	48,00	48,00	48,00	48,00	48,00	48,00

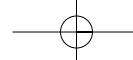
[1] Un détail du périmètre du Groupe Mondial Assistance est fourni à la fin de la présente note.

42.3 Entreprises mises en équivalence

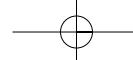
	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Société d'assurance, de réassurance							
Insaudi Insurance Company EC [9] Centria Building, Intersection of Olaya street & Tahliya street, Olaya District, 5th Floor, P.O. Box 3540, Riyadh 11481	Arabie Saoudite	50,00	29,55	50,00	29,55	-	-
Astrée [3] 45 avenue Kheireddine Pacha, 1002 Tunis Belvédère	Tunisie	-	-	-	-	42,08	42,08
OPCVM							
AGF Oblig 3-5 [4]	France	43,89	43,89	44,06	44,06	48,81	48,81
Gap 8 ans [4] [5]	France	-	-	-	-	49,05	49,05
HSBC Horizon 2025A [4]	France	42,06	42,06	45,53	45,53	50,06	50,06
AGF Indice Euroland [4] [12]	France	-	-	38,10	38,10	49,65	49,65
HSBC Horizon 2030A [4]	France	39,46	39,46	41,82	41,82	51,80	51,80
Oddo Court Terme [4]	France	20,57	20,57	33,78	33,78	28,38	28,38
Gap Euros [4] [13]	France	46,96	46,96	41,23	41,23	48,16	48,16
Proxinvest Active [4]	France	43,67	43,67	43,67	43,67	43,67	43,67
Oddo Proactif Europe A [4] [12]	France	-	-	47,32	47,32	-	-
Ixis Oakmark Global [4] [5] [12]	France	-	-	-	-	42,78	42,78



	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Comptoir Vauban B [4]	France	44,97	44,97	45,42	45,42	46,41	46,41
Oddo Europe Mid Cap [4] [7]	France	–	–	–	–	34,29	34,29
MS Global Small Cap Val I [4]	France	50,35	50,35	38,00	38,00	38,53	38,53
Sélection Multi-Gérants Japon [4]	France	47,75	47,75	36,18	36,18	–	–
AGF Invest [4]	France	49,69	49,69	43,99	43,99	37,13	37,13
AGF Actions France [4] [12]	France	–	–	47,39	47,39	42,89	42,89
Sélection Multi-Gérants Value [4]	France	48,00	48,00	45,20	45,20	32,78	32,78
Sélection Multi-Gérants Emergents [4] [12]	France	–	–	46,09	46,09	44,22	44,22
AGF Multi Alternatives [4] [5]	France	–	–	–	–	41,19	41,19
Invesco Multi Patrimoine E [4]	France	29,52	29,52	28,93	28,93	–	–
Invesco Multi Alpha E [4] [14]	France	–	–	36,36	36,36	–	–
Oddo Génération C [4]	France	40,16	40,16	36,32	36,32	33,39	33,39
Oddo Europe [4]	France	39,09	39,09	32,51	32,51	37,21	37,21
Oddo Avenir C [4]	France	31,37	31,37	32,17	32,17	29,60	29,60
AGF Foncier [4]	France	45,65	45,65	46,49	46,49	23,84	23,84
CS Renaissance [4]	France	20,87	20,87	21,87	21,87	31,81	31,81
Oddo France [4]	France	29,23	29,23	29,19	29,19	40,09	40,09
Oddo Immobilier [4]	France	28,76	28,76	30,45	30,45	31,64	31,64
Oddo Gestion Défensif [4] [5]	France	–	–	–	–	35,15	35,15
CPR Amérique [4] [14]	France	–	–	20,53	20,53	30,45	30,45
Parvest USA I Eur [4] [5]	France	–	–	–	–	27,73	27,73
Best Business Models [4] [5]	France	–	–	–	–	24,14	24,14
Edile Obligations [4] [5]	France	–	–	–	–	23,78	23,78
Morin-Pons Court Terme [4] [5]	France	–	–	–	–	23,60	23,60
AGF Euribor [4] [5]	France	–	–	–	–	22,71	22,71
Oddo Convertible [4] [5] [11]	France	22,00	22,00	–	–	22,45	22,45
Placements Science de la Vie [4]	France	30,27	30,27	25,97	25,97	48,96	48,96
Sélection Multi-Gérants Croissance [4]	France	37,82	37,82	29,65	29,65	–	–
LCF Multi Réactif [4]	France	24,17	24,17	22,82	22,82	37,97	37,97
AGF Oblig 1-3 Plus C & D [4]	France	36,06	36,06	26,36	26,36	27,14	27,14
Pictet Fund Generics I [4] [12]	France	–	–	37,07	37,07	–	–
AGF Rendement Réel [4]	France	43,86	43,86	34,63	34,63	–	–
Oddo Euro Index Actif A [4]	France	29,45	29,45	22,02	22,02	21,66	21,66
Ubam Japan Equity [4] [5]	France	–	–	–	–	34,19	34,19
Exaprime 20 (A) [4] [5]	France	–	–	–	–	26,82	26,82
Oddo Capital Europ [4] [5]	France	–	–	–	–	22,67	22,67
Objectif Japon [4] [15]	France	–	–	20,64	20,64	22,91	22,91
Multimanager Dynamisme [4] [5]	France	–	–	–	–	21,52	21,52
AGF Croissance Europe [4]	France	43,46	43,46	23,60	23,60	27,77	27,77
Sirius [4] [7] [10]	France	45,74	45,74	–	–	23,41	23,41
CS EF GB Resources [4] [8]	France	32,71	32,71	37,11	37,11	–	–
SSélection Multi-Gérants USA. [6]	France	40,06	40,06	22,43	22,43	–	–
CS EF (Lux) GB Resources I [4] [8] [14]	France	–	–	21,26	21,26	–	–
AGF Multi Défensif [6] [12]	France	–	–	21,50	21,50	–	–


Autres informations

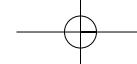
	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		%	%	%	%	%	%
		contrôle	intérêts	contrôle	intérêts	contrôle	intérêts
AGF Eurocash [6] [14]	France	–	–	20,53	20,53	–	–
Wheelabrator Investissements [6]	France	31,70	31,70	31,70	31,70	–	–
Argos [6]	France	22,15	22,15	30,48	30,48	–	–
W Finance Invest Eur [6]	France	27,40	27,40	28,56	28,56	–	–
Phénix Alternative Holdings [10]	France	37,64	37,64	–	–	–	–
AGF Aequitas [10]	France	44,15	44,15	–	–	–	–
AGF PEA Vitalité [10]	France	49,47	49,47	–	–	–	–
Fideuram Wargny Secteur Distribution [11]	France	26,96	26,96	–	–	–	–
AGF Croissance Monde [11]	France	33,00	33,00	–	–	–	–
Dresdner RCM Entreval [11]	France	35,14	35,14	–	–	–	–
AGF Private Equity Holding IV FCPR [10]	France	50,63	50,63	–	–	–	–
Champlain Indice Cac [11]	France	25,57	25,57	–	–	–	–
Parvest Target Return + Eur [11]	France	42,21	42,21	–	–	–	–
AGF Indice 40 [11]	France	41,63	41,63	–	–	–	–
BMM Obligations [11]	France	32,90	32,90	–	–	–	–
Phenix Long Short P [11]	France	33,07	33,07	–	–	–	–
AGF Global Systematic A [11]	France	33,78	33,78	–	–	–	–
Claresco Selection [11]	France	31,65	31,65	–	–	–	–
BMM Euro Croissance [11]	France	30,28	30,28	–	–	–	–
BMM France Croissance [11]	France	27,53	27,53	–	–	–	–
BMM Obliplus [11]	France	29,28	29,28	–	–	–	–
Grassroots [11]	France	31,93	31,93	–	–	–	–
Ing L Investment Global Hd [11]	France	28,05	28,05	–	–	–	–
Ampelopsis Us [11]	France	20,69	20,69	–	–	–	–
Opéra Valeurs [11]	France	23,17	23,17	–	–	–	–
Croissance Directe [11]	France	30,47	30,47	–	–	–	–
Ampelopsis Equilibre [11]	France	22,73	22,73	–	–	–	–
Oddo Avenir Euro A [11]	France	19,79	19,79	–	–	–	–
Pythagore Lfp Euro [11]	France	22,83	22,83	–	–	–	–
ICG Convertibles-Rendement [11]	France	24,08	24,08	–	–	–	–
AGF Jour [11]	France	18,05	18,05	–	–	–	–
Essor Amérique [11]	France	28,62	28,62	–	–	–	–
Obligataire 6 [11]	France	21,98	21,98	–	–	–	–
Europtima [11]	France	20,81	20,81	–	–	–	–
CPR Volatilité [11]	France	18,45	18,45	–	–	–	–
Oddo Eurp Midcap A [11]	France	20,84	20,84	–	–	–	–
Ixis Nouveau Marché [11]	France	20,63	20,63	–	–	–	–
Euro Avenir Garanti 2005 [11]	France	20,26	20,26	–	–	–	–
R Equilibre [11]	France	46,17	46,17	–	–	–	–
Valeurs Or [11]	France	25,94	25,94	–	–	–	–
Centrale Convertibles [11]	France	22,48	22,48	–	–	–	–
Palmarès America A [11]	France	20,80	20,80	–	–	–	–
Essor France Opportunités [11]	France	20,67	20,67	–	–	–	–
Sgam Equisys Fund - JPY R2 [11]	France	20,35	20,35	–	–	–	–



	Pays	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
		% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Sociétés immobilières							
Gecina [1] [2] 14-16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 592014476	France	—	—	—	—	23,49	23,47
PHRV [1] 31 rue Danielle Casanova, 75001 Paris N° Siren 394386635	France	28,08	28,08	28,47	28,47	31,43	37,66
Cofitem-Cofimur 184 rue de la Pompe, 75116 Paris N° Siren 331250472	France	20,26	20,33	20,00	20,07	20,02	20,01
Autres activités							
Europensiones Calle José Ortega y Gasset n°29, 28006 Madrid	Espagne	49,00	24,50	49,00	24,50	49,00	24,50

- [1] Un détail du périmètre de Gecina et de PHRV est fourni à la fin de la présente note.
 [2] Le groupe AGF a cédé le 15 mars 2005 par transaction de bloc sa participation dans Gecina à la société immobilière espagnole Metrovacesa. Gecina sort du périmètre à effet du 1^{er} janvier 2005.
 [3] Astrée a été cédée à effet du 1^{er} janvier 2005.
 [4] Modification du périmètre due au passage aux normes IFRS (effet rétroactif).
 [5] Sorties du périmètre au 31 décembre 2005.
 [6] Entrées dans le périmètre au 31 décembre 2005.
 [7] Mise en équivalence puis intégration globale au 31 décembre 2005.

- [8] Intégration globale puis mise en équivalence au 31 décembre 2005.
 [9] Entrée dans le périmètre au 30 septembre 2005.
 [10] Intégration globale puis mise en équivalence au 30 juin 2006.
 [11] Entrée dans le périmètre au 30 juin 2006.
 [12] Mise en équivalence puis intégration globale au 30 juin 2006.
 [13] Oddo Gestion Prudente change de nom et devient Gap Euros.
 [14] Sorties du périmètre au 1^{er} trimestre 2006.
 [15] Sorties du périmètre au 2^e trimestre 2006.



Autres informations

42.4 Périmètre du groupe Banque AGF

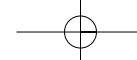
	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Banque AGF 164 rue Ambroise Croizat, 93200 Saint Denis La Plaine N° Siren 572199461	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Oddo 12 boulevard de la Madeleine, 75009 Paris N° Siren 421278664	France	MEE	20,00	20,00	26,98	26,98	26,98	26,98
Immobalor Gestion [1] 25 rue Louis Le Blanc, 75002 Paris N° Siren 328398706	France	Globale	58,62	58,62	58,62	58,62	58,62	58,62
Logiphix [2] Eurotitrisation, 20 rue Chauchat, 75009 Paris N° Siren 352458368	France	Globale	-	-	-	-	100,00	100,00

[1] Détenue à hauteur de 41,36 % par W Finance.

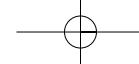
[2] Déconsolidation au 1^{er} trimestre 2005.

42.5 Périmètre du groupe Euler Hermes

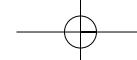
	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Euler Hermes 1 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 552040594	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes SFAC 1, 3, 5 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 348920596	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes SFAC Crédit 1 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 388236853	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes SFAC Recouvrement 1 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 388238026	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services 1 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 414960377	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Asset Management 1 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 422728956	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Tech 1 rue Euler, 75008 Paris N° Siren 388237091	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Codinf Services 29 rue Délizy, 93500 Pantin N° Siren 341693778	France	Globale	100,00	100,00	81,13	81,13	81,13	81,13
Bilan Services 25 boulevard des Bouvets, 92000 Nanterre N° Siren 333192631	France	Globale	66,00	50,00	66,00	50,00	66,00	50,00
Euro Gestion EURO VL - Immeuble Colline Sud, 10 passage de l'Arche, 92034 Paris La Défense FR0007047568	France	Globale	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	94,04
Euler Gestion CIC Asset Management 4 rue Gaillon - 75002 Paris FR0007434980	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Bürgel Wirtschaftsinformationen GmbH & Co. K.G. [?] Gasstraße 18 - Hambourg	Allemagne	Globale	50,10	50,10	50,10	50,10	50,10	50,10



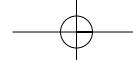
	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Euler Hermes Kreditversicherungs A.G. Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Germany ^[3] Königinstrasse 28, 80802 Munich	Allemagne	Globale	—	—	—	—	100,00	100,00
Euler Hermes Beteiligungen ^[9] Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	—	—	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Risk Management Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Forderungsmanagement Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Gesellschaft Für Finanzdienstleistungen Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Gesellschaft Für Informations Dienstleistungen Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Hermes E-Business ^[9] Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	—	—	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Rating Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Hermes Risk Management Hamb Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Versicherungsbeteiligungen ^[9] Friedensallee 254, Hambourg	Allemagne	Globale	—	—	100,00	100,00	100,00	100,00
Dresdner Bank Investment-HK1-827-Funds ^[10] DE0009758276 60329 - Frankfurt	Allemagne	Globale	—	—	100,00	100,00	—	—
Hermes Allianz Investment-1-Funds ^[10] DE0009787150 - dit - Deutscher Investment Trust	Allemagne	Globale	—	—	100,00	100,00	—	—
Hermes Allianz Investment-2-Funds ^[11] DE0006231798 - Mainzer Landstrasse 11-13	Allemagne	Globale	—	—	100,00	100,00	—	—
Bürgel Wirtschaftsinformationen Verwaltungs-GmbH ^[8] Gasstr. 18 - D-22761 Hambourg	Allemagne	MEE	50,40	50,40	—	—	—	—
Prisma Kreditversicherungs A.G Heiligenstadter Strasse 201, Vienne	Autriche	MEE	49,00	49,00	49,00	49,00	49,00	49,00
Euler Hermes Crédit Insurance Belgium 15 rue Montoyer, 1000 Bruxelles RC Bruxelles 31 955	Belgique	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	70,00	70,00
Euler Hermes Services Belgium 15 rue Montoyer, 1000 Bruxelles RC Bruxelles 45 8033	Belgique	Globale	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	69,99
Mundialis S.A ^[2] 39 rue du Commerce, 1000 Bruxelles	Belgique	Propor- tionnelle	—	—	—	—	50,00	35,00
Graydon Belgium N.V Uibreidingstraat 84 Bus 1, 2500 Berchem	Belgique	MEE	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50
Euler Hermes Serviços Ltda Alameda Santos 2335 Conj 51 Cerqueira César 01419-002, São Paulo	Brésil	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Seguros de Crédito Alameda Santos 2335 Conj 51 Cerqueira César 01419-002, São Paulo	Brésil	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Do Brasil Exportaçao Alameda Santos 2335 Conj 51 Cerqueira César 01419-002, São Paulo	Brésil	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00


Autres informations

	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Euler Hermes Credit Insurance Nordic AB [6] Nyropsgade 45, 5 SAL - 1504 Copenhague	Danemark	Globale	-	-	-	-	100,00	100,00
Euler Hermes Crédito Compana de Seguros y Reaseguros Paseo de la Castellana 77, 28046 Madrid	Espagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Servicios SL Paseo de la Castellana 77, 28046 Madrid	Espagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services Ou Tallinn, Estonia [12] Tina str 9, 10126 Tallin	Estonie	Globale	100,00	100,00	-	-	-	-
Euler Hermes A.C.I Inc 800 Red Brook boulevard, Owings Mills, MD 21117	Etats-Unis	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes ACI Holding Inc 800 Red Brook boulevard, Owings Mills, MD 21117	Etats-Unis	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes ACI Services, LLC 800 Red Brook boulevard, Owings Mills, MD 21117	Etats-Unis	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes ACI Collections Services Inc 800 Red Brook boulevard, Owings Mills, MD 21117	Etats-Unis	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Credit Insurance Nordic AB [6] Itälahdenkatu 18A, FI-00210 Helsinki	Finlande	Globale	-	-	-	-	100,00	100,00
Euler Hermes Emporiki SA 109-111 Messogion Ave, Politia Business Center, 115 26 Athènes	Grèce	Globale	60,00	60,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Euler Hermes Emporiki Services [4] 109-111 Messogion Ave, Politia Business Center, 115 26 Athènes	Grèce	Globale	60,00	60,00	50,00	50,00	-	-
Euler Hermes Credit Underwriters Hong Kong [7] 09/F 1 Int. Finance Centre, 01 Harbour View street	Hong Kong	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services Hong Kong 09/F 1 Int. Finance Centre, 01 Harbour View street	Hong Kong	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Magyar Hitelbiztosito Rt Kiscelli u.104 - 1037 Budapest	Hongrie	Globale	74,89	74,89	74,89	74,89	74,89	74,89
EH Magyar Követeléskezelő [13] Kiscelli u.104 - 1037 Budapest	Hongrie	Globale	74,90	74,90	74,90	74,90	74,90	74,90
Euler Hermes SIAC Via Raffaello Matarazzo, 00139 Rome	Italie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes SIAC Services Via Raffaello Matarazzo, 00139 Rome	Italie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Dimensione S.R.L Piazza Stia 8, 00138 Rome	Italie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Logica Via Raffaello Matarazzo, 00139 Rome	Italie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Credit Services 08-07, Kyobashi 1-chome, Chuo-Ku, Tokyo	Japon	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services SIA Riga, Lativa [12] Skolas 9-5, LV-1010 Riga	Lettonie	Globale	100,00	100,00	-	-	-	-
Lietuvos Draudimo Kreditu Draudimas Jasinskio 16 Vilnius - République de Lituanie	Lituanie	MEE	51,00	51,00	51,00	51,00	51,00	51,00
UAB Euler Hermes services Baltic [12] Jasinskio 16 Vilnius - République de Lituanie	Lituanie	Globale	100,00	100,00	-	-	-	-
Euler Hermes Ré 6B route de Trèves, 02633 Senningerberg	Luxembourg	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00



	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Euler Hermes Acmar 243 boulevard Mohammed V - 20000 Casablanca	Maroc	Globale	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00
Euler Hermes Acmar Services ^[4] 243 boulevard Mohammed V - 20000 Casablanca	Maroc	Globale	55,00	55,00	55,00	55,00	-	-
Euler Hermes Servicios Blvd Manuel Avila Camacho 164, 8 ^o piso Col. Lomas de Barrilaco, Mexico, DF CP 11010	Mexique	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Seguro de Crédito Blvd Manuel Avila Camacho 164, 8 ^o piso Col. Lomas de Barrilaco, Mexico, DF CP 11010	Mexique	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Credit Insurance Nordic AB ^[6] Postboks 6875, St Olavs Plass - NO 130 Oslo	Norvège	Globale	-	-	-	-	100,00	100,00
Euler Hermes Kredietverzekering Pettelaarpark 20, Postbus 70571, NL - 5201 CZ's - Hertogenbosch <i>RC Hertogenbosch : 75 555</i>	Pays-Bas	Globale	99,80	99,80	99,80	99,80	100,00	76,40
Euler Hermes Services Pettelaarpark 20, Postbus 70571, NL - 5201 CZ's - Hertogenbosch <i>RC Hertogenbosch : 76 965</i>	Pays-Bas	Globale	100,00	99,80	100,00	99,90	100,00	73,13
N.V Interpolis Kredietverzekeringen Pettelaarpark 20, 5216 PD's-Hertogenbosch, Nederland	Pays-Bas	Propor- tionnelle	45,00	44,91	45,00	44,91	45,00	34,38
Graydon Holding N.V Hullenbergweg 260, 1101 BV Amsterdam	Pays-Bas	MEE	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50
Euler Hermes Interborg Hoogoorddreef 5, Postbus PO, 1100 AL Amsterdam	Pays-Bas	Globale	95,00	95,00	95,00	95,00	95,00	91,92
Graydon Creditfink BV Hullenbergweg 260, 1101 BV Amsterdam	Pays-Bas	MEE	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50
Graydon Nederland BV Hullenbergweg 260, 1101 BV Amsterdam	Pays-Bas	MEE	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50
Kisys Krediet Informatie Systemen BV Hullenbergweg 270, 1101 BV Amsterdam	Pays-Bas	MEE	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50
MarkSelect BV Diemerhof 26, Postbus 22969, 1100 DL Amsterdam	Pays-Bas	MEE	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50
Euler Hermes Zarzadzanie Ryzykiem Sp. Z.o.o. ul. Chocimska, 17 - 00 791 Varsovie	Pologne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Towarzystwo Ubezpieczen Euler Hermes SA ul. Chocimska, 17 - 00 791 Varsovie	Pologne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes, Anna Kozinska-Kancelaria Prawna ^[12] ul. Chocimska, 17 - 00 791 Varsovie	Pologne	Globale	99,98	99,98	-	-	-	-
Companhia de Seguros de Creditos (COSEC) Avenida de Republica n° 58, 1069-057 Lisboa	Portugal	MEE	41,43	41,43	41,43	41,43	41,43	41,43
Euler Hermes Cescob, uverova pojist'ovna, a.s. Molakova 576/11, 186 00 Pragues 8	République Tchèque	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	95,77
Euler Hermes Cescob Service, s.r.o. Zahrebska 23-25, 120 00 Pragues 2	République Tchèque	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	95,77
Euler Hermes Servicii Financiare ^[8] Str. Maltopol, nr. 9, 011047, Sector 1 Bucarest	Roumanie	MEE	80,00	80,00	-	-	-	-
Euler Hermes Holdings United Kingdom 01 Canada square, London E14 5DX	Royaume-Uni	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes United Kingdom 01 Canada square, London E14 5DX	Royaume-Uni	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00


Autres informations

	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Euler Hermes Risk Services UK Ltd 01 Canada square, London E14 5DX	Royaume-Uni	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Collections United Kingdom 01 Canada square, London E14 5DX	Royaume-Uni	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Guarantee plc Surety House, Lyons Crescent, Tonbridge Kent TN9 1EN	Royaume-Uni	Globale	94,86	94,86	94,86	94,86	94,86	94,86
Euler Hermes International Ltd 01 Canada square, London E14 5DX	Royaume-Uni	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Graydon UK Ltd Hyde House, Edgware road Colindale - London NW9 6LW	Royaume-Uni	MEE	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50	27,50
Euler Hermes UK Singapore Branch [6] 03 Temasek avenue, 08-01 Centennial Tower	Singapour	Globale	-	-	-	-	100,00	100,00
EH Credit Insurance Agency (S) [12] 03 Temasek avenue, 08-01 Centennial Tower	Singapour	Globale	100,00	100,00	-	-	-	-
Euler Hermes Credit Insurance Nordic A.B Klara Norra Kyrkogata 29, SE 101 34 Stockholm	Suède	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Kreditversicherungs Service General Wille strasse 10, 8002 Zurich	Suisse	Globale	99,50	99,50	99,50	99,50	100,00	99,50
Euler Hermes Reinsurance AG [5] Tödistrasse 65, 8002 Zurich	Suisse	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	-	-

[1] Entrées dans le périmètre au 1^{er} janvier 2005.

[2] Sortie de périmètre au 30 juin 2005.

[3] Euler Hermes Germany a fait l'objet d'une fusion-absorption par Euler Hermes Kreditversicherungs AG au 31 décembre 2005.

[4] Entrée dans le périmètre au 30 septembre 2005.

[5] Entrée dans le périmètre au 31 décembre 2005.

[6] Sortie de périmètre au 31 décembre 2005.

[7] Mise en équivalence puis intégration globale au 31 mars 2006.

[8] Entrées dans le périmètre au 30 juin 2006.

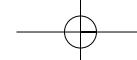
[9] Euler Hermes Beteiligungen GmbH, Euler Hermes Versicherungsbeteiligungen GmbH et Hermes E-Business GmbH ont fait l'objet d'une fusion par Euler Hermes Kreditversicherungs AG en février 2006.

[10] Sortie de périmètre au 30 juin 2006.

[11] Sortie de périmètre au 31 mars 2006.

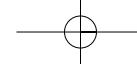
[12] Entrée dans le périmètre au 31 mars 2006.

[13] Euler Hermes Consult Kft change de nom et devient EH Magyar Követeléskezelő.

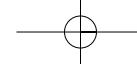


42.6 Périmètre du groupe Mondial Assistance

	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Mondial Assistance SAS 37 rue Taitbout, 75009 Paris N° Siren 301763116	France	Globale	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Sacnas International 2 rue Fragonard, 75017 Paris N° Siren 353336134	France	Globale	100,00	99,87	100,00	99,88	100,00	99,88
Elvia Société d'Assurances de Voyages 153 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75381 Paris cedex 08 N° Siren 582075438	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
France Secours International Assistance (FSIA) Tour Galliéni II, 36 avenue Charles de Gaulle 93175 Bagnolet Cedex N° Siren 712044973	France	Globale	100,00	90,98	100,00	90,98	100,00	90,98
Gestion Télésécurité Service (GTS) 81 rue Pierre Sémard, 92324 Chatillon Cedex N° Siren 330377193	France	Globale	100,00	99,86	100,00	99,86	100,00	99,86
Sage 175 rue Blomet, 75015 Paris N° Siren 325785285	France	Globale	100,00	99,86	100,00	99,86	100,00	99,86
Mondial Assistance France (MAF) 2 rue Fragonard, 75807 Paris Cedex 17 N° Siren 351431937	France	Globale	100,00	92,29	100,00	93,25	100,00	93,25
Société Européenne de Protection et de Service d'Assistance à Domicile (SEPSAD) 2 boulevard Montmartre, 75009 Paris N° Siren 418717666	France	Globale	100,00	55,93	100,00	55,94	100,00	55,94
Mondiale Assistance Reunion Island (BSA) 11 rue Roland Garros, 97400 Saint Denis N° Siren 403195712	France	Globale	100,00	99,86	100,00	99,87	100,00	99,86
Société de Services Communs 14 boulevard Poissonnière, 75009 Paris N° Siren 440478204	France	Globale	100,00	94,87	100,00	95,14	100,00	95,14
FS2A Tour Galliéni II, 36 avenue Charles de Gaulle 93175 Bagnolet Cedex	France	Globale	100,00	90,98	100,00	90,98	100,00	90,97
Fragnard Assurance 2 rue Fragonard, 75017 Paris	France	Globale	100,00	92,29	100,00	93,24	100,00	99,98
Mondial Assistance France^[4] 54 rue de Londres, 75008 Paris	France	Globale	100,00	99,99	-	-	-	-
SBAI Germany Mainzer Strasse 75, 65189 Wiesbaden	Allemagne	Globale	100,00	94,10	100,00	94,10	100,00	94,10
Rehacare GmbH Riedenburger Strasse 2, D-81677 Munich	Allemagne	MEE	37,40	37,40	37,40	37,40	24,97	24,97
Elvia Travel Insurance Ludmillastrasse 26, D-81543 Munich	Allemagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Mondial Assistance Deutschland GmbH Riedenburger Strasse 2, D81677 Munich	Allemagne	Propor-tionnelle	49,94	49,94	49,94	49,94	49,99	49,94
Mercosul Assistance Argentine Av. Julio A.Roca 620, 2 ^o Piso, 1067 Buenos Aires N° Siren 10000788	Argentine	Globale	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
World Care Assist (ETI) 74 High Street, Toowong, QLD-4066	Australie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Mondial Assistance Holding Australia 74 High Street, Toowong, QLD-4066	Australie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00


Autres informations

	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Elvia Assistance Austria Mariahilfer Strasse 20, A-1070 Vienne	Autriche	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Travel Insurance Mariahilfer Strasse 20, A-1070 Vienne	Autriche	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Belge d'Assistance Internationale (SBAI) Rue des Hirondelles 2, 1000 Bruxelles N° Siren 438767	Belgique	Globale	100,00	94,10	100,00	94,10	100,00	94,10
Sociétés Belges des Services Téléphoniques (SBST) Rue des Hirondelles 2, 1000 Bruxelles N° Siren 400674	Belgique	Globale	100,00	94,39	100,00	94,39	100,00	94,39
Elvia Travel Insurance Rue des Hirondelles 2, 1000 Bruxelles	Belgique	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Mercosul Assistance Brésil Rua Tomé de Sousa 15, 3º andar, 09710-240 - Centro - São Bernardo do Campo Sao Paulo N° Siren 52910023/0001-37	Brésil	Globale	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Mondial Protection Corretora de Seguros [4] Rua Tomé de Sousa 15, 3º andar, sala 01 09710-240 Centro - São Bernardo do Campo Sao Paulo N° Siren 52910023/0001-37	Brésil	Globale	100,00	99,98	-	-	-	-
World Access Canada, Inc. 4273 King street East Kitchener, Ontario N° Siren 131781938	Canada	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Compania de Asistencia Sudamericana (CAS) [3] La Concepcion 266, Piso 4, Providencia Santiago de Chile N° Siren 21184	Chili	Globale	-	-	-	-	100,00	100,00
Casbrok [3] La Concepcion 266, Piso 4, Providencia Santiago de Chile N° Siren 10335	Chili	Globale	-	-	-	-	100,00	99,98
Mondial Assistance Beijing Services CO. Ltd No 36 Xiao Yun Road, 14-06/07 Air China Plaza, Chaoyang District, Beijing, China PC 100027	Chine	Globale	100,00	99,99	100,00	99,99	100,00	99,99
Sociedad Mundial de Asistencia (SMASA) Edificio Delta Norte 3, Avenida de Manoteras 46 bis, E-28050 Madrid N° Siren A-2867444	Espagne	Globale	100,00	99,90	100,00	99,91	100,00	99,91
Elviaseg Edificio Delta Norte 3, Avenida de Manoteras 46 bis, E-28050 Madrid	Espagne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
World Access Service Corporation 2805 North Parham Road, Richmond, Virginia 23294	Etats-Unis	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Poly Assistance et Services (PAS) 10 rue Pemetis, 173 42 Athènes N° Siren 158921	Grèce	Globale	100,00	50,94	100,00	50,94	100,00	50,94
SBAI 10 rue Pemetis, 173 42 Athènes	Grèce	Globale	100,00	94,10	100,00	94,10	100,00	94,10
Elvia Hungary Rakoczi ut42, 1072 Budapest	Hongrie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Assistance & Services Corporation of Ireland (ASCI) Unit 2, Bracken Court, Bracken Road, Sandyford, Dublin 18 N° Siren 163174	Irlande	Globale	100,00	99,87	100,00	99,88	100,00	99,88
Mondial Assistance Italia Ltd (Elvia Assistance SPA) Via Ampère 30, 20131 Milano	Italie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Service SRL Via Ampère 30, 20131 Milano	Italie	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00



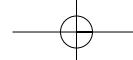
	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
Mondial Assistance Japan (AS 24) [5] Shinagawa Seaside South Tower 3F 4-12-1 Higashishinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002 N° Siren 003881	Japon	Globale	50,00	49,94	100,00	99,88	100,00	89,89
Sacnas Ré [1] 6 Parc d'activité Syrdall, L - 5365 Münsbach N° Siren B49516	Luxembourg	Globale	-	-	-	-	100,00	100,00
ISAAF [2] Lotissement de la Civim, Lot n° 131, route de l'Aéroport, M-Q.I. Sidi Maârouf, Casablanca N° Siren 40225	Maroc	MEE	-	-	-	-	41,26	41,26
Elvia Assistance BV Poeldijkstraat 4, 1059 VM Amsterdam	Pays-Bas	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Travel Insurance Poeldijkstraat 4, 1059 VM Amsterdam	Pays-Bas	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Travel Insurance International Poeldijkstraat 4, 1059 VM Amsterdam	Pays-Bas	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia SP. Z.O.O. ul. Domaniewska 50B, PL-02-672 Warsawa	Pologne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Travel Insurance Poland ul. Domaniewska 50B, PL-02-672 Warsawa	Pologne	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Mondial Assistance Portugal Edificio Bartolomeu dias, Quinta da Fonte, Porto Salvo, 2780 Oeiras	Portugal	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Assistance s.r.o. Na Maninach 7, 170 00CZ - Praha 7	République Tchèque	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Mondial Assistance United Kingdom Mondial House, 102 George street, CR96 HD Croydon Surrey N° Siren 1710361	Royaume-Uni	Globale	100,00	99,87	100,00	99,88	100,00	99,88
Elvia Travel Insurance United Kingdom Mondial House, 102 George street, CR96 HD Croydon Surrey	Royaume-Uni	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
World Access (Asia) Pte Ltd 143 Cecil street, 13-01 GB Building, Singapour 069542	Singapour	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Travel Insurance Headquarters Hertistrasse 2, CH-8304 Wallisellen	Suisse	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Elvia Travel Insurance Hertistrasse 2, CH-8304 Wallisellen	Suisse	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Mondial Assistance AG Hertistrasse 2, CH-8304 Wallisellen	Suisse	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AutoAssist Co Ltd 29 th Floor, Thanapoom Tower, 1550 New Petchaburi road, Makasan, Rajathevi, Bangkok 10310	Thailande	Globale	100,00	95,10	100,00	95,10	100,00	95,10
SAT Büyükdere Cad, Enka Binasi 108/10, Esentepe, TRK-80300 Istanbul N° Siren 367361314943	Turquie	Globale	100,00	95,88	100,00	95,88	100,00	95,88

[1] Dissoute au 2^e trimestre 2005.[2] Déconsolidation au 1^{er} semestre 2005.

[3] Déconsolidation au 31 décembre 2005.

[4] Entrées dans le périmètre au 30 juin 2006.

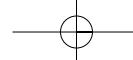
[5] Intégration globale puis mise en équivalence au 30 juin 2006.



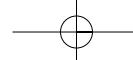
Autres informations

42.7 Périmètre du groupe Gecina

	Pays	Méthode de consolidation	% contrôle	31.12.2004 % intérêts
Gecina 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 592014476	France	Globale	100,00	100,00
SARL Foncigef 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 411405590	France	Globale	100,00	100,00
SA Union Immobilière et de Gestion 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 414372367	France	Globale	100,00	100,00
SPL 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 397840158	France	Globale	100,00	100,00
SCI Beaugrenelle 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 307961490	France	Proportionnelle	50,00	50,00
SCI Tour H15 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 309362044	France	Globale	100,00	100,00
Investibail Transactions 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 332525054	France	Globale	100,00	100,00
Sogecil 29 quai Saint Antoine, 69002 Lyon N° Siren 969502756	France	Globale	100,00	100,00
S.G.I.L 49 rue de la République, 69002 Lyon N° Siren 964505218	France	Proportionnelle	36,55	36,55
A.I.C 29 quai Saint Antoine, 69002 Lyon N° Siren 351054432	France	Globale	100,00	100,00
SCI 16 VE Investissement 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 352396899	France	Globale	100,00	100,00
SCI du 77-81 boulevard Saint Germain 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 431570530	France	Globale	100,00	100,00
SAS Geciter 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 399311331	France	Globale	100,00	100,00
SA 23-29 rue de Chateaudun 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 387558034	France	Globale	100,00	100,00
SA 26-28 rue Saint Georges 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 334874260	France	Globale	100,00	100,00
SAS Feydeau Bourse 34 rue de la Fédération, 75015 Paris N° Siren 403136666	France	Globale	100,00	100,00
GIE Gessi 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 409790276	France	Globale	100,00	100,00
SCI 38, rue des Jeuneurs 34 rue de la Fédération, 75015 Paris N° Siren 429811516	France	Globale	100,00	100,00
SA Locare 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 328921432	France	Globale	99,96	99,96
SNC Michelet 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 419355854	France	Globale	100,00	100,00
SAS Parisienne Immobilière d'Investissement 1 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 434021200	France	Globale	100,00	100,00
SAS Parisienne Immobilière d'Investissement 2 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 434021309	France	Globale	100,00	100,00
SCI Paris Saint-Michel 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 344296710	France	Globale	100,00	100,00
SCI du 150, route de la Reine à Boulogne 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 399945153	France	Globale	100,00	100,00



	Pays	Méthode de consolidation	% contrôle	31.12.2004
SA Parigest 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 642030571	France	Globale	100,00	100,00
SAS Fedim 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 440363513	France	Globale	100,00	100,00
SA Société des Immeubles de France 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 572231223	France	Globale	99,28	99,28
SCI du 55 rue d'Amsterdam 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 382482065	France	Globale	100,00	99,28
SCI Capucines 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 332867001	France	Globale	100,00	99,28
SCI du 5, rue Montmartre 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 380045773	France	Globale	100,00	99,28
SPIPM 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 572098465	France	Globale	100,00	99,28
La Rente Immobilière 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 306865270	France	Globale	70,26	69,83
Sadia 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 572085736	France	Globale	100,00	99,28
SCI Saint Augustin Marsolier 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 382515211	France	Globale	100,00	99,28
Société Hôtel d'Albe 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 542091806	France	Globale	100,00	99,28
SCI Montessuy 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 423852185	France	Globale	100,00	99,28
Compagnie Foncière de Gestion 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 432028868	France	Globale	100,00	99,28
Foncirente 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 403282353	France	Globale	100,00	99,28
SCI 153 rue de Courcelles 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 383501892	France	Globale	100,00	100,00
Compagnie Financière du Banville 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 350589901	France	Globale	100,00	100,00
Société Immobilière et Commerciale de Banville 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 572055796	France	Globale	100,00	100,00
SARL Restaurant du Banville 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 381487099	France	Globale	100,00	100,00
SAS Dassault Suresnes 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 434744736	France	Globale	100,00	100,00
SARL Rue de la Faisanderie 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 442504999	France	Globale	100,00	100,00
SAS Gec3 16 rue des Capucines, 75002 Paris N° Siren 428818512	France	Globale	100,00	100,00



Autres informations

42.8 Périmètre du groupe W Finance

	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
W Finance 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 702022443	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
W Finance Conseil 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 331336867	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
S.P.H.F^[1] 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 331336859	France	MEE	96,86	96,86	96,86	96,86	96,42	96,42
W Finance Partner^{[1] [2]} 20 rue Le Peletier, 75009 Paris N° Siren 315518670	France	MEE	99,96	99,96	99,96	99,96	99,96	99,96
Immovalor Gestion 25 rue Louis Le Blanc, 75002 Paris N° Siren 328398706	France	Globale	41,36	41,36	41,36	41,36	41,36	41,36

[1] W Finance a le statut de Compagnie Financière, sous contrôle de la Commission Bancaire. La réglementation bancaire précise que les activités commerciales non financières, exercées par des filiales consolidées d'un établissement de crédit ou assimilé doivent être consolidées par mise en équivalence quel que soit le pourcentage de détention. La consolidation par mise en équivalence des participations dans SPHF et W Finance Partner a été maintenue dans les comptes consolidés AGF bien qu'il s'agisse d'entités sous contrôle exclusif.

Ceci est sans incidence sur les capitaux propres consolidés et le résultat net consolidé et a une incidence non significative sur les autres postes du bilan :

- SPHF est détenu à 96,86 %, les titres mis en équivalence s'élèvent à 1,8 million d'euros au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2005, et le total du bilan est égal à 3 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2005.

- W Finance Partner est détenu à 99,96 %, les titres mis en équivalence s'élèvent à 0,2 million d'euros au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2005, et le total du bilan est égal à 0,1 million d'euros au 30 juin 2006 contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2005.

[2] W Finance Administration change de nom et devient W Finance Partner.

42.9 Périmètre du groupe PHRV

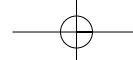
	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
PHRV 184 rue de la Pompe, 75116 Paris N° Siren 394386635	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
SIIC de Paris 8^e [2] 184 rue de la Pompe, 75116 Paris N° Siren 338100076	France	Globale	-	-	82,01	34,17	82,04	33,94
SIIC de Paris^[2] 184 rue de la Pompe, 75116 Paris N° Siren 303323778	France	Globale	-	-	41,67	41,67	41,37	41,37
GEI^[1] 92 rue de Vaugirard, 75006 Paris N° Siren 328680087	France	Globale	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99
ARH^[1] 92 rue de Vaugirard, 75006 Paris N° Siren 381505411	France	Globale	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99
SEHPB^[1] 10-12 rue Yvan Tourgueniev, 78380 Bougival N° Siren 310728563	France	Globale	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99
SAS II^[2] 92 rue de Vaugirard, 75006 Paris N° Siren 389857707	France	Globale	-	-	99,99	99,99	99,99	99,99
SCI Vendôme-Casanova^[2] 184 rue de la Pompe, 75116 Paris N° Siren 389486093	France	Globale	-	-	99,99	41,67	99,99	41,37
SCI du 36 rue de Naples^[2] 184 rue de la Pompe, 75116 Paris N° Siren 479871659	France	Globale	-	-	99,99	41,67	99,99	41,37

[1] Mise en équivalence au 30 juin 2004 puis intégration globale au 31 décembre 2005, en raison de la perte par PHRV de son statut de Compagnie Financière.

Au 31 décembre 2004, les sociétés GEI, ARH et SEHPB étaient mises en équivalence bien que contrôlées exclusivement par PHRV.

Ceci était sans incidence sur les comptes consolidés AGF car le groupe PHRV est consolidé par mise en équivalence et les comptes consolidés auraient été identiques si ces trois filiales avaient été intégrées globalement par PHRV.

[2] PHRV a cédé en mai 2006 sa participation dans SIIC de Paris et n'est plus astreinte à établir des comptes consolidés.



42.10 Périmètre du groupe AGF Afrique

	Pays	Méthode de consolidation	30.06.2006		31.12.2005		31.12.2004	
			% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts
AGF Afrique 87 rue de Richelieu, 75002 Paris N° Siren 382231801	France	Globale	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
AGF Bénin Assurances Carré n° 5, Avenue Delorme 01, BP 5455, Cotonou RP	Bénin	Globale	75,97	75,96	75,97	75,96	75,91	75,91
AGF Burkina Assurances 99 avenue de l'UEMOA, 01 BP 398, Ouagadougou 01	Burkina Faso	Globale	52,42	52,42	52,42	52,42	52,42	52,42
AGF Burkina Assurances Vie 99 avenue de l'UEMOA, 01 BP 398, Ouagadougou 01	Burkina Faso	Globale	69,95	69,94	69,95	69,94	69,92	69,92
AGF Cameroun Assurances 99 avenue de l'UEMOA, 01 BP 398, Ouagadougou 01	Cameroun	Globale	75,43	74,31	75,43	74,31	70,80	70,80
AGF Cameroun Assurances Vie 1124 rue Manga Bell, BP 105, Douala	Cameroun	Globale	75,82	75,82	75,82	75,82	75,82	75,82
AGF Centrafrique Assurances Boulevard du Général De Gaulle, BP 343, Bangui	Centrafrique	Globale	83,02	61,77	83,02	61,77	83,02	58,87
AGF Côte d'Ivoire Assurances Vie 2 boulevard Roume 01, BP 1741, Abidjan 01	Côte d'Ivoire	Globale	71,03	70,76	71,03	70,76	71,67	71,23
AGF Côte d'Ivoire Assurances 2 boulevard Roume 01, BP 1741, Abidjan 01	Côte d'Ivoire	Globale	74,06	73,82	74,06	73,82	73,56	73,47
AGF Mali Assurances Avenue de la Nation, BP E 4447, Bamako	Mali	Globale	77,09	77,09	69,99	69,99	69,98	69,98
AGF Sénégal Assurances Vie Avenue Abdoulaye Fadiga, x rue de Thann, BP 2610, Dakar	Sénégal	Globale	95,55	95,55	95,55	95,55	95,53	95,53
AGF Sénégal Assurances Avenue Abdoulaye Fadiga x rue de Thann, BP 2610, Dakar	Sénégal	Globale	83,17	83,17	83,17	83,17	83,15	83,15
Moneger ^[1] Avenue Abdoulaye Fadiga x rue de Thann, BP 2610, Dakar	Sénégal	Globale	100,00	85,64	-	-	-	-
AGF Togo Assurances 251 Avenue du 24 janvier, Immeuble Ramco, BP 4201, Lomé	Togo	Globale	95,88	95,88	94,57	94,57	94,57	94,57

[1] Entrée dans le périmètre au 30 juin 2006.

Événements récents

Faits marquants au 1^{er} semestre 2006

Voir annexe 1.

Événements entre la date de clôture et la date du Conseil d'Administration

Voir annexe 41.

Événements postérieurs à la date du Conseil d'Administration

Néant.

Perspectives 2006

Compte tenu des progrès significatifs enregistrés au cours du 1^{er} semestre et de la poursuite des efforts afin de soutenir une croissance rentable, AGF envisage l'exercice 2006 avec confiance. AGF confirme l'intention affichée par son Président Jean-Philippe Thierry lors de l'Assemblée Générale du 22 mai dernier, de soutenir son statut de valeur de rendement et d'augmenter son pay out ratio.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés d'AGF, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris la Défense, le 28 septembre 2006

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Francine Morelli
Associée

ERNST & YOUNG Audit
Dominique Duret-Ferrari
Associé

Tableau de concordance du document de référence

Informations incluses par référence :

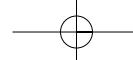
En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document d'actualisation du document de référence :

- les comptes consolidés et sociaux ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes correspondant figurent aux pages 89 à 286 du document de référence de l'exercice 2005, enregistré auprès de l'AMF en date du 21 avril 2006 sous le n° D.06-0301 ;
- les comptes consolidés et sociaux ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes correspondant figurent aux pages 63 à 228 du document de référence de l'exercice 2004, enregistré auprès de l'AMF en date du 04 mai 2005 sous le n° D.05-624 ;
- les comptes consolidés et sociaux ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes correspondant figurent aux pages 64 à 210 du document de référence de l'exercice 2003, enregistré auprès de l'AMF en date du 29 avril 2004 sous le n° D.04-0615.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

Sections Rubriques	Numéro de page dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2006	Numéro de page dans le présent document
1 Personnes responsables	II. 318-319	2
2 Contrôleurs légaux des comptes	II. 318	2
3 Informations financières sélectionnées	I. 14-15	
4 Facteurs de risque	II. 239 à 248	139 à 146
5 Informations concernant l'émetteur	II. 2 à 12	
5.1 Histoire et évolution de la Société	I. 1 à 6 et 10-11	
5.2 Investissements	II. 148 à 177	
6 Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	I. 41 à 59	
6.2 Principaux marchés	I. 12-13 et 41 à 59	
6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2	I. 10-11	
6.4 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	n.a.	
6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	I. 12-13	

.../...



Sections Rubriques	Numéro de page dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2006	Numéro de page dans le présent document
7 Organigramme	I. 21 à 25	
8 Propriétés immobilières, usines et équipements 8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée 8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	II. 148 n.a.	44
9 Examen de la situation financière et du résultat 9.1 Situation financière 9.2 Résultat d'exploitation	II. 90-91 II. 92	8 à 9 10
10 Trésorerie et capitaux 10.1 Capitaux de l'émetteur 10.2 Source et montant des flux de trésorerie 10.3 Conditions d'emprunt et structure financière 10.4 Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement sur les opérations de l'émetteur 10.5 Sources de financement attendues	II. 95 II. 93-94 II. 189 à 192 n.a. n.a.	13 11 à 12 87 n.a. n.a.
11 Recherche et développement, brevets et licences	n.a.	n.a.
12 Informations sur les tendances	n.a.	n.a.
13 Prévisions ou estimations du bénéfice	n.a.	n.a.
14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale 14.1 Organes d'administration, de direction et de surveillance 14.2 Conflit d'intérêt	I. 18 à 20 et II. 17 à 28 I. 18 à 20 et II. 15, 16, 30, 76 et 77	
15 Rémunération et avantages	II. 29 à 33, 48 à 50 et 226 à 234	126 à 134
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction 16.1 Date d'expiration des mandats actuels 16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration 16.3 Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations 16.4 Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine	II. 14 à 16 et 54 à 56 II. 17 à 28 et 51 II. 30 II. 15, 16, 56 et 73 à 75 I. 18 à 20 et II. 54 à 56	
17 Salariés 17.1 Nombre de salariés 17.2 Participations et stock options 17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	II. 226 II. 227 II. 31 à 33 et 48	126 126

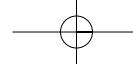
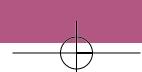
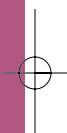
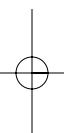
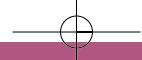


Tableau de concordance du document de référence

Sections Rubriques	Numéro de page dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2006	Numéro de page dans le présent document
18 Principaux actionnaires	I. 17, 21 et II. 10-11	
19 Opérations avec des apparentés	II. 253	152
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1 Informations financières historiques	I. 14-15	
20.2 Informations financières pro forma	I. 9	
20.3 Etats financiers	II. 90 à 95	10
20.4 Vérifications des informations financières historiques annuelles	II. 53, 72, 285, 306, 307, 310 et 311	
20.5 Dates des dernières informations financières	II. 319	
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	n.a.	n.a.
20.7 Politique de distribution des dividendes	II. 12	
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	II. 251 à 252	152 à 153
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	I. 11	
21 Informations complémentaires		
21.1 Capital social	II. 4 à 11	
21.2 Acte constitutif et statuts	II. 3-4	
22 Contrats importants	n.a.	n.a.
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts		
24 Documents accessibles au public	II. 319	
25 Informations sur les participations	II. 257 à 284	156



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'AMF le 28 septembre 2006, conformément aux articles 212-13 4^e du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il complète le document de référence déposé auprès de l'AMF le 20 avril 2006 sous le numéro D.06-0301. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.





Assurances Générales de France
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris
Société anonyme au capital de 874 502 856,13 euros. 303 265 128 RCS Paris